



**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

**MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)**

**BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)**

**TROISIEME**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
(RGPH3)**



**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH3**

**THEME : SITUATION DES ENFANTS ET DES JEUNES**

*REDIGE PAR : Marie-Anne DOUALAMOU et Mamady I CISSE*

Edition Décembre 2017



Institut National de la Statistique





## REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)  
BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)

### TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH3)



Réalisé avec l'appui technique et financier  
du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),  
de l'Union Européenne (UE),  
de la Banque Africaine de Développement (BAD),  
et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).





**TABLE DES MATIERES**

LISTE DES TABLEAUX .....	9
LISTE DES GRAPHIQUES .....	13
LISTE DES CARTES .....	15
SIGLES Et ABREVIATIONS .....	17
AVANT-PROPOS.....	19
TABLEAU SYNOPTIQUE .....	21
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	23
INTRODUCTION.....	25
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES .....	27
1.1. Contexte de l'étude .....	27
1.1.1. Contexte sociopolitique et juridique.....	27
1.1.2. Contexte socio économique .....	28
1.1.3. Contexte socioculturel .....	28
1.2. Définition des concepts concernant les enfants et les jeunes.....	28
1.2.1. Liste des indicateurs et méthode de calcul.....	29
1.3. Evaluation de la qualité des données .....	30
1.3.1. Evaluation de la qualité des données sur l'âge .....	30
1.3.1.1. Méthode graphique.....	30
1.3.1.2. La méthode statistique.....	31
1.3.2. Evaluation de qualité des données des variables.....	32
CHAPITRE 2 : VOLUME, POIDS ET SITUATIONS DEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS .....	33
2.1. Volume et poids selon le milieu de résidence .....	33
2.2. Volume et poids selon la région administrative .....	34
2.3. Volume et poids selon la région naturelle .....	35
2.4. Volume et poids selon la religion .....	35
2.5. Volume et poids selon la nationalité.....	35
2.6. Variation selon l'âge et groupe d'âges quinquennaux.....	36
2.6.1. Structure selon l'année d'âge.....	36
2.6.2. Structure selon le groupe d'âges quinquennaux .....	36
2.7. Pyramide des âges pour les enfants.....	37
2.8. Evolution du poids des enfants de 1996 à 2014 .....	37
2.9. Conclusion .....	38
CHAPITRE 3 : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES ENFANTS VIVANT DANS DES SITUATIONS DIFFICILES OU A RISQUE .....	39
3.1. Environnement familial.....	39
3.1.1. Enfant orphelin des deux parents.....	39
3.1.1.1. Enfant orphelin des deux parents selon le milieu de résidence .....	39
3.1.1.2. Enfant orphelin des deux parents selon la région administrative .....	39
3.1.2. Variation selon la religion .....	40
3.2. Les enfants confiés.....	40
3.2.1. Les enfants confiés selon le milieu de résidence .....	40
3.2.2. Les enfants confiés selon la région administrative .....	41
3.2.3. Les enfants confiés selon la religion.....	42
3.3. Enfant chef de ménage.....	42
3.3.1. Les enfants de 12-17 ans chef de ménage selon le milieu de résidence .....	42
3.3.2. Enfants de 12 à 17 ans chef de ménage selon la région administrative.....	43
3.3.3. Enfants 12 à 17 ans chef de ménage selon la religion .....	44
3.4. Enregistrement des enfants à l'état civil.....	44
3.4.1. Enfants n'ayant pas d'acte de naissance selon le milieu de résidence .....	44
3.4.2. Enfants n'ayant pas d'acte de naissance selon la région administrative .....	45
3.4.3. Enfants n'ayant pas d'acte de naissance selon la religion.....	45
3.5. Santé des enfants.....	46
3.5.1. Enfant d'âge vaccinal (0-4 ans) .....	46
3.5.1.1. Enfants d'âge vaccinal selon le milieu de résidence.....	46
3.5.1.2. Enfants d'âge vaccinal selon la région administrative.....	47
3.6. Enfant vivant avec un handicap .....	48
3.6.1. Enfants de 0-17 ans vivant avec un handicap selon le milieu de résidence .....	48
3.6.2. Enfants de 0-17 ans vivant avec un handicap selon la région administrative.....	49
3.6.3. Enfants de 0-17 ans vivant avec un handicap selon la région naturelle .....	49
3.6.4. Enfants 0-17 ans vivant avec un handicap selon la religion .....	50
3.7. Enfants orphelins vivant avec handicap (0-17 ans).....	50
3.7.1. Enfants orphelins vivant avec handicap selon le milieu de résidence .....	50
3.7.2. Enfants orphelins vivant avec handicap selon la région administrative .....	51
3.7.3. Enfants orphelins vivant avec handicap selon la religion.....	51
3.8. Enfants mariés précocement (12-14 ans) .....	52

3.8.1. Enfants 12-14 ans mariés précocement selon le milieu de résidence.....	52
3.8.2. Enfant marié précocement (12-14 ans) selon la région administrative.....	53
3.8.3. Enfant marié précocement (12-14 ans) selon la religion.....	53
3.9. Filles de 12-14 ans ayant déjà procréé.....	53
3.9.1. Filles de 12-14 ans ayant déjà procréé selon le milieu de résidence.....	53
3.9.2. Filles célibataires de 12-14 ans ayant déjà procréé.....	54
3.10. Décès des enfants de 0-4 ans et quotient de mortalité au cours des douze derniers mois.....	55
3.10.1. Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence.....	56
3.10.2. Quotient de mortalité infanto-juvénile selon la région administrative.....	58
3.11. Education et caractéristique économique.....	60
3.11.1. Enfant marginalisés par rapport à la scolarisation (10-14 ans).....	60
3.11.2. Enfant marginalisés de 10-14 ans selon le milieu de résidence.....	60
3.11.3. Enfant marginalisés de 10-14 ans selon la région administrative.....	61
3.11.4. Enfant marginalisés 10-14 ans selon le niveau de vie.....	61
3.11.5. Enfants marginalisés 10-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	62
3.12. Enfants déscolarisés (10-14 ans).....	62
3.12.1. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon le milieu de résidence.....	63
3.12.2. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon la région administrative.....	63
3.12.3. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon le niveau de vie.....	64
3.12.4. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	64
3.13. Enfants travailleurs de 6-14 ans.....	65
3.13.1. Enfants travailleurs de 6-14 ans selon le milieu de résidence.....	65
3.13.2. Enfants travailleurs de 6-14 ans selon la région administrative.....	66
3.13.3. Enfants travailleurs de 6-14 ans selon la religion.....	66
3.14. Conclusion.....	67
<b>CHAPITRE 4 : SITUATION DES ENFANTS EN MATIERE D'EDUCATION.....</b>	<b>69</b>
4.1. Répartition des enfants selon la fréquentation scolaire.....	69
4.1.1. Milieu de résidence et fréquentation scolaire des enfants de 3-14 ans.....	69
4.1.2. Région administrative et fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans.....	69
4.1.3. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 3-5 ans.....	70
4.1.3.1. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence.....	70
4.1.3.2. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon la région administrative.....	71
4.1.3.3. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon la religion.....	71
4.1.3.4. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau de vie du ménage.....	72
4.1.3.5. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	72
4.1.3.6. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le sexe du chef de ménage.....	73
4.1.4. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans.....	73
4.1.4.1. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon le milieu de résidence.....	73
4.1.4.2. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon la région administrative**.....	74
4.1.4.3. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon la religion.....	74
4.1.4.4. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie du ménage.....	74
4.1.4.5. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	75
4.2. Taux de scolarisation des enfants de 3-5 ans et 6-14 ans.....	75
4.2.1. Taux net de scolarisation au niveau préscolaire.....	75
4.2.1.1. Variation selon la région administrative et le milieu de résidence.....	75
4.2.2. Niveau de la scolarisation dans le primaire.....	76
4.2.2.1. Taux brut de scolarisation dans le primaire.....	76
4.2.2.2. Taux net de scolarisation dans le primaire.....	77
4.3. Les abandons et la marginalisation scolaire chez les enfants de 10-14 ans et les raisons évoquées.....	78
4.3.1. Variation selon le milieu de résidence.....	78
4.4. Scolarisation des enfants de 6-14 ans vivant avec un handicap.....	83
4.4.1. Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans vivant avec un handicap selon le milieu de résidence.....	83
4.4.2. Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans vivant avec un handicap selon la région administrative.....	83
4.4.3. Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie du ménage.....	84
4.5. Scolarisation des enfants dont le chef de ménage est handicapé.....	85
4.5.1. Taux de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence.....	85
4.5.2. Taux de fréquentation scolaire selon la région administrative.....	86
4.6. Scolarisation des enfants selon la survie des parents.....	86
4.6.1. Variation selon le milieu de résidence.....	87
4.6.2. Taux de fréquentation selon la région administrative.....	87
4.6.3. Taux de fréquentation scolaire des 6-14 ans selon la religion.....	88
4.7. Alphabétisation et niveau d'instruction (12-14 ans).....	89
4.7.1. Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence.....	89
4.7.2. Taux d'alphabétisation selon la région administrative.....	90
4.7.3. Taux d'alphabétisation scolaire selon la religion.....	91
4.7.4. Taux d'alphabétisation selon le niveau de vie.....	92

4.7.5. Taux d’alphabétisation selon le niveau d’instruction du chef de ménage .....	93
4.8. Conclusion .....	94
<b>CHAPITRE 5 : TRAVAIL PRECOCE DES ENFANTS .....</b>	<b>95</b>
5.1. Structure de la population des enfants selon la situation d’activité .....	95
5.1.1. Variation selon le milieu de résidence et par sexe.....	95
5.1.2. Variation selon la région naturelle et par sexe.....	95
5.1.3. Variation selon la région administrative et par sexe .....	96
5.1.4. Variation selon l’âge par milieu de résidence .....	97
5.2. Structure selon le statut dans la profession .....	98
5.2.1. Variation par milieu de résidence et par sexe.....	98
5.2.2. Variation par région naturelle et par sexe.....	98
5.2.3. Variation par région administrative et par sexe .....	99
5.2.4. Variation selon l’âge par milieu de résidence .....	100
5.3. Structure selon la branche d’activité.....	101
5.3.1. Variation par milieu de résidence et par sexe.....	101
5.3.2. Variation par région naturelle et par sexe.....	102
5.3.3. Variation selon l’âge par milieu de résidence .....	105
5.4. Conclusion .....	106
<b>CHAPITRE 6: VOLUME ET POIDS DES JEUNES (15-34 ans).....</b>	<b>107</b>
6.1. Volume et poids selon le milieu de résidence .....	107
6.2. Volume et poids selon la région administrative .....	108
6.3. Volume et poids selon la région naturelle .....	108
6.4. Volume et poids selon la religion .....	109
6.5. Variation selon la nationalité .....	109
6.6. Structure par âge et par sexe.....	110
6.6.1. Répartition par sexe selon le groupe d’âges .....	110
6.6.2. Répartition selon l’année d’âge .....	110
6.7. Pyramide des âges pour les jeunes.....	111
6.8. Evolution du poids des jeunes de 1996 à 2014.....	112
6.9. Conclusion .....	112
<b>CHAPITRE 7 : CARACTERISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DES JEUNES .....</b>	<b>113</b>
7.1. Caractéristiques sociodémographiques .....	113
7.1.1. Structure par âge, par groupe d’âges et par sexe .....	113
7.1.1.1. Structure par âge et par sexe .....	113
7.1.1.2. Structure par sexe et par année d’âge.....	113
7.1.2. Pyramide des âges.....	114
7.1.3. Situation matrimoniale des jeunes de 15-34 ans.....	115
7.1.3.1. Situation matrimoniale selon le milieu de résidence .....	115
7.1.3.2. Situation matrimoniale selon la région administrative .....	116
7.1.3.3. Situation matrimoniale selon la religion.....	116
7.1.3.4. Situation matrimoniale selon le groupe d’âges .....	118
7.1.4. Situation des jeunes filles en matière de fécondité.....	119
7.2. Age moyen des jeunes filles (15-34 ans) à la naissance d’un enfant.....	119
7.2.1. Statut d’handicap.....	119
7.2.1.1. Statut d’handicap selon le milieu de résidence .....	119
7.2.1.2. Statut d’handicap selon la région administrative.....	120
7.2.2. Statut migratoire .....	121
7.2.2.1. Structure par âge des migrants internationaux durée de vie.....	121
7.2.3. Statut migratoire .....	121
7.2.3.1. Structure par âge des migrants internationaux durée de vie.....	121
7.3. Caractéristiques socioculturelles des jeunes .....	121
7.3.1. Profil des jeunes selon la région naturelle.....	121
7.3.2. Profil des jeunes selon la religion .....	122
7.3.3. Profil des jeunes selon la nationalité .....	123
7.4. Conclusion .....	123
<b>CHAPITRE 8 : SITUATION DES JEUNES EN MATIERE D’EDUCATION .....</b>	<b>125</b>
8.1. Taux de fréquentation des jeunes par groupe d’âges.....	125
8.1.1. Taux de fréquentation selon le milieu de résidence.....	125
8.1.2. Taux de fréquentation selon la région administrative .....	126
8.2. Les abandons et la marginalisation scolaire chez les jeunes et les raisons évoquées.....	127
8.2.1. Abandons et la marginalisation scolaire selon le milieu de résidence .....	127
8.2.2. Abandons et marginalisation scolaire selon la région administrative.....	130
8.3. Scolarisation des jeunes selon le statut d’handicap.....	136
8.3.1. Variation selon le milieu de résidence .....	136
8.3.2. Variation selon la région administrative .....	136
8.3.3. Variation selon le niveau de vie.....	137
8.4. Scolarisation des jeunes selon le sexe du chef de ménage.....	138

8.5. Scolarisation des jeunes selon le statut d'handicap du chef de ménage .....	139
8.6. Scolarisation des jeunes selon le niveau de vie des ménages .....	139
8.7. Alphabétisation et niveau d'instruction .....	140
8.7.1. Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence.....	140
8.7.2. Taux d'alphabétisation selon la région administrative .....	141
8.7.3. Taux d'alphabétisation selon la religion.....	142
8.7.4. Taux d'alphabétisation selon le niveau de vie du ménage .....	142
8.8. Niveau d'instruction des jeunes .....	143
8.8.1. Le niveau d'instruction des jeunes selon le milieu de résidence .....	143
8.8.2. Le niveau d'instruction des jeunes selon la région administrative .....	144
8.8.3. Niveau d'instruction des jeunes selon la religion .....	144
8.9. Conclusion .....	145
<b>CHAPITRE 9 : PARTICIPATION DES JEUNES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE .....</b>	<b>147</b>
9.1. Structure de la population des jeunes selon la situation d'activité .....	147
9.2. Situation des jeunes en matière de chômage .....	148
9.2.1. Situation des jeunes en matière de chômage selon le niveau d'instruction.....	148
9.3. Caractéristiques des jeunes au chômage .....	149
9.3.1. Taux de chômage des jeunes selon le milieu de résidence .....	149
9.3.2. Taux de chômage des jeunes selon la région administrative .....	150
9.3.3. Taux de chômage des jeunes selon le niveau d'instruction.....	150
9.4. Structure des jeunes travailleurs selon la catégorie socioprofessionnelle .....	151
9.5. Structure des jeunes travailleurs selon le statut dans la profession.....	153
9.6. Structure des jeunes travailleurs selon la branche d'activité.....	153
9.7. Conclusion .....	155
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>156</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>157</b>

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1.1: Taux de non réponse selon le milieu de résidence .....	32
Tableau 2.1: Effectif et poids selon le milieu de résidence et le sexe .....	33
Tableau 2.2: Effectif et poids des enfants de 0-17 ans selon la région de résidence et le sexe .....	34
Tableau 2.3: Effectif et poids des enfants de 0-17 ans selon la région de résidence et le sexe .....	35
Tableau 2.4: Effectif et poids des enfants 0 à 17 ans par religion et par le sexe.....	35
Tableau 2.5: Effectif, poids des enfants par nationalité et par sexe .....	36
Tableau 2.6 : Répartition (%) par sexe selon les années d'âges .....	36
Tableau 2.7: Répartition (%) par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux.....	37
Tableau 2.8: Evolution du poids des enfants (0-17 ans) de 1996 à 2014 .....	37
Tableau 3.1: Effectif et poids démographiques des enfants dont les deux parents ne vivent pas le milieu de résidence et par sexe .....	39
Tableau 3.2: Effectif et poids démographiques des enfants dont les deux parents ne vivent pas selon la région administrative .....	40
Tableau 3.3: Effectif et poids démographiques des enfants dont les deux parents ne vivent pas selon la religion.....	40
Tableau 3.4: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon le milieu de résidence .....	41
Tableau 3.5: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon la région administrative .....	42
Tableau 3.6: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon la religion .....	42
Tableau 3.7: Effectif et poids des enfants (12-17 ans) chef de ménage selon milieu de résidence et le sexe .....	43
Tableau 3.8: Effectif et poids des enfants (12-17 ans) chef de ménage par région administrative .....	43
Tableau 3.9: Effectif et poids des enfants 12-17 ans chef de ménage par religion et par sexe.....	44
Tableau 3.10: Effectif et poids des enfants n'ayant pas un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe.....	44
Tableau 3.11: Effectif et poids des enfants n'ayant pas un acte de naissance par région administrative et par sexe... 45	45
Tableau 3.12: Effectif, poids et rapport de masculinité des enfants n'ayant pas un acte de naissance selon la religion et le sexe.....	46
Tableau 3.13: Effectif, poids des enfants (0-4 ans) par milieu de résidence et par sexe .....	46
Tableau 3.14: Effectif et poids des enfants (0-4 ans) selon la région administrative et le sexe.....	47
Tableau 3.15: Effectif et poids des enfants vivant avec un handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	48
Tableau 3.16: Effectif et poids des enfants vivant avec handicap par région et par sexe .....	49
Tableau 3.17: Effectif et poids des enfants vivant avec handicap selon la région naturelle et le sexe.....	50
Tableau 3.18: Effectif et poids des enfants vivant avec handicap selon la religion et le sexe .....	50
Tableau 3.19: Effectif, poids des enfants orphelins vivant avec handicap par milieu de résidence selon le sexe.....	51
Tableau 3.20: Effectif, poids des enfants orphelins vivant avec handicap par région administrative selon le sexe.....	51
Tableau 3.21: Effectif, poids des enfants orphelins vivant avec handicap par religion selon le sexe .....	52
Tableau 3.22: Effectif et poids des enfants mariés précocement âgés de 12-14 ans .....	52
Tableau 3.23: Effectif et poids des enfants mariés précocement âgés de 12-14 ans selon la région administrative et le sexe.....	53
Tableau 3.24: effectif et poids des enfants âgés de 12-14 ans selon la religion et le sexe .....	53
Tableau 3.25: Effectif, poids des filles de 12-14 ans ayant déjà procréé par le milieu de résidence et par année d'âge.....	54
Tableau 3.26: Effectif, poids des filles célibataires ayant déjà procréé selon le milieu de résidence et l'âge.....	55
Tableau 3.27: Quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence et le sexe .....	56
Tableau 3.28: Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence et le sexe.....	56
Tableau 3.29: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence et le sexe.....	57
Tableau 3.30: Quotient de mortalité infantile selon la région administrative et le sexe .....	58
Tableau 3.31: Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence et le sexe.....	59
Tableau 3.32: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon la région administrative et le sexe.....	59
Tableau 3.33: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et le milieu de résidence* .....	60
Tableau 3.34: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et la région administrative.....	61
Tableau 3.35: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et niveau de vie .....	62
Tableau 3.36: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et niveau d'instruction du chef de ménage .....	62
Tableau 3.37: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et le milieu de résidence .....	63
Tableau 3.38: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et la région administrative.....	64
Tableau 3.39: Effectif et poids des enfants déscolarisés âgés de 10-14 ans selon le sexe et niveau de vie.....	64
Tableau 3.40: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et niveau d'instruction du chef de ménage.....	65
Tableau 3.41 : Effectif et poids des enfants travailleurs par milieu de résidence et par sexe.....	65
Tableau 3.42: Effectif et poids des enfants occupés par milieu de résidence et par sexe .....	66
Tableau 3.43 : Effectif et poids des enfants travailleurs par milieu de résidence et par sexe.....	67
Tableau 4.1; Répartition (%) par région milieu de résidence et par sexe selon la fréquentation.....	69
Tableau 4.2: Répartition (%) par région administrative et par sexe selon la fréquentation scolaire .....	70
Tableau 4.3: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence .....	70
Tableau 4.4: Taux de fréquentation scolaire des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence.....	71
Tableau 4.5: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon la religion et le sexe .....	72
Tableau 4.6: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau de vie du ménage.....	72
Tableau 4.7: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	72
Tableau 4.8: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le sexe du chef de ménage.....	73

Tableau 4.9: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le milieu de résidence et le sexe.....	73
Tableau 4.10: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le sexe et la région administrative.....	74
Tableau 4.11: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon la religion et le sexe.....	74
Tableau 4.12: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie du ménage et le sexe de l'enfant.....	75
Tableau 4.13: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage et le sexe de l'enfant.....	75
Tableau 4.14: Taux net de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	76
Tableau 4.15: Taux brut de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	77
Tableau 4.16: Taux net de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	78
Tableau 4.17: Taux d'abandon par milieu de résidence selon la raison.....	79
Tableau 4.18: Taux d'abandon par région administrative selon la raison.....	80
Tableau 4.19: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe et le statut d'handicap.....	83
Tableau 4.20: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par région administrative selon le sexe et le statut d'handicap.....	84
Tableau 4.21: Taux de fréquentation par niveau de vie selon le sexe et le statut d'handicap.....	85
Tableau 4.22 : Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe et le statut d'handicap.....	85
Tableau 4.23: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par région administrative selon le sexe et le statut d'handicap.....	86
Tableau 4.24: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe et la survie des parents.....	87
Tableau 4.25: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par région administrative selon le sexe et la survie des parents.....	88
Tableau 4.26: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par religion selon le sexe et la survie des parents.....	89
Tableau 4.27: Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe.....	90
Tableau 4.28: Taux d'alphabétisation selon la région administrative et le sexe.....	91
Tableau 4.29: Taux d'alphabétisation par région administrative selon le sexe.....	92
Tableau 4.30: Taux d'alphabétisation selon le niveau de vie du ménage et par sexe.....	93
Tableau 4.31: Taux d'alphabétisation par niveau d'instruction du chef de ménage et par sexe.....	93
Tableau 5.1: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon la situation d'activité.....	95
Tableau 5.2: Répartition (%) des enfants par région naturelle et par sexe selon la situation d'activité.....	96
Tableau 5.3: Répartition (%) des enfants par région administrative et par sexe selon la situation d'activité.....	97
Tableau 5.4: Répartition (%) par milieu de résidence et par âge selon la situation d'activité.....	98
Tableau 5.5: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans la profession.....	98
Tableau 5.6: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans la profession.....	99
Tableau 5.7: Répartition (%) des enfants par région administrative et par sexe selon le statut dans la profession.....	100
Tableau 5.8: Répartition (%) des enfants par région administrative et par sexe selon le statut dans la profession.....	101
Tableau 5.9: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon la branche d'activité.....	102
Tableau 5.10: Répartition (%) des enfants par région naturelle et par sexe selon la branche d'activité.....	103
Tableau 5.11: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence par grand groupe de branche d'activités selon les groupes d'âges.....	105
Tableau 6.1: Effectif et poids des jeunes selon le milieu de résidence et le sexe.....	107
Tableau 6.2: Effectif et poids des jeunes selon région administrative et le sexe.....	108
Tableau 6.3: Effectif et poids des jeunes par région naturelle et par sexe.....	108
Tableau 6.4 : Effectif et poids des jeunes selon religion et le sexe.....	109
Tableau 6.5: Effectif et poids selon la nationalité et le sexe.....	109
Tableau 6.6: Tableau : Répartition (%) des jeunes des jeunes par sexe selon le groupe d'âges.....	110
Tableau 6.7: Répartition (%) par sexe selon l'année d'âge.....	111
Tableau 6.8: Evolution du poids des jeunes de 1996 à 2014.....	112
Tableau 7.1: Répartition (%) par sexe selon le groupe d'âges.....	113
Tableau 7.2: Répartition (%) par sexe selon l'année d'âge.....	114
Tableau 7.3: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial.....	115
Tableau 7.4: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial.....	116
Tableau 7.5: Répartition (%) par religion et par sexe selon l'état matrimonial.....	117
Tableau 7.6: Répartition des jeunes par groupes d'âge et par sexe selon l'état matrimonial.....	118
Tableau 7.7: Taux de fécondité par âge et par milieu de résidence.....	119
Tableau 7.8 : Age moyen des jeunes filles à la naissance d'un enfant.....	119
Tableau 7.9: Répartition (%) par sexe et par milieu de résidence selon le statut de handicap.....	119
Tableau 7.10 : Répartition (%) par sexe et par région administrative selon le statut de handicap.....	120
Tableau 7.11: Répartition (%) des jeunes par sexe selon la région naturelle.....	122
Tableau 7.12: Répartition (%) des jeunes par sexe selon la religion.....	122
Tableau 7.13: Répartition (%) des jeunes selon la nationalité.....	123

Tableau 8.1: Taux de fréquentation (%) selon le milieu de résidence et le sexe.....	125
Tableau 8.2: Taux de fréquentation par région administrative .....	127
Tableau 8.3 : Répartition (%) par sexe et par fréquentation selon les d'abandons ou de non fréquentation .....	129
Tableau 8.4: Répartition (%) par région administrative et par sexe et par fréquentation selon la raison d'abandon....	131
Tableau 8.5: Taux de fréquentation par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	136
Tableau 8.6: Taux de fréquentation par statut d'handicap selon la région administrative et le sexe.....	137
Tableau 8.7: Taux de fréquentation par statut d'handicap selon le niveau de vie.....	138
Tableau 8.8: Taux de fréquentation par sexe du chef de ménage selon le groupe d'âges et le sexe .....	138
Tableau 8.9: Taux de fréquentation par statut d'handicap et par groupe d'âges selon le sexe.....	139
Tableau 8.10: Taux de fréquentation par niveau de vie et par groupe d'âges selon le sexe.....	140
Tableau 8.11: Taux d'alphabétisation par milieu de résidence et par sexe selon le groupe d'âge.....	141
Tableau 8.12: Taux d'alphabétisation par région administrative et par sexe selon le groupe d'âge.....	141
Tableau 8.13: Taux d'alphabétisation par religion selon le sexe le groupe d'âge .....	142
Tableau 8.14: Taux d'alphabétisation par niveau de vie et par sexe selon le groupe d'âge .....	143
Tableau 8.15: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction .....	143
Tableau 8.16: Répartition (%) par région administrative et par sexe selon le niveau d'instruction.....	144
Tableau 8.17: Répartition (%) par région administrative et par sexe selon le niveau d'instruction.....	145
Tableau 9.1: Répartition (%) par sexe et par groupe d'âges selon la situation d'activité .....	148
Tableau 9.2: taux de chômage par sexe et par groupe d'âge selon le niveau d'instruction .....	149
Tableau 9.3: Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe selon les groupes d'âges.....	149
Tableau 9.4: Taux de chômage par région administrative et par sexe selon les groupes d'âges .....	150
Tableau 9.5: Taux de chômage par niveau d'instruction et par sexe selon le groupe d'âges .....	151
Tableau 9.6: Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par sexe selon le groupe d'âges.....	152
Tableau 9.7: Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par sexe selon le groupe d'âges.....	153
Tableau 9.8 : Taux de chômage par branche d'activité et par sexe selon le groupe d'âges .....	154
Tableau A1. 1: Répartition selon la région administrative et le sexe .....	158
Tableau A2. 1 Répartition (%) de la population des enfants mariés précocement (15-24 ans) par région administrative selon le sexe .....	158
Tableau A2. 2: Répartition des enfants selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe .....	159
Tableau A3. 1: Répartition des enfants selon l'âge l'état matrimonial et le sexe.....	160
Tableau A3. 2 : Répartition de la population des enfants par sexe selon la région administrative et poids des enfants par région administrative selon le sexe .....	161
Tableau A3. 3 : Evolution de la population des enfants de 1983 à 2014.....	161
Tableau A3. 4: Rapport de masculinité .....	161
Tableau A3. 5: Répartition des enfants de 6-14 ans par statut d'orphelinat selon le statut d'activité .....	162
Tableau A3. 6: Effectif des filles selon l'âge et le nombre des naissances des douze derniers mois.....	162
Tableau A3. 7 : Répartition (%) des enfants par type de ménage selon le milieu de résidence.....	162
Tableau A3. 8: Répartition des enfants travailleurs par lien de parenté .....	162
Tableau A4. 1: Répartition selon la région administrative, le sexe et la situation d'activité .....	163
Tableau A4. 2: Répartition (%) des enfants par groupe et par milieu de résidence et par situation d'activité selon le groupe d'âge .....	164
Tableau A4. 3: Répartition (%) des enfants par sexe selon la situation d'activité .....	164
Tableau A4. 4: Répartition des enfants de 6-14 ans par région administrative et par sexe selon la situation d'activité.....	165
Tableau A4. 5: Répartition (%) des enfants par groupe et par milieu de résidence selon la situation d'activité.....	167
Tableau A5. 1: Effectifs des jeunes et toute la population selon la région administrative et le sexe .....	171
Tableau A5. 2: Evolution de la population des jeunes (annexe).....	171
Tableau A5. 3: Répartition des jeunes selon la région administrative, le sexe et la proportion des jeunes dans la population totale.....	171
Tableau A6. 1: Répartition des jeunes selon la situation d'activité, le groupe d'âges et le sexe .....	172
Tableau A6. 2: Répartition des jeunes selon la catégorie socioprofessionnelle, le groupe d'âges et le sexe .....	172
Tableau A6. 3: Répartition selon branche d'activité, le groupe d'âges et le sexe.....	173
Tableau A6. 4: Répartition selon la fréquentation scolaire, la région de résidence et le sexe.....	174



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. 1: Pyramide des âges.....	31
Graphique 2. 1: Poids par milieu de résidence de et par sexe .....	33
Graphique 2. 2: Pyramide des âges.....	37
Graphique 2. 3: Evolution du poids des enfants (0-17 ans) de 1996 à 2014.....	38
Graphique 3. 1: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon le milieu de résidence .....	41
Graphique 3. 2: Poids des enfants n'ayant pas un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe .....	45
Graphique 3. 3: Poids des enfants (0-4 ans) par milieu de milieu de résidence et par sexe .....	47
Graphique 3. 4: Poids des enfants vivant avec un handicap selon le milieu de résidence et le sexe .....	49
Graphique 3. 5: poids des enfants mariés précocement âgés de 12-14 ans par sexe.....	52
Graphique 3. 6: Poids des filles de 12-14 ans ayant déjà procréé par milieu de résidence et par année d'âge .....	54
Graphique 3. 7 : Poids des filles célibataires ayant déjà procréé selon l'âge.....	55
Graphique 3. 8 : Quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence et le sexe.....	56
Graphique 3. 9: Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence et le sexe.....	57
Graphique 3. 10: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence et le sexe .....	57
Graphique 3. 11: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon la région administrative et le sexe .....	60
Graphique 3. 12 : Poids des enfants marginalisés selon le sexe et le milieu de résidence* .....	61
Graphique 3. 13: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et le milieu de résidence .....	63
Graphique 3. 14 : Effectif et poids des enfants occupés par milieu de résidence et par sexe.....	66
Graphique 4. 1 Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon la fréquentation actuelle.....	69
Graphique 4. 2: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence .....	71
Graphique 4. 3: taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le sexe et le milieu de résidence .....	73
Graphique 4. 4: Taux d'alphabétisation par milieu de résidence selon le sexe .....	90
Graphique 6. 1: Effectif et poids des jeunes par milieu de résidence.....	107
Graphique 6. 2: Poids des jeunes selon la nationalité et le sexe .....	110
Graphique 6. 3: Pyramide des âges.....	111
Graphique 6. 4: Evolution du poids des jeunes par sexe de 1996 à 2014 .....	112
Graphique 7. 1: Pyramide des âges.....	114
Graphique 7. 2: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial.....	115
Graphique 7. 3: Répartition (%) par sexe et par milieu de résidence selon le statut de handicap.....	120
Graphique 7. 4: Répartition (%) des migrants par groupe .....	121
Graphique 7.5: Répartition (%) des jeunes selon la région naturelle .....	122
Graphique 7. 6: Répartition (%) des jeunes par sexe selon la religion.....	123
Graphique 8. 1: Taux de fréquentation (%) selon le milieu de résidence et le sexe.....	126
Graphique 8. 2: Taux de fréquentation par sexe du chef de ménage selon le groupe d'âges et le sexe .....	139



## LISTE DES CARTES

---

Carte 1. 1: Poids des enfants par région administrative .....	34
Carte 3. 1: Poids des enfants chefs de ménage parmi les enfants de 12-17 ans.....	43
Carte 3. 2: Poids de la population vaccinale par région administrative .....	48
Carte 5. 1: Poids des enfants occupés par région naturelle.....	96
Carte 7. 1: Proportion des mariés par région administrative .....	118



## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

---

**BCR:** Bureau Central du Recensement

**CDE:** Convention sur les Droits des Enfant

**EDS:** Enquête Démographique et de Santé

**INS:** Institut National de la Statistique

**MASPFE:** Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

**MICS:** Enquête à Indicateurs Multiples

**OIT:** Organisation International du Travail

**OMD:** Objectif du Millénaire pour le Développement

**ONG:** Organisation Non Gouvernementale

**UNESCO:** organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

**UNFPA:** Fonds des Nations Unies en matière de Population

**UNICEF:** Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**ONU:** Organisation des Nations Unies

**ONUDI:** Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

**PAMJ:** Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse

**PEV:** Programme Elargie de Vaccination

**PNUD:** Programme des Nations Unies pour le Développement

**PROJEG:** Programme de Renforcement des Capacités de la Jeunesse et de la Société Civile

**RGPH:** Recensement Général de la Population et de l'Habitation

**RM:** Rapport de Masculinité



## AVANT-PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a été réalisé du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2009-2015) et de la recommandation des Nations Unies invitant les pays à réaliser un recensement de la population au cours de la période 2005-2014.

L'opération a été financée par le Gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour l'exécution de cette grande investigation statistique, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié de l'assistance technique des experts de l'UNFPA à toutes les étapes du processus. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a aussi apporté un appui technique pendant le traitement des données.

Les résultats définitifs du RGPH-3 ont été publiés par le Décret D/2015/229/PRG/SGG du 31 décembre 2015. Ils fournissent les effectifs de la population résidente par sexe selon les unités administratives (régions, préfectures, et sous-préfectures/ communes).

La présente publication fait partie d'une série de dix-sept (17) rapports qui ont été rédigés dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-3. Ces rapports thématiques fournissent une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population guinéenne ainsi que ses conditions de logement en 2014. Il s'agit des rapports suivants :

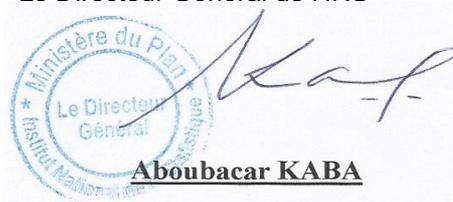
- |  |   |
|--|---|
| 1. Etat et structure de la population            | 10. Mesure et cartographie de la pauvreté           |
| 2. Etat matrimonial et nuptialité                | 11. Situation des femmes                            |
| 3. Fécondité                                     | 12. Situation des enfants et des jeunes             |
| 4. Mortalité                                     | 13. Situation des personnes âgées                   |
| 5. Migration                                     | 14. Situation des personnes vivant avec un handicap |
| 6. Caractéristiques des ménages                  | 15. Perspectives démographiques                     |
| 7. Caractéristiques des habitations              | 16. Prospectives démographiques                     |
| 8. Caractéristiques économiques de la population | 17. Evaluation de la qualité des données            |
| 9. Scolarisation, alphabétisation et instruction |   |

Par rapport aux recensements de 1983 et 1996, les données du RGPH-3 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour satisfaire aux demandes multiples et variées des utilisateurs de données. En outre, une étude spécifique portant sur l'évaluation de la pauvreté des ménages à partir des données du RGPH-3 a été réalisée. Le RGPH-3 a permis aussi de mettre en place une base de sondage actualisée pour l'échantillonnage des futures enquêtes auprès des ménages. Un fichier des localités ou fichier villages est en cours de finalisation.

Tous les produits issus du RGPH-3 seront diffusés à travers le site de l'INS ([www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org)) afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des utilisateurs de données de population.

Aux termes des travaux du RGPH-3, je remercie l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement dans ce processus. Je remercie également les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population pour leur collaboration pendant la phase du dénombrement. Je remercie enfin tous les cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), des Directions Régionales et Préfectorales du Plan et de la Statistiques et des autres départements ministériels, notamment du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération. Que le personnel de terrain (agents recenseurs, chefs d'équipes, contrôleurs, superviseurs et coordonnateurs) trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour les efforts fournis.

Le Directeur Général de l'INS



**Aboubacar KABA**



**TABLEAU SYNOPTIQUE**

Répartition par sexe et par lieu de résidence	
Volume	
Population totale	10 503 132
Population masculine	5 068 690
Population féminine	5 434 442
Population urbaine	3 651 372
Population région administrative Boké	1 082 317
Population région administrative Conakry	1 659 793
Population région administrative Faranah	940 925
Population région administrative Kankan	1 960 981
Population région administrative Kindia	1 559 331
Population région administrative Labé	992 255
Population région administrative Mamou	730 337
Population région administrative N'Zérékoré	1 577 193
Structure de la population	
Population de moins d'un an (0 an)	323 887
Population de moins de 5 ans (0-4 ans)	1 763 997
Population de 3-5 ans	1 186 291
Population de 6-11 ans	1 828 152
Population de 6-14 ans	2 555 833
Population de 6-17 ans	3 230 033
Population de 12-14 ans	727 681
Population de 12-17 ans	1 401 881
Population de 15-24 ans	2 009 871
Population de 20-24 ans	900 824
Population de 15-34 ans	3 412 832
POIDS DEMOGRAPHIQUE	
Poids des enfants dans population totale	51,3
Poids des enfants dans population urbaine	47,2
Poids des enfants dans population rurale	53,5
Poids des enfants de Boké dans population totale	51,9
Poids des enfants de Conakry dans population totale	43,8
Poids des enfants de Faranah dans population totale	54,4
Poids des enfants de Kankan dans population totale	55,8
Poids des enfants de Kindia dans population totale	52,0
Poids des enfants de Labé dans population totale	50,8
Poids des enfants de Mamou dans population totale	49,4
Poids des enfants de N'Zérékoré dans population totale	51,9



## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les enfants constituent l'une des couches les plus vulnérables de la société. Avec les jeunes ils constituent l'espoir d'une nation. La Guinée fait de l'amélioration de leurs conditions de vie l'une de ses priorités dans ses grandes orientations de développement. C'est ainsi que notre pays a pris des dispositions relatives au «Droit de l'enfant qui sont consacrées par la loi L/O21/CTRN, du 6 juin 1995, portant réorganisation de la justice, modifiée par la loi L/98/014/AN du 16 juin 1998 et la loi N°037 du 31 décembre 1998 portant respectivement Code de procédure pénale, Code civil de 1983 et Code du travail». Il convient aussi de noter que suite au Sommet mondial pour les enfants, la Guinée a ratifié la Convention, élaboré, adopté et a mis en œuvre un Plan d'Action Annuel ayant trait à la survie, au développement, la protection et à la protection des enfants.

Les résultats issus de l'analyse des données du Recensement Général Population et de l'Habitation de 2014 indiquent que l'effectif des enfants de moins de 18 ans est de 5 390 140 représentant 51,3% de la population du pays. Cette tranche de la population guinéenne est à prédominance masculine avec un rapport de masculinité de 102 garçons pour 100 filles. Selon le milieu de résidence, on enregistre environ 54 enfants sur 100 en milieu rural contre 47 en milieu urbain.

La fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans, indique que 50,2 % des enfants fréquentent actuellement l'école contre 43,3 % qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 6,5 % qui ne fréquentent plus.

Les raisons d'abandon ou de non fréquentation scolaire sont globalement le manque d'infrastructure scolaire ou l'éloignement de l'école (24,4%) ; le coût élevé de la scolarisation/Manque de soutien (18,1 %), l'aide aux parents (24,5%) et la priorité que les parents accorde à la formation coranique (15,4 %).

En milieu urbain les raisons principales évoquées sont l'apprentissage d'un métier à 24,6 % ; le coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien à 20,4 % et l'aide aux parents à 17,1 %.

En milieu rural par contre les raisons évoquées sont le manque d'infrastructure scolaire/école éloignée à 27 % ; l'aide aux parents à 25,7 % et le coût élevé de la scolarisation/manque de soutien à 17,7 %.L'analyse comparative selon le sexe dénote que les filles sont plus affectées quelque soit la raison évoquée comparée aux garçons en termes de proportions.

Les catégories d'enfants en situation difficile ou de vulnérabilité regroupent les enfants orphelins de père et de mère, les enfants confiés, ceux ne possédant pas un acte de naissance, les enfants handicapés, ceux orphelins de l'un des deux parents biologique et orphelins vivant avec un handicap, les enfants d'âge vaccinal, les filles de 12-14 ans ayant déjà procréé.

Les enfants orphelins de père et de mère sont un effectif de 19 981 et nous enregistrons plus d'orphelines.

Les enfants confiés sont 105 693 et 61 754 vivent en milieu urbain et les enfants sont majoritairement filles.

Les enfants Chef de Ménage ne sont que 3 410 enfants et 2 433 vivent en milieu rural avec un effectif de filles plus élevés.

Un handicap majeur touche 1 % des enfants en termes de poids et les garçons sont plus touchés. Ce poids démographique reste le même quel que soit le milieu de résidence. Les enfants orphelins vivant avec un handicap sont pour leur part 3 075 et 1 889 vivent en milieu rural.

Sur un effectif de 45127 filles âgées de 12-14 ans, les filles mariées donne un effectif de 33 115 soit 9,1 % et les garçons mariés 12012 soit 3,3 %. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le poids démographique des filles de 12-14 ans mariées précocement avec un enfant né vivant est de 4,3 % et ce poids est plus important à 12 ans soit 5,6 %. Le milieu rural reste toujours affecté par le phénomène.

S'agissant du poids des filles célibataires de 12-14 ans mariées précocement avec un enfant né vivant, il est de 1,7 % et ce poids atteint 1,9 % à 14 ans.

Le poids démographique des enfants de 6-14 ans travailleurs ou occupés est de 38,3 % et ce poids est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain soit 51,4 % contre seulement 11,0 %. Ce poids d'enfants travailleurs est plus élevé chez les filles.

Quant à l'acquisition d'un extrait de naissance plus de 2 enfants sur 5 n'en possèdent pas. Cette situation est encore plus grave en milieu rural où plus de la moitié de la population des enfants, soit 57 % ne détiennent aucun dossier tenant acte de naissance. Le poids démographique des enfants d'âge vaccinal est de 17 %, soit 18 % vivent en milieu rural et 14 % en milieu urbain.

Ainsi, ces résultats semblent refléter des conditions assez difficiles pour les enfants et ceci peut certainement influencer le risque de décès des enfants<sup>1</sup>

On observe qu'en Guinée, sur 1 000 enfants qui naissent, 87 décèdent avant leur premier anniversaire, 146 décèdent avant leur cinquième anniversaire. La région de Kankan s'affiche comme région plus touchée par la mortalité infantile. En effet dans cette région, 100 enfants sur 1 000 qui naissent vivants meurent avant leur premier anniversaire. Les conditions que vivent les enfants auront certainement des répercussions sur leur vie future. Or, nul n'ignore que les enfants d'aujourd'hui sont les jeunes de demain et tous constituent l'avenir du pays.

Globalement les effectifs de jeunes ont augmenté entre le RGPH de 1996 et celui de 2014. Cet effectif passe de 2 156 916 en 1996 à 4 797 541 en 2014 soit un écart 1 640 625. L'analyse comparative par sexe observe la même tendance à la hausse en termes d'effectifs.

La proportion de jeunes de 15-34 ans selon la région naturelle d'appartenance révèle que la Haute Guinée enregistre plus de proportions de jeunes soit 23,6 % suivie de la Basse Guinée avec 22 %. La Guinée Forestière et la Moyenne Guinée enregistrent des proportions voisines de 17,4 % et 16,3 % respectivement. La proportion de jeunes de sexe féminins est la plus grande sauf, en Haute Guinée et à Conakry où nous enregistrons une tendance inverse soit près de 24 % de jeunes de sexe masculin contre 23,4 % de jeunes filles en Haute Guinée et près de 23 % contre 19,2 % de jeunes filles à Conakry.

Le statut matrimonial des jeunes indiquent les proportions suivantes : 51,5 % sont mariés, 47,1 % sont célibataires et le reste des proportions se répartissent entre les autres modalités de l'état matrimonial. On observe une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural. Les jeunes célibataires sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural soit 62,1 % contre 35,8 %. Les jeunes de sexe masculin célibataires enregistrent les plus grandes proportions soit 79,2 % en milieu urbain et 59,9 % en milieu rural.

Le mariage touche plus les jeunes filles et beaucoup plus en milieu rural soit 79,5 % contre 52,1 % en milieu urbain.

Un handicap majeur affecte 1/4 des jeunes et les proportions sont presque identiques en milieu urbain comme en milieu rural. Les régions administratives de Labé, Mamou et Kindia sont les plus affectées avec respectivement 1,9 % ; 1,8 % et 1,5 % de jeunes touchés.

Le taux de scolarisation des jeunes vivant avec un handicap est plus faible comme il fallait s'attendre comparé aux enfants sans handicap. Les filles handicapées sont encore plus affectées. Les enfants vivants avec un handicap vivent majoritairement en milieu urbain. Les régions administratives de Labé et de Mamou enregistrent les proportions les plus élevés d'enfants vivant avec un handicap. Celles de Labé toujours et Kankan enregistrent les proportions les plus faibles chez les filles.

## INTRODUCTION

Il est utile de se rappeler que sur la base de : (i) la vulnérabilité excessive des enfants par rapport aux adultes ; (ii) l'absence du droit à leur détriment associée à la faiblesse de leur statut politico-économique et social ; (iii) l'efficacité de la formation et l'encadrement des enfants, adolescents et jeunes fortifient sensiblement des futures ressources humaines bisexuelles favorable au progrès socio-économique sûre de toute société. En 1989 le monde s'est doté de la « convention internationale des droits de l'enfant ». Depuis, ce traité est l'épine dorsale du socle d'adhésion de l'Unicef à la réalisation de toute action destinée à la promotion et la protection de l'enfance, l'adolescence et la jeunesse des pays du sud.

En 1989 les dirigeants de la planète s'engagent alors à construire un monde digne des enfants. Le 20 novembre de la même année, la convention soutenant les droits de l'enfant est adoptée inédite et à l'unanimité par l'ONU. Dans ce cadre normatif multi-pays, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques - des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, qui s'est tenue au moins de mai 2012, a attiré 69 chefs d'Etat ou de gouvernement et 190 délégations nationales de haut niveau. A la clôture de leurs travaux, les participants avaient réussi à engager leurs gouvernements sur la voie d'objectifs spécifiques à atteindre, pour les enfants et les jeunes, dans le cadre d'un calendrier précis et ils avaient défini pour ce faire un cadre de base

Les dirigeants politiques n'ont pas été les seuls à participer à cette session historique. Ils ont vu se joindre à eux le Secrétaire Général des Nations Unies, les principales institutions de l'ONU, un éventail impressionnant de personnalité du monde des affaires et de la religion, des arts, des établissements universitaires et de la société civile, les représentants des ONG de 117 pays, des célébrités de la culture et du sport et, pour la première fois dans l'histoire des réunions de l'ONU, plus de 400 enfants qui étaient présents en tant que délégués et ont participé activement à chaque réunion officielle et aux activités parallèles. Ces enfants présents étaient témoins de nos paroles.

Les engagements de la session consacrée aux enfants, les Objectifs de Développement de l'Onu pour le Millénaire (ODD), auxquels avaient souscrits à l'unanimité les 189 Etats membres de l'ONU des Nations Unies, la Déclaration des enfants «Un monde digne des enfants», lue par des jeunes délégués à la séance plénière d'ouverture de la Session extraordinaire, le document final de consensus de l'assemblée générale, et la Convention relative aux droits de l'enfant qui a été ratifiée, approuvée ou signée par 192 pays lors de sa première ratification, il y a 12 ans, ainsi que les deux protocoles facultatifs de cette convention ont été particulièrement examinés.

Ensemble, ces documents constituent un guide essentiel pour tous ceux qui s'efforcent d'améliorer la vie des enfants et des jeunes dans le monde. En fait, ils pourraient très bien servir de texte de référence à tous ceux qui travaillent pour la paix et la sécurité, puisque les enfants sont également au cœur même de ces efforts.

Aussi, les 189 Etats membres des Nations Unies s'étaient engagés à atteindre, d'ici à 2013, huit (8) objectifs dont principalement les OMD N° 2 (assurer l'éducation primaire pour tous) et 4 (réduire la mortalité infantile) qui respectivement convergent à donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever le cycle complet d'études primaires ainsi que la réduction des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Ainsi, les enfants et les jeunes sont une cible privilégiée des programmes de développement. Il s'agit en particulier des programmes de santé et de ceux de l'éducation. En raison de leur vulnérabilité physique et sociale, les enfants font aussi l'objet de la politique de protection sociale. Pour cette raison, des efforts sont faits depuis les années 90 pour collecter des données spécifiques relatives aux enfants. Les enquêtes MICS et dans une moindre mesure les enquêtes EDS répondent à ce souci. De plus, les recommandations

des Nations Unies relatives aux recensements des années 1990, 2000 et 2010 soulignent la nécessité de fournir des indicateurs pertinents sur les catégories particulières de la population que sont les enfants, les femmes et les personnes âgées. Toutefois sur le plan pratique, il n'existe pas un modèle d'analyse des données relatives à ces thèmes, en raison de leur caractère transversal. Ce qui rend impératif la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes spécifiques par catégorie de groupes vulnérables.

Néanmoins, il ressort des différentes rencontres internationales sur les recensements africains que les rapports sur ces sous-populations devraient mettre en évidence les spécificités de ces catégories par rapport au reste de la population. Le sujet étant transversal, ces rapports devraient éviter la simple duplication des autres rapports thématiques, sinon ils manqueraient d'intérêt pour les utilisateurs.

Le préambule de la Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant stipule que « la situation de nombreux enfants africains due aux seuls facteurs socio-économiques, culturels, traditionnels, de catastrophes naturelles, de poids démographiques, de conflits armés, ainsi qu'aux circonstances de développement, d'exploitation, de la faim, de handicaps, reste critique ». Les causes ainsi énumérées et retenues comme déterminants de la situation des enfants en Afrique peuvent être appréhendées, de manière directe ou indirecte, à travers les données issues du recensement général de la population. L'analyse de la situation des enfants en Afrique pourrait ainsi bénéficier de l'éclairage statistique de ce type de données qui a l'avantage de renseigner à différents niveaux géographiques. Ce faisant, ces données permettent de retracer, d'un dénombrement à l'autre, l'évolution de l'impact des politiques et des programmes en faveur des enfants et des jeunes.

A cet égard l'analyse des données sur les enfants pose par exemple un problème méthodologique fondamental, celui de la définition du concept « enfant ». L'âge est la variable centrale sur laquelle s'appuient toutes les définitions, mais l'intervalle d'âge retenu varie selon les organisations mais aussi selon les domaines d'intervention. Ainsi, on peut distinguer les catégories d'enfants suivantes :

- les enfants de moins de 18 ans (définition de l'UNICEF),
- les enfants de 3-5 ans (population préscolaire),
- les enfants de moins de 5 ans (population d'âge vaccinal du PEV),
- les ado-jeunes 10-24 ans ; les adolescents 15-19 ans ; les enfants 10-14 ans et les jeunes 15-19 ans (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) ;
- les jeunes 15-34 ans (Ministère de la jeunesse : Charte Africaine de la jeunesse Agenda 2063)
- les enfants de 6-14 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire d'après l'UNESCO),
- les enfants de moins de 18 ans (définition de l'UNICEF),
- les enfants de 12-19 ans (population des adolescents, définition du FNUAP),
- les enfants de moins de 15 ans (population inactive selon l'OIT).

Le rapport mettra l'accent sur les enfants vulnérables encore qualifiés d'enfants en situation difficile. Car ce sont ces enfants qui ont un besoin urgent d'une prise en charge appropriée non seulement par les pouvoirs publics, mais aussi par la société entière.

La notion d'enfant renvoie par ailleurs à celles de jeune ou d'adolescent qui se basent aussi sur le critère d'âge. L'analyse des données du RGPH3 considère comme enfants tous les individus âgés de 0 à 17 ans et comme jeunes toutes les personnes âgés de 15-24 ans et de 15-34 ans (données variables selon les sources).

## CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

### 1.1. Contexte de l'étude

Un des soucis en Afrique est la perpétuation de la famille, du clan, du lignage. Cette vision que les parents ont de l'enfant lui confère un statut particulier au sein de la société. Dans les sociétés africaines l'enfant apparaît comme un capital social, symbolique et économique.

#### 1.1.1. Contexte sociopolitique et juridique

Le souci de protéger des enfants s'est manifesté pour la première fois au sommet mondial sur l'enfance à New York en 1990. Cela a permis d'attirer l'attention sur le respect des droits des enfants et de décliner un certain nombre d'objectifs.

- Entre 1990 et l'an 2000, réduire d'un tiers la mortalité néonatale et la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- Entre 1990 et l'an 2000, réduire de moitié le taux de mortalité maternelle ;
- Entre 1990 et l'an 2000, réduire de moitié la malnutrition grave ou modérée chez les enfants de moins de cinq ans ;
- Assurer à tous les enfants l'alimentation en eau potable et des systèmes sanitaires et d'évacuation;
- Jusqu'à l'an 2000, universaliser l'éducation de base et faire en sorte qu'au moins 80% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire achèvent le cycle d'enseignement primaire ;
- Ramener le taux d'analphabétisme chez les adultes (le groupe d'âge concerné devant être déterminé par chaque pays) à la moitié au moins de ce qu'il était en 1990, l'accent étant mis sur l'alphabétisation des femmes qui passe une grande partie de leur temps auprès des enfants ;
- Mieux assurer la protection des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles

La volonté politique gouvernementale se traduit par son adhésion à plusieurs cadres de référence internationaux relatifs aux enfants tel que :

- la convention relative aux droits de l'enfant adopté par la 44ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en novembre 1989 à New York. La Guinée a ratifié et promulgué ladite CDE en avril et juin 1990 ;
- la charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant africain par la loi L/98/026/PRG/SGG du 27 août 1998, signée le 22 mai 1998 à Addis-Abeba pour le gouvernement guinéen ;
- les résolutions du Sommet Mondial sur l'enfant de New York en 1990 ;
- Par ailleurs le gouvernement a adopté plusieurs plans et programmes quinquennaux d'action nationale pour l'application effective de la Convention sur les droits de l'enfant des Nations Unies. Il a aussi mis sur pied un mécanisme national de suivi, de protection et de défense des droits de l'enfant ;
- des dispositions législatives à travers le code pénal de 1975, le code civil de 1983 et la loi portant création et fonctionnement des tribunaux pour enfants. Les codes du travail, de la sécurité sociale comportent des dispositions en matière de l'enfance<sup>1</sup>.

La formulation d'une politique nationale de la jeunesse et de sport est l'expression de la volonté du gouvernement de créer le meilleur cadre d'intégration des jeunes (63% de la population<sup>1</sup>) et de promotion du sport en vue d'en faire des secteurs clés de développement économique et social durable du pays.

Cette démarche se conforme également au Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse (PAMJ) des Nations Unies et aux directives des rencontres de jeunesse aux niveaux africain et international.

Coordonnée par le Ministère de la jeunesse et des sports, sous la houlette d'un Comité National de Pilotage, la reformulation de cette politique a fait appel à une large participation de tous les acteurs évoluant dans le secteur, y compris les jeunes eux-mêmes. Le système des Nations Unies et particulièrement le PNUD, L'UNFPA, L'Unicef ainsi que le Programme de Renforcement des Capacités de

la Jeunesse et de la Société Civile (PROJEG) sans oublier les agences de coopération bi et multilatérales comme l'ONUDI qui œuvrent pour la promotion de la jeunesse. Pour la présente politique, la jeunesse s'entend comme l'ensemble des personnes des deux (2) sexes âgées de 15-35 ans.

### 1.1.2. Contexte socio économique

Selon Kevin CLEAVER les enfants sont un facteur de production. La société guinéenne est une société agro-pastorale dont la majorité des ménages sont pauvres. La nécessité d'avoir des enfants paraît très déterminante à cause de leur apport dans les travaux champêtres et la surveillance des troupeaux. En effet, pour apporter quelque revenu à leurs ménages se trouvant dans des situations de précarité, les enfants sont obligés d'entrer très tôt en activité, au risque de leur santé et de leur développement physique et psychique chose qui va l'encontre des conventions des droits des enfants. En Guinée Près d'un enfant d'âge compris entre 5 et 14 ans sur deux (48 %) travaille. Le travail des enfants est inégalement réparti selon les régions : à Labé (63 %), Faranah et N'Zérékoré (62 % chacune) et Conakry où il est relativement plus faible (22 %) (EDS, 2012).

### 1.1.3. Contexte socioculturel

Dans les sociétés traditionnelles africaines, l'enfant apparaît à la fois comme un capital économique, social et symbolique. Sur le plan social, l'enfant est considéré comme un relais lorsque les parents ne sont plus aptes et un facteur de reproduction social de l'espèce garantie pour la continuité de l'espèce et de la gestion du patrimoine familial. Pour les parents, l'enfant est le signe de son immortalisation. Ce qui justifie d'ailleurs l'affection d'un score plus élevé à l'enfant mâle appelé à perpétuer son nom et sa progéniture que la fille qui est considérée comme une étrangère. Pour la femme l'enfant lui renforce son statut social en tant que procréatrice (RGPH, 2009).

Le mariage précoce est un événement très fréquent en Guinée. En moyenne 3/5 filles sont mariées avant l'âge légal consigné dans le code civil guinéen. Le taux de prévalence le plus élevé est dans la région de la Haute Guinée (76%), suivie de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière (75%), la Basse Guinée (61%) et la Zone spéciale Conakry (39%) (MASPFE, 2013)

## 1.2. Définition des concepts concernant les enfants et les jeunes

**Enfant:** Dans le contexte du pays est considéré comme enfant toute personne âgée de moins de 18 ans.

**Population soumise à l'allaitement :** c'est la population dont l'âge est compris entre 0 et 6 mois

**Population infantile :** c'est la population dont l'âge est compris entre 0 et 11 mois revolus ou moins de 1 an

**Population pour l'alimentation complémentaire et allaitement continu :** (6-24 mois)

**Nourrissons:** ce sont les enfants d'âge compris entre 0 et 2 ans

**Population cible pour la supplémentation en vitamine A :** (6-59 mois)

**Population infanto-juvénile :** ce sont les enfants d'âge compris entre 0 et moins de 5 ans

**Population juvénile :** ce sont les enfants d'âge compris entre 1 et moins de 5 ans

**Enfants d'âge préscolaire :** ce sont les enfants d'âge compris entre 3 et 5 ans

**Petite enfance :** ce sont les enfants d'âge compris entre 0 et moins de 9 ans

**Enfants d'âge scolaire du primaire :** enfants de 6 à 11 ans

**Enfants d'âge scolaire du collège :** enfants de 12 à 15 ans

**Enfants d'âge scolaire du lycée :** enfants de 16 à 18 ans

**Population des adolescents :** enfants de 12 à 17 ans

**Population des enfants** : enfants de 0 à 17 ans

**Enfant confié** : le confiage concerne les enfants qui ne sont ni chef de ménage ni son conjoint dont l'âge est compris entre 0-14 ans et qui ne vivent avec aucun des deux parents biologiques.

**Enfant orphelin** : le terme enfant orphelin est réservé aux enfants de 0-14 ans. Un enfant est dit orphelin lorsqu'il a perdu au moins l'un de ses parents biologiques. Un enfant qui a perdu son père ou sa mère ou son père et sa mère.

**Jeune** : En Guinée est considéré comme jeune toute personne âgée de 15 à 34 ans. Par contre pour l'organisation des Nations Unies, un jeune est celui dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans.

### 1.2.1. Liste des indicateurs et méthode de calcul

**Taux Brut de scolarisation** : la proportion des enfants de tous âges confondus qui fréquentent un cycle primaire ou secondaire sur les enfants ayant l'âge d'entrer au cycle primaire ou secondaire.

**Taux net de scolarisation**: proportion des enfants ayant l'âge d'entrer au cycle primaire (secondaire) qui fréquentent une école primaire (secondaire) sur les enfants d'âges légaux.

**Taux de scolarisation** : Le taux de scolarisation est la proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

**Taux d'alphabétisation** : proportion de personnes capables de lire et écrire dans une langue quelconque d'un âge donné par rapport à la population totale du même âge.

#### **Quotient de mortalité infantile**

Rapport de décès d'enfant de moins d'un an durant une année civile, aux naissances vivantes durant cette année (Dictionnaire de Démographie).

#### **Quotient de mortalité juvénile**

C'est le rapport (en pour mille) entre le nombre de décès d'enfants de 1-4 ans et l'effectif de la population moyenne correspondante (Dictionnaire de Démographie).

#### **Quotient de mortalité infanto juvénile**

C'est le rapport (en pour mille) entre le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans et l'effectif de la population moyenne correspondante.

#### **Taux de fécondité**

Rapport des naissances vivantes durant une période, généralement l'année à un effectif convenable de femme ou de mariage.

#### **Parité moyenne par groupe d'âge**

Il indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par groupe d'âge des femmes en âge de procréer (15-49 ans) à un moment de leur vie féconde. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné en rapportant le nombre de naissances vivantes issues des femmes de ce groupe d'âges à l'effectif des femmes de ce groupe d'âge.

#### **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée. La population active comprend la population active occupée et les chômeurs.

#### **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins trois jours pendant la semaine de référence

## Chômeur

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

## Taux brut d'activité des jeunes

C'est le rapport entre la population des jeunes actifs et la population résidente totale des jeunes.

$$\text{Taux brut d'activité jeunes} = \frac{\text{population active de (15 - 35 ans)}}{\text{population totale de (15 - 35 ans)}} * 100$$

## Taux de chômage des jeunes

C'est le rapport entre la population des jeunes au chômage et la population active totale des jeunes

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{population de chômeur (15 - 34 ans)}}{\text{population active occupée + chômeurs (15 - 34 ans)}} * 100$$

## Rapport de masculinité

C'est le rapport (en pour cent) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

**Travail des enfants** : Le travail des enfants s'entend comme toute activité génératrice de revenu ou non, exercée par un enfant du groupe d'âge 6-14 ans.

## Taux de fécondité par groupe d'âge

Nombre de naissance au cours des douze derniers mois précédant le recensement sur l'effectif des femmes correspondant.

## Indice synthétique de fécondité des adolescentes

Nombre moyen d'enfants nés vivant des adolescentes pendant sa vie féconde

**Taux d'enregistrement à l'état civil** : c'est la proportion d'enfant d'âge compris entre 0 et 17 ans possédant un acte de naissance

## 1.3. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données portera simplement sur la variable âge et celle relative à la situation socioéconomique des enfants à savoir l'état matrimonial, le lien de parenté avec le chef de ménage, la survie des enfants, celle des parents, situation par rapport à l'occupation, l'occupation principale, situation dans l'occupation principale.

### 1.3.1. Evaluation de la qualité des données sur l'âge

Pour l'évaluation de la qualité des données sur l'âge, il existe deux types de méthodes à savoir la méthode graphique et la méthode statistique. L'évaluation graphique se fera à de la pyramide des âges. Quant aux méthodes statistiques, on calculera les indices de Whipple, de Myers et l'indice combinés des Nations Unies

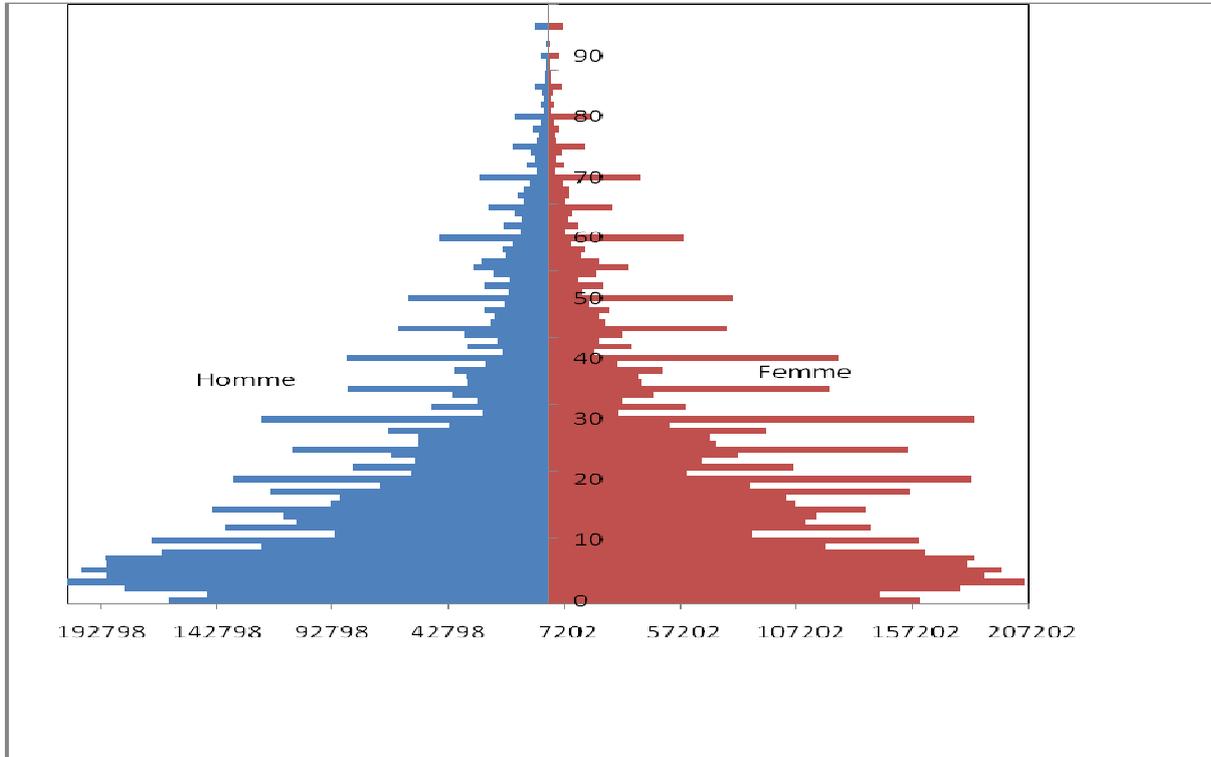
#### 1.3.1.1. Méthode graphique

Les variables âge et sexe sont très importants en matière d'analyse des données statistiques. Elles permettent d'identifier des sous-populations qui pourraient intéresser les politiques pour l'élaboration des programmes de développement en leur faveur. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de faire une évaluation simultanée de ces deux (2) variables.

L'observation du graphique ci-dessous nous montre qu'il y'a attraction pour les âges qui se terminent par 0 et 5. Cela signifie que les individus ont plus tendance à déclarer les âges se terminant par ces chiffres. Les

piques sont plus visibles chez les femmes indiquant ainsi que l'attraction pour les chiffres ronds est plus marquée chez ces dernières. En de ces attractions qu'on vient de signaler, nous observons également la forme régulière de la pyramide. C'est-à-dire base élargie, sommet effilé et effectifs en décroissance régulière.

**Graphique 1. 1: Pyramide des âges**



1.3.1.2. La méthode statistique

a) Indice de Whipple

Etant donné que nous constatons des attractions pour les âges qui se terminent par 0 et 5 de préférence on peut utiliser l'indice de Whipple. Mais il faut signaler cette méthode présente des limites car l'analyse ne portera que sur les 23 à 62 ans.

Effectif total des personnes âgées de 23 à 62 ans

$$E = \sum_{23}^{62} P_i = 3604758$$

La somme des effectifs des personnes dont l'âge est compris entre 23 et 62 ans et se terminent 0 ou 5

$$S = \sum_{i=5}^{12} P_{5i} = 1446931$$

$$\pm I_w = \frac{5 \cdot S}{E} = 2,01 :$$

Ce résultat montre qu'il ya effectivement des attractions pour les âges se terminant par 0 et 5

Remarque : Cet indice est insuffisant pour juger de la qualité de la structure par âge et par sexe puisqu'il ne concerne que les préférences pour 0 ou 5. Il suppose que la préférence (attraction/répulsion) pour un

chiffre entraîne automatiquement le même effet pour l'autre chiffre. En outre les enfants et les jeunes de moins de 23 ans ne sont pas concernés par cette évaluation.

### 1.3.2. Evaluation de qualité des données des variables

Pour l'évaluation de la qualité des données des variables qui rentrent dans le cadre de cette analyse, hormis la méthode graphique et statistique réservée pour les deux variables principales, le sexe et l'âge, on produira le taux de non déclarés pour chacune d'elle. En effet, pour qu'une variable soit acceptable, il faut que le taux de non réponse soit inférieur à 5 %.

**Tableau 1.1: Taux de non réponse selon le milieu de résidence**

Variables démographiques	Urbain	Rural	Ensemble
Milieu de résidence	0,0%	0,0%	0,0%
Région Administrative	0,0%	0,0%	0,0%
Etat matrimonial	0,1%	0,1%	0,1%
Statut d'activité	0,7%	0,1%	0,3%
Lien de parenté	0,0%	0,0%	0,0%
Statut d'handicap	0,0%	0,0%	0,0%
Fréquentation scolaire	0,0%	0,0%	0,0%
Possession d'acte de naissance	0,8%	0,4%	0,5%
Raisons d'abandons	0,1%	0,0%	0,0%
Alphabétisation	0,1%	0,1%	0,1%
Survie des parents	0,81%	0,37%	0,51%
Survie Père	0,8%	0,4%	0,5%
Survie mère	0,8%	0,4%	0,5%

## CHAPITRE 2 : VOLUME, POIDS ET SITUATIONS DEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS

D'après les résultats du RGPH de 2014, les enfants de moins de 18 ans constituent plus de la moitié de la population soit un effectif de 5 390 140 représentant 51,3% de la population totale. Cet effectif constitue en lui-même un défi pour la nation en raison des besoins spécifiques de cette catégorie de la population et des risques de tout genre auxquels ils sont confrontés à cause de leur vulnérabilité.

Conscient de l'importance de l'enfant dans l'environnement sociologique des familles guinéennes, les pouvoirs publics se sont efforcés de sauvegarder les acquis positifs dans ce domaine en s'opposant aux pratiques obsolètes. Afin d'évaluer les programmes déjà mis en œuvre et de renforcer les actions en faveur des enfants, il importe de connaître la situation de ce groupe vulnérable.

Ce chapitre traite de la répartition de la population des enfants (volume et poids démographique) et quelques groupes d'âges spécifiques suivant certaines caractéristiques géographiques et sociodémographiques. Il est aussi question de voir le taux d'accroissement des différents groupes d'âges entre le RGPH de 1996 et le RGPH de 2014.

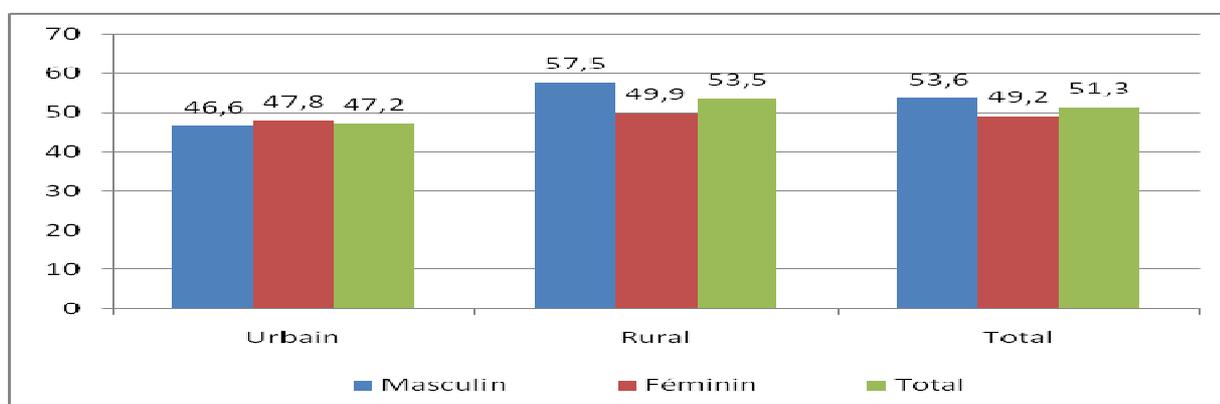
### 2.1. Volume et poids selon le milieu de résidence

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que le poids des enfants est de 51,3 % dans l'ensemble, 47,2 % en milieu urbain et 53,5 % en milieu rural. En faisant une comparative par sexe, nous constatons que dans l'ensemble le poids des garçons dans les hommes est supérieur à celui des filles dans les femmes. Les uns représentent 53,6 % des hommes et les autres 49,2 % des femmes. En milieu urbain la différence de poids entre ces deux sous-populations est pratiquement non significative. Par contre, en milieu rural nous avons un écart de 7,6 % entre garçons et filles, c'est-à-dire 57,5 % pour les garçons et 49,9 % pour les filles. Les résultats s'expliquent en grande partie par les phénomènes de fécondité et de mortalités. Le rapport de masculinité à la naissance est compris entre 102 et 107 et force de mortalité en défaveur des femmes.

**Tableau 2.1: Effectif et poids selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	846 081	46,6	876 809	47,8	1 722 890	47,2
Rural	1 869 921	57,5	1 797 329	49,9	3 667 250	53,5
Total	2 716 002	53,6	2 674 138	49,2	5 390 140	51,3

**Graphique 2. 1: Poids par milieu de résidence de et par sexe**



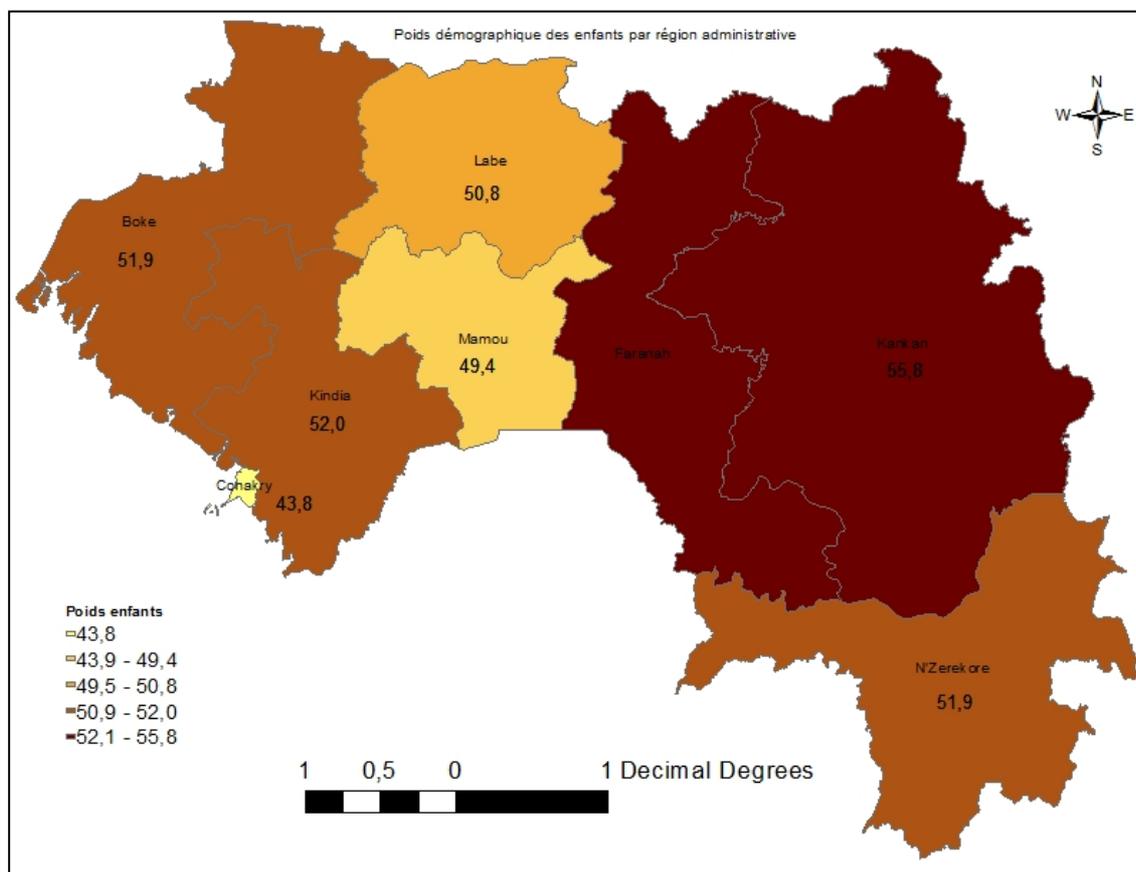
## 2.2. Volume et poids selon la région administrative

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que le poids des enfants diffère d'une région à une autre. La région administrative de Kankan enregistre le poids le plus important (55,8 %) suivi de la région administrative de Faranah (54,4 %). Les autres régions de Boké, N'Zérékoré et Labé ont des poids démographiques variant entre 50,8 % et 51,9 %. La région administrative de Mamou et la zone spéciale de Conakry ont des poids en deçà de la moyenne nationale 49,4 % et 43,8 % respectivement.. Quel soit la région administrative nous constatons qu'il y a une inégalité de poids d'enfants selon le sexe. Le poids des garçons dans les hommes reste toujours supérieur à celui des filles dans femmes excepté dans la zone spéciale de Conakry où les garçons 42,2 % des hommes et les filles 43,8 % des femmes.

**Tableau 2.2: Effectif et poids des enfants de 0-17 ans selon la région de résidence et le sexe**

Région administrative	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	287 161	54,6	275 089	49,5	562 250	51,9
Conakry	351 113	42,2	375 762	45,4	726 875	43,8
Faranah	260 519	57,9	250 915	51,1	511 434	54,4
Kankan	556 548	57,2	537 079	54,3	1 093 627	55,8
Kindia	410 672	54,9	400 929	49,4	811 601	52
Labé	250 187	56,0	254 312	46,6	504 499	50,8
Mamou	181 988	54,9	179 160	44,9	361 148	49,4
N'Zérékoré	417 814	54,9	400 892	49,2	818 706	51,9
Total	2 716 002	53,6	2 674 138	49,2	5 390 140	51,3

**Carte 1. 1: Poids des enfants par région administrative**



### 2.3. Volume et poids selon la région naturelle

L'examen du tableau ci-dessous nous montre que dans les régions naturelles le poids des enfants avoisine 50 % dans les régions de la Basse Guinée, la Moyenne Guinée et la Guinée Forestière. Par contre dans la région de la Haute Guinée nous avons 55,6 % comme poids des enfants. L'analyse comparative par sexe nous montre quelle que soit la région administrative le poids des garçons parmi les hommes est supérieure à celui des filles par rapport aux femmes. Par ailleurs, nous constatons que la Moyenne Guinée (55,6 % de garçons contre 46,5 % de filles) et la Haute Guinée (57,6 % de garçons contre 53,7 % de filles) se démarquent des autres.

**Tableau 2.3: Effectif et poids des enfants de 0-17 ans selon la région de résidence et le sexe**

Région naturelle	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Basse Guinée	611 944	54,7	591 870	49,4	1 203 814	51,9
Moyenne Guinée	518 066	55,6	517 622	46,5	1 035 688	50,6
Haute Guinée	741 216	57,6	714 583	53,7	1 455 799	55,6
Guinée Forestière	493 665	55,0	474 303	49,3	967 968	52,0
Conakry	351 111	42,2	375 760	45,4	726 871	43,8
Total	2 716 002	53,6	2 674 138	49,2	5 390 140	51,3

### 2.4. Volume et poids selon la religion

Il découle de l'examen du tableau ci-dessous que le poids des enfants varie d'une religion à une autre. Les enfants de sans religion ont la proportion la plus forte. Ils représentent 58,1 % des personnes n'ayant aucune religion. A l'opposé, les enfants Animistes enregistrent la proportion la plus faible, soit 43,4 % des Animistes. Les autres enfants ont un poids compris entre 46,7 % (autre religion) et 51,5 % (musulmans). Comme précédemment le poids des garçons dans les hommes reste toujours supérieur celui des filles par rapport aux femmes quelle que soit la croyance pratiquée. Cette situation est plus importante chez les animistes où comptons 47,5 % de garçons parmi les hommes contre 40,0 % de filles par les femmes soit un écart de 7,2 %. Tandis que dans autre religion, l'écart est moindre. Nous y observons 47,5 % de garçons et 45,9 % de filles respectivement parmi les hommes et les femmes.

**Tableau 2.4: Effectif et poids des enfants 0 à 17 ans par religion et par le sexe**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	75 130	61,4	71 834	55,1	146 964	58,1
Musulmane	2 432 116	53,8	2 391 709	49,4	4 823 825	51,5
Chrétienne	168 740	49,0	171 995	46,9	340 735	47,9
Animiste	37 038	47,2	35 570	40,0	72 608	43,4
Autre religion	2 978	47,5	3 030	45,9	6 008	46,7
Total	2 716 002	53,6	2 674 138	49,2	5 390 140	51,3

### 2.5. Volume et poids selon la nationalité

Il découle de l'examen du tableau ci-dessous que le poids démographique des enfants varie d'une nationalité à une autre. Le poids des enfants de nationalité guinéenne comme il fallait s'y attendre est de 51,4 % contre 41,4 % ayant la nationalité étrangère. L'analyse comparative par sexe de l'enfant révèle une supériorité numérique de garçons que de filles soit un poids démographique de 53,7 % pour les garçons contre 49,3 % pour les. En revanche les filles dépassent de 1 pourcent les garçons à avoir une nationalité étrangère

**Tableau 2.5: Effectif, poids des enfants par nationalité et par sexe**

Nationalité	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Guinéens	2 696 436	53,7	2 654 252	49,3	5 350 688	51,4
Etrangers	19 566	40,9	19 886	41,9	39 452	41,4
Ensemble	2 716 002	53,6	2 674 138	49,2	5 390 140	51,3

## 2.6. Variation selon l'âge et groupe d'âges quinquennaux

### 2.6.1. Structure selon l'année d'âge

Selon la structure par âge et sexe des enfants. L'effectif total des enfants est de 5 390 140 dont 2 716 002 garçons et 2 674 138 filles soit respectivement 50,39% et 49,61%. Le poids démographique des enfants est reparti comme suit : Les enfants âgés de 2 à 7 ans ont un poids plus important de 7 % à 8 % avec 7,6 % chez les enfants âgés de 3 ans. Cette catégorie est suivie d'une autre ayant un poids de 6 % et pour le reste le poids varie de 3,3 % à 5,4 %. Selon le sexe, les poids des enfants varient en dent de scie avec une légère différence de hausse chez les enfants de sexe masculin.

**Tableau 2.6 : Répartition (%) par sexe selon les années d'âges**

Âge	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
0 an	163 557	6,0	160 330	6,0	323 887	6,0
1 an	147 334	5,4	142 943	5,3	290 277	5,4
2 ans	182 700	6,7	176 952	6,6	359 652	6,7
3 ans	207 202	7,6	204 970	7,7	412 172	7,6
4 ans	190 042	7,0	187 967	7,0	378 009	7,0
5 ans	201 309	7,4	194 801	7,3	396 110	7,3
6 ans	190 233	7,0	180 527	6,8	370 760	6,9
7 ans	190 939	7,0	183 982	6,9	374 921	7,0
8 ans	166 340	6,1	162 515	6,1	328 855	6,1
9 ans	123 683	4,6	119 507	4,5	243190	4,5
10 ans	170 660	6,3	159 758	6,0	330 418	6,1
11 ans	91 872	3,4	88 136	3,3	180 008	3,3
12 ans	139 025	5,1	139 024	5,2	278 049	5,2
13 ans	108 938	4,0	110 867	4,1	219 805	4,1
14 ans	114 072	4,2	115 755	4,3	229 827	4,3
15 ans	144 650	5,3	137 127	5,1	281 777	5,2
16 ans	93 636	3,4	106 650	4,0	200 286	3,7
17 ans	89 810	3,3	102 327	3,8	192 137	3,6
0 à 17 ans	2 716 002	100,0	2 674 138	100,0	5 390 140	100,0

### 2.6.2. Structure selon le groupe d'âges quinquennaux

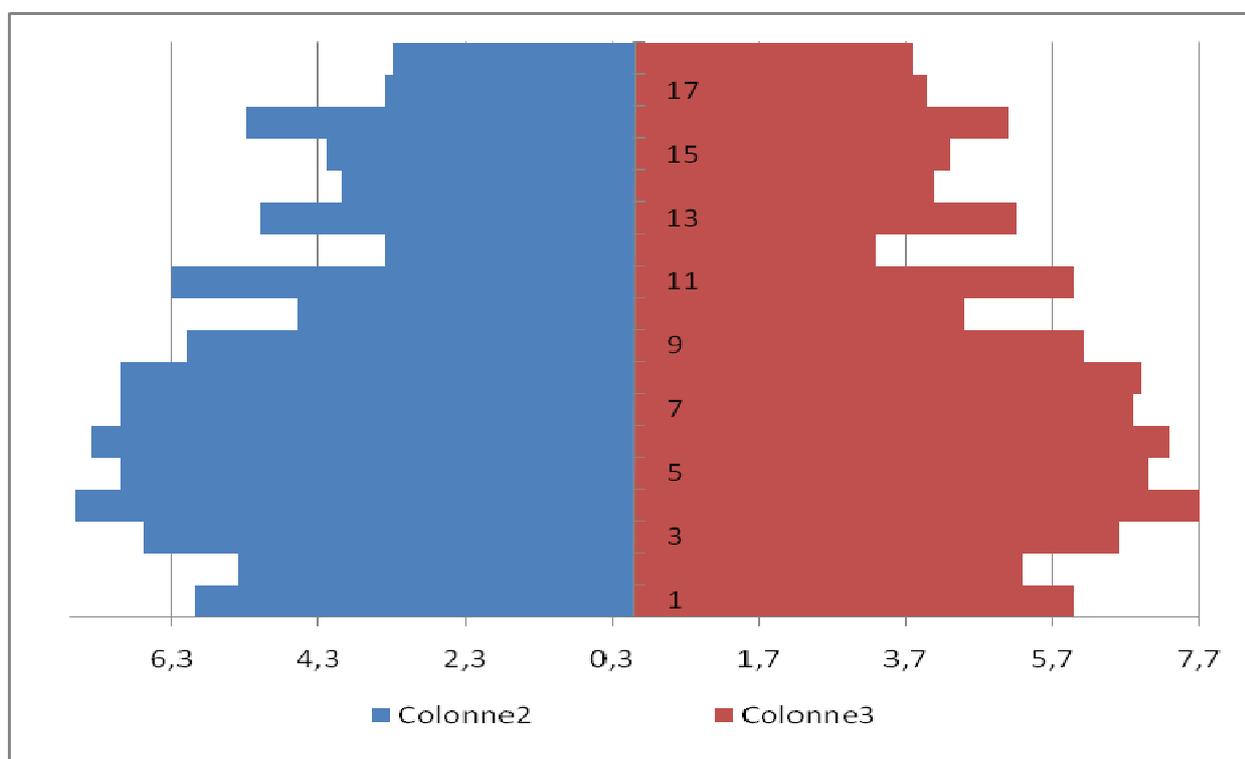
De l'analyse du tableau ci-dessous nous constatons que la proportion des enfants par groupes d'âges décroît progressivement. Elle est passée de 32,7 % à (0-4 ans) à 31,8 % (5-9 ans) pour chuter à 23,0 % à 10-14 ans et à 12,5 % à 15-17 ans. Toutefois il faut souligner que l'écart entre les trois derniers groupes d'âges 5-9 ans 10-14 et 15-17 ans est très considérable, soit 8,8 et 9,3 points de pourcent respectivement. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que la fécondité reste encore élevée et que le taux de mortalité reste faible

**Tableau 2.7: Répartition (%) par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux**

Groupe d'âge	Sexe				Total	%
	Masculin	%	Féminin	%		
Moins de 5 ans	890 835	32,8	873 162	32,7	1 763 997	32,7
5 à 9 ans	872 504	32,1	841 332	31,5	1 713 836	31,8
10 à 14 ans	624 567	23,0	613 540	22,9	1 238 107	23,0
15 à 17 ans	328 096	12,1	346 104	12,9	674 200	12,5
0 à 17 ans	2 716 002	100	2 674 138	100	5 390 140	100

## 2.7. Pyramide des âges pour les enfants

Au regard de la pyramide ci-dessous, nous pouvons en déduire que les jeunes se concentrent aux âges qui montrent des pics.

**Graphique 2. 2: Pyramide des âges**


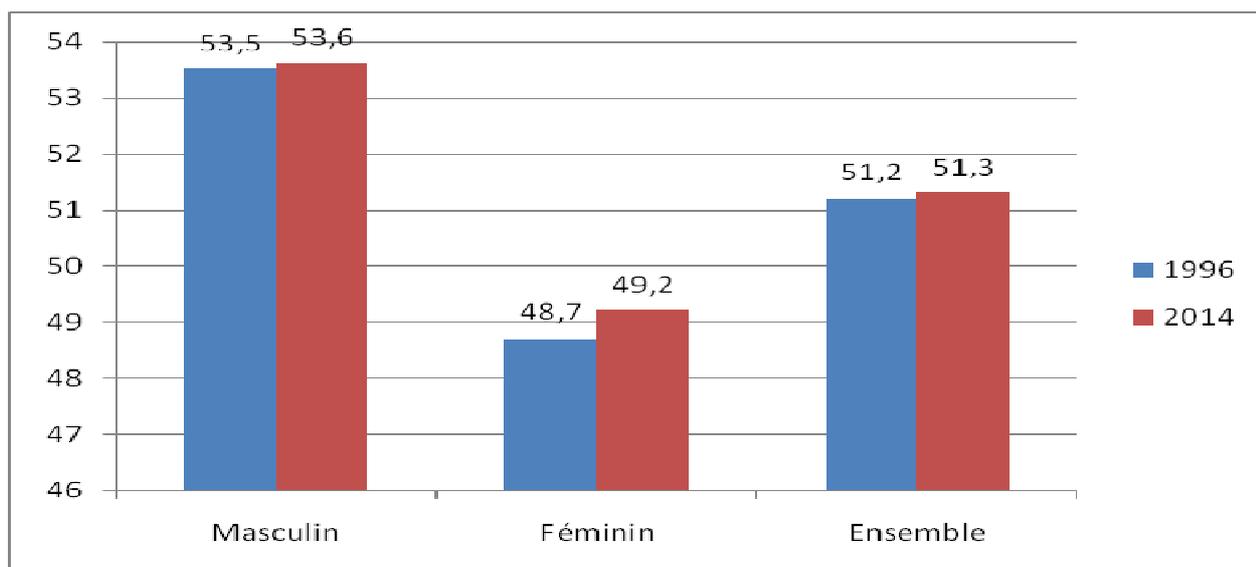
## 2.8. Evolution du poids des enfants de 1996 à 2014

Nous constatons à partir du tableau ci-dessous que le poids des enfants entre 1996 et 2014 n'a pratiquement pas changé. Ainsi, nous avons 51,2 % et 51,3 % respectivement comme poids des enfants au sein de la population en 1996 et 2014.

**Tableau 2.8: Evolution du poids des enfants (0-17 ans) de 1996 à 2014**

Année de recensement	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1996	53,5	48,7	51,2
2014	53,6	49,2	51,3

**Graphique 2. 3: Evolution du poids des enfants (0-17 ans) de 1996 à 2014**



## 2.9. Conclusion

En somme nous pouvons retenir que la population guinéenne est une population à consonance infantile. Sur 100 personnes les enfants représentent 51,3 %, soit 47,2 % en milieu urbain et 53,5 % en milieu rural. Les régions administratives comprenant une forte population d'enfants sont la région de Kankan (55,8 %) en tête suivi de Faranah (54,4 %), Kindia (52,0 %), Boké (51,9 %) et N'Zérékoré (51,9 %). En outre parmi les confessions religieuses, les personnes ne pratiquant aucune religion et les musulmans enregistrent les poids d'enfants les plus élevés, soit respectivement 58,1 % et 51,5 %. L'important de cette population est concentré pour tout sexe confondu l'âge de 3 ans. En effet à l'âge de 3 ans nous avons 7,6 % de garçons et 7,7 % de filles. Le poids des enfants n'a pratiquement pas changé depuis 1996. En 1996, ce poids était estimé 51,2 % contre 51,3 % en 2014.

## CHAPITRE 3 : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES ENFANTS VIVANT DANS DES SITUATIONS DIFFICILES OU A RISQUE

Après avoir étudié le volume et le poids des enfants de façon générale nous nous intéressons à présent aux mêmes concepts mais tout en faisant une restriction sur notre sous population. L'objectif de ce chapitre est de déterminer le volume et le poids des enfants vivant dans des situations difficiles en tenant compte de leurs environnements familiales, de leur santé, de leur éducation et caractéristiques économique et du cadre de vie.

### 3.1. Environnement familial

#### 3.1.1. Enfant orphelin des deux parents

On s'intéresse dans cette section à l'évaluation du volume et du poids des enfants âgés de moins de 15 ans qui ont perdu les parents suivants quelques caractéristiques d'ordre géographiques, sociodémographiques et culturelles. De façon concrète, nous donnons la répartition spatiale, le profil par sexe et par religion.

##### 3.1.1.1. Enfant orphelin des deux parents selon le milieu de résidence

Il résulte de l'examen du tableau ci-dessous que le poids démographique des enfants qui ont perdu les deux parents biologiques parmi les enfants est de 0,4 %. Ce poids est réparti inégalement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, le poids des enfants orphelins est de 0,5 % contre 0,3 % en milieu rural. En faisant une analyse différentielle par sexe, nous nous rendons compte qu'il n'y a pas de différence. Dans l'ensemble le poids des enfants, garçons et filles, est respectivement 0,36 % et 0,39 %.

**Tableau 3.1: Effectif et poids démographiques des enfants dont les deux parents ne vivent pas le milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	4 230	0,5	4 700	0,5	8 930	0,5
Rural	5 447	0,3	5 604	0,3	11 051	0,3
Ensemble	9 677	0,4	10 304	0,4	19 981	0,4

##### 3.1.1.2. Enfant orphelin des deux parents selon la région administrative

De l'analyse du tableau ci-dessous, nous pouvons constater que les régions administratives de Conakry, N'Zérékoré et de Kankan enregistrent les effectifs les plus importants d'enfants ayant perdu les deux parents biologiques soit 3 896, 3 310 et 3 280 respectivement. Dans les régions administratives restantes, cet effectif d'enfants orphelins varie de 887 à 2 902 orphelins. Conakry engendre l'effectif le plus important 3 896 et Mamou à l'opposé 887 orphelins.

**Tableau 3.2: Effectif et poids démographiques des enfants dont les deux parents ne vivent pas selon la région administrative**

Région administrative	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	1 184	0,4	1 149	0,4	2 333	0,4
Conakry	1 801	0,5	2 095	0,6	3 896	0,5
Faranah	863	0,3	882	0,4	1 745	0,3
Kankan	1 596	0,3	1 684	0,3	3 280	0,3
Kindia	1 374	0,3	1 528	0,4	2 902	0,4
Labé	775	0,3	853	0,3	1 628	0,3
Mamou	406	0,2	481	0,3	887	0,2
N'Zérékoré	1 678	0,4	1 632	0,4	3 310	0,4
Total	9 677	0,4	10 304	0,4	19 981	0,4

### 3.1.2. Variation selon la religion

Le poids démographique des enfants varie d'une religion à une autre. Nous relevons chez les enfants chrétiens 0,5 % (1655) ayant perdu les deux parents. Cette statistique lui confère de religion ayant le poids le plus élevé d'enfants ayant perdu les deux parents. En revanche chez les sans religion et ceux qui pratiquent autres religions nous avons moins d'enfants ayant perdu les deux parents, soit 0,3 % chacune, C'est-à-dire 419 enfants sans religion et 20 enfants d'autres religions. Les autres religions, musulmans et Animistes, nous avons pour chacune d'elles 0,4 %, soit respectivement 17626 enfants musulmans et 261 enfants Animistes. L'analyse comparative entre garçons et filles sur la base du même tableau montre qu'il n'y a pas de différence quelle que soit la religion.

**Tableau 3.3: Effectif et poids démographiques des enfants dont les deux parents ne vivent pas selon la religion**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	202	0,3	217	0,3	419	0,3
Musulmane	8 563	0,4	9 063	0,4	17 626	0,4
Chrétienne	765	0,5	890	0,5	1 655	0,5
Animiste	138	0,4	123	0,3	261	0,4
Autre religion	9	0,3	11	0,4	20	0,3
Total	9 677	0,4	10 304	0,4	19 981	0,4

## 3.2. Les enfants confiés

En partant des considérations contextuelles, un enfant est considéré comme confié lorsque les conditions suivantes sont remplies : l'enfant a un âge compris entre 0-14 ans, il n'est pas chef de ménage ni son conjoint, il ne vit avec aucun des deux parents biologiques et il n'est pas marié(e). dans cette section, nous tentons de mesurer le volume et le poids des enfants de 0-14 ans confiés dans la population considérée tout en donnant une vue sur la répartition spatiale et la variation suivant les différentes confessions religieuses.

### 3.2.1. Les enfants confiés selon le milieu de résidence

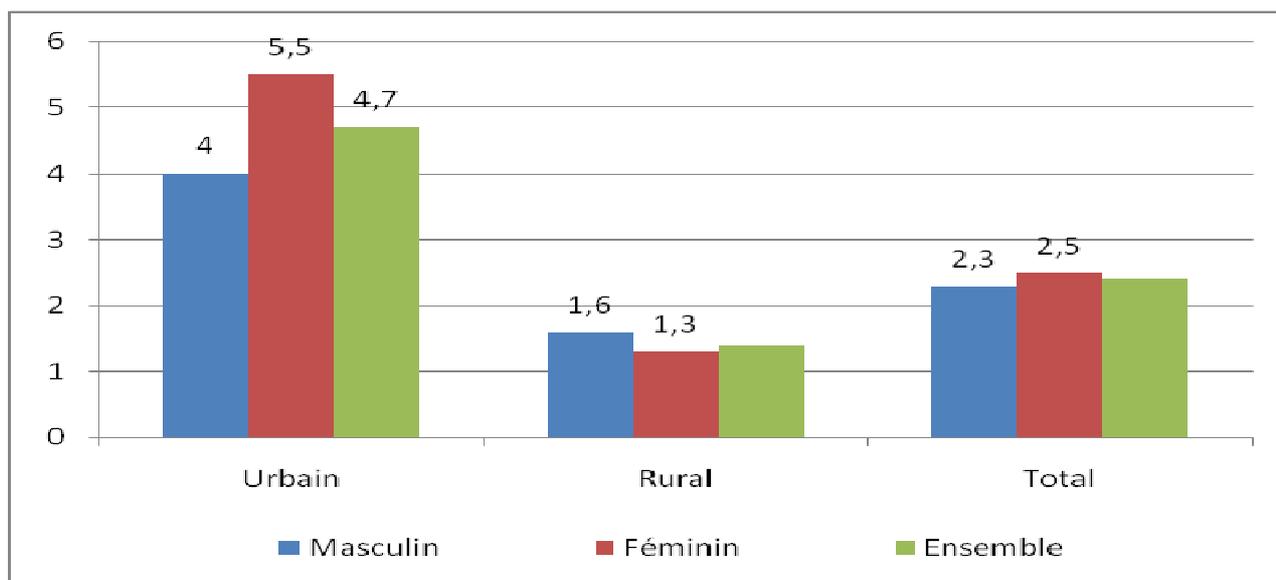
En Guinée sur un effectif de 105 693 enfants confiés 61 754 vivent en milieu urbain contre 43 939 en milieu rural. Le poids démographique des enfants confiés est de 2,4 % dans la population totale avec 4,7 % en milieu urbain contre seulement 1,4 % en milieu rural. L'analyse comparative par sexe montre que les

enfants de sexe féminin sont plus importants (54 901 filles confiés contre 50 792 garçons). Ils sont un effectif de 35 645 en milieu urbain contre 19 256 en milieu rural.

**Tableau 3.4: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	26 109	4,0	35 645	5,5	61 754	4,7
Rural	24 683	1,6	19 256	1,3	43 939	1,4
Total	50 792	2,3	54 901	2,5	105 693	2,4

**Graphique 3. 1: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon le milieu de résidence**



### 3.2.2. Les enfants confiés selon la région administrative

Le phénomène de confiage touche 105 693 enfants dont 54 901 filles. La répartition des enfants confiés est inégale dans les régions administratives du pays. Conakry enregistre plus d'enfants confiés soit 27 850 dont 17 279 filles et dans les autres régions les effectifs varient de 3 128 à 8 542 enfants voir tableau. L'analyse différentielle selon le sexe montrent que Conakry enregistre toujours le plus grand effectif d'enfants confiés quel que soit le sexe. A l'opposé la région administrative de Mamou enregistrent les effectifs les plus faibles quelque soit le sexe de l'enfant confié.

**Tableau 3.5: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon la région administrative**

Région administrative	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	7 159	3,1	5 608	2,6	12 767	2,9
Conakry	10 571	3,9	17 279	6,2	27 850	5,1
Farannah	3 591	1,6	3 371	1,6	6 962	1,6
Kankan	5 213	1,1	5 208	1,1	10 421	1,1
Kindia	9 691	2,9	8 542	2,7	18 233	2,8
Labé	4 102	2,0	4 457	2,1	8 559	2,1
Mamou	2 889	1,9	3 128	2,1	6 017	2,0
N'Zérékoré	7 576	2,2	7 308	2,3	14 884	2,2
Total	50 792	2,3	54 901	2,5	105 693	2,4

### 3.2.3. Les enfants confiés selon la religion

De l'analyse de la situation des enfants confiés selon la confession religieuse, il ressort que la religion musulmane compte plus d'enfants confiés soit 93 057 dans l'effectif total des enfants confiés (105 693). Elle est suivie de la religion chrétienne avec 9 880 enfants confiés. Dans les autres confessions religieuses, les effectifs varient de 81 à 1 689 enfants confiés.

**Tableau 3.6: Effectif et poids des enfants (0-14 ans) qui sont confiés selon la religion**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	919	1,4	770	1,3	1 689	1,4
Musulmane	44 815	2,2	48 242	2,5	93 057	2,4
Chrétienne	4 441	3,4	5 439	4,2	9 880	3,8
Animiste	574	1,9	412	1,5	986	1,7
Autre religion	43	1,8	38	1,6	81	1,7
Total	50 792	2,3	54 901	2,5	105 693	2,4

### 3.3. Enfant chef de ménage

Les enfants et les femmes constituent la couche de la population la plus vulnérable. Le fait d'être enfant et chef de ménage augmentent le risque de vivre de façon misérable. L'objectif de cette section est de mesurer le poids des enfants chef de ménages parmi les enfants de 12-17 ans selon les différents niveaux géographiques et la religion en tenant compte du sexe.

#### 3.3.1. Les enfants de 12-17 ans chef de ménage selon le milieu de résidence

Selon les données du tableau ci-dessous, 3 410 enfants sont chef d'un ménage et le poids des enfants chef de ménage en Guinée est de 0,5 % avec 2 433 enfants en milieu rural 644 contre 1 567 en milieu urbain. L'analyse par sexe indique que les enfants chef de ménage de sexe masculin est plus important quelque soit le milieu résidence (en milieu urbain et 866 en milieu rural) comparé aux enfants CM de sexe féminin avec 333 en milieu urbain et 977 en milieu rural.

**Tableau 3.7: Effectif et poids des enfants (12-17 ans) chef de ménage selon milieu de résidence et le sexe**

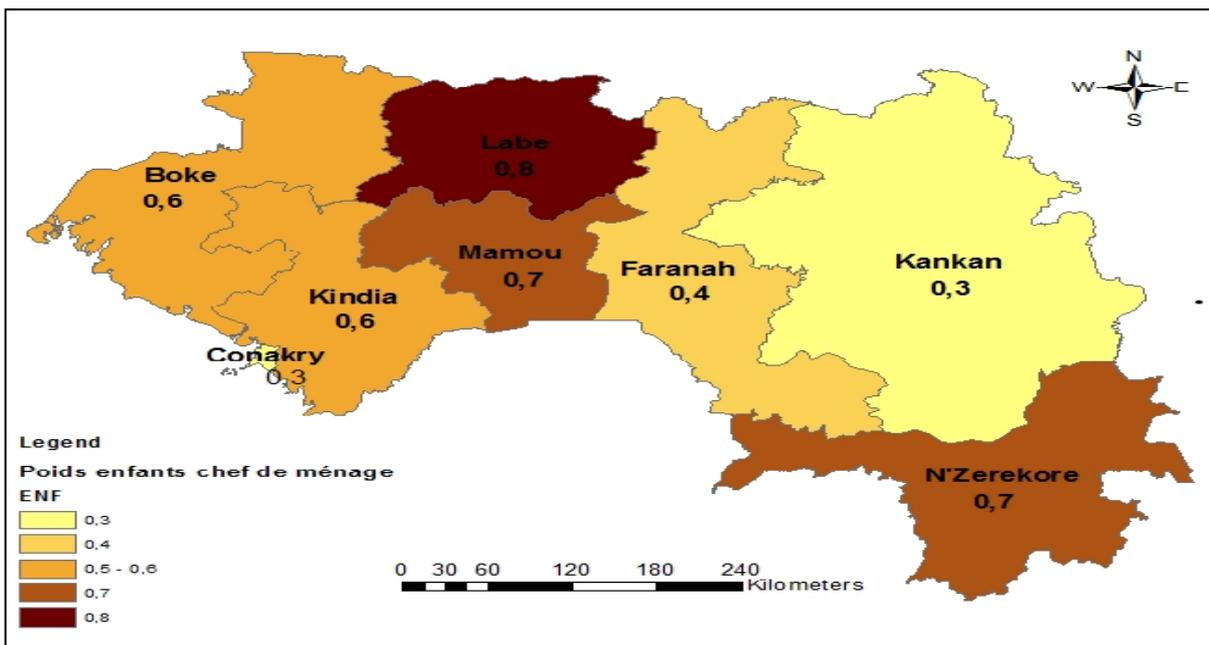
Milieu de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	644	0,5	333	0,2	977	0,4
Rural	1 567	0,8	866	0,4	2 433	0,6
Total	2 211	0,7	1 199	0,3	3 410	0,5

### 3.3.2. Enfants de 12 à 17 ans chef de ménage selon la région administrative

L'analyse du tableau ci-dessous montre que les régions de N'Zérékoré et Kindia enregistrent les effectifs les plus importants d'enfants chefs de ménage. Elles comptabilisent respectivement 753 et 604 enfants chef de ménage et les autres régions administratives enregistrent des effectifs variant de 260 à 443 enfants Chef de ménage. Selon le sexe nous observons que les garçons chefs de ménage sont plus nombreux que les filles chefs de ménage

**Tableau 3.8: Effectif et poids des enfants (12-17 ans) chef de ménage par région administrative**

Région administrative	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	292	0,8	136	0,4	428	0,6
Conakry	233	0,4	91	0,1	324	0,3
Faranah	180	0,6	80	0,3	260	0,4
Kankan	250	0,4	74	0,1	324	0,3
Kindia	408	0,9	196	0,4	604	0,6
Labé	187	0,7	256	0,8	443	0,8
Mamou	126	0,7	148	0,7	274	0,7
N'Zérékoré	535	1,0	218	0,4	753	0,7
Total	2 211	0,7	1 199	0,3	3 410	0,5

**Carte 3. 1: Poids des enfants chefs de ménage parmi les enfants de 12-17 ans**


### 3.3.3. Enfants 12 à 17 ans chef de ménage selon la religion

De l'analyse de la situation des enfants Chef de ménage (CM) selon la confession religieuse à partir du tableau ci-dessous, il y ressort qu'on trouve plus d'enfants chef de ménage chez les personnes ne pratiquant aucune religion, soit 1,1 % (153). Cependant chez les musulmans nous observons 0,5 % (2744) d'enfants qui sont chef de ménage, ce qui lui confère le taux de chef de ménage le plus faible. Les autres ont un taux compris entre 0,8 % (409) et 0,9 % (95). En faisant une comparative par sexe nous nous apercevons que les filles sont plus discriminées chez les chrétiens que partout ailleurs ; nous y avons 1,1 % de garçons de 12-17 ans contre 0,5 % de filles de 12-17 ans, soit un écart de 0,6 %. Contrairement aux chrétiens l'écart entre filles et garçons chez les musulmans est moindre.

**Tableau 3.9: Effectif et poids des enfants 12-17 ans chef de ménage par religion et par sexe**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	108	1,6	45	0,6	153	1,1
Musulmane	1 753	0,6	991	0,3	2 744	0,5
Chrétienne	269	1,1	140	0,5	409	0,8
Animiste	72	1,5	23	0,4	95	0,9
Autre religion	9	2,3	0	0	9	1,1
<b>Total</b>	<b>2 211</b>	<b>0,7</b>	<b>1 199</b>	<b>0,3</b>	<b>3 410</b>	<b>0,5</b>

### 3.4. Enregistrement des enfants à l'état civil

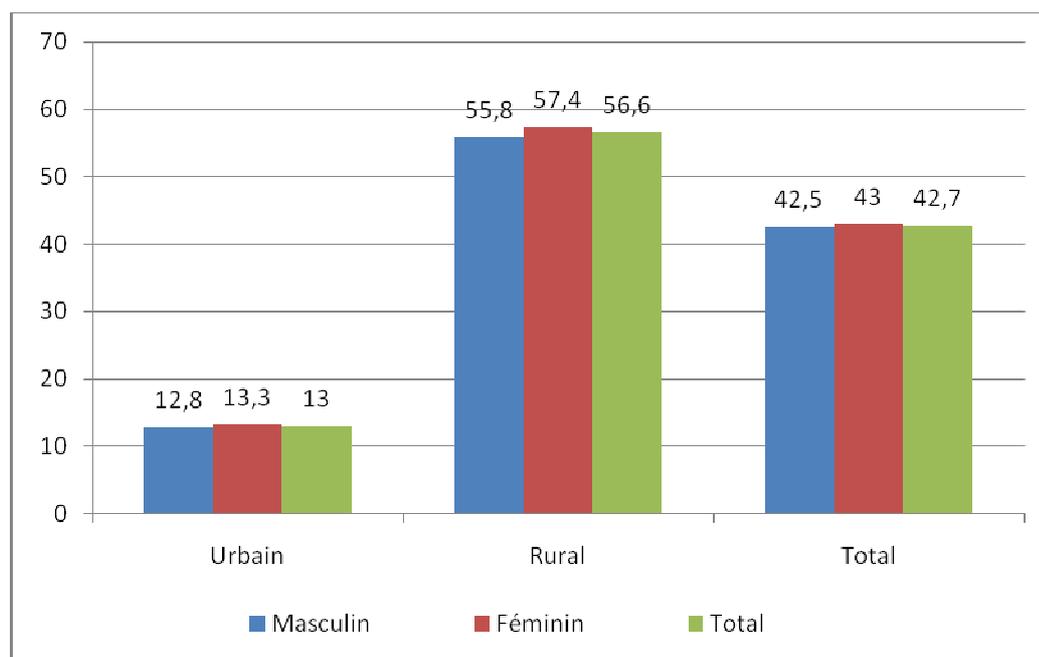
L'état civil sert à enregistrer certains événements spéciaux (naissance, mariage, divorce, décès) qui surviennent dans la vie de l'homme. Il permet à l'Etat de faire des prévisions. C'est donc un moyen d'évaluation des besoins des populations en se basant sur les informations relatives au nombre de personnes vivant dans une localité, un pays etc.

#### 3.4.1. Enfants n'ayant pas d'acte de naissance selon le milieu de résidence

Le tableau ci-dessous nous montre que sur 5 390 140 enfants âgés de 0-17 ans, 2 289 658 enfants ne possèdent pas un extrait de naissance soit un poids d'enfants sans extrait de 42,7 %. Ce poids est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 56,6 % et 13 %. Suivant l'analyse différentielle par sexe selon la non possession d'acte de naissance, il est s'avère que les poids sont presque identiques. Ainsi, en milieux urbain et rural nous avons respectivement 12,8% garçons contre 13,3 % filles et 55,8 % de garçons contre 57,4 % n'ayant pas d'extrait de naissance. L'objectif de cette section est de mesurer le volume et le poids des enfants de moins de 18 ans selon les caractéristiques géographiques, milieu de résidence et région administrative, le sexe et la religion.

**Tableau 3.10: Effectif et poids des enfants n'ayant pas un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Enfant non enregistré					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	107 050	12,8	115 278	13,3	222 328	13
Rural	1 039 745	55,8	1 027 585	57,4	2 067 330	56,6
<b>Total</b>	<b>1 146 795</b>	<b>42,5</b>	<b>1 142 863</b>	<b>43</b>	<b>2 289 658</b>	<b>42,7</b>

**Graphique 3. 2: Poids des enfants n’ayant pas un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe**


### 3.4.2. Enfants n’ayant pas d’acte de naissance selon la région administrative

L’exploration du tableau ci-dessous nous fait découvrir que Les régions de Kankan et Faranah enregistrent les poids les plus importants d’enfants ne possédant pas un acte de naissance soit respectivement 56,1 % et 51,1 %. Les autres régions administratives enregistrent des poids de non possession d’acte de naissance variant de 44,1 % à 45,6 %. Conakry comme il fallait s’y attendre enregistre moins d’enfants ne possédant pas un acte de naissance soit 9,8 %. L’analyse différentielle selon le sexe nous montre que les enfants de sexe féminins sont plus nombreux à ne pas posséder un acte de naissance que les garçons. L’écart entre filles et garçons est plus accentué à Mamou où nous avons 41,3 % de filles ne possédant pas d’acte de naissance contre 39,4 % de garçons. Par contre dans la région de Kindia la marginalisation est moindre ou non significative par rapport aux autres. Nous y notons 43,2 % de filles n’ayant pas un extrait de naissance contre 43,0 % de garçons, soit un écart de 0,2 %.

**Tableau 3.11: Effectif et poids des enfants n’ayant pas un acte de naissance par région administrative et par sexe**

Région administrative	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	135 564	47,5	131 139	47,9	266 703	47,7
Conakry	33 041	9,5	37 728	10,1	70 769	9,8
Faranah	131 177	50,5	130 238	52,1	261 415	51,3
Kankan	305 565	55,4	302 804	56,7	608 369	56,1
Kindia	175 713	43,0	172 225	43,2	347 938	43,1
Labé	112 645	45,1	116 978	46,1	229 623	45,6
Mamou	71 480	39,4	73 716	41,3	145 196	40,3
N’Zérékoré	181 610	43,6	178 035	44,6	359 645	44,1
Total	1 146 795	42,5	1 142 863	43,0	2 289 658	42,7

### 3.4.3. Enfants n’ayant pas d’acte de naissance selon la religion

L’observation du tableau ci-dessous relatif au poids des enfants n’ayant un acte de naissance par religion montre une répartition inégale. Les enfants sans religion occupent le haut du tableau avec 45,6 % de la

population suivis des musulmans (43,7 %), des animistes (40,9 %), des enfants d'autres religions (31,5 %) et les enfants chrétiens (27,7 %). En faisant une analyse comparative par sexe, nous constatons que les garçons et les filles représentent à peu près le même poids d'enfants ne possédant d'acte de naissance dans les populations respectives (dans les hommes et les femmes).

**Tableau 3.12: Effectif, poids et rapport de masculinité des enfants n'ayant pas un acte de naissance selon la religion et le sexe**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	33 772	45,1	33 042	46,1	66 814	45,6
Musulmane	1 051 702	43,5	1 045 762	43,9	2 097 464	43,7
Chrétienne	45 888	27,3	48 017	28,1	93 905	27,7
Animiste	14 561	39,4	15 033	42,4	29 594	40,9
Autre religion	872	29,5	1 009	33,4	1 881	31,5
Total	1 146 795	42,5	1 142 863	43,0	2 289 658	42,7

### 3.5. Santé des enfants

Pour le bien-être de l'enfant, il est nécessaire qu'on lui administre un certain nombre de vaccins dès le bas âge afin de l'immuniser. La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine dans l'histoire de l'humanité. La vaccination permet de sauver environ trois millions de vies chaque année dans le monde. L'objectif de cette partie est de faire une répartition de la population vaccinale par quelques niveaux géographiques selon le volume et le poids démographique.

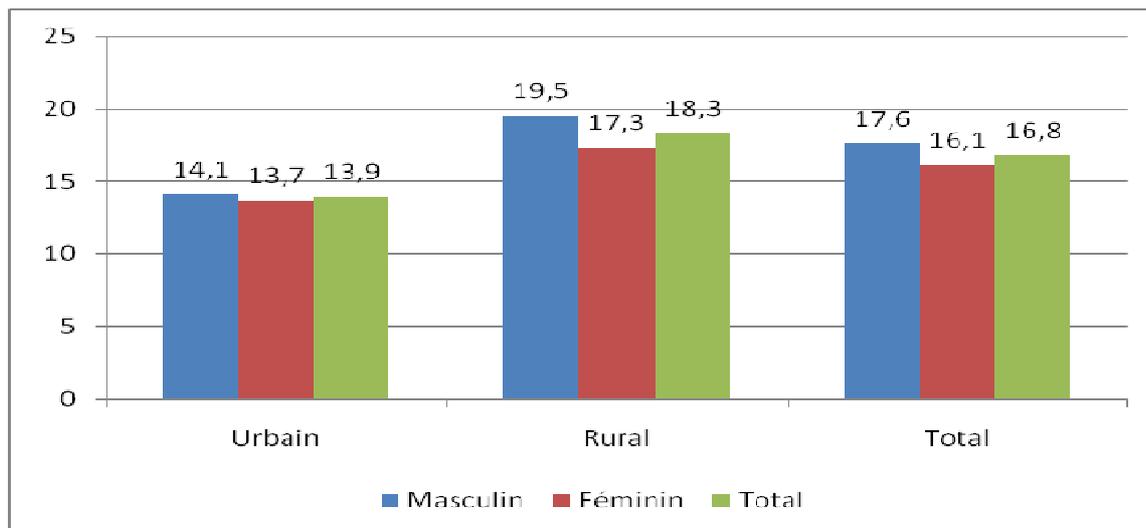
#### 3.5.1. Enfant d'âge vaccinal (0-4 ans)

##### 3.5.1.1. Enfants d'âge vaccinal selon le milieu de résidence

Nous en déduisons de l'analyse du tableau ci-dessous que le poids de la population vaccinale au sein de la population totale est de 16,8 %. Ce poids est inégalement réparti selon le milieu de résidence. Nous observons 13,9 % en milieu urbain et 18,3 % en milieu rural. L'analyse différentielle par sexe montre qu'on compte plus de garçons vaccinaux parmi les hommes que de filles vaccinales parmi les femmes et cela quel que soit le milieu de résidence. Nous avons en milieux urbain et rural respectivement 14,1 % de garçons vaccinaux contre 13,7 % de filles et 19,5 % de garçons vaccinaux contre 17,3 % de filles.

**Tableau 3.13: Effectif, poids des enfants (0-4 ans) par milieu de résidence et par sexe**

Région administrative	Population vaccinale					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	256 369	14,1	251 243	13,7	507 612	13,9
Rural	634 466	19,5	621 919	17,3	1 256 385	18,3
Total	890 835	17,6	873 162	16,1	1 763 997	16,8

**Graphique 3. 3: Poids des enfants (0-4 ans) par milieu de milieu de résidence et par sexe**


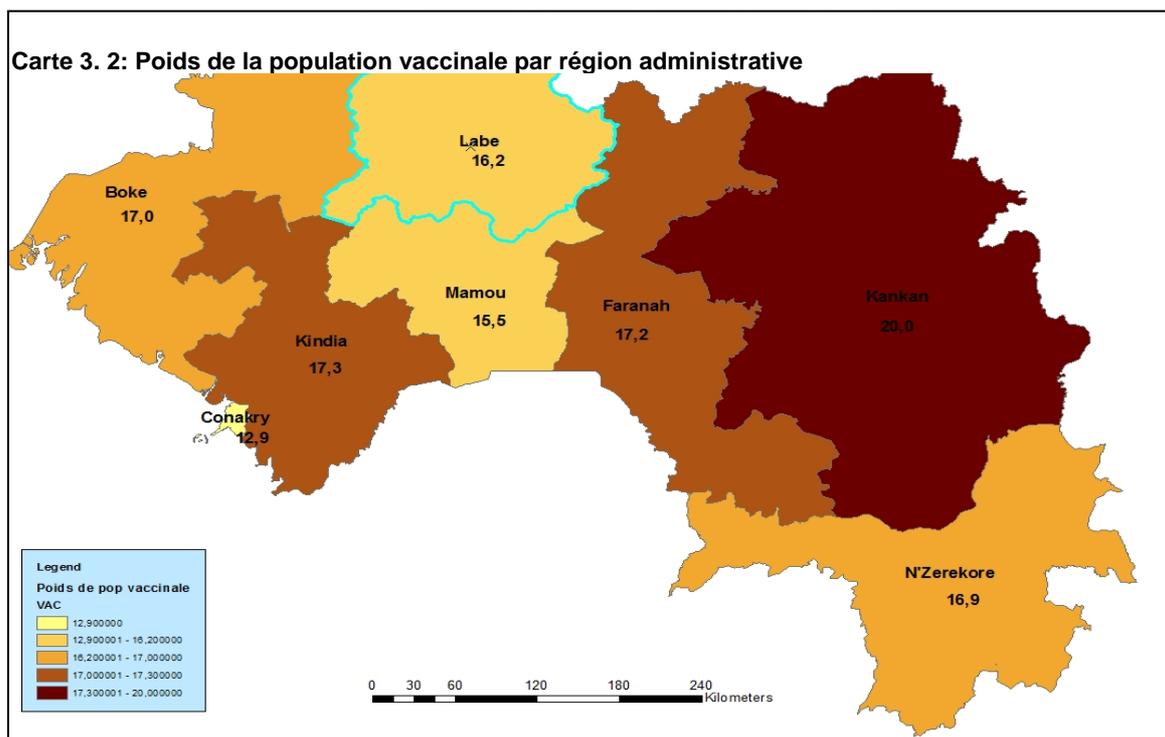
### 3.5.1.2. Enfants d'âge vaccinal selon la région administrative

En faisant une analyse comparative des régions administratives selon le poids de la population vaccinale à partir du tableau ci-dessous, nous remarquons qu'il existe une différence plus moins significative entre elles. La région de Kankan enregistre le plus fort poids des enfants de moins de 5 ans. Nous y comptons 20 personnes de moins de 5 ans sur 100. A l'opposé, la zone spéciale de Conakry est où nous connaissons moins d'enfants de moins de 5 ans, soit 12 personnes sur 100 personnes.

**Tableau 3.14: Effectif et poids des enfants (0-4 ans) selon la région administrative et le sexe**

Région administrative	Population vaccinale					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	93 698	17,8	90 747	8,4	184 445	17,0
Conakry	108 368	13,0	105 642	6,4	214 010	12,9
Faranah	81 417	18,1	80 354	8,5	161 771	17,2
Kankan	199 085	20,5	193 968	9,9	393 053	20,0
Kindia	135 808	18,2	133 908	8,6	269 716	17,3
Labé	80 735	18,1	80 116	8,1	160 851	16,2
Mamou	57 401	17,3	56 054	7,7	113 455	15,5
N'Zérékoré	134 323	17,6	132 373	8,4	266 696	16,9
Total	890 835	17,6	873 162	8,3	1 763 997	16,8

Les autres régions ont une valeur comprise entre 15,5 % et 17,3 %. Comme précédemment, les garçons restent toujours supérieurs aux filles en termes de poids dans les populations respectives. Pour cette tranche d'âges quelle que soit la région administrative.



### 3.6. Enfant vivant avec un handicap

Existe-t-il un seul enfant qui n'aspire pas à être pris en compte et à voir ses dons et ses talents reconnus ? Non. Tous les enfants ont des espoirs et des rêves – y compris les enfants handicapés. Et tous méritent d'avoir les mêmes chances de réaliser leurs rêves.

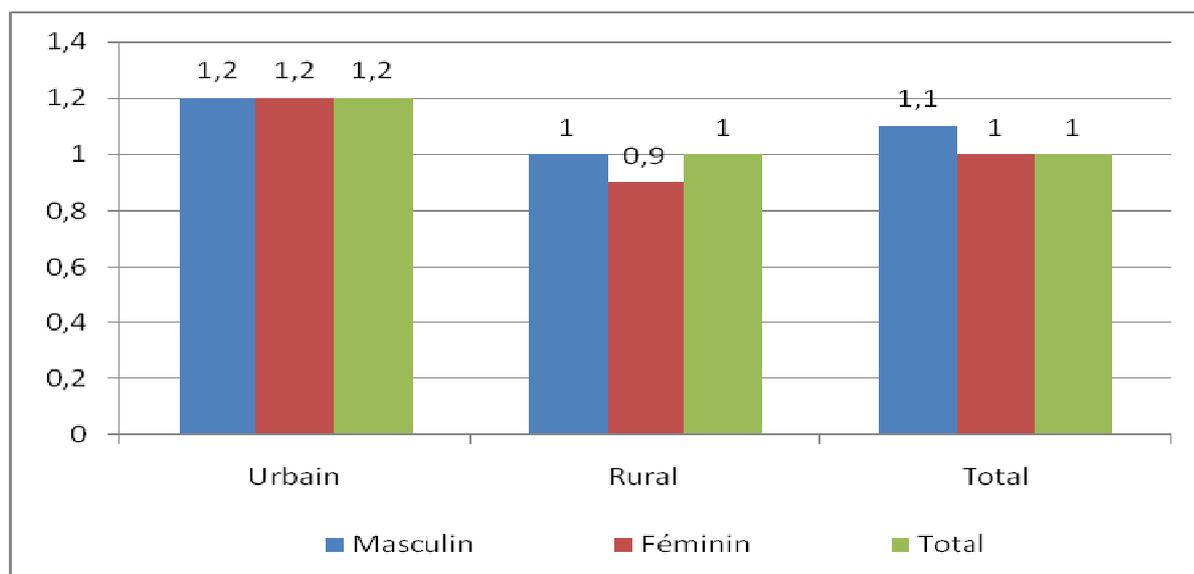
Mais le plus souvent les enfants vivant avec un handicap sont victimes de discrimination et de mauvais traitements. Les privations dont souffrent les enfants et les adolescents handicapés constituent des violations de leurs droits et du principe d'équité, qui repose sur la dignité et les droits de tous les enfants, y compris les membres les plus vulnérables et marginalisés de la société. L'insertion des enfants handicapés dans la société est possible, mais elle requiert en premier lieu un changement de perception et la reconnaissance que ces enfants ont les mêmes droits que les autres, qu'ils peuvent être des acteurs du changement et de l'autodétermination et ne sont pas seulement des bénéficiaires de la charité publique et que leur voix doit être entendue et prise en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes. Dans cette section, notre travail consiste à donner une vue d'ensemble sur les enfants vivant avec un handicap en terme de volume et poids suivants quelques caractéristiques géographiques et culturelles.

#### 3.6.1. Enfants de 0-17 ans vivant avec un handicap selon le milieu de résidence

L'observation du tableau ci-dessous nous fait découvrir que le poids des enfants handicapés parmi les enfants avoisine 1,0 % (56063) quel que soit le milieu de résidence et le sexe.

**Tableau 3.15: Effectif et poids des enfants vivant avec un handicap selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Enfant vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	10 465	1,2	10 594	1,2	21 059	1,2
Rural	18 427	1,0	16 577	0,9	35 004	1,0
Total	28 892	1,1	27 171	1,0	56 063	1,0

**Graphique 3. 4: Poids des enfants vivant avec un handicap selon le milieu de résidence et le sexe**


### 3.6.2. Enfants de 0-17 ans vivant avec un handicap selon la région administrative

Il se dégage de l'examen du tableau ci-dessous que la zone spéciale de Conakry enregistre la plus forte proportion d'enfants victimes d'handicap majeur, soit 1,3 % (9181 enfants handicapés). En revanche dans les régions de Boké, Faranah et Kankan, nous connaissons moins d'enfants handicapés par rapport aux autres régions.

**Tableau 3.16: Effectif et poids des enfants vivant avec handicap par région et par sexe**

Région administrative	Enfant vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	2 657	0,9	2 479	0,9	5 136	0,9
Conakry	4 496	1,3	4 685	1,2	9 181	1,3
Faranah	2 420	0,9	2 279	0,9	4 699	0,9
Kankan	5 041	0,9	4 662	0,9	9 703	0,9
Kindia	5 277	1,3	4 852	1,2	10 129	1,2
Labé	2 402	1,0	2 434	1,0	4 836	1,0
Mamou	1 951	1,1	1 658	0,9	3 609	1,0
N'Zérékoré	4 648	1,1	4 122	1,0	8 770	1,1
Total	28 892	1,1	27 171	1,0	56 063	1,0

Nous observons dans chacune d'elle 0,9 % d'enfants handicapés, soit respectivement 5136 enfants handicapés, 4699 enfants handicapés et 9703 enfants handicapés. Les autres régions ont un poids compris entre 1,0 % et 1,2 %. En considérant le poids par sexe nous constatons que les garçons et les filles ont à peu près le poids quelle que soit la région administrative dans les populations respectives.

### 3.6.3. Enfants de 0-17 ans vivant avec un handicap selon la région naturelle

Nous déduisons de l'exploration du tableau ci-dessous relatif au poids que les enfants vivant avec un handicap ont un poids qui avoisine 1,0 % quels que soient la région naturelle et le sexe.

**Tableau 3.17: Effectif et poids des enfants vivant avec handicap selon la région naturelle et le sexe**

Région naturelle	Enfant vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Basse Guinée	7 137	1,2	6 548	1,1	13 685	1,1
Moyenne Guinée	5 150	1,0	4 876	0,9	10 026	1,0
Haute Guinée	6 731	0,9	6 263	0,9	12 994	0,9
Guinée Forestière	5 378	1,1	4 800	1,0	10 178	1,1
Conakry	4 496	1,3	4 684	1,2	9 180	1,3
<b>Total</b>	<b>28 892</b>	<b>1,1</b>	<b>27 171</b>	<b>1,0</b>	<b>56 063</b>	<b>1,0</b>

### 3.6.4. Enfants 0-17 ans vivant avec un handicap selon la religion

Il se distingue de l'exploration du tableau ci-dessous que le poids des enfants vivant avec un handicap est réparti inégalement selon les religions. Les enfants qui sont dans les religions que celles préalablement définies, c'est-à-dire ceux qui pratiquent autres religions ont le poids le plus le plus élevé. Ce poids est estimé à 7,8 %. Par contre les enfants musulmans vivant avec un handicap ne représentent que 0,9 % des enfants musulmans. Les enfants vivant avec un handicap issus des autres religions ont un poids compris dans leurs populations respectives entre 1,3% et 5,0%. En termes de disparité sexuelle, les garçons et les filles ont peu près le même poids dans leurs populations respectives et cela quelle que soit la religion.

**Tableau 3.18: Effectif et poids des enfants vivant avec handicap selon la religion et le sexe**

Religion	Enfant vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	3 741	5,0	3 573	5,0	7 314	5,0
Musulmane	22 208	0,9	20 775	0,9	42 983	0,9
Chrétienne	2 146	1,3	2 136	1,2	4 282	1,3
Animiste	554	1,5	460	1,3	1 014	1,4
Autre religion	243	8,2	227	7,5	470	7,8
<b>Total</b>	<b>28 892</b>	<b>1,1</b>	<b>27 171</b>	<b>1,0</b>	<b>56 063</b>	<b>1,0</b>

### 3.7. Enfants orphelins vivant avec handicap (0-17 ans)

Les enfants orphelins vivant avec un handicap étant une sous population des enfants, nous avons préféré calculer leur poids par rapport aux enfants. Il est question d'évaluer le volume et le poids des enfants orphelins vivant avec un handicap en tenant compte de quelques caractéristiques résidentielles, sociodémographiques et culturelles.

#### 3.7.1. Enfants orphelins vivant avec handicap selon le milieu de résidence

Nous pouvons constater à partir du tableau ci-dessous que l'effectif des enfants orphelins vivant avec un handicap est de 3105, soit 1203 en milieu urbain et 1902 en milieu rural. Globalement nous rencontrons plus de garçons orphelins vivant avec un handicap que de filles. Autrement dit, nous avons 1558 garçons et 1547 filles orphelins vivant avec un handicap. Par contre en milieu urbain nous trouvons plus de filles (624) orphelines vivant avec un handicap que de garçons (579).

**Tableau 3.19: Effectif, poids des enfants orphelins vivant avec handicap par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Enfant orphelin vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	579	0,1	624	0,1	1 203	0,1
Rural	979	0,1	923	0,1	1 902	0,1
Total	1 558	0,1	1 547	0,1	3 105	0,1

### 3.7.2. Enfants orphelins vivant avec handicap selon la région administrative

Nous pouvons observer à partir du tableau ci-dessous que l'effectif des enfants orphelins vivant avec un handicap est réparti inégalement selon la région administrative. La région de N'Zérékoré en a le plus grand, soit 569 enfants. Pourtant la région de Mamou n'enregistre que 190 cas. Ce résultat lui confère de région administrative qui a le plus petit effectif d'enfants orphelins vivant avec un handicap. Les autres régions ont un effectif compris entre 283 (Boké) et 485 (Kindia). En outre, nous constatons que dans les régions de Boké, Kindia, Lavé, Mamou et N'Zérékoré, contrairement autres, les garçons orphelins vivant avec un handicap sont plus nombreux que les filles. Le fossé se creuse davantage dans la région de N'Zérékoré où nous trouvons 305 garçons orphelins vivant avec un handicap contre 264 filles, soit écart de 41 personnes.

**Tableau 3.20: Effectif, poids des enfants orphelins vivant avec handicap par région administrative selon le sexe**

Région administrative	Enfant orphelin vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	149	0,1	144	0,1	293	0,1
Conakry	219	0,1	246	0,1	465	0,1
Faranah	145	0,1	161	0,1	306	0,1
Kankan	209	0,0	214	0,0	423	0,0
Kindia	243	0,1	242	0,1	485	0,1
Labé	173	0,1	171	0,1	344	0,1
Mamou	100	0,1	90	0,1	190	0,1
N'Zérékoré	305	0,1	264	0,1	569	0,1
Total	1 543	0,1	1 532	0,1	3 075	0,1

### 3.7.3. Enfants orphelins vivant avec handicap selon la religion

Nous pouvons remarquer à partir du tableau ci-dessous que l'effectif des enfants orphelins vivant avec un handicap varie d'une religion à une autre. La religion musulmane comprend le plus grand effectif d'enfants orphelins vivant avec un handicap, soit 2380. Par contre autre religion connaît moins d'enfants orphelins vivant avec un handicap que les autres. Ils y sont au nombre de 21. Les autres religions ont un effectif compris entre 78 (Animistes) et 333 (chrétiens). Par ailleurs en faisant une analyse comparative entre garçons et filles, contrairement autres religions, nous avons une consonance masculine pour les religions musulmane, chrétienne et animiste. L'écart entre garçons et filles est plus important chez les musulmans où nous sommes 1203 garçons orphelins vivant avec handicap contre 1177 filles, soit un écart de 26 personnes.

**Tableau 3.21: Effectif, poids des enfants orphelins vivant avec handicap par religion selon le sexe**

Religion	Enfant orphelin vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	122	0,2	143	0,2	266	0,2
Musulmane	1 214	0,0	1 188	0,0	2 402	0,0
Chrétienne	171	0,1	166	0,1	337	0,1
Animiste	42	0,1	36	0,1	79	0,1
Autre religion	8	0,3	13	0,4	21	0,3
<b>Total</b>	<b>1 558</b>	<b>0,1</b>	<b>1 547</b>	<b>0,1</b>	<b>3 105</b>	<b>0,1</b>

### 3.8. Enfants mariés précocement (12-14 ans)

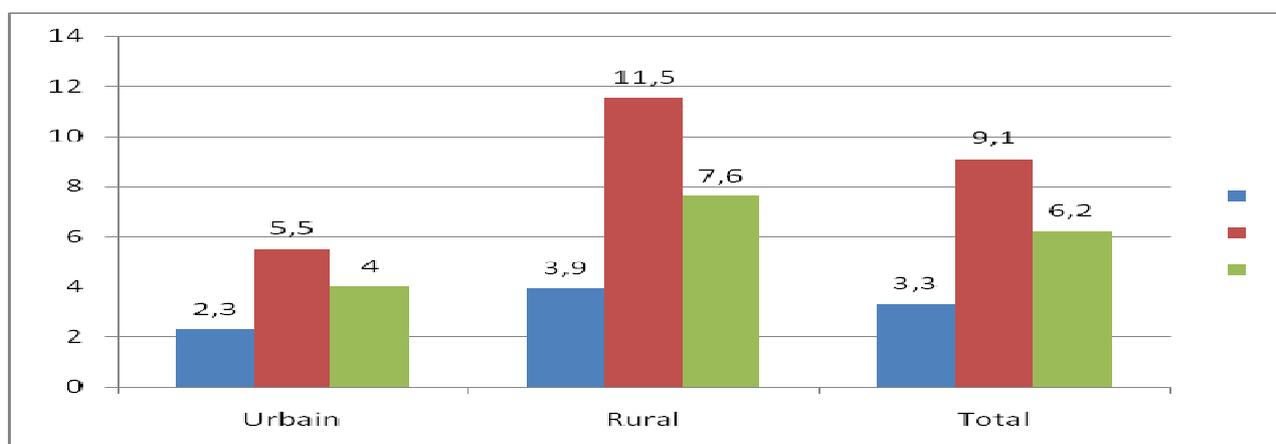
Le mariage précoce avant 17 ans et les grossesses chez les adolescentes comportent des risques de décès des mères et de leurs enfants. En effet avant 17 ans, la fille est jugée physiologiquement inapte à conduire à terme une grossesse sans dangers. Ces mariages et grossesses précoces interviennent au moment où elles devraient acquérir des compétences pouvant garantir des emplois productifs. Pour cette section nous abordons le mariage précoce des enfants de 12-14 ans, la procréation et de la mortalité des enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

#### 3.8.1. Enfants 12-14 ans mariés précocement selon le milieu de résidence

L'observation du tableau ci-dessous nous démontre que parmi les enfants âgés de 12-14 ans 6,2 % sont mariés, ce qui signifie 4,0 % en milieu rural et 7,6 % en milieu urbain. Par ailleurs il faut souligner que le mariage précoce est en défaveurs des filles quel que soit le milieu de résidence. Cette situation s'empire de plus quant il s'agit surtout du milieu rural où nous avons 11,5 % de filles de 12-14 ans mariés contre 3,9 % de garçons de 12-14 ans mariés, soit un écart de 7,6 %.

**Tableau 3.22: Effectif et poids des enfants mariés précocement âgés de 12-14 ans**

Milieu de résidence	Enfant 12-14 ans					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	2 928	2,3	7 962	5,5	10 890	4,0
Rural	9 084	3,9	25 153	11,5	34 237	7,6
<b>Total</b>	<b>12 012</b>	<b>3,3</b>	<b>33 115</b>	<b>9,1</b>	<b>45 127</b>	<b>6,2</b>

**Graphique 3. 5: poids des enfants mariés précocement âgés de 12-14 ans par sexe**


### 3.8.2. Enfant marié précocement (12-14 ans) selon la région administrative

Il découle de l'analyse du tableau ci-dessous que l'intensité du mariage des enfants âgés de 12-14 ans varie d'une région à une autre. La région administrative de Kankan affiche la plus forte proportion d'enfants mariés, soit 9,1 %. Cependant dans la zone spéciale de Conakry nous ne comptons que 3,2 % d'enfants mariés. Les autres régions affichent un résultat compris entre 5,5 % et 7,2 %. Par ailleurs, l'analyse de la disparité par sexe montre que l'écart entre filles et garçons est plus accentué dans la région de Kankan par rapport aux autres. 14,3 % de filles y sont mariées contre 4,0 % de garçons, soit un écart de 10,4 %.

**Tableau 3.23: Effectif et poids des enfants mariés précocement âgés de 12-14 ans selon la région administrative et le sexe**

Région administrative	Enfant précocement marié de 12 à 14 ans					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	1 136	3,1	3 283	9,1	4 419	6,0
Conakry	1 111	2,1	2 671	4,2	3 782	3,2
Faranah	1 007	2,8	2 913	8,9	3 920	5,7
Kankan	2 605	4,0	9 188	14,3	11 793	9,1
Kindia	2 094	4,0	5 441	10,4	7 535	7,2
Labé	1 311	3,7	3 040	8,2	4 351	6,0
Mamou	1 078	4,1	2 433	9,2	3 511	6,7
N'Zérékoré	1 670	3,0	4 146	8,2	5 816	5,5
Total	12 012	3,3	33 115	9,1	45 127	6,2

### 3.8.3. Enfant marié précocement (12-14 ans) selon la religion

Il se dégage de l'analyse du tableau ci-dessous que les enfants âgés de 12-14 ans issus d'une autre religion sont plus enclins de se marier que les enfants des religions connues et ceux n'ayant aucune religion. Nous observons chez les premiers 9,3 % de mariés. Tandis que chez les enfants chrétiens nous n'observons que 4,3 % de mariés, ce qui leur confère le taux le plus faible. En matière de disparité sexuelle, il ressort de même que l'écart entre filles et garçons est plus important chez les enfants issus d'autre religion. Nous y observons 15,3 % de filles mariées contre 3,4 % chez les garçons soit un écart de 12,1 %.

**Tableau 3.24: effectif et poids des enfants âgés de 12-14 ans selon la religion et le sexe**

Religion	Enfant 12 à 14 ans					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	287	3,7	559	8,3	846	5,8
Musulmane	10 923	3,4	30 549	9,4	41 472	6,4
Chrétienne	643	2,5	1563	6,1	2 206	4,3
Animiste	146	2,7	379	8,4	525	5,3
Autre religion	13	3,2	65	15,3	78	9,3
Total	12 012	3,3	33 115	9,1	45 127	6,2

## 3.9. Filles de 12-14 ans ayant déjà procréé

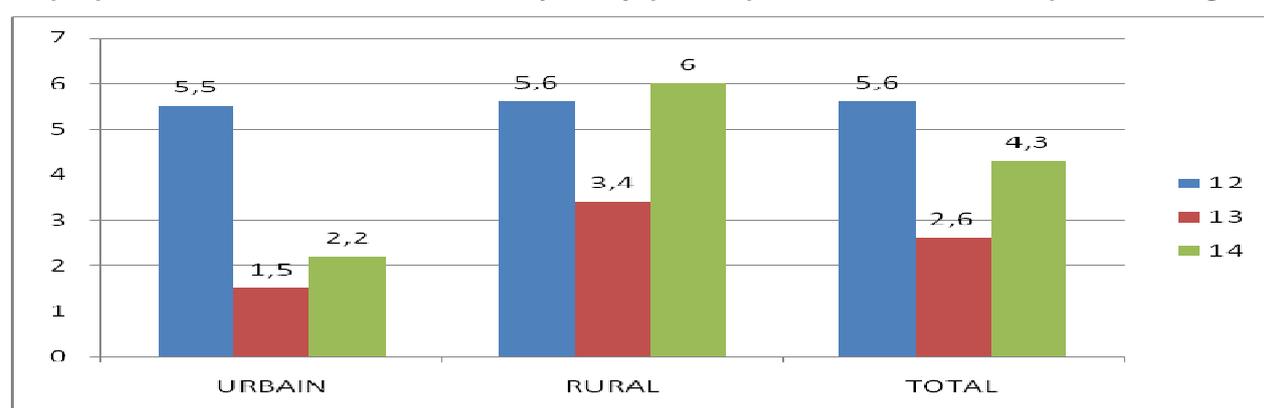
### 3.9.1. Filles de 12-14 ans ayant déjà procréé selon le milieu de résidence

Les statistiques du tableau ci-dessous indiquent que 4,3 % des filles de 12-14 ans ont eu au moins une naissance vivante, soit 3,1 % en milieu urbain et 5,0 % en milieu rural.

**Tableau 3.25: Effectif, poids des filles de 12-14 ans ayant déjà procréé par le milieu de résidence et par année d'âge**

Urbain				
Age	Non procréé		Procréé	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids
12 ans	48 053	94,5	2 821	5,5
13 ans	43 682	98,5	643	1,5
14 ans	49 387	97,8	1 091	2,2
12 à 14 ans	141 122	96,9	4 555	3,1
Rural				
Age	Non procréé		Procréé	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids
12 ans	83 242	94,4	4 908	5,6
13 ans	64 259	96,6	2 283	3,4
14 ans	61 373	94,0	3 904	6,0
12 à 14 ans	208 874	95,0	11 095	5,0
Total				
Age	Non procréé		Procréé	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids
12 ans	131 295	94,4	7 729	5,6
13 ans	107 941	97,4	2 926	2,6
14 ans	110 760	95,7	4 995	4,3
12 à 14 ans	349 995	95,7	15 651	4,3

Globalement nous constatons que la proportion des filles ayant déjà procréé évolue en dent de scie entre 12-14 ans. Elle est de 5,6 % pour les filles de 12 ans, 2,6 % pour celles de 13 ans et 6,0 % pour celles de 14 ans. Nous observons également la même tendance quel que soit le milieu de résidence. Mais à la différence du milieu urbain, en milieu rural la proportion des filles de 12 ans (5,6 %) ayant déjà procréé est inférieure à celle des filles de 14 ans (6,0 %).

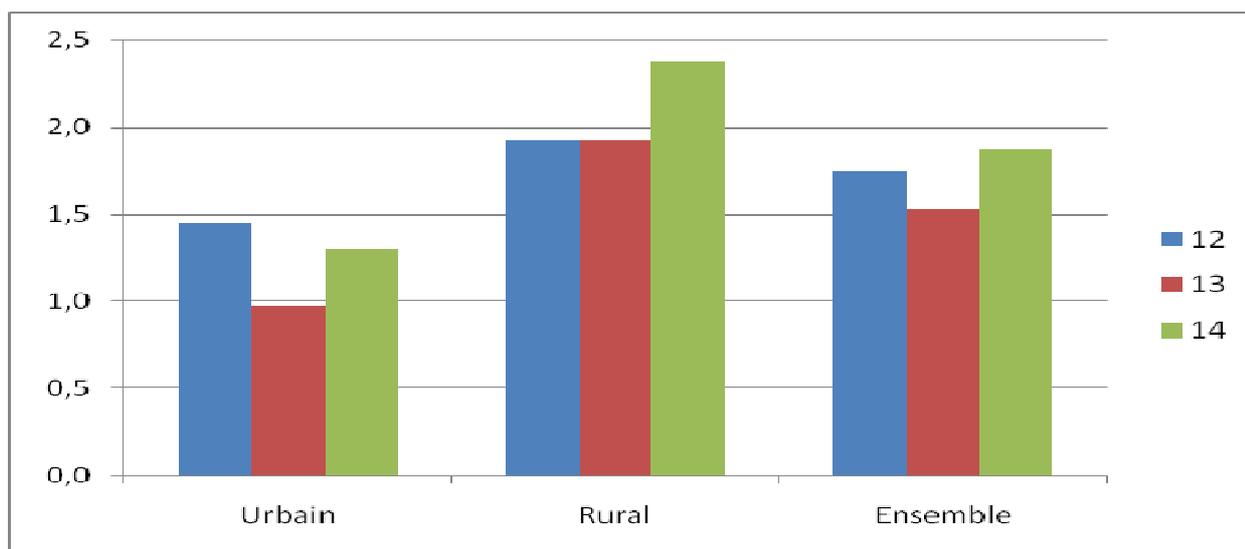
**Graphique 3. 6: Poids des filles de 12-14 ans ayant déjà procréé par milieu de résidence et par année d'âge**


### 3.9.2. Filles célibataires de 12-14 ans ayant déjà procréé

Les résultats du tableau ci-dessous nous révèlent que la proportion des filles de 12 à 14 ans célibataires ayant déjà procréé est de 1,7 % (5652 filles célibataires). Celle-ci est répartie comme suit : 1,7 % (2156 filles célibataires) de filles célibataires de 12 ans, 1,5 % (1567 filles célibataires) de filles de 13 ans et 1,9 % (1929 filles célibataires) de filles célibataires de 14 ans.

**Tableau 3.26: Effectif, poids des filles célibataires ayant déjà procréé selon le milieu de résidence et l'âge**

Age	Urbain			
	Effectif	Poids	Effectif	Poids
12 ans	45 246	98,5	667	1,5
13 ans	42 127	99,0	413	1,0
14 ans	47 059	98,7	618	1,3
12 à 14 ans	134 432	98,8	1 698	1,2
Rural				
12 ans	75 903	98,1	1 489	1,9
13 ans	58 848	98,1	1 154	1,9
14 ans	53 959	97,6	1 311	2,4
12 à 14 ans	188 710	97,9	3 954	2,1
Ensemble				
12 ans	121 149	98,3	2 156	1,7
13 ans	100 975	98,5	1 567	1,5
14 ans	101 018	98,1	1 929	1,9
12 à 14 ans	323 142	98,3	5 652	1,7

**Graphique 3.7 : Poids des filles célibataires ayant déjà procréé selon l'âge**


### 3.10. Décès des enfants de 0-4 ans et quotient de mortalité au cours des douze derniers mois

L'ensemble des questions qui se rapporte à la mortalité infanto-juvénile sont des questions d'ordre sanitaire et hygiénique. Les enfants issus des pays sous-développés où les problèmes d'infrastructure sanitaires (équipements sanitaires) du personnel de santé et du non-respect du calendrier de vaccination des enfants ne sont pas encore résolus connaissent plus de décès des enfants de moins de 5 ans que partout ailleurs. Sur le plan hygiénique, le mauvais état de l'alimentation affecte la santé des adultes, mais plus encore celle des enfants et est responsable d'une part importante de la mortalité élevée constatée avant l'âge de 5 ans (Chouamé, 2015).

L'objectif de cette section est de mesurer la mortalité infanto-juvénile selon le sexe en tenant compte des niveaux géographiques à savoir le milieu de résidence et la région administrative.

### 3.10.1. Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence

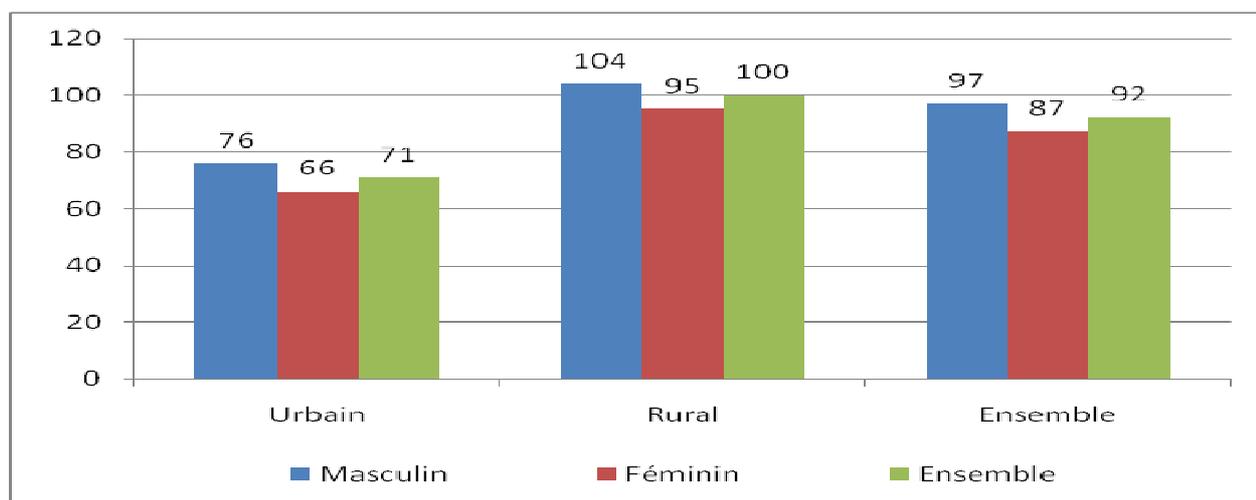
#### a) Quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence

Les statistiques du tableau ci-dessous nous indiquent dans l'ensemble que le quotient de mortalité infantile est de 92 décès pour 1000 naissances vivantes, ce qui traduit 72 décès pour 1000 en milieu urbain et 100 décès pour 1000 en milieu rural. Au vu du même tableau, nous pouvons constater que la mortalité infantile est plus élevée chez les garçons que les filles. En d'autres termes, nous relevons 97 décès pour 1000 chez les garçons contre 87 décès pour 1000 chez les filles, soit 76 décès pour 1000 chez les garçons contre 66 décès pour 1000 chez les filles en milieu urbain et 104 décès pour 1000 chez les garçons contre 95 décès pour 1000 chez les filles en milieu rural.

**Tableau 3.27: Quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infantile (1Q0)		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Urbain	71	76	66
Rural	100	104	95
Ensemble	92	97	87

**Graphique 3. 8 : Quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence et le sexe**

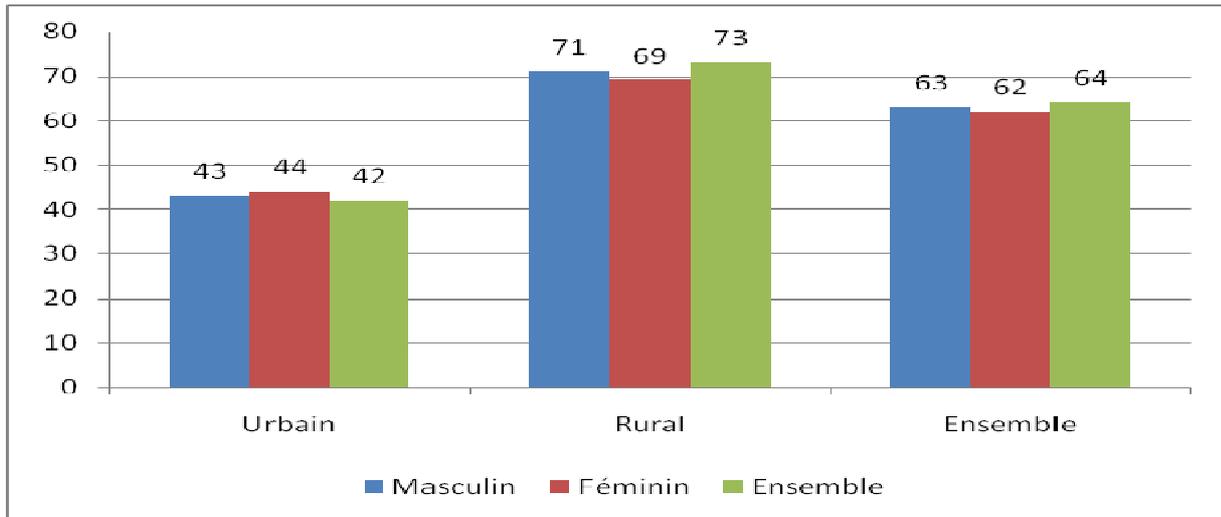


#### b) Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence

Les résultats du tableau ci-dessous nous montrent dans l'ensemble que le quotient de mortalité juvénile est de 63 décès pour 1000 naissances vivantes, ce qui signifie 43 décès pour 1000 en milieu urbain et 71 décès pour 1000 en milieu rural. Au regard du même tableau, nous pouvons remarquer que la mortalité juvénile est plus élevée chez les filles que chez les garçons. En effet, nous comptons 64 décès pour 1000 chez les filles contre 62 décès pour 1000 chez les garçons, soit 42 décès pour 1000 chez les filles contre 44 décès pour 1000 chez les garçons en milieu urbain et 73 décès pour 1000 chez les filles contre 69 décès pour 1000 chez les garçons en milieu rural.

**Tableau 3.28: Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence et le sexe**

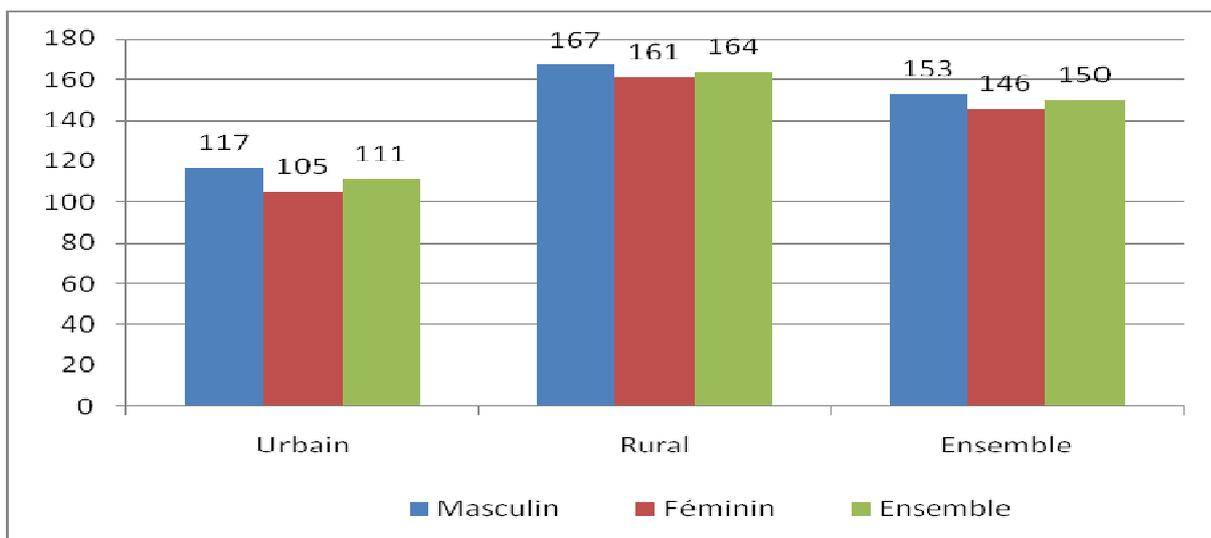
Milieu de résidence	Quotient de mortalité juvénile (4Q1)		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Urbain	43	44	42
Rural	71	69	73
Ensemble	63	62	64

**Graphique 3. 9: Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence et le sexe**

**c) Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence**

Il découle de l'observation du tableau ci-dessous que les décès des enfants de moins de 5 ans est de 150 pour 1000 naissances vivantes, 111 décès pour 1000 en milieu urbain et 164 décès pour 1000 en milieu rural. Les décès des enfants de moins de 5 ans sont moins élevés chez les filles que chez les garçons. Ainsi, nous avons 146 décès pour 1000 chez les filles contre 153 décès pour 1000 chez les garçons, soit 105 décès pour 1000 chez les filles contre 117 décès pour 1000 chez les garçons en milieu urbain et 161 décès pour 1000 chez les filles contre 167 décès pour 1000 chez les garçons en milieu rural.

**Tableau 3.29: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (5Q0)		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Urbain	111	117	105
Rural	164	167	161
Ensemble	<b>150</b>	<b>153</b>	<b>146</b>

**Graphique 3. 10: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le milieu de résidence et le sexe**


### 3.10.2. Quotient de mortalité infanto-juvénile selon la région administrative

#### a) Quotient de mortalité infantile selon la région administrative

Il découle de l'examen du tableau ci-dessous que le quotient de mortalité infantile varie selon la région administrative. Il atteint sa valeur maximale dans la région de Kankan avec 104 décès pour 1000. Cependant dans la zone spéciale de Conakry nous avons 62 décès pour 1000 naissances vivantes, ce qui lui confère le quotient le plus faible. Les autres régions ont un quotient de mortalité infantile compris entre 78 décès pour 1000 et 102 décès pour 1000. En faisant une analyse comparative selon le sexe, nous nous apercevons qu'à moins d'un an les garçons meurent plus que les filles. En effet, pour 1000 naissances vivantes durant les douze derniers mois nous trouvons que 97 garçons décédés contre 87 filles décédés avant le jour de l'observation. Cette différence est mise en évidence dans la région de Kindia où nous avons 115 décès de garçons pour 1000 contre 93 décès de filles pour 1000. Tandis que dans les régions de Conakry et de Faranah l'écart est moindre avec 66 décès de garçons pour 1000 contre 57 décès de filles pour 1000 et 103 décès de garçons pour 1000 contre 96 décès de filles respectivement.

**Tableau 3.30: Quotient de mortalité infantile selon la région administrative et le sexe**

Région administrative	Quotient de mortalité infantile (1Q0)		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Boké	89	94	84
Conakry	62	66	57
Faranah	99	103	96
Kankan	104	107	100
Kindia	97	115	93
Labé	80	87	74
Mamou	78	83	73
N'Zérékoré	102	110	95
<b>Guinée</b>	<b>92</b>	<b>97</b>	<b>87</b>

#### b) Quotient de mortalité juvénile selon la région administrative

De l'exploration du tableau ci-dessous nous pouvons constater que le quotient de mortalité juvénile varie selon la région administrative. La région de Kankan enregistre le quotient de mortalité juvénile le plus élevé, soit 75 décès d'enfants d'âges compris entre 1 et 4 révolu pour 1000 naissances vivantes. Tandis que dans la zone spéciale de Conakry la capitale réputée par sa "suffisance" en termes d'infrastructures sanitaires, du plateau technique et du personnel observe le quotient de mortalité juvénile le plus faible avec 35 décès d'enfants de 1-4 ans pour 1000 naissances vivantes. En faisant une analyse comparative, nous nous rendons compte globalement que le quotient de mortalité juvénile est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Autrement dit, le quotient de mortalité est de 64 décès pour 1000 chez les filles contre 62 décès pour 1000 chez les garçons. Cette différence s'accroît notamment dans la région de Kindia où nous sommes à 70 décès pour 1000 chez les filles contre 53 décès pour 1000 chez les garçons, soit un écart de 17%. Par contre les régions de Boké, Conakry et Mamou maintiennent le même quotient quel que soit le sexe.

**Tableau 3.31: Quotient de mortalité juvénile selon le milieu de résidence et le sexe**

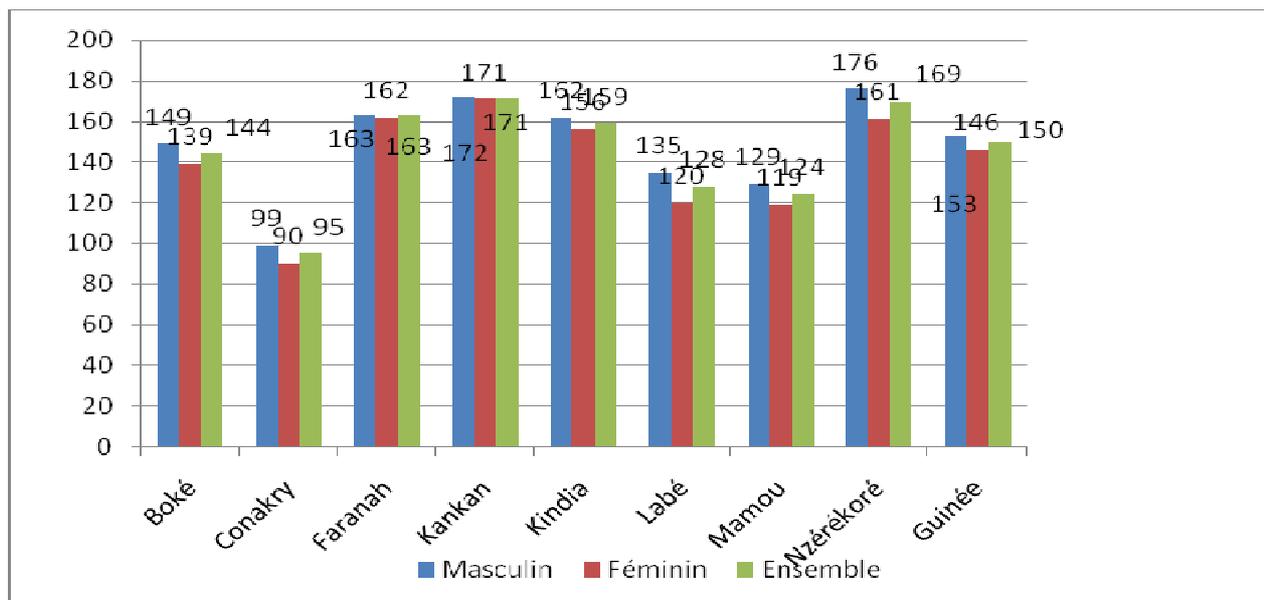
Région administrative	Quotient de mortalité juvénile (4Q1)		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Boké	60	60	60
Conakry	35	35	35
Faranah	71	68	74
Kankan	75	72	78
Kindia	68	53	70
Labé	52	53	50
Mamou	50	50	50
N'Zérékoré	74	75	73
Guinée	<b>63</b>	<b>62</b>	<b>64</b>

## c) Quotient de mortalité juvénile selon la région administrative

L'analyse du tableau ci-dessous nous fait découvrir que le quotient de mortalité infanto-juvénile n'est pas le même dans les régions administratives. La région de Kankan observe le quotient de mortalité infanto-juvénile le plus élevé avec 171 décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes. Par contre dans la zone spéciale de Conakry la capitale qui regorge l'essentiel des infrastructures sanitaires, du plateau technique, du personnel de santé et par sa privilège en termes de vaccination des enfants observe le quotient de mortalité infanto-juvénile le plus faible, soit 95 décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes. En faisant une analyse différentielle selon le sexe, nous nous apercevons que le quotient de mortalité infanto-juvénile est moins élevé chez les filles que chez les garçons. Autrement dit le quotient de mortalité infanto-juvénile est de 146 décès pour 1000 chez les filles contre 153 décès pour 1000 chez les garçons. Cette inégalité s'exacerbe particulièrement dans les régions de Labé et de N'Zérékoré où nous relevons respectivement 135 décès pour 1000 chez les garçons contre 120 décès pour 1000 chez les filles et 176 décès pour 1000 chez les garçons contre 161 décès pour 1000 chez les filles. Au contraire dans les régions de Faranah et de Kankan l'écart est moindre que partout ailleurs.

**Tableau 3.32: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon la région administrative et le sexe**

Région administrative	Quotient de mortalité infanto-juvénile (5Q0)		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Boké	144	149	139
Conakry	95	99	90
Faranah	163	163	162
Kankan	171	172	171
Kindia	159	162	156
Labé	128	135	120
Mamou	124	129	119
N'Zérékoré	169	176	161
Guinée	150	153	146

**Graphique 3. 11: Quotient de mortalité infanto-juvénile selon la région administrative et le sexe**


### 3.11. Education et caractéristique économique

Nous traitons dans cette section les enfants marginalisés par rapport à la scolarisation, enfants déscolarisés et les enfants travailleurs.

#### 3.11.1. Enfant marginalisés par rapport à la scolarisation (10-14 ans)

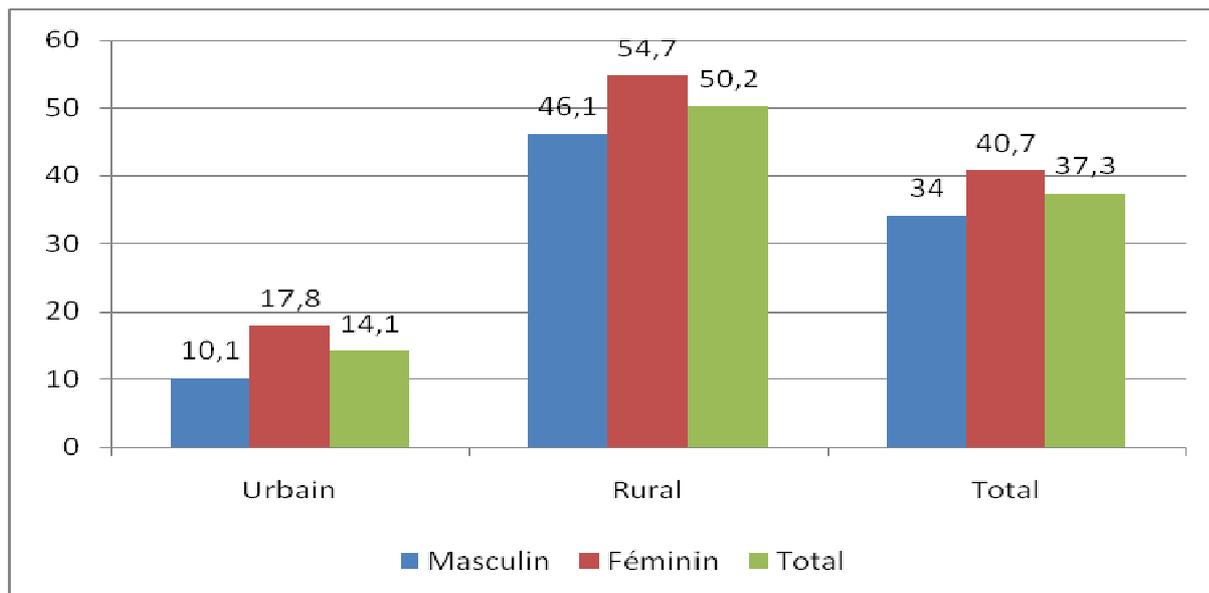
La marginalisation est un phénomène qui touche les enfants en âge d'aller à l'école et qui ne fréquentent pas par faute d'infrastructures scolaires ou de la précarité des conditions de vie dans le ménage où ils vivent. Concrètement il s'agit de donner le volume et de mesurer le poids des enfants de 10-14 ans qui n'ont jamais fréquenté dans l'ensemble des enfants suivants quelques caractéristiques géographiques, sociodémographiques, culturelles et économiques.

#### 3.11.2. Enfant marginalisés de 10-14 ans selon le milieu de résidence

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que le taux des enfants marginalisés, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement formel est de 37,3 %, 14,1 % en milieu urbain et 50,2 % en milieu rural. Les filles sont plus marginalisées que les garçons quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, en milieu urbain, nous avons 17,8 % des filles qui n'ont jamais fréquenté contre 10,1 % de garçons. Pour les enfants vivants en milieu rural, nous avons 54,7 % des filles qui n'ont jamais fréquenté contre 46,1 % de garçons.

**Tableau 3.33: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et le milieu de résidence\***

Milieu de résidence	Enfant n'ayant jamais fréquenté					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	21 349	10,1	41 336	17,8	62 685	14,1
Rural	191 072	46,1	208 361	54,7	399 433	50,2
Total	212 421	34,0	249 697	40,7	462 118	37,3

**Graphique 3. 12 : Poids des enfants marginalisés selon le sexe et le milieu de résidence\***


### 3.11.3. Enfant marginalisés de 10-14 ans selon la région administrative

Nous distinguons à partir du tableau ci-dessous que la marginalisation des enfants en termes de fréquentation scolaire ne présente pas les mêmes intensités dans les régions administratives. La région administrative de Kankan se démarque carrément des autres avec un taux de 58,7 % qui n'ont jamais fréquenté. Néanmoins le phénomène reste moindre dans la zone spéciale de Conakry où nous enregistrons un taux de 10,1 % qui n'ont jamais fréquenté. Les autres régions ont un taux d'enfants n'ayant jamais fréquenté compris entre 31,4 % (N'Zérékoré) et 41,6 % (Labé).

En faisant une analyse comparative selon le sexe, nous nous apercevons que le taux d'enfant qui n'ont jamais fréquenté reste en défaveur des filles quelle que soit la région administrative. Cet écart est plus accru dans les régions de Faranah et de Kankan où nous observons respectivement 53,3 % de filles n'ayant jamais fréquenté contre 40,3 % de garçons et 64,9 % de filles contre 52,9 % de garçons.

**Tableau 3.34: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et la région administrative**

Région administrative	Enfant n'ayant jamais fréquenté					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	24 087	36,9	24 686	40,0	48 773	38,4
Conakry	5 525	6,4	13 505	13,2	19 030	10,1
Faranah	24 984	40,3	30 186	53,3	55 170	46,5
Kankan	61 232	52,9	71 299	64,9	132 531	58,7
Kindia	30 393	33,0	33 447	37,5	63 840	35,2
Labé	24 733	40,6	26 671	42,6	51 404	41,6
Mamou	15 465	33,9	18 555	41,1	34 020	37,5
N'Zérékoré	26 002	27,1	31 348	36,3	57 350	31,4
Total	212 421	34,0	249 697	40,7	462 118	37,3

### 3.11.4. Enfant marginalisés 10-14 ans selon le niveau de vie

Il ressort de l'examen du tableau ci-dessous que le niveau de vie des ménages a un impact significatif sur la marginalisation scolaire des enfants. Pour les enfants issus des ménages très pauvres et très riches le taux d'enfant n'ayant jamais fréquenté est respectivement 64,4 % et 11,2 % soit une différence de 53,2 points de pourcent en défaveur des très pauvres. Pour les enfants issus des ménages de niveau de vie

intermédiaire nous avons un taux d'enfant n'ayant jamais fréquenté allant de 24,1 % (riche) à 52,8 % (pauvre).

En outre, en faisant une analyse différentielle selon le sexe nous nous rendons compte que le fossé se creuse davantage chez les enfants vivants dans les ménages pauvres. En effet, le taux d'enfants n'ayant jamais fréquenté dans les ménages très pauvres est de 69,3 % pour les filles contre 60,0 % pour les garçons et dans les ménages pauvres 58,4 % de filles contre 47,8 % de garçons. A la différence des ménages pauvres, dans les ménages riches, c'est-à-dire les ménages riches et très riches, l'écart entre filles et garçons est respectivement 7,1 % et 7,5 %. En d'autres termes dans les ménages riches nous observons 27,6 % de filles n'ayant jamais fréquenté contre 20,5 % de garçons et dans les ménages très riches nous avons 14,6 % de filles n'ayant jamais fréquenté contre 7,1 % de garçons.

**Tableau 3.35: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et niveau de vie**

Niveau de vie	Enfant n'ayant jamais fréquenté					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Très pauvre	68 482	60,0	72 325	69,3	140 807	64,4
Pauvre	59 639	47,8	65 719	58,4	125 358	52,8
Moyen	48 400	35,7	54 292	43,1	102 692	39,2
Riche	27 780	20,5	37 828	27,6	65 608	24,1
Très riche	8 120	7,1	19 533	14,6	27 653	11,2
Total	212 421	34,0	249 697	40,7	462 118	37,3

### 3.11.5. Enfants marginalisés 10-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Il découle de l'exploration du tableau ci-dessous que le taux d'enfants n'ayant jamais fréquenté âgés de 10-14 ans varie selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Le taux d'enfants n'ayant jamais fréquenté augmente plus le niveau d'instruction du chef de ménage est faible. Il passe de 44,9 % pour les enfants qui vivent avec un chef de ménage ayant aucun niveau d'instruction à 9,9 % pour les enfants qui vivent avec un chef de ménage de niveau d'instruction supérieur. La disparité entre filles et garçons reste toujours en défaveurs des filles quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage. Cette différence s'exagère de plus lorsque le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction. Elle est de 0,7<sup>2</sup> point de pourcentage, soit 48,8 % de filles n'ayant jamais fréquenté contre 41,2 % de garçons.

**Tableau 3.36: Effectif et poids des enfants marginalisés selon le sexe et niveau d'instruction du chef de ménage**

Niveau d'instruction	Enfant n'ayant jamais fréquenté					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans niveau	193 252	41,2	218 660	48,8	411 913	44,9
Primaire	9 227	17,9	12 700	24,8	21 927	21,3
Secondaire	7 831	11,2	12 868	17,7	20 698	14,5
Supérieur	2 111	6,1	5 468	13,2	7 579	9,9
Total	212 421	34,0	249 697	40,7	462 118	37,3

### 3.12. Enfants déscolarisés (10-14 ans)

Après avoir été scolarisés, les enfants pour la plupart sont confrontés à un certain nombre de problèmes d'ordre politique, social, économique, culturel etc. les empêchant de mener jusqu'à terme les études. L'objectif de cette section comme la précédente est de mesurer le volume et le poids des enfants de 10-14

<sup>2</sup>0,7 est obtenu en faisant la différence entre 48,8 et 41,2

ans qui ont fréquenté sur les enfants de 10-14 ans suivants quelques caractéristiques géographiques, sociodémographiques, culturelles et économiques.

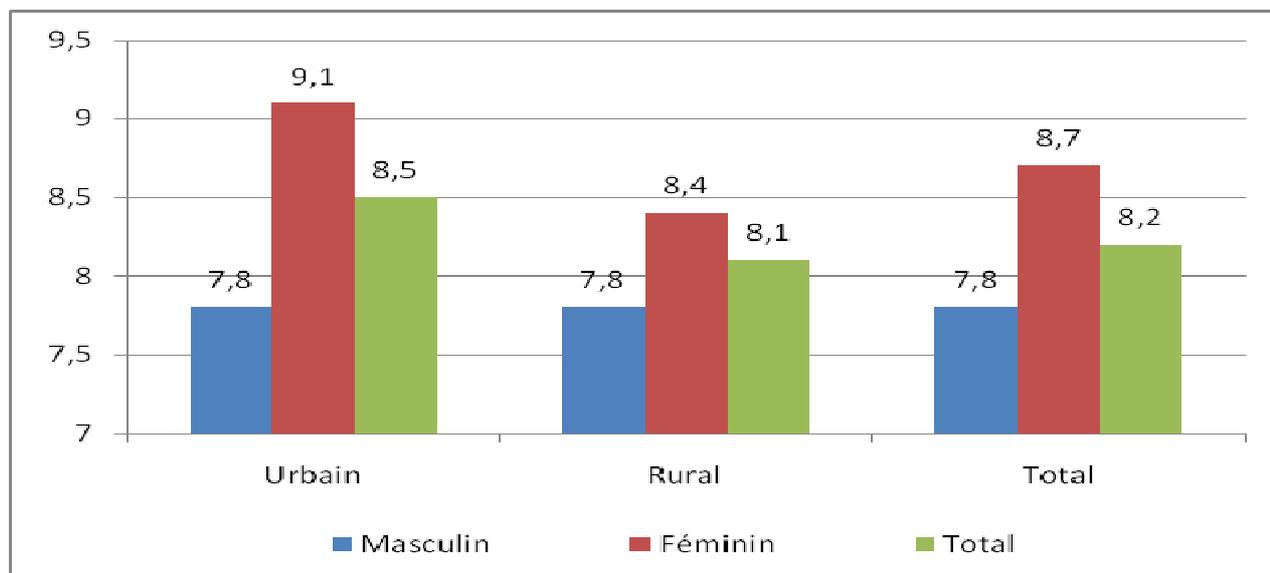
### 3.12.1. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon le milieu de résidence

Il se dégage de l'étude du tableau ci-dessous que le poids des enfants âgés de 10-14 ans déscolarisés est de 8,2 %, ce qui traduit 8,1% en milieu rural et 8,5 % en milieu urbain. La déscolarisation frappe de plus les filles que les garçons quel que soit le milieu de résidence. Ainsi dans l'ensemble Nous observons 8,7 % de filles déscolarisées contre 7,8 % de garçons, soit 9,1 % de filles déscolarisés contre 7,8 % de garçons en milieu urbain et 8,4 % de filles déscolarisés contre 7,8 % de garçons en milieu rural.

**Tableau 3.37: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Enfants déscolarisés					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	16 320	7,8	21 207	9,1	37 527	8,5
Rural	32 488	7,8	31 872	8,4	64 360	8,1
Total	48 808	7,8	53 079	8,7	101 887	8,2

**Graphique 3. 13: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et le milieu de résidence**



### 3.12.2. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon la région administrative

De l'observation du tableau ci-dessous relatif à la déscolarisation des enfants par région administrative, nous pouvons constater que le poids des enfants déscolarisés n'y est pas le même. La zone spéciale de Conakry est la localité qui connaît de plus la déscolarisation soit 10,0 % des enfants qui en sont victimes. Au contraire à Kankan le phénomène est encore moindre par rapport aux autres régions. Nous y notons 6,8 enfants de 10-14 ans déscolarisés sur 100. Les autres régions ont une valeur comprise entre 7,1 % et 8,2 %.

Partant sur la base d'une analyse comparative selon le sexe, nous comprenons que la différence entre garçons et filles en matière de déscolarisation se fait sentir quelle que soit la région administrative. Cet écart est plus accentué dans la région de Kindia où nous enregistrons 8,6 % de filles déscolarisées contre 7,1 % de garçons soit un écart de 1,5 point de pourcent. A l'opposé, dans la région de Kankan nous n'avons que seulement un écart de 0,1 point de pourcent en défaveurs des garçons, c'est-à-dire 6,9 % de garçons déscolarisés contre 6,8 % de filles déscolarisées.

**Tableau 3.38: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et la région administrative**

Région administrative	Enfant déscolarisé					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	4 675	7,2	5 245	8,5	9 920	7,8
Conakry	8 186	9,4	10 741	10,5	18 927	10
Faranah	5 522	8,9	5 312	9,4	10 834	9,1
Kankan	8 002	6,9	7 447	6,8	15 449	6,8
Kindia	6 535	7,1	7 628	8,6	14 163	7,8
Labé	5 916	9,7	6 218	9,9	12 134	9,8
Mamou	3 700	8,1	3 782	8,4	7 482	8,2
N'Zérékoré	6 272	6,5	6 706	7,8	12 978	7,1
Total	48 808	7,8	53 079	8,7	101 887	8,2

### 3.12.3. Enfants déscolarisés 10-14 ans selon le niveau de vie

Nous en déduisons de l'exploration du tableau ci-dessous que le niveau de vie du ménage a un impact sur le poids des enfants déscolarisés. Compte tenu de la faible fréquentation des enfants dans les ménages pauvres, nous y trouvons un faible poids des enfants déscolarisés âgés de 6-14 ans dans les ménages pauvres par rapport aux ménages riches. Ce poids passe de 7,0 % dans les ménages très pauvres à 8,9 % dans les ménages très riches. Par ailleurs, nous remarquons à partir du même tableau que les filles subissent de plus la déscolarisation que leurs homologues garçons quel que soit le niveau de vie. Cet écart est plus ponctué dans les ménages de niveau de vie riche que partout ailleurs. Nous y relevons 9,0 % de filles déscolarisées contre 7,6 % de garçons déscolarisés, soit un écart de 1,4%. Cependant dans les ménages très pauvres nous n'avons seulement qu'un écart de 0,2 point de pourcent, soit 7,1 % de filles déscolarisées contre 6,9 % de garçons déscolarisés.

**Tableau 3.39: Effectif et poids des enfants déscolarisés âgés de 10-14 ans selon le sexe et niveau de vie**

Niveau de vie	Enfant déscolarisé					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Très pauvre	7 849	6,9	7 402	7,1	15 251	7,0
Pauvre	9 650	7,7	9 094	8,1	18 744	7,9
Moyen	11 552	8,5	11 711	9,3	23 263	8,9
Riche	10 341	7,6	12 327	9,0	22 668	8,3
Très riche	9 416	8,3	12 545	9,4	21 961	8,9
Total	48 808	7,8	53 079	8,7	101 887	8,2

### 3.12.4. Enfant déscolarisés 10-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Il découle de l'exploration du tableau ci-dessous que le poids des enfants de 6-14 ans déscolarisés varie selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Le poids démographique des enfants déscolarisés varie globalement dans le sens inverse du niveau d'instruction du chef de ménage. Il passe de 7,6 % pour les enfants qui vivent avec un chef de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction à 11,7 % pour les enfants qui vivent avec un chef de ménage de niveau primaire. A partir de ce dernier niveau le poids démographique des enfants déscolarisés décroît sans aucune variation jusqu'au niveau supérieur. Il passe de 11,7 % à 8,7 %. L'analyse de la disparité entre filles et garçons reste toujours en défaveurs des filles quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage. Cette différence s'exagère de plus lorsque le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction. Dans ces ménages nous trouvons 7,8 % de filles déscolarisées contre 8,7 % de garçons.

**Tableau 3.40: Effectif et poids des enfants déscolarisés selon le sexe et niveau d’instruction du chef de ménage**

Niveau d’instruction du chef de ménage	Enfant déscolarisé					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans niveau	34 470	7,4	35 531	7,9	70 001	7,6
Primaire	5 640	10,9	6 376	12,5	12 015	11,7
Secondaire	5 987	8,6	7 273	10,0	13 260	9,3
Supérieur	2 712	7,8	3 898	9,4	6 611	8,7
Total	48 808	7,8	53 079	8,7	101 887	8,2

### 3.13. Enfants travailleurs de 6-14 ans<sup>3</sup>

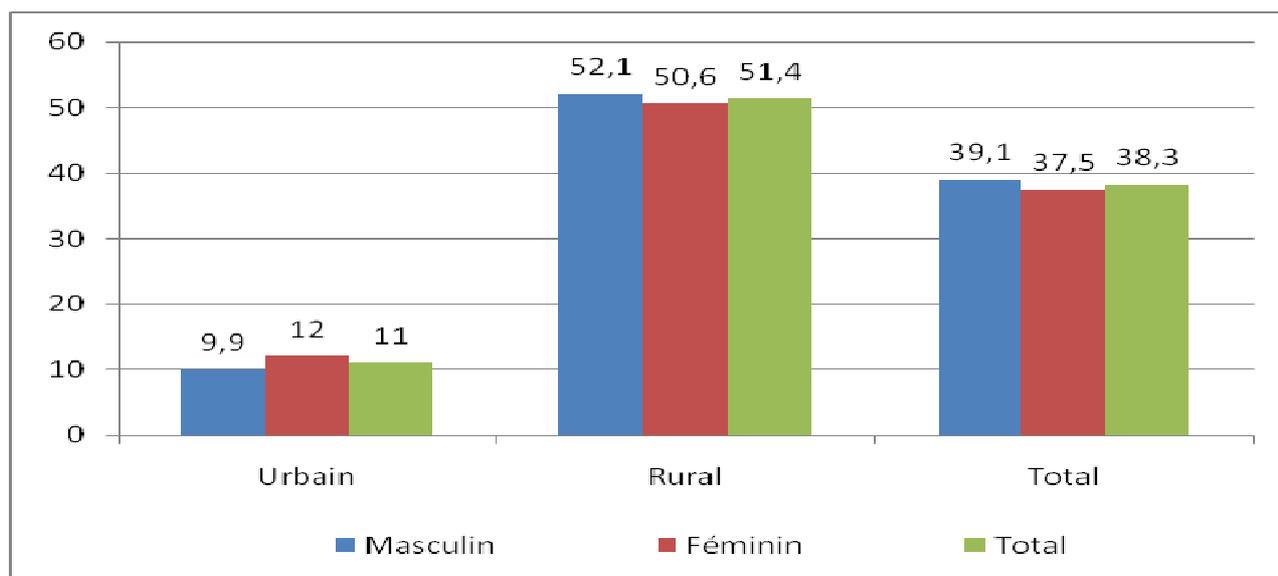
Dans le cadre de la présente analyse nous considérons comme dénominateur la population de 6-14 ans. L’objectif de cette section est de déterminer le volume et le poids des enfants 6-14 ans travailleurs par rapport à la population respective selon les caractéristiques sociodémographique, géographiques et culturelles

#### 3.13.1. Enfants travailleurs de 6-14 ans selon le milieu de résidence

L’examen du tableau ci-dessous montre que le poids des enfants de 6-14 ans occupés est de 38,3 %, 11,0 % en milieu urbain et 51,4 % en milieu rural. Ce poids diffère d’un sexe à un autre. Nous pouvons remarquer que dans l’ensemble le poids des filles travailleuses est inférieur à celui des garçons travailleurs par rapport à leurs populations respectives. Les filles travailleuses représentent 37,5 % des filles de 6-14 ans. Quant aux garçons, ils représentent 39,1 % des garçons de 6-14 ans. La même tendance se dégage en milieu rural ; 52,1 % des garçons y sont occupés contre 50,6 % de filles. Par contre en milieu urbain où l’exercice des travaux domestiques bas son plein et impliquant le plus souvent les filles, nous avons un poids de filles travailleuses supérieur à celui des garçons. Nous y relevons 9,9 % de garçons contre 12,0 de filles.

**Tableau 3.41 : Effectif et poids des enfants travailleurs par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Enfants travailleurs					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	39 431	9,9	51 151	12,0	90 582	11,0
Rural	467 088	52,1	421 349	50,6	888 438	51,4
Total	6 519	39,1	472 500	37,5	979 019	38,3

**Graphique 3. 14 : Effectif et poids des enfants occupés par milieu de résidence et par sexe**


### 3.13.2. Enfants travailleurs de 6-14 ans selon la région administrative

L'exploration du tableau ci-dessous nous révèle que le poids des enfants travailleurs de 6-14 ans varie selon la région administrative. Kankan enregistre le plus grand poids d'enfants travailleurs, soit 54,5 %. Cependant dans la zone spéciale de Conakry le phénomène est moins connu par rapport aux autres régions administratives. Il y est estimé à 7,5 %. Les autres régions observent des valeurs comprises entre 36,2 % à 48,9 %. L'analyse comparative par sexe montre que, contrairement aux autres régions, dans les régions de Boké, Kankan, Kindia et Labé le poids des garçons est supérieur à celui des filles comparativement à leurs populations respectives<sup>4</sup>. Nous pouvons remarquer que l'écart entre garçons et filles est plus accentué dans la région de Labé. Nous y observons 47,5 % de garçons contre 41,8 %, soit un écart de 5,7 %. Tandis que dans la région de Kindia la discrimination est moindre que partout ailleurs, nous comptons 37,7 % de garçons qui travaillent contre 36,7 % de filles travailleuses.

**Tableau 3.42: Effectif et poids des enfants occupés par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Enfants travailleurs					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	53 037	39,1	46 008	35,9	99 045	37,5
Conakry	10 327	6,3	15 780	8,6	26 107	7,5
Faranah	61 612	47,5	61 716	50,4	123 328	48,9
Kankan	143 649	56,4	125 001	52,5	268 650	54,5
Kindia	73 699	37,7	68 187	36,7	141 886	37,2
Labé	58 681	47,5	52 681	41,8	111 362	44,6
Mamou	37 212	40,2	34 973	38,9	72 185	39,6
N'Zérékoré	69 738	34,8	69 845	37,7	139 583	36,2
Total	507 953	39,2	474 192	37,6	982 144	38,4

### 3.13.3. Enfants travailleurs de 6-14 ans selon la religion

Les résultats du tableau ci-dessous démontrent une répartition inégale du phénomène travail des enfants selon la religion. La religion musulmane a le poids le plus élevé d'enfants travailleurs. Sur 100 enfants 40 sont occupés à une activité. A l'opposé, chez les chrétiens, le phénomène travail des enfants est

<sup>4</sup>Le poids des garçons est calculé par rapport aux hommes.

moins, 24 enfants sur 100 sont des travailleurs. En ce qui concerne les autres religions les poids des enfants travailleurs sont 35,4 % et 38,1 %. En faisant différentielle par sexe, nous nous apercevons que, contrairement aux autres religions, les garçons travaillent plus que les filles chez les musulmans et autres religions. La discrimination est plus accentuée chez les animistes où nous avons 32,7 % de garçons occupés contre 38,3 % de filles, soit un écart de 5,6 points de pourcentage. En revanche chez les chrétiens la disparité entre filles et garçons se fait moins sentir qu'ailleurs, 23,6 % de garçons travaillent contre 25,2 % de filles (ce qui fait un écart de 1,6 %).

**Tableau 3.43 : Effectif et poids des enfants travailleurs par milieu de résidence et par sexe**

Religion	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	11 227	36,5	11 148	39,7	22 375	38,1
Musulmane	470 590	40,5	435 154	38,5	905 745	39,5
Chrétienne	19 717	23,6	21 230	25,2	40 947	24,4
Animiste	6 073	32,7	6 444	38,3	12 516	35,4
Autres religions	528	36,6	481	34,2	1 009	35,4
<b>Total</b>	<b>508 135</b>	<b>39,2</b>	<b>474 458</b>	<b>37,7</b>	<b>982 592</b>	<b>38,4</b>

### 3.14. Conclusion

Ce chapitre consiste à mesurer le volume et le poids des enfants par rapport à la population totale et d'autre part par rapport à une catégorie donnée suivant l'environnement familial, la santé et l'éducation et caractéristique économique. Ainsi nous pouvons retenir de ce qui précède que 0,4 % des enfants 0-17 ans sont orphelins des deux parents, 2,4 % sont en situation de confiage et 42,7 % n'ont pas un extrait de naissance. La population en âge de vacciner comprenant les enfants de moins de 5 ans représente 16,8 % de la population totale. En ce qui concerne le mariage précoce, 6,2 % des enfants de 12-17 ans en sont victimes. En outre, nombreux sont ceux qui à cause de la précarité dans le ménage exercent une activité pour subvenir aux besoins du ménage (ou bien à leurs propres), soit 38,3 %. Tout ceci favorise un climat qui contribue à la détérioration du parcours scolaire de l'enfant. Le poids démographique des enfants de 10-14 ans n'ayant jamais fréquenté et déscolarisés est respectivement 37,3 % et 8,2 %.



## CHAPITRE 4 : SITUATION DES ENFANTS EN MATIERE D'EDUCATION

### 4.1. Répartition des enfants selon la fréquentation scolaire

Etant donné que la fréquentation scolaire des enfants commence à partir de 3 ans nous traiterons dans cette section la répartition des enfants de 3-14 ans selon la fréquentation scolaire en tenant compte de certaines caractéristiques géographiques, sociodémographiques, culturelles etc.

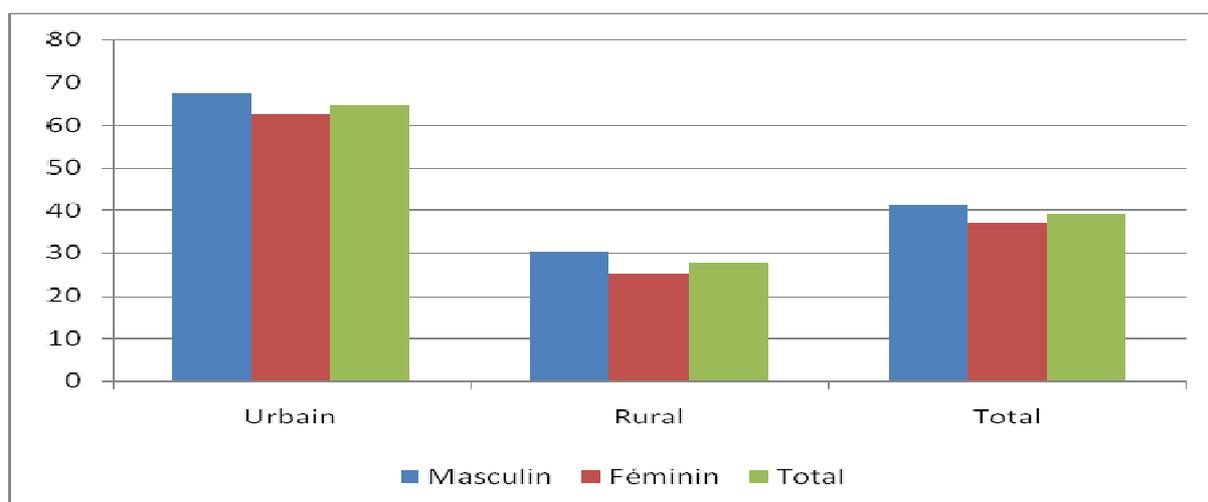
#### 4.1.1. Milieu de résidence et fréquentation scolaire des enfants de 3-14 ans

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que sur enfants 100 enfants âgés de 6-14 ans dans l'ensemble du pays, nous trouvons 43,4 % n'ont jamais fréquenté, 8,2 % ont fréquenté et 48,4 % fréquentent actuellement. Les enfants du milieu urbain fréquentent plus que ceux se trouvent en milieu rural. En d'autres termes en milieu urbain nous avons 72,6 % des enfants qui fréquentent contre 35,5 % des enfants du milieu rural. L'analyse différentielle par sexe montre que les garçons fréquentent plus que les filles et cela quel que soit le milieu de résidence. dans l'ensemble 41,2 % de garçons fréquentent contre 36,9 % de filles, soit 67,2 % de garçons contre 62,5 % de filles en milieu urbain et 30,3 % de garçons contre 25,0 % de filles en milieu rural.

**Tableau 4.1; Répartition (%) par région milieu de résidence et par sexe selon la fréquentation**

Milieu de résidence	Sexe	Fréquentation scolaire			Total	Effectif
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquentent actuellement		
Urbain	Masculin	26,8	6,0	67,2	100	560 451
	Féminin	31,1	6,4	62,5	100	587 426
	Total	29,0	6,2	64,8	100	1 147 877
Rural	Masculin	65,2	4,5	30,3	100	1 333 864
	Féminin	70,8	4,2	25,0	100	1 260 383
	Total	67,9	4,4	27,7	100	2 594 247
Total	Masculin	53,9	4,9	41,2	100	1 894 315
	Féminin	58,2	4,9	36,9	100	1 847 809
	Total	56,0	4,9	39,1	100	3 742 124

**Graphique 4. 1 Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon la fréquentation actuelle**



#### 4.1.2. Région administrative et fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans

Il découle de l'observation du tableau ci-dessous que la fréquentation scolaire des enfants varie selon la région administrative. Dans la zone spéciale de Conakry nous enregistrons le taux le plus élevé de fréquentation scolaire, soit 76,2 %. En revanche dans la région administrative de Kankan nous

n'avons que 30,2 % des enfants qui fréquentent actuellement, ce qui lui confère le taux le plus faible des régions administratives.

**Tableau 4.2: Répartition (%) par région administrative et par sexe selon la fréquentation scolaire**

Région de résidence	Taux de fréquentation				Total	Effectif
	Sexe	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement		
Boké	Masculin	56,0	4,3	39,7	100	199 781
	Féminin	58,0	4,5	37,5	100	189 851
	Total	57,0	4,4	38,6	100	389 632
Conakry	Masculin	19,4	7,9	72,7	100	230 789
	Féminin	22,8	8,2	69,0	100	250 186
	Total	21,2	8,1	70,8	100	480 975
Faranah	Masculin	61,6	5,2	33,2	100	187 260
	Féminin	69,8	4,8	25,4	100	179 632
	Total	65,6	5,0	29,4	100	366 892
Kankan	Masculin	68,6	4,3	27,1	100	384 343
	Féminin	76,5	3,6	19,9	100	364 578
	Total	72,5	3,9	23,6	100	748 921
Kindia	Masculin	52,6	4,5	42,9	100	290 332
	Féminin	55,6	4,9	39,5	100	278 942
	Total	54,1	4,7	41,2	100	569 274
Labé	Masculin	60,8	5,3	33,9	100	177 711
	Féminin	62,0	5,3	32,7	100	179 950
	Total	61,4	5,3	33,3	100	357 661
Mamou	Masculin	56,3	5,1	38,7	100	132 176
	Féminin	60,7	4,8	34,5	100	128 857
	Total	58,4	4,9	36,6	100	261 033
N'Zérékoré	Masculin	51,1	3,7	45,2	100	291 923
	Féminin	57,6	3,9	38,5	100	275 813
	Total	54,3	3,8	41,9	100	567 736
Total	Masculin	53,9	4,9	41,2	100	1 894 315
	Féminin	58,2	4,9	36,9	100	1 847 809
	Total	56,0	4,9	39,1	100	3 742 124

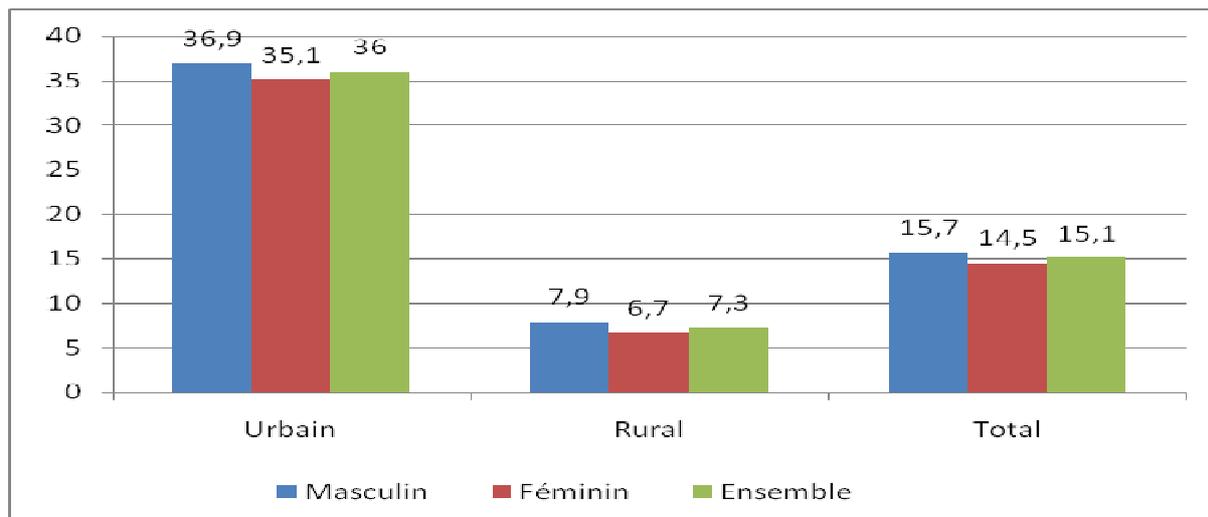
#### 4.1.3. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 3-5 ans

##### 4.1.3.1. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence

Les résultats du tableau ci-dessous nous montrent que le taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans est de 15,1 % dans l'ensemble, ce qui traduit 36,0 % en milieu urbain et 7,3 % en milieu rural. Il y ressort de même que les garçons fréquentent plus que les filles et cela quel que soit le milieu de résidence. Dans l'ensemble nous avons 15,7 % de garçons qui fréquentent contre 14,5 % de filles, soit 36,9 % de garçons fréquentent contre 35,1 % de filles en milieu urbain et 7,9 % de garçons contre 6,7 % de filles en milieu rural.

**Tableau 4.3: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	36,9	35,1	36
Rural	7,9	6,7	7,3
Total	15,7	14,5	15,1

**Graphique 4. 2: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence**


#### 4.1.3.2. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon la région administrative

L'exploration du tableau ci-dessous nous montre que le taux de fréquentation varie selon la région administrative. La zone spéciale de Conakry enregistre le taux de fréquentation le plus élevé, soit 47,2 % contre 7,6 % dans la région de Kankan où nous enregistrons le taux le plus faible. Dans les autres régions ce taux varie de 7,7 % à 17,3 %. Ce taux reste toujours en défaveur des filles quelle que soit la région administrative.

**Tableau 4.4: Taux de fréquentation scolaire des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence**

Région administrative	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Boké	14,5	13,9	14,2
Conakry	48,2	46,2	47,2
Faranah	8,2	7,2	7,7
Kankan	8,5	6,7	7,6
Kindia	17,7	16,9	17,3
Labé	7,1	6,7	6,9
Mamou	8,2	7,7	7,9
N'Zérékoré	13,8	12	12,9
Total	15,7	14,5	15,1

Cette situation de marginalisation s'accroît davantage quand nous sommes dans la capitale Conakry où nous relevons 48,2 % de garçons qui fréquentent contre 46,2 % de filles, soit un écart de 2,0 %. Par contre dans la région administrative de Labé la différence entre garçons et filles est moindre avec. Elle y est de 0,4 %, c'est-à-dire 7,1% de garçons qui fréquentent contre 6,7 % de filles.

#### 4.1.3.3. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon la religion

L'examen du tableau ci-dessous relatif à la fréquentation scolaire des enfants de 3-5 ans dépeint les inégalités qui existent entre les différentes confessions religieuses. Les enfants chrétiens présentent le plus fort taux de fréquentation scolaire, soit 20,6 %. Cependant, chez leurs homologues Animistes nous n'avons que 8,4 % d'enfants qui fréquentent, ce qui leur confère le taux le plus faible. Chez les autres confessions religieuses le niveau de fréquentation varie de 9,2 % (sans religion) à 15,0 % (musulman). Comme précédemment la fréquentation scolaire reste toujours en défaveur des filles quelle que soit la religion. Cet écart est aussi important lorsqu'on se trouve chez les musulmans.

Dans la confession musulmane nous observons 15,7 % de garçons qui fréquentent contre 14,4 % de filles.

**Tableau 4.5: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon la religion et le sexe**

Religion	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans religion	9,5	8,9	9,2
Musulmane	15,7	14,4	15,0
Chrétienne	21,1	20,1	20,6
Animiste	8,8	8,1	8,4
Autre religion	11,6	12,0	11,8
Total	15,7	14,5	15,1

#### 4.1.3.4. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau de vie du ménage

Il ressort de l'exploration des résultats du tableau ci-dessous que le taux de fréquentation scolaire des enfants âgés de 3-5 ans varie selon le niveau de vie des ménages. Nous constatons de même que la fréquentation scolaire est une fonction croissante du niveau de vie. Celle-ci augmente quand le niveau de vie du ménage augmente. Elle passe de 4,3 % pour les enfants qui vivent dans les ménages très pauvres à 45,2 % pour ceux vivant dans les ménages très riches. En faisant une analyse comparative selon le sexe, nous remarquons que les filles sont plus lésées que les garçons quel que soit le niveau de vie du ménage. Cette situation paradoxalement s'aggrave surtout quand il s'agit des ménages riches. En d'autres termes dans les ménages très pauvres l'écart est de 1 point de pourcent et 1,9 % dans les ménages très riches.

**Tableau 4.6: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau de vie du ménage**

Niveau de vie du ménage	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	4,8	3,8	4,3
Pauvre	6,8	5,8	6,3
Moyen	9,9	8,6	9,3
Riche	22,2	20,6	21,4
Très riche	46,2	44,3	45,2
Total	15,7	14,5	15,1

#### 4.1.3.5. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage

L'examen du tableau ci-dessous nous montre que sur 100 personnes recensées nous avons respectivement 11,0 %, 20,6 %, 30,2 % et 46,8 % d'enfants qui fréquentent dans les ménages dirigés par les chefs de ménages n'ayant aucun niveau, de niveau primaire, de niveau secondaire et de niveau supérieur. En matière de disparité entre filles et garçons nous constatons les filles sont plus lésées que les garçons quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

**Tableau 4.7: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

Niveau d'instruction	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	11,6	10,3	11,0
Primaire	20,9	20,3	20,6
Secondaire	30,7	29,8	30,2
Supérieur	47,9	45,8	46,8
Total	15,7	14,5	15,1

#### 4.1.3.6. Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le sexe du chef de ménage

Les résultats du tableau ci-dessous nous indiquent que les femmes chef de ménage scolarisent mieux les enfants que leurs homologues hommes. Dans les ménages dirigés par les femmes nous avons 18,4 % d'enfants qui fréquentent contre 14,7 % chez les chefs de ménages hommes. Les filles restent toujours à la marge quel que soit le sexe du chef de ménage. Ainsi, nous observons chez les chefs de ménages hommes et femmes respectivement 14,0 % de filles contre 15,3 % de garçons et 18,0 % de filles contre 18,9 % de garçons qui fréquentent un établissement d'enseignement formel.

**Tableau 4.8: Taux de fréquentation des enfants de 3-5 ans selon le sexe du chef de ménage**

Sexe du Chef de ménage	Taux de fréquentation scolaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Masculin	15,3	14,0	14,7
Féminin	18,9	18,0	18,4
Total	15,7	14,5	15,1

#### 4.1.4. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans

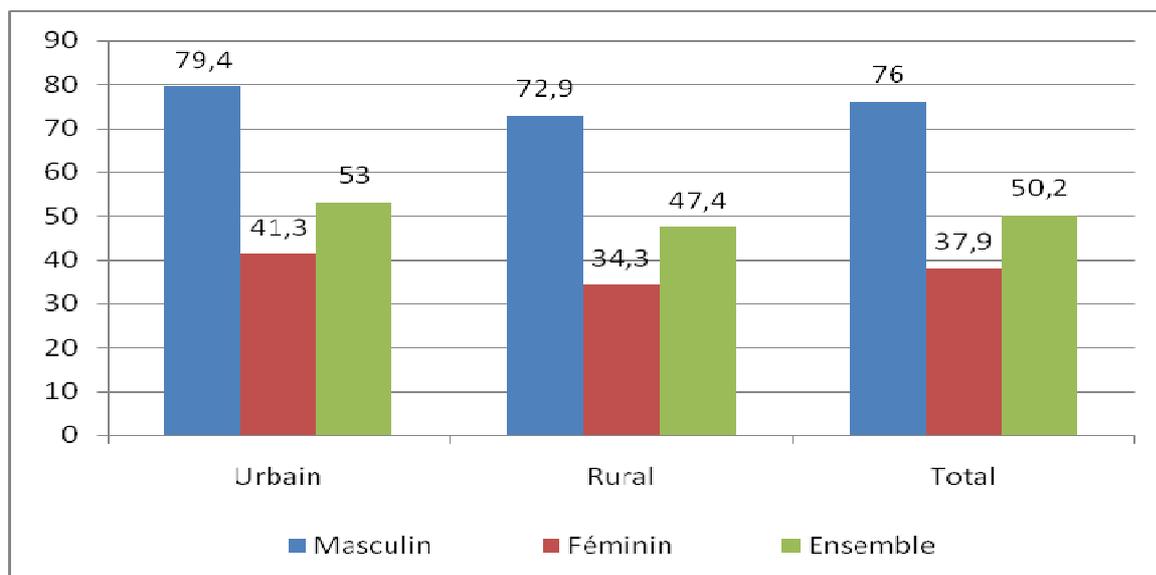
##### 4.1.4.1. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon le milieu de résidence

Il découle des conclusions du tableau ci-dessous que le taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans est de 50,2 %, ce qui signifie 76,0 % en milieu urbain et 37,9 % en milieu rural. En outre, il faut souligner qu'à ces âges donnés, nous constatons que la fréquentation scolaire reste en faveur des garçons quel que soit le milieu de résidence. Dans l'ensemble nous pouvons observer 53,0 % des garçons qui fréquentent contre 47,4 % de filles. En d'autres termes le taux de fréquentation est de 79,4 % de garçons contre 35,1 % de filles en milieu urbain et 41,3 % de garçons contre 34,3 % de filles en milieu rural.

**Tableau 4.9: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	79,4	41,3	53,0
Rural	41,3	34,3	37,9
Total	53,0	47,4	50,2

**Graphique 4. 3: taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le sexe et le milieu de résidence**



#### 4.1.4.2. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon la région administrative\*\*

Les statistiques du tableau ci-dessous montrent que le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans varie selon la région administrative. Le taux de fréquentation scolaire atteint sa valeur maximale dans la Capitale Conakry avec une valeur de 79,8 %. Cependant la région administrative de Kankan observe le taux de fréquentation le plus faible, soit 31,9 %. Les autres régions comprennent des taux allant de 39,3 % (Faranah) à 55,6 % (N'Zérékoré). L'analyse différentielle par sexe indique que le taux de fréquentation est en défaveurs des filles quelle que soit la région administrative. Cette situation de discrimination se laisse entendre facilement dans la région de Faranah où nous enregistrons 44,3 % de garçons qui fréquentent contre 34,0 % de filles. Au contraire dans la région de Labé la différence est la moindre que partout ailleurs avec 45,6 % de garçons qui fréquentent contre 43,8 % de filles.

**Tableau 4.10: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le sexe et la région administrative**

Milieu de résidence	Taux de fréquentation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Boké	51,6	48,8	50,2
Conakry	82,7	77,2	79,8
Faranah	44,3	34,0	39,3
Kankan	36,5	26,9	31,9
Kindia	55,1	50,9	53,0
Labé	45,6	43,8	44,7
Mamou	51,8	46,2	49,0
N'Zérékoré	59,5	51,4	55,6
Total	53,0	47,4	50,2

#### 4.1.4.3. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon la religion

L'analyse du tableau ci-dessous indique que la confession chrétienne présente le taux le plus élevé de fréquentation scolaire, soit 67,5 %. Au contraire, chez leurs homologues musulmans plus de la moitié (48% d'enfants qui fréquentent) ne fréquente pas. Ce qui lui confère le taux le plus faible de fréquentation. Les autres religions observent des valeurs comprises entre 52,3 % et 59,0. L'analyse discriminatoire par sexe montre que le taux de fréquentation est en défaveurs des filles quelle que soit la religion. Cet écart se creuse davantage chez les animistes avec une valeur de 8,8 points de pourcent, soit 63,2 % pour les garçons contre 54,4 % pour les filles.

**Tableau 4.11: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon la religion et le sexe**

Religion	Taux de fréquentation scolaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans religion	58,3	51,0	54,8
Musulmane	51,5	45,9	48,7
Chrétienne	70,6	64,4	67,5
Animiste	63,2	54,4	59,0
Autre religion	55,8	48,8	52,3
Total	53,0	47,4	50,2

#### 4.1.4.4. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie du ménage

Il ressort de l'exploration du tableau ci-dessous que le taux de fréquentation scolaire des enfants âgés de 6-14 ans augmente en passant d'un niveau de vie faible à un niveau de vie élevé. Il passe de 26,2 % pour les enfants qui vivent dans les ménages très pauvres à 79,7 % pour ceux qui vivent dans les ménages très riches et celle-ci est sans aucune inflexion. L'analyse comparative selon le sexe donne favoris aux garçons quel que soit le niveau de vie du ménage. Cette marginalisation est encore

forte quand le niveau de vie du ménage est faible. Dans les ménages très pauvres et pauvres nous avons respectivement 29,8 % de garçons contre 22,3 % de filles (soit un écart de 7,5 point de pourcent) et 39,2 % de garçons contre 31,3 % de filles qui fréquentent un établissement d'enseignement formel (soit un écart de 6,9 %).

**Tableau 4.12: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie du ménage et le sexe de l'enfant**

Niveau de vie du ménage	Taux de fréquentation scolaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	29,8	22,3	26,2
Pauvre	39,2	31,3	35,4
Moyen	50,5	44,2	47,4
Riche	67,9	61,4	64,6
Très riche	82,9	76,8	79,7
Total	53,0	47,4	50,2

#### 4.1.4.5. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage

L'examen du tableau ci-dessous nous indique que le niveau de fréquentation des enfants varie recensées, 11,0 %, 20,6 %, 30,2 %, 46,8 % d'enfants qui fréquentent dans les ménages dirigés par les chefs de ménages n'ayant aucun niveau, de niveau primaire, de niveau secondaire et supérieur. En matière de disparité entre filles et garçons nous observons une marginalisation des premières quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

**Tableau 4.13: Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage et le sexe de l'enfant**

Niveau d'instruction du chef de ménage	Taux de fréquentation scolaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	46,6	40,3	43,5
Primaire	65,8	59,8	62,8
Secondaire	75,7	70,5	73,1
Supérieur	83,5	77,8	80,5
ND	57,5	50,7	54,2
Total	53,0	47,4	50,2

## 4.2. Taux de scolarisation des enfants de 3-5 ans et 6-14 ans

### 4.2.1. Taux net de scolarisation au niveau préscolaire

#### 4.2.1.1. Variation selon la région administrative et le milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) au préscolaire est le pourcentage de la population scolaire âgée de 3-5 ans de ce cycle d'études dans la population des 3-5 ans. Le tableau 5-11 indique que sur l'ensemble du pays le taux net de scolarisation au préscolaire est de 8,6%. Comme au niveau du Taux Brut de Scolarisation, les filles (avec un taux net de 8,4%) ont quasiment le même niveau de scolarisation que les garçons (8,9%). La même tendance est observée en milieu rural où les filles affichent un TNS de 2,9% contre 3,3% chez les garçons. A l'inverse en milieu urbain les garçons, avec un TNS de 24%, sont légèrement plus scolarisés que les filles (22,8%).

On note une forte disparité entre le milieu urbain et le milieu rural en termes de niveau de scolarisation. Pour les deux sexes réunis, le TNS en milieu urbain s'élève à 23,4% contre 3,1% en milieu rural. Ce qui dénote que les 3-5 ans du milieu urbain sont 8 fois plus scolarisés que leur

homologue du milieu rural. Ces disparités entre milieu urbain et milieu rural subsistent quel que soit le sexe considéré.

**Tableau 4.14: Taux net de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	24,9	23,7	24,3	3,9	3,8	3,9	7,9	7,7	7,8
Conakry	32,7	31,4	32,1				32,7	31,4	32,1
Faranah	11,5	11,2	11,3	2,5	2,2	2,4	4,0	3,7	3,9
Kankan	10,1	9,3	9,7	2,5	1,9	2,2	3,7	3,0	3,3
Kindia	23,6	21,9	22,7	4,1	4,0	4,1	9,3	9,1	9,2
Labé	15,2	16,2	15,7	1,9	1,8	1,8	3,2	3,1	3,1
Mamou	17,7	16,7	17,2	2,3	2,2	2,3	4,0	3,8	3,9
N'Zérékoré	17,0	15,8	16,4	5,3	4,6	4,9	7,6	6,7	7,2
Ensemble	24,0	22,8	23,4	3,3	2,9	3,1	8,9	8,4	8,6

#### 4.2.2. Niveau de la scolarisation dans le primaire

##### 4.2.2.1. Taux brut de scolarisation dans le primaire

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire, est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 6-11 ans. Dans l'ensemble du pays le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est d'un niveau appréciable (75,1%). La disparité entre les sexes est perceptible : on a 79,5% pour les garçons contre 70,5% pour les filles. Ce déséquilibre sexuel persiste quel que soit le milieu de résidence considéré (voir tableau 5-12). On note aussi de disparités (encore plus importantes) entre les milieux de résidence : en milieu urbain le TBS se chiffre à 117% contre seulement 56,7% en milieu rural. Ce déséquilibre urbain/rural subsiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau national, la distribution par région des niveaux de scolarisation (TBS) au primaire, met en évidence une nette domination de la région de Conakry sur les autres régions. Ainsi, dans l'ensemble du pays et pour les deux sexes réunis, le TBS à Conakry s'élève à 122% contre 85,3% pour le poursuivant immédiat (région de N'Zérékoré)). Quel que soit le sexe considéré, on observe la même tendance. Les plus faibles TBS au primaire sont enregistrés par les régions de Faranah (59,3%) et de Kankan (47,1%).

La domination de la région de Conakry à ce cycle d'études, en termes de niveau de scolarisation, sur les autres régions est imputable au volume d'offre d'éducation qu'elle a réussi à capter. En effet, elle concentre la plus grande part du volume global d'offre d'éducation primaire du pays (20,1% des salles de classe<sup>5</sup>) (voir tableau 5-8). La région de Conakry a été la région du pays la mieux dotée par l'offre. Son indice de représentativité dans l'offre globale d'éducation est le plus élevé et vaut 1,60 (voir tableau 5-9). Le niveau de l'offre d'éducation à Conakry serait tiré par l'existence d'une importante demande solvable (l'agglomération de Conakry enregistre le plus faible taux de pauvreté du pays valant 26,3%, (ELEP 2007)). Notons que 81% d'offre d'éducation que la région de Conakry a captée provient du secteur privé (voir tableau 5-6).

En milieu urbain les disparités entre les régions se réduisent fortement et la région de Conakry perd sa suprématie. Au niveau de deux sexes par exemple, les taux de scolarisation varient entre 98% (Région de Kankan) et 122,7% (région de Boké). Dans ce milieu, la plupart des TBS sont au-dessus de 100 à cause des retards à l'entrée dans ce cycle d'études et des redoublements.

<sup>5</sup> Nous utilisons le nombre de salles de classe comme indicateur d'offre d'éducation qui approche mieux l'offre d'éducation que le nombre d'écoles.

Excepté la région de Conakry, toutes les régions cachent de fortes disparités, en termes de niveau de scolarisation. Ces disparités se situent non seulement au niveau des préfectures qui composent les régions (voir ANNEXES A), mais aussi au niveau des sous-préfectures qui composent les préfectures (voir ANNEXES B). Comme l'on peut s'y attendre, les disparités entre les sous-préfectures sont plus importantes que celles observées au niveau des préfectures.

**Tableau 4.15: Taux brut de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	127,0	118,5	122,7	64,6	58,8	61,9	77,9	73,0	75,6
Conakry	124,4	119,7	122,0	na	na	na	124,4	119,7	122,0
Faranah	118,7	103,3	111,1	55,7	37,1	46,7	67,8	50,3	59,3
Kankan	105,4	90,5	98,0	44,0	28,3	36,5	54,2	39,3	47,1
Kindia	124,2	113,6	118,8	64,6	57,5	61,3	82,4	76,2	79,4
Labé	114,6	111,1	112,8	62,2	59,1	60,6	67,3	64,3	65,8
Mamou	124,0	118,8	121,4	70,4	61,3	66,0	77,0	68,8	73,0
N'Zérékoré	126,0	112,7	119,5	83,2	68,3	76,0	92,2	78,0	85,3
Ensemble	121,9	113,4	117,5	62,1	50,9	56,7	79,5	70,5	75,1

#### 4.2.2.2. Taux net de scolarisation dans le primaire

Le taux net de scolarisation (TNS) au primaire est le pourcentage de la population scolaire âgée de 6-11 ans de ce cycle d'études dans la population des 6-11 ans. Au niveau national, le TNS au primaire s'élève à 47,2%. Il subsiste un écart entre les sexes : chez les garçons le TNS se chiffre à 49,3% contre 45% chez les filles, voir tableau 5-13. Du point de vue milieu de résidence on note également un écart urbain/rural qui est encore plus élevé. En milieu urbain le TNS atteint 72,5% contre 36,3% en milieu rural. Ce déséquilibre milieu urbain/milieu rural persiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau national et pour les deux sexes réunis, la distribution des niveaux de scolarisation (TNS) au primaire met en évidence la nette domination de la région de Conakry (76%) sur les autres régions. La région de N'Zérékoré qui vient immédiatement après enregistre un TNS au primaire de 52%. Le plus faible TNS revient à Kankan (30,6%). Quel que soit le sexe considéré, on observe la même tendance, tant au niveau national que dans les milieux de résidence.

La domination de la région de Conakry, tient aux avantages liés à l'offre d'éducation dont elle bénéficie. Non seulement elle attire la plus importante part du volume global d'offre d'éducation au primaire (20,1%<sup>6</sup>) (voir tableau 5-8), mais aussi elle est la mieux dotée en matière d'offre d'éducation (indice de représentativité dans l'offre global le plus élevé) (voir tableau 5-9). Rappelons que 81% de l'offre d'éducation captée par la région de Conakry en 2013/2014 relève du secteur privé (voir tableau 5-6). Le niveau des revenus dans la région de Conakry, qui est la moins pauvre du pays (ELEP2007), expliquerait son attrait pour les investissements privés en matière d'éducation.

<sup>6</sup> Offre exprimée en termes de salles de classe

**Tableau 4.16: Taux net de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région administrative	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	78,2	74,3	76,2	40,3	38,5	39,5	48,4	47,0	47,7
Conakry	77,6	74,6	76,0	na	na	na	77,6	74,6	76,0
Faranah	69,8	63,3	66,5	34,0	24,7	29,5	40,8	32,4	36,7
Kankan	64,1	57,9	61,0	28,6	19,4	24,2	34,5	26,2	30,6
Kindia	75,4	69,4	72,3	41,2	38,1	39,7	51,4	48,6	50,0
Labé	78,7	75,9	77,3	40,1	38,8	39,5	43,9	42,6	43,2
Mamou	79,2	76,0	77,6	44,1	39,3	41,8	48,4	44,1	46,3
N'Zérékoré	72,1	66,7	69,5	50,4	43,5	47,1	55,0	48,6	51,9
Ensemble	74,7	70,5	72,5	39,0	33,4	36,3	49,3	45,0	47,2

### 4.3. Les abandons et la marginalisation scolaire chez les enfants de 10-14 ans et les raisons évoquées

Si les uns dans leurs parcours scolaire sont confrontés à des difficultés ou obstacles les amenant à abandonner les études au profit d'autres choses, les autres, au contraire non jamais connu le chemin de l'école. Les facteurs engendrant l'un ou l'autre sont pour la plupart d'ordre socioéconomique, politique, culturel etc. à titre illustratif, La littérature démontre largement que le statut socioéconomique a une influence sur les résultats scolaires des enfants. Les personnes pauvres sont contraintes à une non-participation à la vie collective. Pour les enfants, cela se traduit souvent par une non-participation à la vie scolaire. L'objectif de cette section est de mettre en exergue les raisons d'abandon et de la marginalisation des enfants de 10-14 ans en tenant compte du sexe et des caractéristiques géographiques.

#### 4.3.1. Variation selon le milieu de résidence

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que les raisons les plus fréquentes de l'abandon ou de non fréquentation sont : le coût élevé des frais de scolarité ou le manque de soutien (21,7 %), aide aux parents (16,5 %), manque d'intérêt (13,4 %), apprentissage d'un métier (13,4 %) et pas d'école ou école éloignée. Cette allure reste la même quel que soit le sexe de l'enfant. En outre il faut souligner que les filles sont plus investies dans l'aide aux parents que les garçons (19 % contre 13,9 %). En revanche, dans les études nous observons forte proportion de garçons par rapport aux filles (10,8 % contre 4,7 %).

**Tableau 4.17: Taux d'abandon par milieu de résidence selon la raison**

Milieu	Raisons d'abandon	Masculin			Féminin			Total			
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	
Urbain	Pas d'école / école éloignée	7,4	9,9	8,5	7,8	8,4	8	7,6	9	8,2	
	Coût élevé des frais de scolarité	19,9	21	20,4	21,3	21,1	21,2	20,8	21	20,9	
	Redoublements	1,7	5,3	3,3	1,8	5,1	2,9	1,7	5,2	3	
	Echecs répétés	1,3	4,1	2,5	1,2	4,7	2,4	1,3	4,4	2,4	
	Manque d'intérêt	11,1	14,5	12,6	13,4	15,8	14,2	12,6	15,2	13,6	
	Apprentissage d'un métier	28,2	26,5	27,4	22,8	19,9	21,8	24,6	22,8	23,9	
	Priorité à l'école coranique	16,5	7	12,4	7,3	3,7	6,1	10,5	5,1	8,5	
	Aide aux parents	10,1	7,7	9	20,8	15,4	18,9	17,1	12	15,2	
	Mariage/Grossesse	0,5	0,6	0,6	1,6	2,9	2,1	1,3	1,9	1,5	
	Maladie	3,3	3,5	3,4	1,9	3	2,3	2,4	3,2	2,7	
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
	Effectif	21 349	16 320	210 384	41 336	21 207	232 715	62 685	37 527	443 099	
	Rural	Pas d'école/école éloignée	26,5	14,7	24,8	27,4	12,2	25,4	27	13,4	25,1
		Coût élevé des frais de scolarité	16,3	21,6	17,1	19	22,6	19,5	17,7	22,1	18,3
Redoublements		0,6	5,4	1,3	0,6	5,9	1,3	0,6	5,6	1,3	
Echecs répétés		0,4	4,2	1	0,4	5,1	1	0,4	4,6	1	
Manque d'intérêt		5,9	11,9	6,8	7,4	12,7	8,1	6,7	12,3	7,5	
Apprentissage d'un métier		4,2	9,2	4,9	3,3	6,7	3,7	3,7	7,9	4,3	
Priorité à l'école coranique		22,9	12,7	21,4	9,9	5,4	9,3	16,2	9,1	15,2	
Aide aux parents		21,8	17	21,1	29,3	21,3	28,2	25,7	19,2	24,8	
Mariage/Grossesse		0,2	0,5	0,2	1,5	4,6	1,9	0,9	2,5	1,1	
Maladie		1,1	2,9	1,4	1,1	3,5	1,4	1,1	3,2	1,4	
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Effectif		191 072	32 488	414 183	208 361	31 872	380 825	399 433	64 360	795 008	
Total		Pas d'école/école éloignée	24,6	13,1	22,4	24,1	10,7	21,8	24,4	11,8	22,1
		Coût élevé des frais de scolaire	16,6	21,4	17,5	19,4	22	19,9	18,1	21,7	18,8
	Redoublements	0,7	5,3	1,6	0,8	5,6	1,7	0,8	5,5	1,6	
	Echecs répétés	0,5	4,2	1,2	0,5	4,9	1,3	0,5	4,6	1,3	
	Manque d'intérêt	6,5	12,8	7,6	8,4	13,9	9,4	7,5	13,4	8,6	
	Apprentissage d'un métier	6,6	14,9	8,2	6,5	12	7,5	6,6	13,4	7,8	
	Priorité à l'école coranique	22,3	10,8	20,1	9,5	4,7	8,7	15,4	7,6	14	
	Aide aux parents	20,6	13,9	19,4	27,9	19	26,3	24,5	16,5	23,1	
	Mariage/Grossesse	0,2	0,5	0,3	1,5	3,9	1,9	0,9	2,3	1,2	
	Maladie	1,3	3,1	1,7	1,2	3,3	1,6	1,3	3,2	1,6	
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
	Effectif	212421	48 808	624567	249697	53 079	613540	462118	101887	1238107	

**Tableau 4.18: Taux d'abandon par région administrative selon la raison**

Résidence	Raisons d'abandon	Sexe								
		Masculin			Féminin			Total		
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total
Boké	Pas d'école/école éloignée	28,3	14,7	26,1	32,8	12,7	29,3	30,6	13,6	27,7
	Coût scolarité/manque soutien	11,8	20,9	13,3	17,8	21,1	18,3	14,8	21,0	15,8
	Redoublements	0,8	5,0	1,4	0,8	6,5	1,8	0,8	5,8	1,6
	Echecs répétés	0,2	3,5	0,8	0,6	5,3	1,4	0,4	4,4	1,1
	Manque d'intérêt	4,7	11,3	5,8	7,8	13,1	8,8	6,3	12,3	7,3
	Apprentissage d'un métier	4,3	11,2	5,4	5,1	8,5	5,7	4,7	9,8	5,6
	Priorité à l'école coranique	38,6	19,9	35,5	10,9	6,1	10,0	24,5	12,6	22,5
	Aide aux parents	9,8	10	9,8	21,3	17,3	20,6	15,6	13,9	15,3
	Mariage/Grossesse	0,2	0,5	0,2	1,6	5,2	2,2	0,9	3,0	1,2
	Maladie	1,3	3,0	1,6	1,5	4,2	1,9	1,4	3,7	1,8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	24 087	4 675	65 293	24 686	5 245	61 722	48 773	9 920	127 015
Conakry	Pas d'école/école éloignée	9,1	13,2	11,6	9,0	9,4	9,2	9,0	11,1	10,0
	Coût scolarité/manque soutien	23,4	23,8	23,6	23	24,1	23,5	23,1	23,9	23,5
	Redoublements	2,3	4,9	3,9	2,6	4,7	3,5	2,5	4,8	3,6
	Echecs répétés	1,4	3,2	2,5	1,3	4,4	2,7	1,4	3,9	2,6
	Manque d'intérêt	12,5	14,9	13,9	12,3	16,3	14	12,3	15,7	14
	Apprentissage d'un métier	27,3	22,9	24,7	25,7	18,7	22,6	26,2	20,5	23,3
	Priorité à l'école coranique	8,9	6,4	7,4	5,1	2,9	4,2	6,2	4,4	5,3
	Aide aux parents	10,5	7,1	8,5	17,7	14,7	16,3	15,6	11,4	13,5
	Mariage/Grossesse	0,5	0,3	0,4	1,3	2,1	1,6	1,1	1,3	1,2
	Maladie	4,2	3,2	3,6	2,1	2,8	2,4	2,7	3,0	2,8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	5 525	8 186	86 920	13 505	10 741	102 096	19 030	18 927	189 016
Faranah	Pas d'école/école éloignée	32,1	15,5	29,1	29,8	10,8	27	30,9	13,2	28,0
	Coût scolarité/manque soutien	14,7	17,5	15,2	17,2	17,4	17,2	16,1	17,4	16,3
	Redoublements	0,9	5,6	1,7	0,8	7,7	1,8	0,8	6,6	1,8
	Echecs répétés	0,3	4,2	1,0	0,4	6,0	1,3	0,4	5,1	1,1
	Manque d'intérêt	8,0	12,9	8,9	9,1	14,5	9,9	8,6	13,7	9,4
	Apprentissage d'un métier	5,6	15,1	7,3	6,5	14,9	7,7	6,1	15,0	7,5
	Priorité à l'école coranique	19,1	8,7	17,2	10,4	3,9	9,4	14,3	6,4	13,0
	Aide aux parents	17,7	16,8	17,5	23,2	17,1	22,3	20,7	16,9	20,1
	Mariage/Grossesse	0,2	0,7	0,3	1,5	3,7	1,8	0,9	2,2	1,1
	Maladie	1,4	3,0	1,7	1,1	4,1	1,6	1,3	3,5	1,6
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	24 984	5 522	62 013	30 186	5 312	56 649	55 170	10 834	118 662

Résidence	Raisons d'abandon	Sexe								
		Masculin			Féminin			Total		
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total
Kankan	Pas d'école/école éloignée	17,9	11,5	17,1	17,2	8,5	16,4	17,5	10,1	16,8
	Coût scolarité/manque soutien	19,7	18,7	19,6	20,4	19,8	20,4	20,1	19,3	20,0
	Redoublements	0,6	5,2	1,1	0,6	4,6	1,0	0,6	4,9	1,0
	Echecs répétés	0,5	4,2	0,9	0,5	5,3	0,9	0,5	4,7	0,9
	Manque d'intérêt	7,3	11,8	7,8	8,8	11,6	9,1	8,1	11,7	8,5
	Apprentissage d'un métier	7,6	13,6	8,3	5	10,4	5,5	6,2	12,0	6,8
	Priorité à l'école coranique	12,2	8,3	11,7	6,6	4,4	6,4	9,2	6,4	8,9
	Aide aux parents	33,3	24,1	32,2	38,4	28,7	37,5	36,1	26,3	35
	Mariage/Grossesse	0,2	0,4	0,3	1,7	4,3	2,0	1,0	2,3	1,2
	Maladie	0,7	2,3	0,9	0,7	2,4	0,8	0,7	2,4	0,9
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	61 232	8 002	115 714	71 299	7 447	109 934	132 531	15 449	225 648
Kindia	Pas d'école/école éloignée	25,4	12,1	23,1	27	12,3	24,3	26,3	12,2	23,7
	Coût scolarité/manque soutien	13,7	22,6	15,3	18,6	22,3	19,3	16,3	22,5	17,4
	Redoublements	0,7	5,4	1,6	0,8	4,9	1,6	0,8	5,1	1,6
	Echecs répétés	0,4	3,9	1,0	0,5	4,0	1,2	0,5	4,0	1,1
	Manque d'intérêt	4,6	12,7	6,1	8,1	14,3	9,2	6,4	13,5	7,7
	Apprentissage d'un métier	5,6	13,5	7,0	7,3	11,1	8,0	6,5	12,2	7,5
	Priorité à l'école coranique	34,6	13,7	30,9	9,6	4,1	8,6	21,5	8,6	19,2
	Aide aux parents	13,5	12,4	13,3	24,8	17,5	23,5	19,4	15,2	18,6
	Mariage/Grossesse	0,3	0,8	0,3	1,9	6,3	2,7	1,1	3,7	1,6
	Maladie	1,2	3,0	1,5	1,2	3,2	1,5	1,2	3,1	1,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	30 393	6 535	92 051	33 447	7 628	89 109	63 840	14 163	181 160
Labé	Pas d'école/école éloignée	35,1	17,2	31,7	35,7	14,6	31,7	35,4	15,9	31,7
	Coût scolarité/manque soutien	14,4	20,7	15,6	18,7	22,4	19,4	16,6	21,6	17,6
	Redoublements	0,6	6,3	1,7	0,7	7,3	2	0,7	6,8	1,9
	Echecs répétés	0,8	5,3	1,6	0,5	5,4	1,4	0,6	5,4	1,5
	Manque d'intérêt	4,1	11,0	5,4	5,3	11,6	6,5	4,7	11,3	6
	Apprentissage d'un métier	3,7	10,2	5,0	2,8	6,5	3,5	3,2	8,3	4,2
	Priorité à l'école coranique	29,3	16,5	26,8	14,8	7,9	13,5	21,8	12,1	19,9
	Aide aux parents	10,7	10,2	10,6	19,7	19,3	19,6	15,3	14,9	15,2
	Mariage/Grossesse	0,2	0,4	0,2	0,5	2,3	0,9	0,4	1,4	0,6
	Maladie	1,2	2,2	1,4	1,3	2,6	1,5	1,3	2,4	1,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	24 733	5 916	60 905	26 671	6 218	62 546	51 404	12 134	123 451

Résidence	Raisons d'abandon	Sexe								
		Masculin			Féminin			Total		
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total
Mamou	Pas d'école/école éloignée	34,7	15,3	30,9	35,8	15,2	32,3	35,3	15,3	31,7
	Coût scolarité/manque soutien	14	25,1	16,1	14,8	24,0	16,3	14,4	24,5	16,2
	Redoublements	0,6	5,8	1,6	0,8	6,2	1,7	0,7	6,0	1,7
	Echecs répétés	0,6	4,9	1,4	0,3	4,4	1,0	0,4	4,7	1,2
	Manque d'intérêt	3,9	9,2	5,0	5,0	11	6,0	4,5	10,1	5,5
	Apprentissage d'un métier	4	9,4	5,0	3,6	6,6	4,1	3,8	8,0	4,5
	Priorité à l'école coranique	25,2	14,8	23,2	15,1	8,9	14,0	19,7	11,8	18,3
	Aide aux parents	15,4	11,9	14,7	22,6	17,4	21,7	19,3	14,7	18,5
	Mariage/Grossesse	0,2	0,4	0,2	0,9	3,3	1,3	0,6	1,9	0,8
	Maladie	1,5	3,3	1,8	1,1	3	1,4	1,3	3,1	1,6
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	15 465	3 700	45 638	18 555	3 782	45 103	34 020	7 482	90 741	
N'Zé-rékoré	Pas d'école/école éloignée	16,2	7,2	14,4	14,4	5,1	12,7	15,2	6,1	13,5
	Coût scolarité/manque de soutien	21,6	22,7	21,8	23,1	23,4	23,2	22,4	23,1	22,5
	Redoublements	0,6	4,8	1,4	0,7	4,7	1,4	0,6	4,8	1,4
	Echecs répétés	0,5	4,8	1,4	0,7	5,1	1,5	0,6	4,9	1,4
	Manque d'intérêt	9,2	16,3	10,6	10,6	16,4	11,6	9,9	16,4	11,1
	Apprentissage d'un métier	8,6	18,2	10,5	6,9	12,8	7,9	7,6	15,4	9,1
	Priorité à l'école coranique	14,1	3,9	12,1	8,3	2,7	7,3	10,9	3,3	9,5
	Aide aux parents	26,7	16,4	24,7	31,4	20	29,4	29,3	18,2	27,2
	Mariage/Grossesse	0,4	0,7	0,4	1,8	4,9	2,3	1,1	2,8	1,5
	Maladie	2,2	5,0	2,8	2,2	4,9	2,6	2,2	5,0	2,7
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	26 002	6 272	96 033	31 348	6 706	86 381	57 350	12 978	182 414	
Total	Pas d'école/école éloignée	24,6	13,1	22,4	24,1	10,7	21,8	24,4	11,8	22,1
	Coût scolarité/manque soutien	16,6	21,4	17,5	19,4	22,0	19,9	18,1	21,7	18,8
	Redoublements	0,7	5,3	1,6	0,8	5,6	1,7	0,8	5,5	1,6
	Echecs répétés	0,5	4,2	1,2	0,5	4,9	1,3	0,5	4,6	1,3
	Manque d'intérêt	6,5	12,8	7,6	8,4	13,9	9,4	7,5	13,4	8,6
	Apprentissage d'un métier	6,6	14,9	8,2	6,5	12,0	7,5	6,6	13,4	7,8
	Priorité à l'école coranique	22,3	10,8	20,1	9,5	4,7	8,7	15,4	7,6	14
	Aide aux parents	20,6	13,9	19,4	27,9	19	26,3	24,5	16,5	23,1
	Mariage/Grossesse	0,2	0,5	0,3	1,5	3,9	1,9	0,9	2,3	1,2
	Maladie	1,3	3,1	1,7	1,2	3,3	1,6	1,3	3,2	1,6
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	212 421	48 808	624 567	249 697	53 079	613 540	462 118	101 887	1238 107	

#### 4.4. Scolarisation des enfants de 6-14 ans vivant avec un handicap

##### 4.4.1. Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans vivant avec un handicap selon le milieu de résidence

L'analyse comparative du tableau ci-dessous nous fait découvrir que 50,3 % des enfants qui vivent dans les ménages dirigés par les chefs de ménage non handicapés fréquentent contre 41,1 % de ceux qui sont avec les chefs de ménages Handicapés. Nous observons la même tendance quel que soit le milieu de résidence. Les niveaux de fréquentation des enfants vivant chez les handicapés et Non handicapés sont respectivement 65,1 % contre 76,2 % en milieu urbain et 27,1 % contre 38,0 % en milieu rural.

**Tableau 4.19: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe et le statut d'handicap**

Milieu	Sexe	Statut d'handicap	
		Handicapé	Non handicapé
Urbain	Masculin	67,2	79,6
	Féminin	63,1	73,0
	Total	65,1	76,2
Rural	Masculin	29,6	41,4
	Féminin	24,2	34,4
	Total	27,1	38,0
Total	Masculin	42,7	53,1
	Féminin	39,4	47,5
	Total	41,1	50,3

##### 4.4.2. Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans vivant avec un handicap selon la région administrative

Considérant le tableau ci-dessous relatif à la fréquentation scolaire selon statut d'handicap, nous constatons que les enfants non Handicapés ont un taux de fréquentation scolaire supérieur à celui des enfants vivant avec un handicap quelle que soit la région administrative. L'écart entre les uns et les autres est de 9,2 %, ce qui signifie 50,3 % pour les non Handicapés et 41,1 % pour les Handicapés. En outre, il faut signaler que dans la région de Labé est où la différence entre enfants vivant avec handicap et non handicapés est plus importante que dans les autres régions ; nous y relevons 44,9 % pour les non Handicapés et 27,5 % pour les handicapés, soit un écart de 17,4 %. Cependant dans la région de Kindia l'écart moins important que par ailleurs. Il y est estimé à 5 %, c'est-à-dire 53,1 % pour les non handicapés contre 48,1 % pour les handicapés.

**Tableau 4.20: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par région administrative selon le sexe et le statut d'handicap**

Région	Sexe	Statut d'handicap	
		Handicapé	Non handicapé
Boké	Masculin	37,5	51,7
	Féminin	34,9	48,9
	Total	36,2	50,4
Conakry	Masculin	73,7	82,8
	Féminin	70,5	77,3
	Total	72,0	79,9
Faranah	Masculin	29,9	44,5
	Féminin	24,0	34,1
	Total	27,1	39,4
Kankan	Masculin	29,5	36,6
	Féminin	20,5	26,9
	Total	25,2	31,9
Kindia	Masculin	49,0	55,2
	Féminin	47,0	50,9
	Total	48,1	53,1
Labé	Masculin	28,9	45,7
	Féminin	26,1	44,0
	Total	27,5	44,9
Mamou	Masculin	33,0	52,0
	Féminin	29,7	46,3
	Total	31,5	49,2
N'Zéré-koré	Masculin	43,5	59,7
	Féminin	39,3	51,5
	Total	41,6	55,8
Total	Masculin	42,7	53,1
	Féminin	39,4	47,5
	Total	41,1	50,3

#### 4.4.3. Taux de fréquentation des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie du ménage

Nous pouvons constater qu'à partir du tableau ci-dessous que quel que soit le niveau de vie du ménage la fréquentation scolaire reste en faveur des enfants non handicapés. L'écart se creuse davantage lorsqu'on se trouve dans les ménages de niveau de vies moyennes avec taux de 33,5 % pour les handicapés et 47,6 % pour les non handicapés, soit un écart de 14,1 %. Cependant dans les ménages de niveau de vie très pauvres l'écart est très petit à cause de la faible fréquentation des enfants. Nous y observons un taux de 18,5 % pour les handicapés et 26,3 % pour les non handicapés, ce qui traduit un écart de 7,8 %.

**Tableau 4.21: Taux de fréquentation par niveau de vie selon le sexe et le statut d'handicap**

Niveau de vie du ménage	Sexe de l'enfant	Statut d'handicap	
		Handicapé	Non handicapé
Très pauvre	Masculin	20,9	29,9
	Féminin	15,8	22,4
	Total	18,5	26,3
Pauvre	Masculin	27,1	39,4
	Féminin	21,3	31,4
	Total	24,5	35,6
Moyen	Masculin	36,1	50,6
	Féminin	30,6	44,3
	Total	33,5	47,6
Riche	Masculin	54,2	68,1
	Féminin	49,5	61,5
	Total	51,9	64,8
Très riche	Masculin	72,7	83
	Féminin	69,0	76,9
	Total	70,8	79,8
Total	Masculin	42,7	53,1
	Féminin	39,4	47,5
	Total	41,1	50,3

#### 4.5. Scolarisation des enfants dont le chef de ménage est handicapé

##### 4.5.1. Taux de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence

Les statistiques susmentionnées dans le tableau ci-dessous montrent globalement que les enfants qui vivent dans les ménages dirigés par les chefs de ménages non handicapés fréquentent mieux que ceux qui vivent dans les ménages dirigés par les chefs de ménages handicapés. Le taux de fréquentation des uns est de 50,3% et 48,4 % pour les autres.

**Tableau 4.22 : Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe et le statut d'handicap**

Milieu de résidence	Sexe de l'enfant	Statut handicap du chef de ménage	
		Handicapé	Non handicapé
Urbain	Masculin	77,0	79,4
	Féminin	71,2	72,9
	Total	74,0	76,1
Rural	Masculin	41,4	41,3
	Féminin	33,0	34,3
	Total	37,3	37,9
Total	Masculin	51,7	53,1
	Féminin	45,1	47,4
	Total	48,4	50,3

En milieu urbain, le taux de fréquentation des enfants qui sont avec un chef de ménage non handicapé est de 76,1 % contre 74,0 % pour ceux vivent avec chef de ménage handicapé. En milieu rural il n'existe pas pratiquement de différence entre les deux sous populations, chacun avoisine un taux de fréquentation égal à 37,0 %.

#### 4.5.2. Taux de fréquentation scolaire selon la région administrative

Les résultats mentionnés dans le tableau ci-dessous indiquent que partout ailleurs le taux de fréquentation des enfants qui vivent avec chef de ménage non handicapé est supérieur à celui des enfants qui vivent avec les chefs de ménages Handicapés excepté la région de N'Zérékoré. Dans cette région le taux de fréquentation des enfants vivant avec chef de ménage handicapé est de 56,9 % et 55,6 % pour les autres enfants. L'écart entre ces deux sous populations se creuse davantage dans la région de le taux de fréquentation des enfants vivant avec un non Handicapé est de

**Tableau 4.23: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par région administrative selon le sexe et le statut d'handicap**

Milieu de résidence	Sexe de l'enfant	Statut handicapé du CM	
		Handicapé	Non handicapé
Boké	Masculin	51,7	51,6
	Féminin	47,2	48,8
	Total	49,5	50,2
Conakry	Masculin	81,2	82,7
	Féminin	77,6	77,2
	Total	79,3	79,8
Faranah	Masculin	45,3	44,3
	Féminin	33,2	34,0
	Total	39,4	39,3
Kankan	Masculin	34,5	36,6
	Féminin	23,9	27,0
	Total	29,4	31,9
Kindia	Masculin	55,2	55,1
	Féminin	49,7	50,9
	Total	52,5	53,1
Labé	Masculin	42,3	45,6
	Féminin	41,3	43,9
	Total	41,8	44,8
Mamou	Masculin	50,3	51,8
	Féminin	44,4	46,2
	Total	47,3	49,0
N'Zéré-koré	Masculin	61,4	59,5
	Féminin	52,1	51,4
	Total	56,9	55,6
Total	Masculin	51,7	53,1
	Féminin	45,1	47,4
	Total	48,4	50,3

#### 4.6. Scolarisation des enfants selon la survie des parents

La scolarisation des enfants de 6-14ans selon la survie des parents est cerné e à partir des modalités suivantes : (i) que l'enfant soit orphelin de père et de mère ; qu'il soit orphelin de mère et vit avec le père ; qu'il soit orphelin de père et vit avec la mère et qu'il soit orphelin de père et de mère et ne vit ni avec la mère ni avec le père

#### 4.6.1. Variation selon le milieu de résidence

De l'analyse du tableau ci-dessous sur la scolarisation des enfants de 6-14ans selon la survie des parents, nous pouvons remarquer que les enfants qui vivent avec leur mère et père à ailleurs sont ceux qui fréquentent de plus avec un taux de 61,3 %. Par contre les orphelins de mère et vit avec son père fréquentent de moins en moins avec un taux de 46,6 %, ce qui leur confère le taux le plus faible. Les autres enfants ont un taux de fréquentation compris entre 48,6 % et 59,3 %.

En milieu urbain ce sont les enfants qui vivent avec leur mère et père ailleurs qui ont le taux de fréquentation le plus élevé, soit 79,4 %. Pourtant les enfants orphelins des deux parents en sont les plus vulnérables. Nous avons seulement parmi ceux-ci 70,4 % qui fréquentent. Le taux de fréquentation des autres enfants est compris entre 70,8 % et 77,6 %.

En ce qui concerne le milieu rural, les enfants qui vivent avec leur mère et père à ailleurs sont ceux qui fréquentent de plus avec un taux de 49,7 % contre 35,3 % des enfants orphelin de mère et père vit ailleurs. Pour les enfants ne se trouvant pas dans les cas de figure précédente, nous trouvons un taux de fréquentation compris entre 36,1 % et 45,0 %.

**Tableau 4.24: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe et la survie des parents**

Milieu	Sexe	Orphelin de père et de mère	Orphelin de père et vit avec sa mère	Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	Orphelin de mère et vit avec son père	Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	Vit avec ses deux parents	Vit avec sa mère et père ailleurs	Vit avec son père et mère ailleurs	Ne vit pas avec un de ses parents encore en vie
Urbain	Masculin	76,0	80,5	77,1	75,9	76,9	80,3	81,5	79,4	77,2
	Féminin	65,3	74,4	67,6	66,7	68,4	75,0	77,4	74,4	67,1
	Total	70,4	77,4	71,9	70,8	72,1	77,6	79,4	76,8	71,1
Rural	Masculin	40,9	44,4	44,4	39,5	50,6	40,5	52,9	49,0	42,8
	Féminin	31,1	36,4	38,5	31,8	40,1	32,7	46,7	40,3	42,7
	Total	36,1	40,5	41,6	35,3	45,0	36,8	49,7	44,5	42,8
Total	Masculin	55,1	56,1	60,2	51,1	63,4	51,7	64,1	62,8	57,8
	Féminin	46,2	49,4	54,9	43,0	54,7	45,2	58,8	55,9	56,0
	Total	50,6	52,8	57,5	46,6	58,7	48,6	61,3	59,3	56,8

#### 4.6.2. Taux de fréquentation selon la région administrative

L'exploration du tableau ci-dessous nous indique que dans la plupart des régions administratives les enfants qui fréquentent de plus sont ceux qui vivent avec leur mère et le père ailleurs. En effet dans les régions de Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé et Mamou le taux de fréquentation atteint la valeur maximum, soit respectivement 58,3 %, 83,1 %, 53,8 %, 46,5 %, 60,7 % et 57,8 % pour la sous population des enfants qui vivent avec leur mère dont le père vit ailleurs. Cependant, le taux de fréquentation scolaire atteint le minimum le plus souvent chez les enfants orphelins de mère et vivent leur père. Ainsi, pour ces enfants vivant dans cette situation nous relevons un taux de 47,7 % à Boké, 36,9 % à Faranah, 49,6 % à Kindia, 36,7 % à Labé, 45,2 % à Mamou et 48,1 % à N'Zérékoré. En outre l'un des obstacles de la fréquentation scolaire des enfants survient lorsque les enfants ne vivent pas avec les deux parents biologiques encore en vie. Ainsi dans la région de Faranah nous pouvons constater que le taux de fréquentation atteint le niveau le plus bas chez les enfants qui ne vivent pas avec les deux parents biologiques encore en vie.

**Tableau 4.25: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par région administrative selon le sexe et la survie des parents**

Région	Sexe	Orphelin de père et de mère	Orphelin de père et vit avec sa mère	Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	Orphelin de mère et vit avec son père	Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	Vit avec ses deux parents	Vit avec sa mère et père ailleurs	Vit avec son père et mère ailleurs	Ne vit pas avec un de ses parents encore en vie
Boké	Masculin	50,8	55,3	55,3	50,6	58,9	51,8	61	60,3	46,7
	Féminin	45,9	49,0	57,1	45,4	54,5	47,1	55,8	53,6	56,2
	Total	48,3	52,1	56,1	47,7	56,6	49,5	58,3	56,9	51,3
Conakry	Masculin	81,7	84,7	80,8	80,3	80,5	83,5	84,3	82,5	79,7
	Féminin	69,6	79,4	71,3	72,0	71,2	79,8	82,1	78,2	70,1
	Total	75,3	82,0	75,3	75,5	75,1	81,6	83,1	80,3	73,6
Faranah	Masculin	44,4	49,5	53,4	43,2	53,6	42,7	57,7	47,5	57,8
	Féminin	33,4	36,7	40,9	31,4	40,8	32,2	49,9	40,7	44,7
	Total	39,1	43,4	47,2	36,9	46,7	37,7	53,8	44,2	50,8
Kankan	Masculin	40,5	37,5	47,8	36,4	51,5	35,8	51,4	45,3	52,4
	Féminin	28,3	27,8	36,6	26,7	39,0	26,1	41,9	31,8	35,1
	Total	34,5	32,9	42,3	31,3	44,6	31,1	46,5	38,7	42,6
Kindia	Masculin	52,6	59,2	54,9	53,3	61,4	55,4	64,2	63,0	50,1
	Féminin	47,6	53,5	52,7	46,3	56,9	49,7	57,4	55,3	55,7
	Total	50,0	56,3	53,8	49,6	59,1	52,7	60,7	59,0	52,9
Labé	Masculin	42,8	48,3	49,1	37,6	49,7	44,2	56,2	51,4	44,4
	Féminin	40,4	45,2	46,2	36,1	46,2	41,7	53,4	50,1	48,6
	Total	41,6	46,7	47,6	36,7	47,7	43	54,7	50,7	46,7
Mamou	Masculin	51,9	59,0	55,3	51,9	65,1	50,5	61,3	58,1	52,9
	Féminin	41,4	52,1	49,5	40,5	52,2	44,2	54,5	48,5	52,9
	Total	46,4	55,5	52,3	45,2	57,7	47,4	57,8	53,2	52,9
N'Zéré-koré	Masculin	60,2	60,6	66,6	54,4	66,1	58,1	64,2	65,2	68,3
	Féminin	45,8	53,2	55,1	43	51,4	50,2	57,3	56,8	56,7
	Total	53,4	57,1	61,0	48,1	58,5	54,3	60,7	60,8	62,2
Total	Masculin	55,1	56,1	60,2	51,1	63,4	51,7	64,1	62,8	57,8
	Féminin	46,2	49,4	54,9	43	54,7	45,2	58,8	55,9	56,0
	Total	50,6	52,8	57,5	46,6	58,7	48,6	61,3	59,3	56,8

#### 4.6.3. Taux de fréquentation scolaire des 6-14 ans selon la religion

L'analyse du tableau ci-dessous montre que l'effet de la survie des parents sur la fréquentation scolaire n'est pas le même selon les différentes confessions religieuses. Les enfants qui ne pratiquent aucune religion et les enfants animistes fréquentent de plus, soit respectivement 57,4 % et 61,2 %, lorsqu'ils ne vivent avec aucun des deux parents encore en vie. Par contre les enfants ne pratiquant aucune religion (49,4 %) et animistes (52,7 %) fréquentent moins lorsqu'ils sont respectivement orphelins de mère et ne vivent pas avec leur père et orphelins de père et ne vivent pas avec leur mère. Le taux de fréquentation atteint son maximum chez les enfants musulmans (61,0 %) et chrétiens (71,8 %) lorsque pour les uns ils vivent avec leur mère et père ailleurs et pour les autres orphelins de mère et vivent avec leur père. Cependant ils fréquentent de moins en moins lorsqu'ils sont Orphelins de mère et vivent avec leur père. Ainsi nous y observons 45,3 % et 59,7 % d'enfants respectivement musulmans et chrétiens qui fréquentent un établissement d'enseignement formel.

**Tableau 4.26: Taux de fréquentation des enfants âgés de 6-14 ans par religion selon le sexe et la survie des parents**

Religion	Sexe de l'enfant	Orphelin de père et de mère	Orphelin de père et vit avec sa mère	Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	Orphelin de mère et vit avec son père	Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	Vit avec ses deux parents	Vit avec sa mère et père ailleurs	Vit avec son père et mère ailleurs	Ne vit pas avec un de ses parents encore en vie
Sans religion	Masculin	56,1	56,1	61,2	58,6	57,8	57,8	58,5	61,8	63,1
	Féminin	43,4	50,5	48,0	44,8	42,2	51,1	51,5	50,8	51,6
	Total	49,6	53,5	55,2	51,0	49,4	54,7	55,0	56,7	57,4
Musulmane	Masculin	53,6	54,7	58,9	49,5	62,5	50,2	63,8	61,9	55,9
	Féminin	45,0	48,2	53,7	41,9	54,7	43,7	58,5	54,9	55,0
	Total	49,3	51,5	56,3	45,3	58,2	47,0	61,0	58,4	55,4
Chrétienne	Masculin	72,5	70,8	75,5	65,2	72,4	69,9	71,3	73,2	75,9
	Féminin	60,0	63,7	68,4	55,3	60,1	63,9	67,5	65,7	67
	Total	66,1	67,3	71,8	59,7	65,9	66,9	69,4	68,9	70,8
Animiste	Masculin	55,4	61,5	55,8	60,3	64,8	63,9	57,3	62,4	65
	Féminin	49,1	50,2	48,4	45,8	48,6	55	52,3	51,8	57,2
	Total	52,7	56,6	52,7	54,1	57,6	59,7	54,7	56,7	61,2
Autre religion	Masculin	100	62,1	40,0	60,0	100	55,2	48,0	60,0	63,4
	Féminin	60,0	51,9	42,9	40,0	37,5	48,5	48,6	68,4	49,5
	Total	75,0	56,2	42,1	53,3	50,0	52,0	48,3	66,7	56,6
Total	Masculin	55,1	56,1	60,2	51,1	63,4	51,7	64,1	62,8	57,8
	Féminin	46,2	49,4	54,9	43,0	54,7	45,2	58,8	55,9	56,0
	Total	50,6	52,8	57,5	46,6	58,7	48,6	61,3	59,3	56,8

#### 4.7. Alphabétisation et niveau d'instruction (12-14 ans)

L'alphabétisation est confrontée de nos jours à plusieurs problèmes qui sont d'ordre conceptuel, de mesure et des politiques mises en place par les gouvernants. Quelle est la nécessité de choisir une langue ou toute langue ? Est-ce que l'évaluation par un tiers est efficace ? Utilisation du nombre d'années de scolarisation comme mesure d'approximation distinguant les « alphabètes » des « non-alphabètes » ?

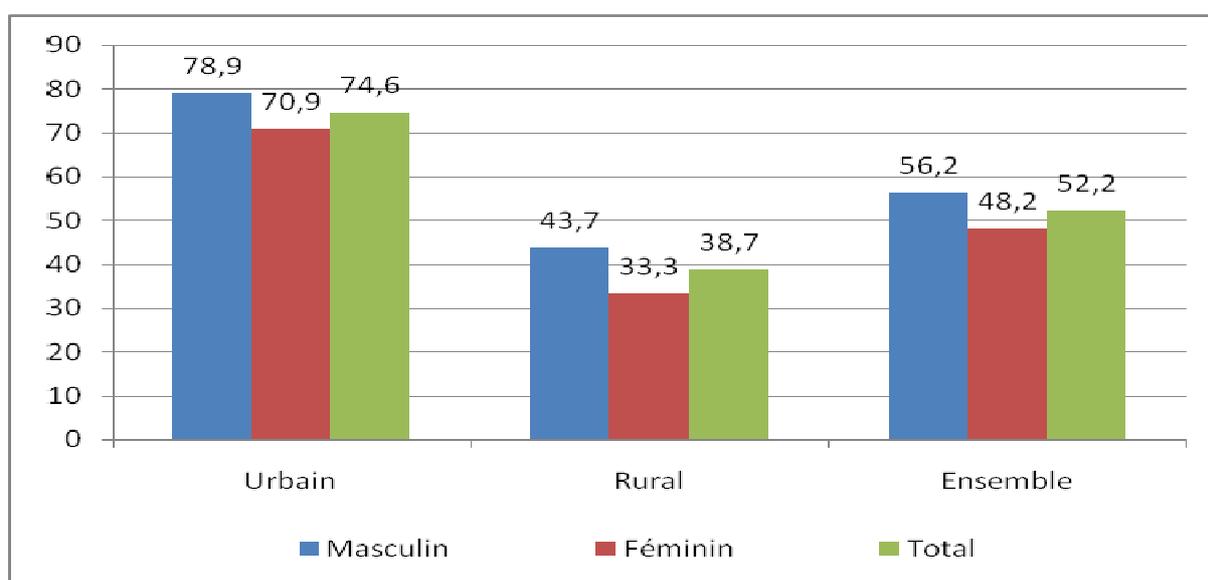
L'objectif de cette section est de mesurer le taux d'alphabétisation des enfants de 12-14 ans selon quelques caractéristiques sociodémographiques, géographiques, culturelles et économiques.

##### 4.7.1. Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence

Nous pouvons constater à partir du tableau ci-dessous que le taux d'alphabétisation est de 52,2 %, soit 74,6 % en milieu urbain et 38,7 % en milieu rural. L'analyse comparative entre le sexe montre globalement que les garçons sont plus alphabétisés que les filles quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, dans l'ensemble nous avons 56,2 % de garçons alphabétisés et 48,2 % de filles alphabétisées. Concernant les milieux urbain et rural nous y relevons respectivement 78,9 % de garçons alphabétisés contre 70,9 % de filles et 43,7 % de garçons alphabétisés contre 33,3 % de filles.

**Tableau 4.27: Taux d’alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Sexe	Statut d’alphabétisation			Effectif
		Alphabétisé	Non alphabétisé	Total	
Urbain	Masculin	78,9	21,1	100	128 219
	Féminin	70,9	29,1	100	145 677
	Total	74,6	25,4	100	273 896
Rural	Masculin	43,7	56,3	100	233 816
	Féminin	33,3	66,7	100	219 969
	Total	38,7	61,3	100	453 785
Ensemble	Masculin	56,2	43,8	100	362 035
	Féminin	48,2	51,8	100	365 646
	Total	52,2	47,8	100	727 681

**Graphique 4. 4: Taux d’alphabétisation par milieu de résidence selon le sexe**


#### 4.7.2. Taux d’alphabétisation selon la région administrative

L’examen du tableau ci-dessous nous montre que le taux d’alphabétisation varie selon la région administrative. La zone spéciale de Conakry comprend le taux d’alphabétisation des enfants le plus élevé, soit 79,4 %. A l’opposé, dans la région de Kankan nous enregistrons le taux d’alphabétisation le plus faible, soit 31,7 %. Comme précédemment, nous constatons que les garçons sont plus alphabétisés que les filles quelle que soit la région administrative. Cette différence se creuse davantage surtout dans la région de Faranah avec un taux de 47,3 % pour les garçons et 34,0 % pour les filles, soit un écart de 13,3 points de pourcent.

**Tableau 4.28: Taux d’alphabétisation selon la région administrative et le sexe**

Milieu de résidence	Sexe	Statut d’alphabétisation			Effectif
		Alphabétisé	Non alphabétisé	Total	
Boké	Masculin	60,1	39,9	100	37 238
	Féminin	5,02	48,0	100	36 386
	Total	56,1	43,9	100	73 624
Conakry	Masculin	84,1	15,9	100	53 049
	Féminin	75,6	24,4	100	64 116
	Total	79,4	20,6	100	117 165
Faranah	Masculin	47,3	52,7	100	35 678
	Féminin	34,0	66,0	100	33 046
	Total	41,0	59,0	100	68 724
Kankan	Masculin	37,4	62,6	100	65 717
	Féminin	25,8	74,2	100	64 668
	Total	31,7	68,3	100	130 385
Kindia	Masculin	58,4	41,6	100	52 500
	Féminin	52,6	47,4	100	52 839
	Total	55,5	44,5	100	105 339
Labé	Masculin	50,9	49,1	100	35 623
	Féminin	45,8	54,2	100	37 277
	Total	48,3	51,7	100	72 900
Mamou	Masculin	56,1	43,9	100	26 249
	Féminin	48,7	51,3	100	26 417
	Total	52,4	47,6	100	52 666
N’Zérékoré	Masculin	56,3	43,7	100	55 981
	Féminin	45,8	54,2	100	50 897
	Total	51,3	48,7	100	106 878
Ensemble	Masculin	56,2	43,8	100	362 035
	Féminin	48,2	51,8	100	365 646
	Total	52,2	47,8	100	727 681

#### 4.7.3. Taux d’alphabétisation scolaire selon la religion

L’exploration du tableau ci-dessous démontre que l’appartenance d’un enfant à une religion influence son statut d’alphabétisation. Avec un taux de 64,2 %, Les enfants chrétiens ont le taux d’alphabétisation le plus élevé. Par contre les enfants qui ne pratiquent aucune religion sont les moins alphabétisés. 49,9 % de ces derniers ne savent ni lire et écrire dans une langue quelconque. En d’autres termes nous n’avons que seulement 48,1 % parmi ceux-ci qui sont alphabétisés. En faisant une analyse différentielle par sexe, nous nous rendons compte que les filles sont plus lésées que les garçons quelle que soit la religion pratiquée. Cette situation de discrimination est plus accentuée chez ceux qui pratiquent autre religion que partout ailleurs. En effet, nous y observons un taux de 59,4 % pour les garçons et 45,8 % pour les filles, soit un écart de 13,6 points de pourcentage.

**Tableau 4.29: Taux d’alphabétisation par région administrative selon le sexe**

Religion	Sexe	Taux d’alphabétisation			
		Alphabétisé	Non alphabétisé	Total	Effectif
Sans religion	Masculin	54,4	45,6	100	7 856
	Féminin	45,1	54,9	100	6 743
	Total	50,1	49,9	100	14 599
Musulmane	Masculin	55,2	44,8	100	322 838
	Féminin	47,3	52,7	100	328 059
	Total	51,2	48,8	100	650 897
Chrétienne	Masculin	68,5	31,5	100	25 582
	Féminin	59,9	40,1	100	25 903
	Total	64,2	35,8	100	51 485
Animiste	Masculin	61,6	38,4	100	5 347
	Féminin	49,5	50,5	100	4 510
	Total	56,1	43,9	100	9 857
Autre religion	Masculin	59,4	40,6	100	411
	Féminin	45,8	54,2	100	431
	Total	52,4	47,6	100	842
ND	Masculin	100	0	100	1
	Féminin				-
	Total	100	0	100	1
Total	Masculin	56,2	43,8	100	362 035
	Féminin	48,2	51,8	100	365 646
	Total	52,2	47,8	100	727 681

#### 4.7.4. Taux d’alphabétisation selon le niveau de vie

Il découle de l’exploration du tableau ci-dessous que le niveau de vie du ménage où vivent les enfants a un impact sur leur d’alphabétisation. En effet, nous pouvons constater que le taux d’alphabétisation des enfants est passé de 27,2 % pour les enfants qui vivent dans les ménages très pauvres à 79,1 % pour les enfants qui vivent dans les très riches sans connaître aucune inflexion. L’analyse comparative par sexe montre que les garçons sont plus alphabétisés que les filles quel que soit le niveau de vie du ménage. Cette situation se détériore de plus quand nous nous trouvons dans les ménages pauvres où nous enregistrons 40,7 % de garçons alphabétisés contre 29,0 % de filles, soit un écart de 11,7 points de pourcent. En revanche, dans les ménages très riches le phénomène est encore moindre. Nous y relevons 83,6 % pour les garçons et 75,3 % de filles, soit un écart de 8,3 points de pourcent.

**Tableau 4.30: Taux d’alphabétisation selon le niveau de vie du ménage et par sexe**

Milieu de résidence	Sexe de l’enfant	Statut d’alphabétisation			Effectif
		Alphabétisé	Non alphabétisé	Total	
Très pauvre	Masculin	32,2	67,8	100	63 586
	Féminin	21,8	78,2	100	58 968
	Total	27,2	72,8	100	122 554
Pauvre	Masculin	40,7	59,3	100	69 992
	Féminin	29,0	71,0	100	64 424
	Total	35,1	64,9	100	134 416
Moyen	Masculin	52,8	47,2	100	77 968
	Féminin	42,7	57,3	100	74 181
	Total	47,9	52,1	100	152 149
Riche	Masculin	68,1	31,9	100	80 726
	Féminin	59,4	40,6	100	83 901
	Total	63,7	36,3	100	164 627
Très riche	Masculin	83,6	16,4	100	69 763
	Féminin	75,3	24,7	100	84 172
	Total	79,1	20,9	100	153 935
Total	Masculin	56,2	43,8	100	362 035
	Féminin	48,2	51,8	100	365 646
	Total	52,2	47,8	100	727 681

#### 4.7.5. Taux d’alphabétisation selon le niveau d’instruction du chef de ménage

Il ressort des analyses du tableau ci-dessous que plus le niveau d’instruction du chef de ménages augmente plus les enfants ont la chance d’être alphabétisés. Le taux d’alphabétisation passe de 45,2 % pour les enfants qui vivent dans les ménages où le chef n’a aucun niveau d’instruction à 80,8 % pour les enfants dans les ménages où le chef est de niveau supérieur. En outre, nous pouvons constater que les garçons, comme préalablement, ont un niveau d’alphabétisation supérieur à celui des filles quel que soit le niveau d’instruction du chef de ménages.

**Tableau 4.31: Taux d’alphabétisation par niveau d’instruction du chef de ménage et par sexe**

Niveau d’instruction	Sexe	Statut d’alphabétisation			Effectif
		Alphabétisé	Non alphabétisé	Total	
Sans niveau	Masculin	49,5	50,5	100	268 021
	Féminin	40,8	59,2	100	263 439
	Total	45,2	54,8	100	531 460
Primaire	Masculin	66,9	33,1	100	30 598
	Féminin	58,6	41,4	100	30 818
	Total	62,7	37,3	100	61 416
Secondaire	Masculin	76,1	23,9	100	41 931
	Féminin	68,0	32,0	100	44 963
	Total	71,9	28,1	100	86 894
Supérieur	Masculin	85,8	14,2	100	21 485
	Féminin	76,7	23,3	100	26 426
	Total	80,8	19,2	100	47 911
Total	Masculin	56,2	43,8	100	362 035
	Féminin	48,2	51,8	100	365 646
	Total	52,2	47,8	100	727 681

#### **4.8. Conclusion**

Nous pouvons retenir que le taux de scolarisation des enfants reste encore faible. Le taux brut de scolarisation dans l'ensemble est de 75,1 %, ce qui traduit 117,5 % en milieu urbain et 56,7 % en milieu rural. Cette situation découle de la non fréquentation ou des abandons scolaires causés par l'aide aux parents pour des travaux domestiques et autres et la non existence d'école, soit respectivement 23,1 % et 38,7 % des cas. En outre, il faut souligner que les enfants qui souffrent d'un handicap interne ou externe sont lésés en matière de scolarisation. En ce qui concerne l'alphabétisation, nous avons seulement 52,2 % des enfants 12-14 ans qui sont alphabétisés, 74,6 % en milieu urbain et 38,7 % en milieu rural.

## CHAPITRE 5 : TRAVAIL PRECOCE DES ENFANTS

Le travail des enfants fait référence à toute activité rémunératrice qui empêche l'enfant à jouir de certains droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation et le droit à la protection contre les conditions inhumaines dégradantes. Dans cette section il est question d'établir la structure de la population des enfants selon la situation d'activité, le profil selon le statut dans la profession en compte des niveaux géographiques et voir l'impact du travail sur la fréquentation scolaire.

### 5.1. Structure de la population des enfants selon la situation d'activité

#### 5.1.1. Variation selon le milieu de résidence et par sexe

Globalement il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous relatif à l'activité économique que 38,4 % des enfants âgés de 6-14 ans sont occupés. Nous pouvons constater que le travail des enfants de 6-14 ans est plus important en milieu rural (51,4 %) qu'en milieu urbain (11,0 %). En faisant une analyse comparative selon le sexe, nous remarquons que Les garçons sont plus impliqués que les filles dans les activités économiques. En effet, parmi les garçons nous comptons 39,2 % qui travaillent contre 37,7% de filles. Par contre en milieu urbain à cause de la forte demande des bonnes et impliquant les filles nous trouvons plus de filles (12,0 %) qui travaillent que de garçons (9,9 %).

**Tableau 5.1: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon la situation d'activité**

Milieu de résidence	Sexe	Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève	Femme au foyer/ Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide	Total	Effectif
Urbain	Masculin	9,9	0	2	88	0	0	0	0,1	100	399 197
	Féminin	12,0	0	0	82,8	5,1	0	0	0,1	100	426 844
	Total	11,0	0	1	85,3	2,6	0	0	0,1	100	826 041
Rural	Masculin	52,1	0	0	47,7	0	0	0	0,2	100	896 565
	Féminin	50,6	0	0	39,9	9,3	0	0	0,2	100	833 227
	Total	51,4	0	0	43,9	4,5	0	0	0,2	100	1 729 792
Total	Masculin	39,2	0	0,6	60,0	0	0	0	0,2	100	1 295 762
	Féminin	37,7	0	0	54,3	7,9	0	0	0,2	100	1 260 071
	Total	38,4	0	0,3	57,2	3,9	0	0	0,2	100	2 555 833

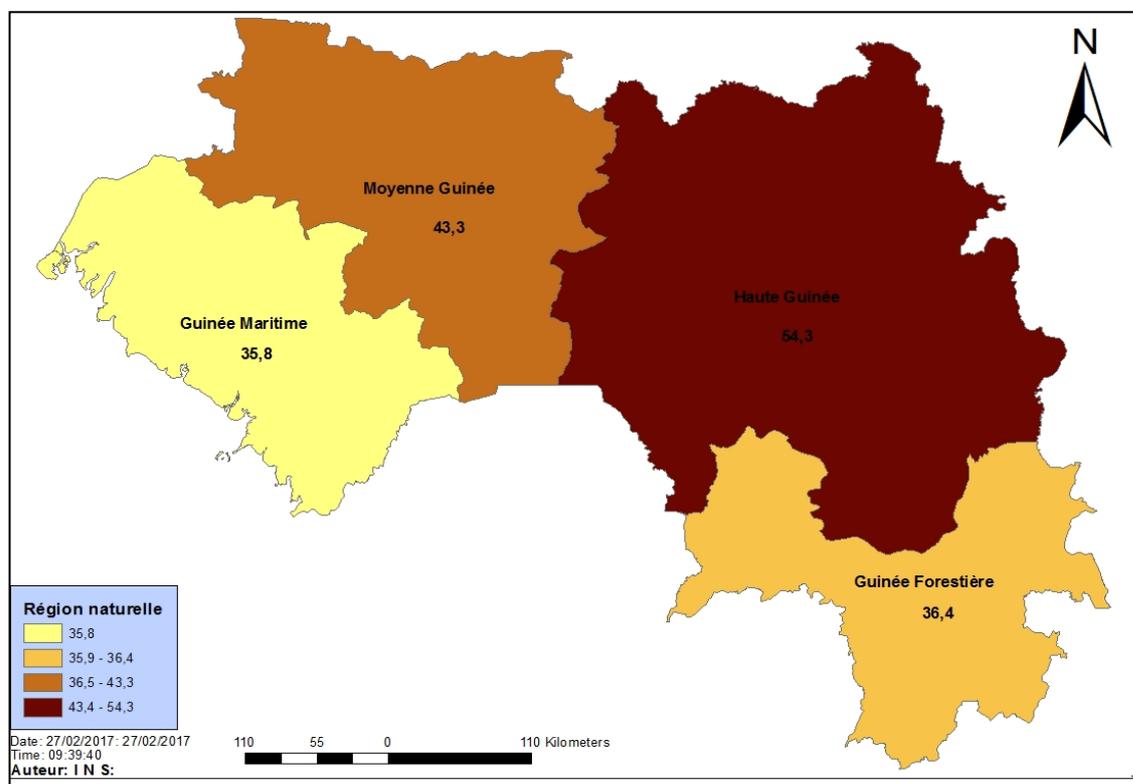
#### 5.1.2. Variation selon la région naturelle et par sexe

De l'exploration du tableau ci-dessous relatif à la situation d'activité que l'intensité du travail des enfants varie selon la région naturelle. La région de la Haute Guinée vient en tête de liste avec proportion de 54,3 % d'enfants. Cependant dans la région de Basse Guinée nous n'observons 35,8 % des enfants occupés. Les autres régions, Moyenne Guinée et Guinée Forestière nous avons respectivement 43,3 % et 36,4 % des enfants qui sont occupés. L'analyse comparative par sexe montre à part la région forestière le travail des enfants reste toujours en défaveur des garçons surtout dans la région de Moyenne Guinée où il y'a 45,0 % de garçons occupés contre 41,6 % de filles, soit un écart de 3,4 % de différence.

**Tableau 5.2: Répartition (%) des enfants par région naturelle et par sexe selon la situation d'activité**

Région naturelle	Sexe	Situation d'activité					Total	Effectif
		Occupé	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer/Aide familial	Invalide/veillard		
Basse Guinée	Masculin	36,8	0,6	62,5	0	0,2	100	289 414
	Féminin	34,8	0	59,5	5,7	0,1	100	273 449
	Total	35,8	0,3	61,0	2,7	0,2	100	562 863
Moyenne Guinée	Masculin	45,0	0,3	54,4	0	0,3	100	257 676
	Féminin	41,6	0	49,9	8,2	0,2	100	256 635
	Total	43,3	0,1	52,2	4,1	0,2	100	514 311
Haute Guinée	Masculin	55,4	0,7	43,7	0	0,2	100	346 302
	Féminin	53,0	0	33,3	13,5	0,2	100	324 606
	Total	54,3	0,4	38,6	6,5	0,2	100	670 908
Guinée Forestière	Masculin	34,9	0,6	64,3	0	0,2	100	238 485
	Féminin	38,1	0	55,8	5,9	0,2	100	221 577
	Total	36,4	0,3	60,2	2,9	0,2	100	460 062
Conakry	Masculin	6,3	1,0	92,7	0	0,1	100	163 885
	Féminin	8,6	0	88,1	3,2	0,1	100	183 804
	Total	7,5	0,5	90,3	1,7	0,1	100	347 689
Total	Masculin	39,2	0,6	60	0	0,2	100	1 295 762
	Féminin	37,7	0	54,3	7,9	0,2	100	1 260 071
	Total	38,4	0,3	57,2	3,9	0,2	100	2 555 833

### 5.1.3. Variation selon la région administrative et par sexe

**Carte 5. 1: Poids des enfants occupés par région naturelle**


Les statistiques du tableau ci-dessous nous font découvrir que le taux d'occupation des enfants varie d'une région à une autre. Il connaît sa valeur la plus élevée dans la région de Kankan où nous

enregistrons 54,5 % des enfants. En revanche dans la zone spéciale de Conakry nous n'observons que 7,5 % des enfants occupés, ce qui lui confère le taux le plus faible. L'analyse différentielle par sexe nous indique que dans les régions de Boké, Kankan, Kindia, Labé et Mamou les garçons sont plus occupés que les filles contrairement aux autres.

**Tableau 5.3: Répartition (%) des enfants par région administrative et par sexe selon la situation d'activité**

Région	Sexe	Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève	Femme au foyer / Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide	Total	Effectif
Boké	Masculin	39,1	0	0,3	60,4	0	0	0	0,2	100	135 712
	Féminin	35,9	0	0	56,9	7,1	0	0	0,2	100	128 332
	Total	37,5	0	0,2	58,7	3,5	0	0	0,2	100	264 044
Conakry	Masculin	6,3	0	1,0	92,7	0	0	0	0,1	100	163 887
	Féminin	8,6	0	0	88,1	3,2	0	0	0,1	100	183 806
	Total	7,5	0	0,5	90,3	1,7	0	0	0,1	100	347 693
Faranah	Masculin	47,5	0	0,5	51,7	0	0	0	0,2	100	129 630
	Féminin	50,4	0	0	41,0	8,4	0	0	0,2	100	122 377
	Total	48,9	0	0,3	46,5	4,1	0	0	0,2	100	252 007
Kankan	Masculin	56,4	0	0,8	42,6	0	0	0	0,2	100	254 897
	Féminin	52,5	0	0	32,3	15,0	0	0	0,2	100	238 303
	Total	54,5	0	0,4	37,7	7,2	0	0	0,2	100	493 200
Kindia	Masculin	37,7	0	0,6	61,5	0	0	0	0,2	100	195 246
	Féminin	36,7	0	0	58	5,2	0	0	0,1	100	185 897
	Total	37,2	0	0,3	59,8	2,5	0	0	0,1	100	381 143
Labé	Masculin	47,5	0	0,3	52,0	0	0	0	0,3	100	123 602
	Féminin	41,8	0	0	49,4	8,6	0	0	0,2	100	125 905
	Total	44,6	0	0,1	50,7	4,3	0	0	0,3	100	249 507
Mamou	Masculin	40,2	0	0,3	59,1	0	0	0	0,3	100	92 528
	Féminin	38,9	0	0	53,0	7,9	0	0	0,2	100	89 948
	Total	39,6	0	0,2	56,1	3,9	0	0	0,2	100	182 476
N'Zéré-koré	Masculin	34,8	0	0,6	64,4	0	0	0	0,2	100	200 260
	Féminin	37,7	0	0	56,2	5,9	0	0	0,2	100	185 503
	Total	36,2	0	0,3	60,5	2,8	0	0	0,2	100	385 763
Total	Masculin	39,2	0	0,6	60,0	0	0	0	0,2	100	1 295 762
	Féminin	37,7	0	0	54,3	7,9	0	0	0,2	100	1 260 071
	Total	38,4	0	0,3	57,2	3,9	0	0	0,2	100	2 555 833

#### 5.1.4. Variation selon l'âge par milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous montre que parmi les enfants travailleurs 55,9 % sont de 6-9 ans et 44,1 % sont des enfants de 10-14 ans. Cette tendance reste également la même en milieu rural. Ainsi nous y avons 57,3 % d'enfants de 6-9 ans et 42,7 % d'enfants de 10-14 ans. Par contre en milieu urbain, nombreux parmi les enfants travailleurs sont les enfants de 10-14 ans, soit 58,6 % contre 41,4 % d'enfants de 6-9 ans.

**Tableau 5.4: Répartition (%) par milieu de résidence et par âge selon la situation d'activité**

Milieu de résidence	Groupe d'âge	Situation d'activité					Total	
		Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer/Aide familial		Invalide/ vieillard
Urbain	6 à 9 ans	41,4		71,5	46,4	45,2	52,1	46,4
	10 à 14 ans	58,6		28,5	53,6	54,8	47,9	53,6
	6 à 14 ans	100		100	100	100	100	100
Rural	6 à 9 ans	57,3			51,1	44,7	54,8	54
	10 à 14 ans	42,7			48,9	55,3	45,2	46
	06 à 14 ans	100			100	100	100	100
Total	6 à 9 ans	55,9		71,5	48,9	44,8	54,3	51,6
	10 à 14 ans	44,1		28,5	51,1	55,2	45,7	48,4
	06 à 14 ans	100		100	100	100	100	100

## 5.2. Structure selon le statut dans la profession

### 5.2.1. Variation par milieu de résidence et par sexe

L'exploration du tableau ci-dessous démontre que 45,7 % des enfants sont des aides familiales, 45,6 % sont des indépendants et 6,3 % sont des apprentis. Les autres enfants, 2,4 %, se répartissent entre les autres modalités du statut dans l'activité. Nous observons également la même tendance pour les enfants de sexe féminin. En effet, 46,9 % de celles-ci sont des aides familiales, 44,1 % d'indépendantes et 6,6 % d'apprenties. Et quant aux garçons, 47,0 % sont des indépendants, 44,6 % sont des aides familiales et 6,0 % des apprentis. L'analyse comparative par sexe montre que les filles sont impliquées dans l'aide familiale que les garçons. Par contre dans le cadre d'exercer des activités indépendantes nous trouvons plus de garçons (47,0%) que de filles (44,1 %).

**Tableau 5.5: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans la profession**

Milieu de résidence	Sexe	Statut dans la profession								Total	Effectif
		Indépendant	Employeur	Salarié public	Salarié privé	Travailleur à la tâche	Apprenti	Aide familial	Membre coop./ group.		
Urbain	Masculin	51,2	1,1	0,8	1,8	2,9	37,6	4,3	0,4	100	399 197
	Féminin	52,7	0,8	0,5	1,0	2,4	36,8	5,6	0,3	100	426 844
	Total	52,0	0,9	0,6	1,3	2,6	37,1	5,0	0,4	100	826 041
Rural	Masculin	46,7	0,5	0,1	0,3	1,0	3,3	48,0	0,1	100	896 565
	Féminin	43,1	0,5	0,1	0,3	1,2	2,9	51,9	0,1	100	833 227
	Total	44,9	0,5	0,1	0,3	1,1	3,1	49,9	0,1	100	1 729 792
Total	Masculin	47,0	0,6	0,2	0,4	1,2	6,0	44,6	0,1	100	1 295 762
	Féminin	44,1	0,5	0,1	0,3	1,3	6,6	46,9	0,1	100	1 260 071
	Total	45,6	0,5	0,2	0,4	1,2	6,3	45,7	0,1	100	2 555 833

### 5.2.2. Variation par région naturelle et par sexe

Dans l'ensemble nous déduisons du tableau ci-dessous relatif au statut dans la profession que la plupart des enfants sont des indépendants et aides familiales. Pour cette dernière modalité dans la zone spéciale de Conakry les enfants sont plutôt des apprentis que des aides familiaux.

**Tableau 5.6: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans la profession**

Région naturelle	Sexe	Statut dans la profession								Total	Effectif
		Indépendant	Employeur	Salarié public	Salarié privé	Travailleur à la tâche	Apprenti	Aide familial	Membre coop./group.		
Basse Guinée	Masculin	46,2	0,1	0,2	0,5	0,8	4,6	47,4	0,1	100	289 414
	Féminin	45,4	0,2	0,1	0,4	1,0	5,6	47,2	0,2	100	273 449
	Total	45,8	0,1	0,2	0,4	0,9	5,1	47,3	0,2	100	562 863
Moyenne Guinée	Masculin	53,3	0,2	0,1	0,3	0,9	4,5	40,6	0,1	100	257 676
	Féminin	50,0	0,1	0,1	0,2	1,0	3,5	44,9	0,1	100	256 635
	Total	51,7	0,2	0,1	0,3	0,9	4,0	42,7	0,1	100	514 311
Haute Guinée	Masculin	43,9	0,9	0,1	0,3	1,6	5,2	47,8	0,1	100	346 302
	Féminin	39,6	0,8	0,1	0,3	1,9	5,4	51,7	0,1	100	324 606
	Total	41,9	0,9	0,1	0,3	1,7	5,3	49,7	0,1	100	670 908
Guinée Forestière	Masculin	45,2	0,8	0,2	0,4	0,7	8,2	44,5	0,1	100	238 485
	Féminin	42,5	0,8	0,2	0,3	0,8	7,9	47,5	0,1	100	221 577
	Total	43,8	0,8	0,2	0,4	0,7	8,0	46,0	0,1	100	460 062
Conakry	Masculin	55,9	1,6	1,4	2,9	2,9	32,7	2,1	0,3	100	163 885
	Féminin	53,1	0,8	0,7	1,3	2,2	38,0	3,6	0,3	100	183 804
	Total	54,2	1,1	1,0	2,0	2,5	35,9	3,0	0,3	100	347 689
Total	Masculin	47,0	0,6	0,2	0,4	1,2	6,0	44,6	0,1	100	1 295 762
	Féminin	44,1	0,5	0,1	0,3	1,3	6,6	46,9	0,1	100	1 260 071
	Total	45,6	0,5	0,2	0,4	1,2	6,3	45,7	0,1	100	2 555 833

### 5.2.3. Variation par région administrative et par sexe

Nous pouvons constater qu'à partir des résultats du tableau ci-dessous relatif au statut dans la profession des enfants de 6-14 ans que la plupart des enfants à part la zone spéciale de Conakry sont comme précédemment des apprentis et des aides familiales. Pour cette dernière modalité dans la Capitale Conakry les enfants sont de préférence apprentis.

**Tableau 5.7: Répartition (%) des enfants par région administrative et par sexe selon le statut dans la profession**

Région	Sexe	Statut dans l'activité								Total	Effectif
		Indépendant	Employeur	Salarié public	Salarié privé	Travailleur à la tâche	Apprenti	Aide familial	Membre coop./group.		
Boké	Masculin	46,5	0,1	0,1	0,5	1,2	5,0	46,5	0,1	100	135 712
	Féminin	45,6	0,2	0,1	0,3	1,0	5,0	47,6	0,2	100	128 332
	Total	46,1	0,2	0,1	0,4	1,1	5,0	47,0	0,1	100	264 044
Conakry	Masculin	55,9	1,6	1,4	2,9	2,9	32,7	2,1	0,3	100	163 887
	Féminin	53,1	0,8	0,7	1,3	2,2	38,0	3,6	0,3	100	183 806
	Total	54,2	1,1	1,0	2,0	2,5	35,9	3,0	0,3	100	347 693
Faranah	Masculin	51,3	0,3	0,2	0,3	0,9	4,0	42,9	0,1	100	129 630
	Féminin	46,4	0,3	0,1	0,3	1,1	5,7	45,9	0,1	100	122 377
	Total	48,8	0,3	0,1	0,3	1,0	4,9	44,4	0,1	100	252 007
Kankan	Masculin	41,6	1,1	0,1	0,3	1,9	5,9	48,9	0,1	100	254 897
	Féminin	37,2	1,0	0,1	0,4	2,1	5,8	53,3	0,1	100	238 303
	Total	39,5	1,1	0,1	0,3	2,0	5,9	51,0	0,1	100	493 200
Kindia	Masculin	47,3	0,1	0,2	0,5	0,6	4,2	47,0	0,2	100	195 246
	Féminin	45,7	0,2	0,2	0,4	0,9	5,1	47,4	0,2	100	185 897
	Total	46,5	0,1	0,2	0,4	0,8	4,6	47,2	0,2	100	381 143
Labé	Masculin	53,4	0,2	0,1	0,3	1,1	5,2	39,6	0,1	100	123 602
	Féminin	51,6	0,2	0,1	0,2	1,2	3,9	42,8	0,1	100	125 905
	Total	52,5	0,2	0,1	0,2	1,2	4,6	41,1	0,1	100	249 507
Mamou	Masculin	54,6	0,1	0,2	0,3	0,4	3,8	40,5	0,1	100	92 528
	Féminin	49,2	0,1	0,1	0,3	0,6	3,6	46,0	0,1	100	89 948
	Total	51,9	0,1	0,2	0,3	0,5	3,7	43,2	0,1	100	182 476
N'Zéré-koré	Masculin	43,7	0,9	0,2	0,4	0,7	8,2	46,0	0,1	100	200 260
	Féminin	41,4	0,8	0,2	0,3	0,7	7,6	48,9	0,1	100	185 503
	Total	42,6	0,8	0,2	0,4	0,7	7,9	47,4	0,1	100	385 763
Total	Masculin	47,0	0,6	0,2	0,4	1,2	6,0	44,6	0,1	100	1 295 762
	Féminin	44,1	0,5	0,1	0,3	1,3	6,6	46,9	0,1	100	1 260 071
	Total	45,6	0,5	0,2	0,4	1,2	6,3	45,7	0,1	100	2 555 833

#### 5.2.4. Variation selon l'âge par milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous montre que parmi les enfants travailleurs à la tâche 50,2 % sont de 6-9 ans et 49,8 % sont de 10-14 ans, ce qui signifie 46,5 % sont de 6-9 ans et 53,5 % de 10-14 ans en milieu urbain et 51,1 % sont de 6-9 ans et 48,9 % sont de 10-14 ans en milieu rural.

**Tableau 5.8: Répartition (%) des enfants par région administrative et par sexe selon le statut dans la profession**

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Statut dans la profession								Total	Effectif
		Indépendant	Employeur	Salarié public	Salarié privé	Travailleur à la tâche	Apprenti	Aide familial	Membre coop./group.		
Urbain	06 à 09	47,4	38,8	50,0	46,8	46,5	31,1	50,0	45,1	47,0	46,4
	10 à 14	52,6	61,2	50,0	53,2	53,5	68,9	50,0	54,9	53,0	53,6
	06 à 14	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	46 308	791	574	1 186	2 333	33 048	4 442	317	737 042	826 041
Rural	06 à 09	57,8	52,2	58,7	59,0	51,1	37,7	57,9	56,0	50,9	54,0
	10 à 14	42,2	47,8	41,3	41,0	48,9	62,3	42,1	44,0	49,1	46,0
	06 à 14	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	392 875	4 425	926	2 562	9 492	27 169	435 873	872	855 598	1 729 792
Total	06 à 09	56,7	50,2	55,4	55,1	50,2	34,1	57,8	53,1	49,1	51,6
	10 à 14	43,3	49,8	44,6	44,9	49,8	65,9	42,2	46,9	50,9	48,4
	06 à 14	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	439 183	5 216	1 500	3 748	11 825	60 217	440 315	1 189	1 592 640	2 555 833

### 5.3. Structure selon la branche d'activité

#### 5.3.1. Variation par milieu de résidence et par sexe

L'examen du tableau ci-dessous à la branche d'activité nous indique que les enfants de 6-14 ans sont plus investis dans Agriculture, Elevage, Sylviculture et pêche (71,5 %), suivi de la construction des bâtiments et génie civile (11,6 %), des activités de fabrication (10,5 %) etc. les autres modalités n'excèdent pas les 3 %. Nous observons également la même tendance en milieu rural. En effet, en milieu rural, nous avons 79,7 % des enfants sont dans l'agriculture, élevage, sylviculture et pêche, 8,4 % font le Commerce de gros et détail, réparation de véhicules, 8,4 % font les activités de fabrication etc. contrairement au milieu rural, en milieu urbain les enfants sont plutôt favorables aux activités de fabrication (47,7 %) suivi du commerce de gros et détail, réparation de véhicules (37,5 %), etc.

**Tableau 5.9: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence et par sexe selon la branche d'activité**

Grand groupe de branche d'activités	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	6,9	2,8	4,6	83,7	75,3	79,7	76,6	66,2	71,5
Activités extractives	1,1	0,7	0,9	2,1	3,2	2,7	2,0	2,9	2,5
Activités de fabrication	28,0	62,9	47,7	4,1	8,4	6,2	6,3	15,2	10,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction des bâtiments et génie civil	9,2	1,1	4,6	1,6	0,2	0,9	2,3	0,3	1,3
Commerce de gros et détail, réparation de véhicules	48,6	28,9	37,5	6,7	10,3	8,4	10,7	12,6	11,6
Activités d'hébergement et de restauration	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport et entreposage	0,7	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Activités de poste et de télécommunication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités financières et d'assurances	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	0,5	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Education	0,5	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3
Santé et action sociale	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts, spectacles et loisirs	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	3,2	2,3	2,7	1,0	2,1	1,5	1,2	2,1	1,6
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	399 197	426 844	826 041	896 565	833 227	1 729 792	1 295 762	1 260 071	2 555 833

### 5.3.2. Variation par région naturelle et par sexe

Dans l'ensemble nous pouvons remarquer à part la zone spéciale de Conakry que comme précédemment les enfants sont de plus utilisés dans l'agriculture, élevage, sylviculture et pêche. Ainsi en Basse côte nous avons 76,3 %, 82,5 % en Moyenne Guinée, 74,2 % en Haute Guinée et 69,6 % en Guinée Forestière.

**Tableau 5.10: Répartition (%) des enfants par région naturelle et par sexe selon la branche d'activité**

Grand groupe de branche d'activités	Région naturelle																	
	Basse Guinée			Moyenne Guinée			Haute Guinée			Guinée Forestière			Conakry			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	82,7	69,3	76,3	82	83,1	82,5	75,6	61,1	68,7	74,2	65,1	69,6	2,8	0,7	1,5	76,6	66,2	71,5
Activités extractives	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	4,9	7,8	6,3	1	0,8	0,9	0,1	0,1	0,1	2,0	2,9	2,5
Activités de fabrication	5,3	13,2	9,1	6,1	9	7,5	5,4	14,9	9,9	6,2	15,6	11	30,6	64,5	51,1	6,3	15,2	10,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3	0,1	0,2	0	0	0
Construction des bâtiments et génie civil	2,5	0,4	1,5	2,1	0,2	1,2	1,5	0,3	0,9	3,2	0,3	1,7	8,9	0,8	4	2,3	0,3	1,3
Commerce de gros et détail, réparation de véhicules	7,4	15,1	11,1	7,7	5,4	6,6	10,5	12,2	11,3	13,2	15,9	14,6	50,1	29,7	37,8	10,7	12,6	11,6
Activités d'hébergement et de restauration	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0	0,1	0
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0,8	0,2	0,4	0,1	0	0,1
Activités de poste et de télécommunication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités financières et d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,1	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0,1	0,5	0,2	0,3	0,1	0	0

Grand groupe de branche d'activités	Région naturelle																	
	Basse Guinée			Moyenne Guinée			Haute Guinée			Guinée Forestière			Conakry			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	0,1	0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0	1,1	0,4	0,7	0,1	0,1	0,1
Education	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2	0,1	0,2	0,7	0,3	0,5	0,4	0,2	0,3
Santé et action sociale	0	0,1	0,1	0	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1
Arts, spectacles et loisirs	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,6	0,2	0,3	0	0	0
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	0,9	1,2	1,1	1,2	1,6	1,4	1,2	3,1	2,1	1,4	2	1,7	2,6	2,2	2,4	1,2	2,1	1,6
Activités des organisa- tions et organismes extra territoriaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	289414	273449	562863	257676	256635	514311	346302	324606	670908	238485	221577	460062	163885	183804	347689	1295762	1260071	2555833

### 5.3.3. Variation selon l'âge par milieu de résidence

Il découle de l'analyse du tableau ci-dessous que les enfants âgés de 6-9 ans sont plus nombreux que les enfants de 10-14 ans dans les branches d'activités, Agriculture, Elevage, Sylviculture et pêche (56,3 % contre 43,7 %), la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (51,9 % contre 48,1 %), le commerce de gros et de détails, réparation de véhicule ( 50,2 % contre 49,8 %), Activités d'information, d'édition et d'imprimerie (66,7 % contre 33,3 %), Transport et entreposage (50,1 % contre 49,9 %), Activités de poste et de télécommunication ( 80,0 % contre 20,0 %), Activités professionnelles, scientifiques et techniques (58,3 % contre 41,7 %), Activités immobilières et services administratifs et d'appui (59,9 % contre 40,1 %), Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire (56,7 % contre 43,3 %), éducation ( 53,1 % contre 46,9 %), et Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels (58,3 % contre 41,7 %).

**Tableau 5.11: Répartition (%) des enfants par milieu de résidence par grand groupe de branche d'activités selon les groupes d'âges**

Grand groupe de branche d'activités	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	6 à 9	10 à 14	6 à 14	6 à 9	10 à 14	6 à 14	6 à 9	10 à 14	6 à 14
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	59,8	40,2	100	56,3	43,7	100	56,3	43,7	100
Activités extractives	49,8	50,2	100	48,6	51,4	100	48,6	51,4	100
Activités de fabrication	33,2	66,8	100	42,2	57,8	100	37,8	62,2	100
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	51,2	48,8	100	52,8	47,2	100	51,9	48,1	100
Construction des bâtiments et génie civil	48,1	51,9	100	36,5	63,5	100	40,9	59,1	100
Commerce de gros et détail, réparation de véhicules	47,3	52,7	100	51,7	48,3	100	50,2	49,8	100
Activités d'hébergement et de restauration	42,1	57,9	100	47,6	52,4	100	45,4	54,6	100
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	40,0	60,0	100	100,0	0,0	100	66,7	33,3	100
Transport et entreposage	52,1	47,9	100	48,4	51,6	100	50,1	49,9	100
Activités de poste et de télécommunication	37,5	62,5	100	86,0	14,0	100	80,0	20,0	100
Activités financières et d'assurances	39,1	60,9	100	46,3	53,7	100	42,5	57,5	100
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	56,5	43,5	100	59,7	40,3	100	58,3	41,7	100
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	100,0	100	60,8	39,2	100	59,9	40,1	100
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	55,9	44,1	100	57,3	42,7	100	56,7	43,3	100
Education	47,4	52,6	100	54,0	46,0	100	53,1	46,9	100
Santé et action sociale	38,0	62,0	100	50,9	49,1	100	46,9	53,1	100
Arts, spectacles et loisirs	40,9	59,1	100	56,5	43,5	100	48,7	51,3	100
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	52,2	47,8	100	59,6	40,4	100	58,3	41,7	100
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	27,3	72,7	100	70,6	29,4	100	60,0	40,0	100
Autres branches d'activités non classées ailleurs	100,0	0,0	100	50,0	50,0	100	54,5	45,5	100
Total	47,0	53,0	100	53,6	46,4	100	50,8	49,2	100
Effectif	46,4	53,6	100	54,0	46,0	100	51,6	48,4	100

#### **5.4. Conclusion**

L'intensité du travail des enfants reste encore élevée. Sur 100 enfants âgés de 6 à 14 ans 38,4 sont occupés, soit 11,0 en milieu urbain et 51,4 en milieu rural. Ces enfants sont pour la plupart employés comme aide familiale. Nous estimons à plus deux cinquième enfants aide familiale (45,7 %).

## CHAPITRE 6: VOLUME ET POIDS DES JEUNES (15-34 ANS)

Dans l'analyse des données du RGPH de 2014, nous considérons comme jeunes, tous les individus âgés de 15-34 ans

En Guinée comme partout ailleurs, il est coutume d'entendre que les jeunes constituent le fer de lance du pays et leur situation est assez difficile. Les jeunes constituent un potentiel de travailleurs particulièrement influençables et vulnérables. Le RGPH de 2014 dénombre 3 412 832, soit 32,5 % de la population totale du pays et pose le problème de prise en charge et la satisfaction des besoins sociaux de base (éducation, santé, emploi etc.).

Ce chapitre a pour objet d'évaluer la croissance de la population des jeunes à partir des deux dernières opérations de recensement, sa structure, sa distribution géographique et sa répartition selon certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques.

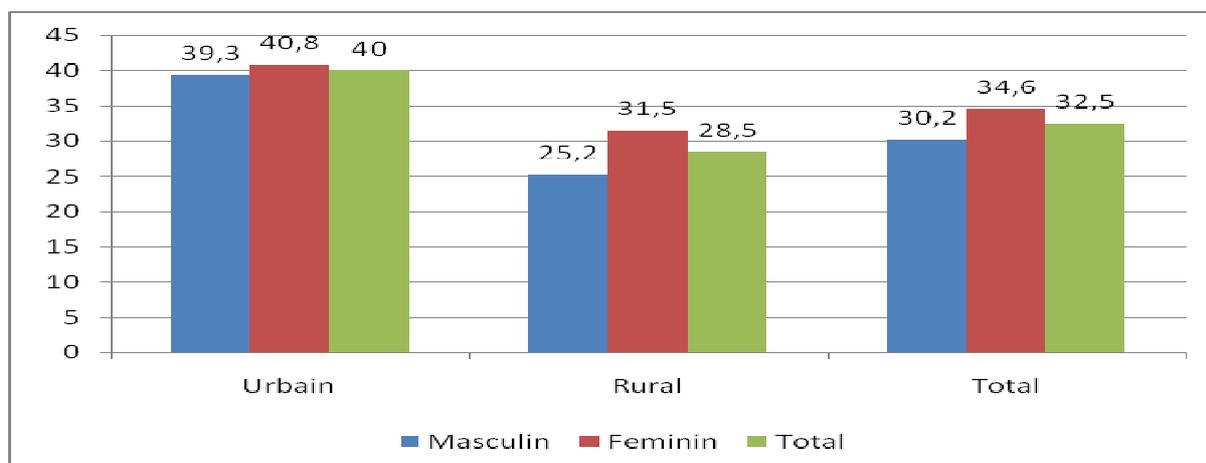
### 6.1. Volume et poids selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous nous montre que sur 100 personnes de la population guinéenne, 33 sont à peu près des jeunes. Le poids démographique des jeunes diffère d'un milieu à un autre. En milieu urbain 40 % de la population sont des jeunes. Par contre en milieu rural, les jeunes ne représentent que 28,5 % de la population totale. L'analyse différentielle par sexe nous indique que les jeunes hommes sont moins nombreux que les jeunes filles au sein de leur population leurs populations respectives<sup>7</sup> Quel que soit le milieu de résidence. Dans l'ensemble, nous avons 30,2 % de jeunes hommes parmi les hommes contre 34,6 % de jeunes filles parmi les femmes. En milieu urbain les jeunes hommes représentent 39,3 % des hommes, les jeunes filles représentent 40,8 % des femmes. Concernant le milieu rural, nous comptons 25,2 % de jeunes hommes parmi les hommes contre 31,5 % de jeunes filles parmi les femmes.

**Tableau 6.1: Effectif et poids des jeunes selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Volume et poids					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	713 866	39,3	748 274	40,8	1 462 140	40,0
Rural	818 244	25,2	1 132 448	31,5	1 950 692	28,5
Total	1 532 110	30,2	1 880 722	34,6	3 412 832	32,5

**Graphique 6. 1: Effectif et poids des jeunes par milieu de résidence**



<sup>7</sup>Le poids des jeunes hommes est calculé sur la base de la population des personnes de sexe masculin

## 6.2. Volume et poids selon la région administrative

De l'exploration du tableau ci-dessous, nous constatons que le poids démographique des jeunes est réparti inégalement selon la région administrative. La zone spéciale de Conakry est la plus jeune. Nous comptons un peu plus de 2 jeunes sur 5 personnes d'âges compris entre 15 et 34 ans. A l'opposé, la région de Labé est la moins jeune. Elle enregistre également un plus de 1 jeune sur 4 personnes âgés de 15-34 ans. Il résulte de l'analyse comparative par sexe que dans les régions administratives, les jeunes filles sont plus représentées que les jeunes hommes dans leurs populations respectives. L'écart se creuse davantage dans la région de Kindia où nous relevons parmi les hommes et les femmes respectivement 35,1 % de jeunes filles et 28,7 % de jeunes garçons, soit un écart de 6,4 %. Par contre dans la zone spéciale de Conakry la discrimination est encore moindre (43,7 % contre 42,1 %).

**Tableau 6.2: Effectif et poids des jeunes selon région administrative et le sexe**

Région administrative	Volume et poids					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Boké	158 628	30,1	193 665	34,8	352 293	32,5
Conakry	350 485	42,1	361 240	43,7	711 725	42,9
Faranah	116 256	25,8	153 895	31,4	270 151	28,7
Kankan	287 411	29,6	332 987	33,7	620 398	31,6
Kindia	214 806	28,7	284 683	35,1	499 489	32,0
Labé	110 210	24,7	160 386	29,4	270 596	27,3
Mamou	73 256	22,1	113 114	28,3	186 370	25,5
N'Zérékoré	221 058	29,0	280 752	34,4	501 810	31,8
Total	1 532 110	30,2	1 880 722	34,6	3 412 832	32,5

## 6.3. Volume et poids selon la région naturelle

Il découle de l'examen du tableau ci-dessous que le poids démographique des jeunes au sein de la population par région naturelle avoisine 30 %. Il varie de 27,2 % en Moyenne Guinée à 32,5 % en Basse Guinée. Contrairement aux cas précédent, l'analyse différentielle selon le sexe nous fait découvrir que les jeunes filles sont moins représentées parmi les femmes que les jeunes garçons parmi les hommes quelle que soit la région naturelle. La différence entre les deux est plus importante dans la région de la Moyenne Guinée où nous relevons 24,3 % et 20,3 % respectivement poids des jeunes hommes parmi les hommes et le poids des jeunes filles parmi les femmes. Cependant en Haute Guinée l'écart est moindre par rapport autres régions avec 28,5 % pour les jeunes hommes et 27,5 % pour les jeunes filles.

**Tableau 6.3: Effectif et poids des jeunes par région naturelle et par sexe**

Région naturelle	Volume et poids					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Basse Guinée	330 347	29,5	422 078	27,6	752 425	32,5
Moyenne Guinée	226 553	24,3	329 770	20,3	556 323	27,2
Haute Guinée	366 149	28,5	439 487	27,5	805 636	30,8
Guinée Forestière	258 576	28,8	328 147	26,9	586 723	31,5
Conakry	350 485	42,1	361 240	42,4	711 725	42,9
Total	1 532 110	30,2	1 880 722	28,2	3 412 832	32,5

#### 6.4. Volume et poids selon la religion

Il résulte de l'analyse du tableau ci-dessous que le poids démographique des jeunes varie d'une religion à une autre. Les jeunes chrétiens observent la plus forte proportion. Ils représentent 36,3 % de la population chrétienne. Cependant, les Animistes ont la plus faible proportion de jeunes, soit 29,9 % de la dite population. Les autres jeunes ont un poids compris entre 31,2 % et 32,3 %. En faisant une analyse comparative selon le sexe, nous nous apercevons que les jeunes filles sont mieux représentées que les jeunes hommes dans leurs populations respectives. La différence entre filles et garçons s'accroît de plus chez les sans religion où relevons 33,8 % et 28,3 % comme poids respectifs des jeunes filles et jeunes hommes par rapport à leurs populations respectives, soit un écart de 5,5 %. En revanche chez les chrétiens, l'écart est en dessous de la moyenne et est le plus faible (34,7 % pour les jeunes hommes et 37,9 % pour les jeunes filles).

**Tableau 6.4 : Effectif et poids des jeunes selon religion et le sexe**

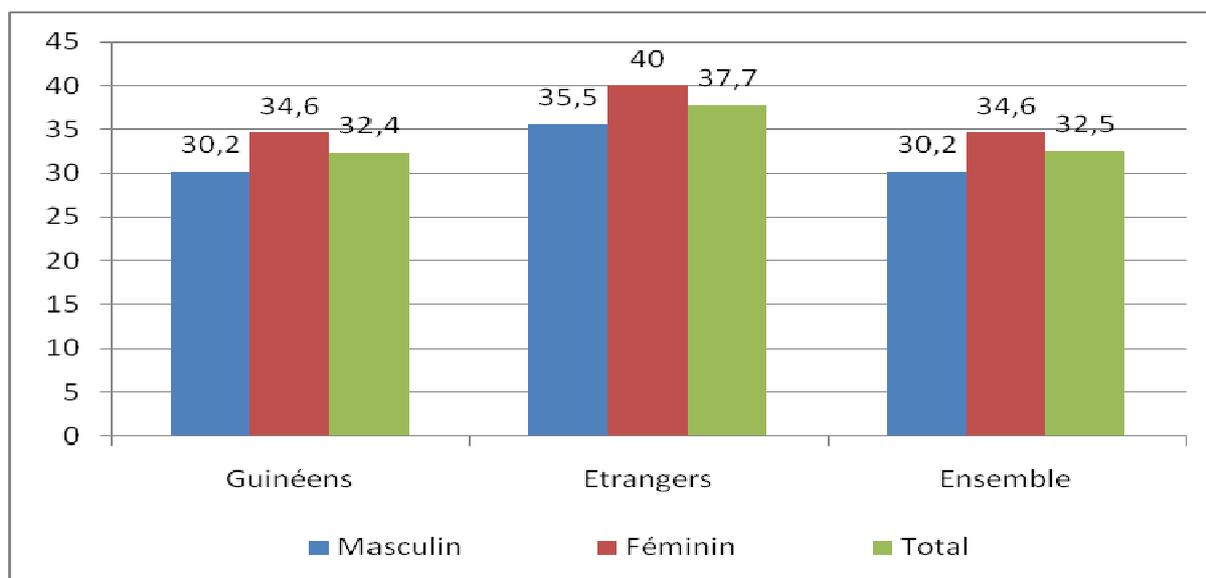
Religion	Volume et poids					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Sans religion	27 498	28,3	35 997	33,8	63 496	31,2
Musulmane	1 357 454	30,0	1 670 077	34,4	3 027 531	32,3
Chrétienne	120 137	34,7	137 742	37,9	257 879	36,3
Animiste	24 927	26,7	34 297	32,7	59 224	29,9
Autre religion	2 093	29,6	2 609	34,8	4 702	32,3
<b>Total</b>	<b>1 532 110</b>	<b>30,2</b>	<b>1 880 722</b>	<b>34,6</b>	<b>3 412 832</b>	<b>32,5</b>

#### 6.5. Variation selon la nationalité

Les résultats du tableau ci-dessous démontrent que le poids des jeunes guinéens est de 32,4 % et 37,7 % pour les étrangers. De l'analyse comparative selon le sexe, la population des femmes est plus jeune que celles des hommes quelle que soit la nationalité. Les jeunes hommes et jeunes filles guinéens représentent respectivement 30,2 % des hommes et 34,6 % des femmes. Quant aux étrangers, nous avons 35,5 % de jeunes hommes parmi les hommes et 40,0 % de jeunes filles parmi les femmes.

**Tableau 6.5: Effectif et poids selon la nationalité et le sexe**

Nationalité	Volume et Poids					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Guinéens	1 515 145	30,2	1 861 757	34,6	3 376 901	32,4
Etrangers	16 965	35,5	18 965	40	35 931	37,7
<b>Ensemble</b>	<b>1 532 110</b>	<b>30,2</b>	<b>1 880 722</b>	<b>34,6</b>	<b>3 412 832</b>	<b>32,5</b>

**Graphique 6. 2: Poids des jeunes selon la nationalité et le sexe**


## 6.6. Structure par âge et par sexe

### 6.6.1. Répartition par sexe selon le groupe d'âges

L'exploration du tableau ci-dessous nous fait découvrir que sur 100 jeunes nous avons 32,5 % de 15 à 19 ans, 26,4 % de 20 à 24 ans, 22,8 % de 25 à 29 ans et 18,3 % de 30 à 34 ans. Nous observons également la même tendance qui se dégage chez les jeunes hommes et chez jeunes filles. Cette répartition suit la forme régulière des pays à forte fécondité, le bas de la pyramide est élargi et le sommet étroit.

**Tableau 6.6: Tableau : Répartition (%) des jeunes des jeunes par sexe selon le groupe d'âges**

Groupe d'âge jeune	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
15 à 19 ans	519 492	33,9	589 555	31,3	1 109 047	32,5
20 à 24 ans	404 561	26,4	496 263	26,4	900 824	26,4
25 à 29 ans	333 642	21,8	444 157	23,6	777 799	22,8
30 à 34 ans	274 415	17,9	350 747	18,6	625 162	18,3
15 à 34 ans	1 532 110	100	1 880 722	100	3 412 832	100

### 6.6.2. Répartition selon l'année d'âge

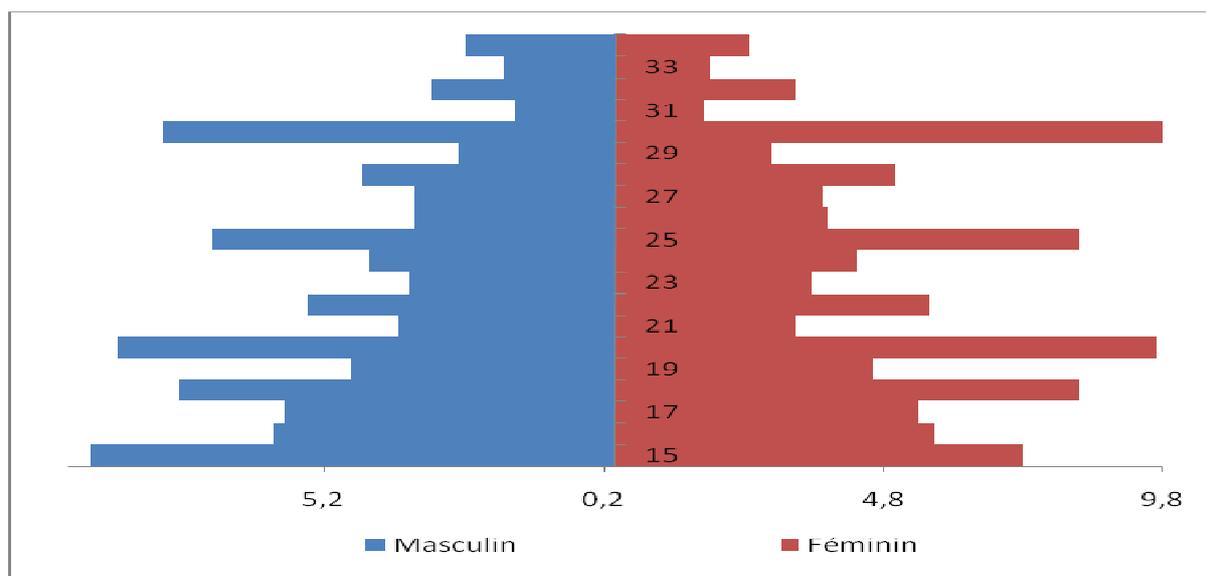
L'observation des résultats du tableau ci-dessous nous montre que les âges 20 ans et 31 ans se démarquent des autres et prennent des valeurs respectives 9,3 % et 1,7 % de la population. Les autres sont compris entre 1,8 % et 9,0 %. Par ailleurs, il faut souligner que nous assistons à une concentration de la population à des âges qui se terminent le plus souvent par 0 et 5. Les gens sont tentés à donner des âges qui se terminent par ces chiffres. Cette situation relève d'une mauvaise déclaration de l'âge ou de la méconnaissance de la date de naissance. Quant à la répartition par sexe nous avons la même tendance qui se dégage.

**Tableau 6.7: Répartition (%) par sexe selon l'année d'âge**

Années d'âge	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
15 ans	144 650	9,4	137 127	7,3	281 777	8,3
16 ans	93 636	6,1	106 650	5,7	200 286	5,9
17 ans	89 810	5,9	102 327	5,4	192 137	5,6
18 ans	119 435	7,8	156 291	8,3	275 726	8,1
19 ans	71 961	4,7	87 160	4,6	159 121	4,7
20 ans	135 811	8,9	182 548	9,7	318 359	9,3
21 ans	59 425	3,9	59 677	3,2	119 102	3,5
22 ans	84 251	5,5	105 918	5,6	190 169	5,6
23 ans	57 337	3,7	66 463	3,5	123 800	3,6
24 ans	67 737	4,4	81 657	4,3	149 394	4,4
25 ans	110 160	7,2	155 623	8,3	265 783	7,8
26 ans	55 901	3,6	72 166	3,8	128 067	3,8
27 ans	55 628	3,6	69 878	3,7	125 506	3,7
28 ans	69 044	4,5	94 197	5,0	163 241	4,8
29 ans	42 909	2,8	52 293	2,8	95 202	2,8
30 ans	123 804	8,1	183 436	9,8	307 240	9,0
31 ans	27 876	1,8	30 533	1,6	58 409	1,7
32 ans	50 567	3,3	59 337	3,2	109 904	3,2
33 ans	30 376	2,0	32 297	1,7	62 673	1,8
34 ans	41 792	2,7	45 144	2,4	86 936	2,5
Total	1 532 110	100	1 880 722	100	3 412 832	100

### 6.7. Pyramide des âges pour les jeunes

Au regard de la pyramide ci-dessous, nous pouvons en déduire que les jeunes se concentrent aux âges qui montrent des pics.

**Graphique 6. 3: Pyramide des âges**


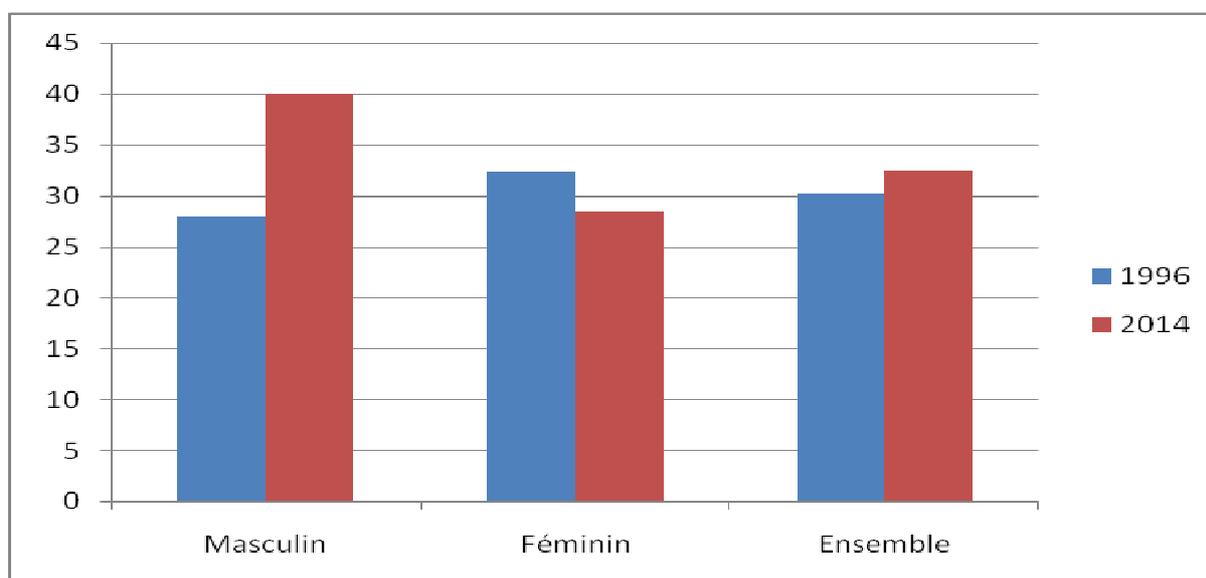
## 6.8. Evolution du poids des jeunes de 1996 à 2014

Nous nous intéressons dans cette partie à l'accroissement de la population des jeunes (15 à 34 ans) entre le RGPH de 1996 et le RGPH de 2014 que globalement les effectifs de jeunes ont augmenté. Cet effectif passe de 2 156 916 en 1996 à 4 797 541 en 2014. La même tendance d'effectifs à la hausse est observée selon le sexe du jeune (voir graphique 5-1).

**Tableau 6.8: Evolution du poids des jeunes de 1996 à 2014**

Sexe	1996		2014	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Masculin	976 081	27,9	1 462 140	40,0
Féminin	1 186 024	32,4	1 950 692	28,5
Ensemble	2 162 086	30,2	3 412 832	32,5

**Graphique 6. 4: Evolution du poids des jeunes par sexe de 1996 à 2014**



## 6.9. Conclusion

Pour terminer, nous pouvons retenir que les jeunes représentent 32,5 % de la population totale, soit 40,0 % en milieu urbain et 28,5 % en milieu rural. La zone spéciale de Conakry enregistre le poids démographique de jeunes le plus élevé, soit 42,9 % de la population totale. Du point de vue religion, nombreux en jeunes sont les chrétiens. Ils sont estimés à 36,3 % de la population. L'essentiel de cette population est concentré aux âges de 15 ans, 18 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans soit respectivement 8,3 %, 8,1 %, 9,3 %, 7,8 % et 9,0 % des jeunes. De 1996 à 2014 le poids des jeunes est passé de 30,2 % à 32,5 % de la population totale.

## CHAPITRE 7 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DES JEUNES

Dans ce chapitre nous abordons essentiellement les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des jeunes.

### 7.1. Caractéristiques sociodémographiques

Dans cette section il s'agit d'établir la structure par âge et par sexe, la situation matrimoniale, la situation des femmes en matière de fécondité, le statut d'handicap et le statut migratoire.

#### 7.1.1. Structure par âge, par groupe d'âges et par sexe

##### 7.1.1.1. Structure par âge et par sexe

L'examen du tableau ci-dessous nous indique que l'effet de l'âge sur la répartition de la population. Nous pouvons constater la proportion décroît en fonction de l'âge. Pour l'ensemble des jeunes, la proportion passe de 32,5 % pour le groupe d'âges 15-19 ans à 18,3 % pour le groupe d'âge 30-34 ans sans aucune inflexion. Nous observons également la même tendance qui dégage quel que soit le sexe. En outre il faut souligner que la proportion des jeunes hommes selon le groupe d'âge décroît plus vite que celles des jeunes filles. Cette pourrait s'expliquer par la surmortalité masculine.

**Tableau 7.1: Répartition (%) par sexe selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15 à 19 ans	33,9	31,3	32,5
20 à 24 ans	26,4	26,4	26,4
15 à 24 ans	60,3	57,7	58,9
25 à 29 ans	21,8	23,6	22,8
30 à 34 ans	17,9	18,6	18,3
25 à 34 ans	39,7	42,3	41,1
15 à 34 ans	100	100	100
Effectif	1 532 110	1 880 722	3 412 832

##### 7.1.1.2. Structure par sexe et par année d'âge

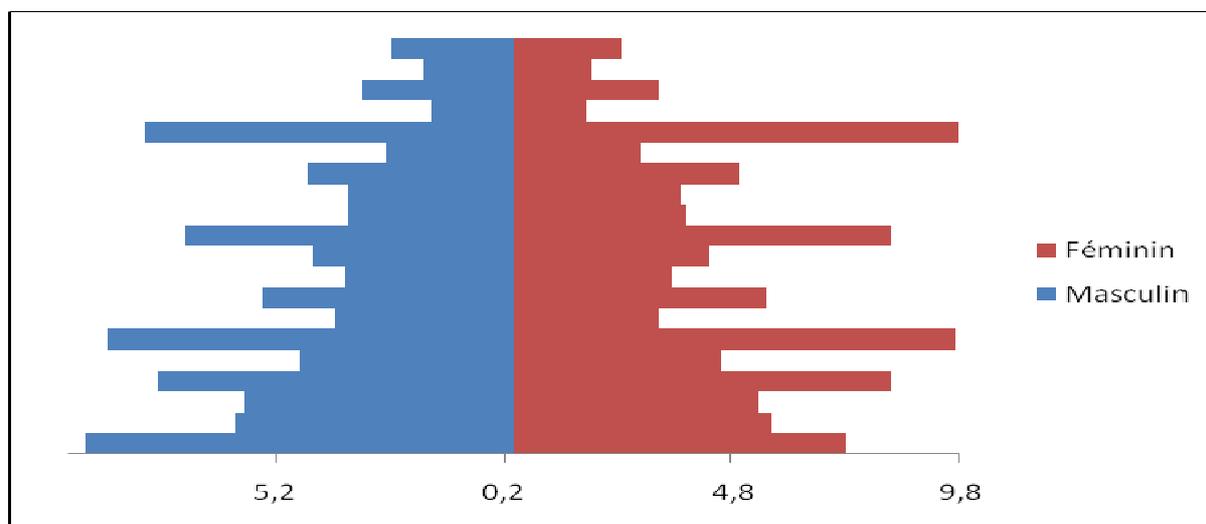
L'examen du tableau ci-dessous nous montre l'effet de l'âge sur la répartition de la population. Selon l'âge la proportion de jeunes tourne autour de 9 % aux âges de 20 ans et 30 ans. A 15 ans, 18 ans et 25 ans la proportion chute de 1 pourcent soit 8 %. Aux autres âges restants, la proportion varie de 2,5 à 6 % et la plus faible proportion de jeunes est observée à 31 ans (1,7 %). L'analyse selon le sexe indique que les proportions de jeunes de sexe masculin sont un peu au-dessus de celles des jeunes filles sauf aux âges de 18 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans. A ces âges susmentionnés, les écarts entre les proportions de jeunes filles et de jeunes de sexe masculins sont de 0,5 pourcent à 18 ans ; de 0,8 % à 20 ans ; de 1,1 % à 25 ans et de 1,7 % à 30 ans.

**Tableau 7.2: Répartition (%) par sexe selon l'année d'âge**

Âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15 ans	9,4	7,3	8,3
16 ans	6,1	5,7	5,9
17 ans	5,9	5,4	5,6
18 ans	7,8	8,3	8,1
19 ans	4,7	4,6	4,7
20 ans	8,9	9,7	9,3
21 ans	3,9	3,2	3,5
22 ans	5,5	5,6	5,6
23 ans	3,7	3,5	3,6
24 ans	4,4	4,3	4,4
25 ans	7,2	8,3	7,8
26 ans	3,6	3,8	3,8
27 ans	3,6	3,7	3,7
28 ans	4,5	5	4,8
29 ans	2,8	2,8	2,8
30 ans	8,1	9,8	9
31 ans	1,8	1,6	1,7
32 ans	3,3	3,2	3,2
33 ans	2,0	1,7	1,8
34 ans	2,7	2,4	2,5
Total	100	100	100
Effectif	1 532 110	1 880 722	3 412 832

### 7.1.2. Pyramide des âges

Au vu de cette pyramide nous nous rendons compte quel que soit le sexe l'essentiel de la population des jeunes se trouvent au niveau des pics, c'est-à-dire aux âges de 15 ans, 18 ans, 25 ans et 30 ans. Par contre les jeunes de 30 ans sont moins représentés.

**Graphique 7.3: Pyramide des âges**


### 7.1.3. Situation matrimoniale des jeunes de 15-34 ans

Le code civil guinéen en son article 280, stipule que les hommes de moins de 18 ans et les femmes de moins de 17 ans ne peuvent contracter le mariage. En outre, dans la plupart des sociétés traditionnelles comme dans la société guinéenne, les jeunes filles partent vite en mariage pour éviter les grossesses non désirées qui salissent la réputation de la famille. L'objectif de cette section est de voir comment se répartissent les jeunes selon l'état matrimonial en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques, géographiques et culturelles.

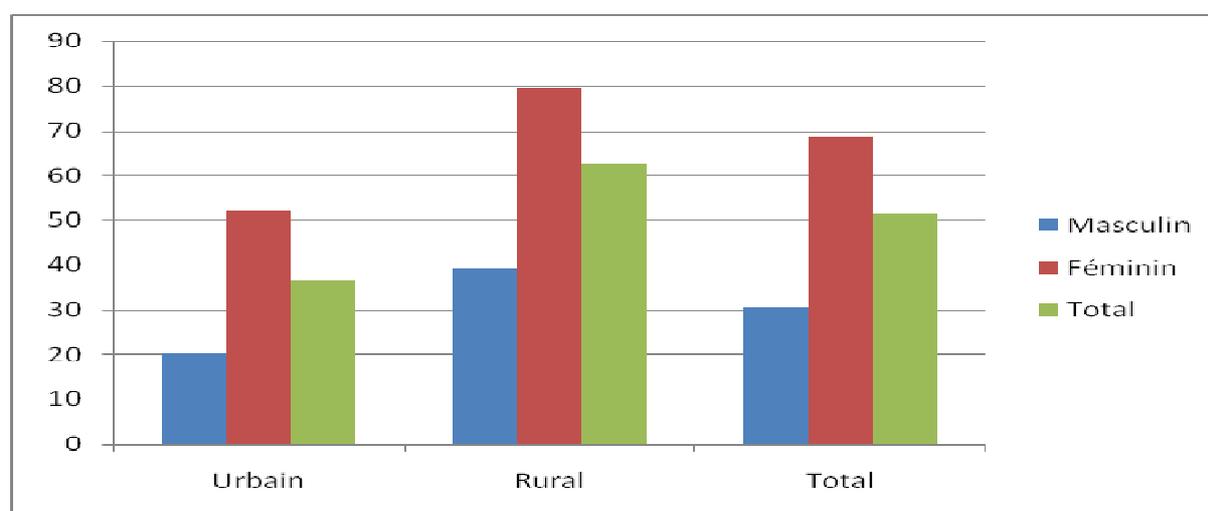
#### 7.1.3.1. Situation matrimoniale selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous nous montre dans l'ensemble que sur 100 jeunes, nous avons 52 qui sont mariés, ce qui signifie 36,5 % en milieu urbain et 62,6 % en milieu rural. Les jeunes filles sont plus enclines de se marier que les jeunes hommes quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain nous avons 52,1 % de filles mariées contre 20,2 % de garçons. Et en milieu rural nous enregistrons 79,5 % de filles mariées contre 39,3 % de garçons. Ce résultat pourrait s'expliquer par le contexte institutionnel et socioculturel. En partant du code civil guinéen, l'âge au mariage des jeunes filles est inférieur à celui des jeunes hommes. En outre, dans la plupart des sociétés traditionnelles, à l'instar de la Guinée, les jeunes filles sont données vite en mariage pour éviter de salir la réputation de la famille à l'issue d'une grossesse non désirée. Il faut aussi signaler que si pour une femme donnée elle n'a droit qu'à un homme, au contraire l'homme à son tour peut se marier à plusieurs femmes (polygamie).

**Tableau 7.3: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence	Sexe	Etat matrimonial					Total	Effectif
		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre		
Urbain	Masculin	79,2	20,2	0,1	0,2	0,3	100	713 866
	Féminin	45,7	52,1	0,6	1,0	0,7	100	748 274
	Total	62,1	36,5	0,4	0,6	0,5	100	1 462 140
Rural	Masculin	59,9	39,3	0,2	0,3	0,3	100	818 244
	Féminin	18,4	79,5	0,6	0,8	0,7	100	1 132 448
	Total	35,8	62,6	0,4	0,6	0,5	100	1 950 692
Total	Masculin	68,9	30,4	0,1	0,2	0,3	100	1 532 110
	Féminin	29,2	68,6	0,6	0,9	0,7	100	1 880 722
	Total	47,1	51,5	0,4	0,6	0,5	100	3 412 832

**Graphique 7. 2: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial**



## 7.1.3.2. Situation matrimoniale selon la région administrative

L'examen des statistiques du tableau ci-dessous basées essentiellement sur la modalité marié nous indiquent une répartition inégale selon la région administrative. D'après ces statistiques nous pouvons relever que la région de Kankan enregistre la plus forte proportion de jeunes mariés soit 61,1 %. Par contre dans la capitale, Conakry, nous n'avons que 32,6 % de jeunes mariés, ce qui lui confère la plus faible proportion de jeunes mariés. Dans les autres régions nous avons des proportions de jeunes mariés comprises entre 52,4 % et 58,2 %. Les jeunes filles entrent plus vite dans la vie conjugale que les jeunes hommes et cela quel que soit la région administrative. Cette situation est plus saillante dans la région administrative de Labé à consonance peul dont la tradition est de donner le plus que possible les filles aux mariages pour préserver la réputation de la famille. Ainsi, nous y comptons 74,6 % de jeunes filles mariées contre 29,4 % de jeunes hommes. Le veuvage, le divorce ou la séparation ainsi que la vie en union libre sont dans des proportions insignifiantes variant de 0,1 % à 1 % dans les régions administratives du pays.

**Tableau 7.4: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial**

Région administrative	Sexe	Etat matrimonial					Total	Effectif
		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre		
Boké	Masculin	69,7	29,8	0,1	0,2	0,1	100	158 628
	Féminin	27,2	70,9	0,6	1,0	0,2	100	193 665
	Total	46,3	52,4	0,4	0,7	0,2	100	352 293
Conakry	Masculin	81,5	18,1	0,1	0,2	0,2	100	350 485
	Féminin	51,3	46,7	0,6	1,0	0,4	100	361 240
	Total	66,1	32,6	0,4	0,6	0,3	100	711 725
Faranah	Masculin	65,9	33,6	0,2	0,2	0,2	100	116 256
	Féminin	21,4	77,2	0,5	0,6	0,3	100	153 895
	Total	40,5	58,4	0,4	0,4	0,2	100	270 151
Kankan	Masculin	61,5	38,2	0,1	0,1	0,1	100	287 411
	Féminin	18,3	80,8	0,4	0,3	0,1	100	332 987
	Total	38,3	61,1	0,3	0,2	0,1	100	620 398
Kindia	Masculin	67,2	32,2	0,1	0,2	0,3	100	214 806
	Féminin	27,8	70,4	0,6	0,8	0,4	100	284 683
	Total	44,7	54	0,4	0,5	0,3	100	499 489
Labé	Masculin	70,2	29,4	0,1	0,3	0	100	110 210
	Féminin	23,3	74,6	0,7	1,3	0	100	160 386
	Total	42,4	56,2	0,5	0,9	0	100	270 596
Mamou	Masculin	67,4	32,1	0,2	0,3	0	100	73 256
	Féminin	22,9	75,5	0,6	1,0	0	100	113 114
	Total	40,4	58,4	0,4	0,7	0	100	186 370
N'Zérékoré	Masculin	61,3	36,6	0,2	0,4	1,4	100	221 058
	Féminin	26,9	67,9	0,8	1,3	3,1	100	280 752
	Total	42,0	54,1	0,5	0,9	2,4	100	501 810
Total	Masculin	68,9	30,4	0,1	0,2	0,3	100	1 532 110
	Féminin	29,2	68,6	0,6	0,9	0,7	100	1 880 722
	Total	47,1	51,5	0,4	0,6	0,5	100	3 412 832

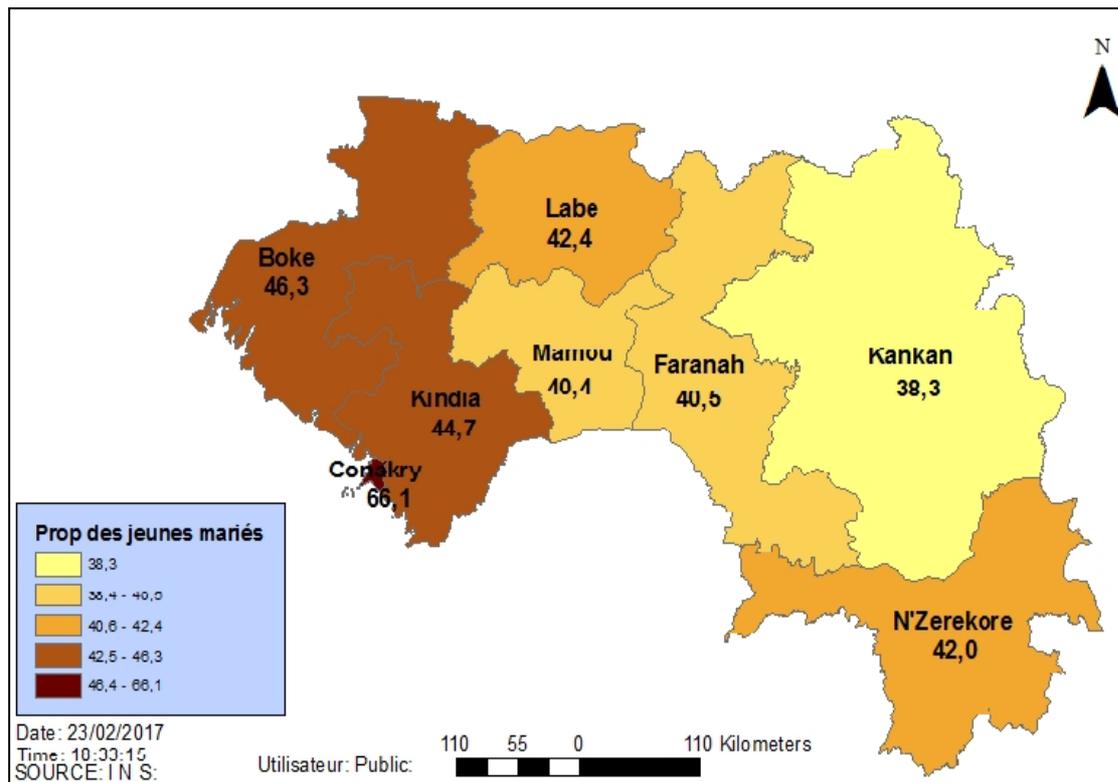
## 7.1.3.3. Situation matrimoniale selon la religion

L'analyse des résultats du tableau ci-dessous révèle que les proportions de mariées sont plus importantes chez les jeunes animistes (58,1 %) suivis des jeunes sans religion (56,2 %), de ceux

pratiquant autre religion non citée (55%) et des jeunes musulmans (51,8 %). Parmi ceux-ci, nous remarquons que plus de la moitié des jeunes est marié. Contrairement aux précédents, les jeunes chrétiens connaissent moins vite le mariage, soit 44,8 %, proportion en deçà de la moyenne nationale. L'analyse comparative selon le sexe des jeunes indique que les jeunes filles sont plus touchées par le mariage et cela quel que soit la confession religieuse. Cet écart en terme de nuptialité est encore plus important chez les musulmans où nous sommes à 69,7 % de jeunes filles mariés contre 29,8 % de jeunes hommes, ce qui traduit une différence de 39,9 %. Néanmoins chez les Animistes nous pouvons constater que la discrimination est moindre que partout ailleurs. Nous y observons 67,4 % de jeunes filles mariées et 45,4 % de jeunes hommes mariés, soit un écart de 22 %.

**Tableau 7.5: Répartition (%) par religion et par sexe selon l'état matrimonial**

Religion	Sexe	Etat matrimonial					Total	Effectif
		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre		
Sans religion	Masculin	54,6	42,2	0,3	0,7	2,3	100	29 453
	Féminin	26,0	67,2	0,8	1,8	4,3	100	37 528
	Total	38,5	56,2	0,6	1,3	3,4	100	66 981
Musulmane	Masculin	69,7	29,8	0,1	0,2	0,2	100	1 356 795
	Féminin	28,6	69,7	0,6	0,8	0,3	100	1 668 430
	Total	47,1	51,8	0,4	0,5	0,2	100	3 025 225
Chrétienne	Masculin	66,8	31,4	0,2	0,4	1,2	100	122 014
	Féminin	38,4	56,2	0,8	1,4	3,2	100	142 636
	Total	51,5	44,8	0,5	1,0	2,3	100	264 650
Animiste	Masculin	50,9	45,4	0,3	0,8	2,6	100	22 030
	Féminin	23,9	67,4	0,9	2,3	5,3	100	29 828
	Total	35,4	58,1	0,7	1,7	4,2	100	51 858
Autre religion	Masculin	58,4	40,0	0,2	0,1	1,2	100	1 818
	Féminin	28,6	66,8	0,7	1,3	2,7	100	2 300
	Total	41,7	55,0	0,5	0,8	2,0	100	4 118
Total	Masculin	68,9	30,4	0,1	0,2	0,3	100	1 532 110
	Féminin	29,2	68,6	0,6	0,9	0,7	100	1 880 722
	Total	47,1	51,5	0,4	0,6	0,5	100	3 412 832

**Carte 7. 1: Proportion des mariés par région administrative**


#### 7.1.3.4. Situation matrimoniale selon le groupe d'âges

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que plus l'âge augmente plus la proportion de mariés augmente. La proportion de mariés est passée de 26,3 % pour les 15-19 ans à 82,6 % pour les 30-34 ans de façon monotone. L'analyse différentielle par sexe montre que les jeunes filles se marient plus vite que les jeunes hommes quel que soit le groupe d'âge. En outre, il faut souligner que cette différence se cristallise beaucoup plus aux âges 20-24 ans où l'affluence des filles est très forte pour le mariage pendant leurs homologues hommes tardent encore à se marier. En plus, cette situation pourrait s'expliquer par le fait que si le mariage se passe entre homme et femmes, mais le plus souvent ceux sont des hommes de la classe d'âges supérieurs qui se marient aux femmes de la classe d'âges inférieurs.

**Tableau 7.6: Répartition des jeunes par groupes d'âge et par sexe selon l'état matrimonial**

Groupe d'âge	Sexe	Etat matrimonial actuel					Total	Effectif
		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre		
15 à 19 ans	Masculin	93,1	6,6	0,1	0,1	0,2	100	519 492
	Féminin	55,0	43,7	0,2	0,4	0,8	100	589 555
	Total	72,8	26,3	0,1	0,2	0,5	100	1 109 047
20 à 24 ans	Masculin	81,0	18,3	0,1	0,1	0,4	100	404 561
	Féminin	28,5	69,3	0,4	0,9	0,8	100	496 263
	Total	52,1	46,4	0,3	0,5	0,6	100	900 824
25 à 29 ans	Masculin	52,2	46,9	0,1	0,3	0,4	100	333 642
	Féminin	13,5	84,0	0,8	1,2	0,6	100	444 157
	Total	30,1	68,1	0,5	0,8	0,5	100	777 799
30 à 34 ans	Masculin	25,7	73,1	0,3	0,5	0,3	100	274 415
	Féminin	6,9	90,0	1,3	1,4	0,4	100	350 747
	Total	15,2	82,6	0,9	1,0	0,4	100	625 162
15 à 34 ans	Masculin	68,9	30,4	0,1	0,2	0,3	100	1 532 110
	Féminin	29,2	68,6	0,6	0,9	0,7	100	1 880 722
	Total	47,1	51,5	0,4	0,6	0,5	100	3 412 832

#### 7.1.4. Situation des jeunes filles en matière de fécondité

Le tableau ci-dessous donne les taux de fécondité par groupes d'âges des jeunes femmes selon le milieu de résidence. Globalement le taux de fécondité augmente en fonction du groupe d'âges. Il est passé de 130,5 ‰ pour les jeunes femmes de 15-19 ans à 247‰ pour les jeunes femmes de 25-29 ans. par contre entre les groupes d'âges 25-29 ans et 30-34 ans nous assistons à une légère baisse du taux de fécondité allant de 247‰ à 219,9 ‰. Cela pourrait s'expliquer par un risque de stérilité élevé à certain âge bien avant l'âge de la ménopause qui est compris entre 45-50 ans (la détérioration de la fonction de reproduction).

**Tableau 7.7: Taux de fécondité par âge et par milieu de résidence**

Groupe d'âge	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
15 à 19 ans	78,3	166,8	130,5
20 à 24 ans	144,0	235,0	194,6
25 à 29 ans	188,0	251,8	228,3
30 à 34 ans	188,9	216,7	207,2

#### 7.2. Age moyen des jeunes filles (15-34 ans) à la naissance d'un enfant

Du tableau ci-dessous nous constatons que l'âge moyen des jeunes filles à la maternité est de 26,2 ans, soit 26,8 ans en milieu urbain et 25,8 ans en milieu rural.

**Tableau 7.8 : Age moyen des jeunes filles à la naissance d'un enfant**

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Age moyen des jeunes filles à la naissance d'un enfant	26,8	25,8	26,2

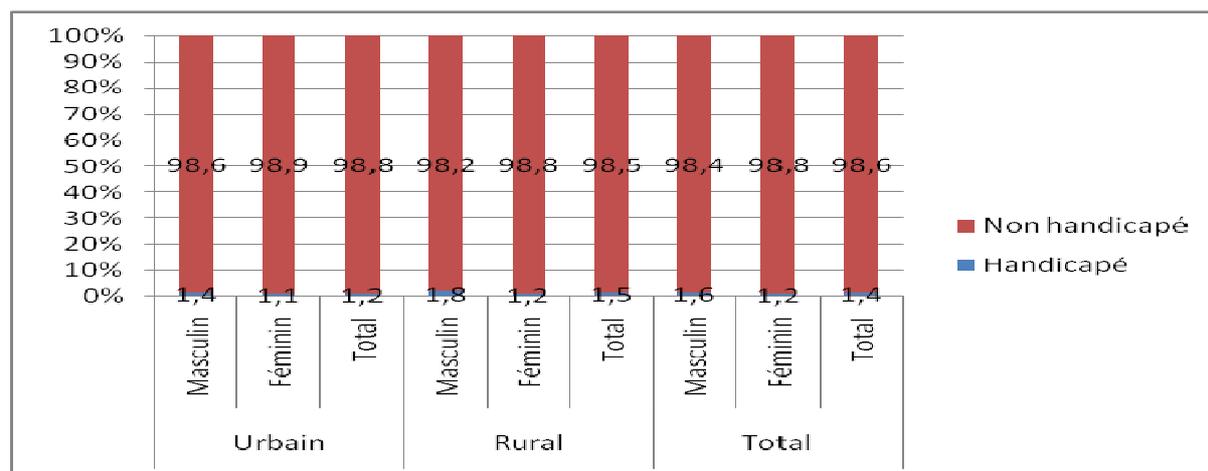
#### 7.2.1. Statut d'handicap

##### 7.2.1.1. Statut d'handicap selon le milieu de résidence

Nous relevons d'après l'analyse du tableau ci-dessous que 1,4 % des jeunes souffre d'un handicap majeur, soit 1,2 % en milieu urbain et 1,5 % en milieu rural. Il ressort de même que les jeunes hommes sont plus victimes que les jeunes filles quel que soit le milieu de résidence. En d'autres termes, en milieu urbain, nous comptons 1,4 % de jeunes hommes vivant avec handicap contre 1,1 % de jeunes filles. Et milieu rural, nous avons 1,8 % de jeunes hommes contre 1,2 % de jeunes filles.

**Tableau 7.9: Répartition (%) par sexe et par milieu de résidence selon le statut de handicap**

Milieu de résidence	Sexe	Statut d'handicap			Effectif
		Handicapé	Non handicapé	Total	
Urbain	Masculin	1,4	98,6	100	713 866
	Féminin	1,1	98,9	100	748 274
	Total	1,2	98,8	100	1 462 140
Rural	Masculin	1,8	98,2	100	818 244
	Féminin	1,2	98,8	100	1 132 448
	Total	1,5	98,5	100	1 950 692
Total	Masculin	1,6	98,4	100	1 532 110
	Féminin	1,2	98,8	100	1 880 722
	Total	1,4	98,6	100	3 412 832

**Graphique 7. 3: Répartition (%) par sexe et par milieu de résidence selon le statut de handicap**


### 7.2.1.2. Statut d'handicap selon la région administrative

Le handicap majeur frappe plus les jeunes de la région administrative de Labé (1,9 %), de Mamou (1,8 % et de Kindia (1,5 %). Dans les régions administratives restantes, la proportion de jeunes vivants avec un handicap majeur varie de 1,1 % à Conakry et Kankan à 1,3 % à Boké et Kindia et remonte à 1,4 % à N'Zérékoré. Implicitement les jeunes sans handicap majeur sont majoritairement dans des proportions élevées autour de 99 %. Quel que soit la région administrative d'appartenance de l'enfant, les garçons sont plus touchés que les filles.

**Tableau 7.10 : Répartition (%) par sexe et par région administrative selon le statut de handicap**

Région administrative	Sexe	Statut d'handicap			Effectif
		Handicapé	Non handicapé	Total	
Boké	Masculin	1,5	98,5	100	158 628
	Féminin	1,1	98,9	100	193 665
	Total	1,3	98,7	100	352 293
Conakry	Masculin	1,2	98,8	100	350 485
	Féminin	1,0	99,0	100	361 240
	Total	1,1	98,9	100	711 725
Faranah	Masculin	1,7	98,3	100	116 256
	Féminin	1,2	98,8	100	153 895
	Total	1,4	98,6	100	270 151
Kankan	Masculin	1,3	98,7	100	287 411
	Féminin	1,0	99,0	100	332 987
	Total	1,1	98,9	100	620 398
Kindia	Masculin	1,8	98,2	100	214 806
	Féminin	1,3	98,7	100	284 683
	Total	1,5	98,5	100	499 489
Labé	Masculin	2,3	97,7	100	110 210
	Féminin	1,5	98,5	100	160 386
	Total	1,9	98,1	100	270 596
Mamou	Masculin	2,3	97,7	100	73 256
	Féminin	1,4	98,6	100	113 114
	Total	1,8	98,2	100	186 370
N'Zérékoré	Masculin	1,7	98,3	100	221 058
	Féminin	1,3	98,7	100	280 752
	Total	1,4	98,6	100	501 810
Total	Masculin	1,6	98,4	100	1 532 110
	Féminin	1,2	98,8	100	1 880 722
	Total	1,4	98,6	100	3 412 832

## 7.2.2. Statut migratoire

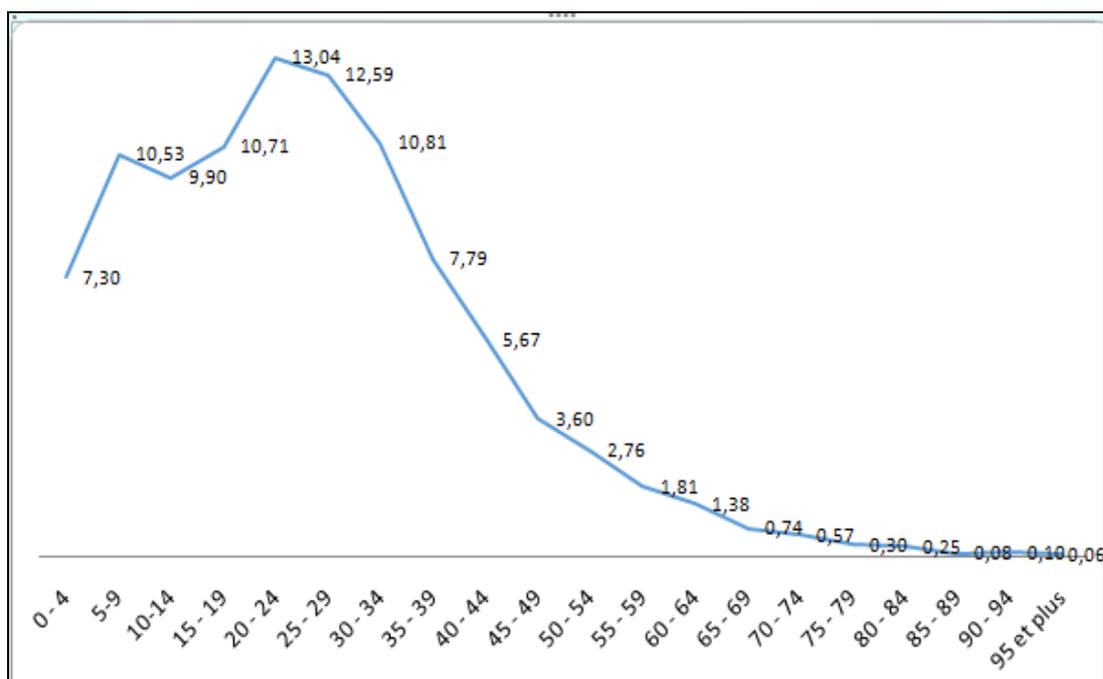
### 7.2.2.1. Structure par âge des migrants internationaux durée de vie

La migration quelle que soit sa nature, concerne le plus souvent les jeunes. En s'intéressant aux migrants internationaux du graphique 4.1, nous constatons que dans l'ensemble, l'essentiel de la migration se passe entre 15 et 34 ans. Les proportions les plus élevées des migrants ont été enregistrées dans les groupes d'âge 20 à 24 ans et 25 à 29 ans avec près de 13% pour chaque groupe. Avec l'âge la proportion de migrants diminue comme nous.

## 7.2.3. Statut migratoire

### 7.2.3.1. Structure par âge des migrants internationaux durée de vie

**Graphique 7. 4: Répartition (%) des migrants par groupe**



## 7.3. Caractéristiques socioculturelles des jeunes

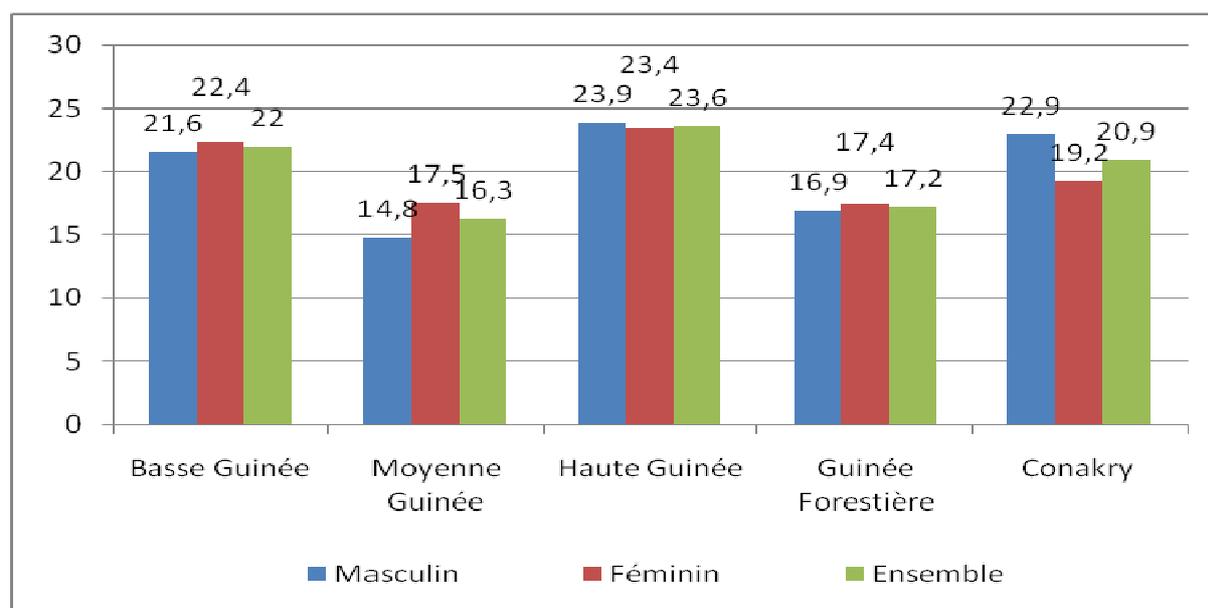
Il s'agit pratiquement dans cette partie de dresser le profil des jeunes (15-34 ans) selon quelques variables socioculturelles à savoir la région naturelle, la religion et la nationalité.

### 7.3.1. Profil des jeunes selon la région naturelle

La proportion de jeunes de 15-34 ans par sexe selon la région naturelle d'appartenance révèle que la Haute Guinée enregistre plus de proportions de jeunes soit 23,6 % suivie de la Basse Guinée avec 22 %. La Guinée Forestière et la Basse guinée enregistrent des proportions voisines de 17,4 % et 16,3 % respectivement. L'analyse comparative selon le sexe des jeunes indique une proportion de jeunes filles plus grande que celles des jeunes de sexe masculins sauf en Haute Guinée et Conakry où nous enregistrons une tendance inverse soit près de 24 % de jeunes de sexe masculins contre 23,4 % de jeunes filles en Haute Guinée et près de 23 % contre 19,2 % de jeunes filles à Conakry.

**Tableau 7.11: Répartition (%) des jeunes par sexe selon la région naturelle**

Région naturelle	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Basse Guinée	21,6	22,4	22,0
Moyenne Guinée	14,8	17,5	16,3
Haute Guinée	23,9	23,4	23,6
Guinée Forestière	16,9	17,4	17,2
Conakry	22,9	19,2	20,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectif	1 532 110	1 880 722	3 412 832

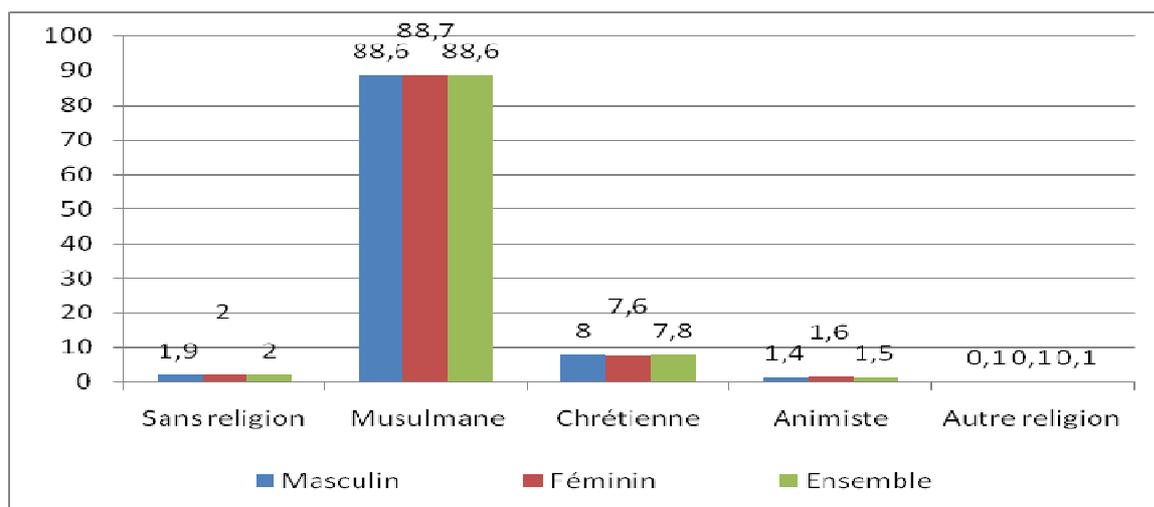
**Graphique 7.5: Répartition (%) des jeunes selon la région naturelle**


### 7.3.2. Profil des jeunes selon la religion

Selon la confession religieuse des jeunes de 15-34 ans, nous observons que les enfants musulmans enregistrent les proportions les plus élevées (88,6 %). Le reste de proportions, 11,4 % sont partagés entre les jeunes chrétiens (7,6 %), les sans religions (2 %), les animistes (1,6 % et les jeunes qui pratique autre religion non cité (0,1 %). Selon le sexe des jeunes nous observons la même tendance.

**Tableau 7.12: Répartition (%) des jeunes par sexe selon la religion**

Religion	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Sans religion	1,9	2,0	2,0
Musulmane	88,6	88,7	88,6
Chrétienne	8,0	7,6	7,8
Animiste	1,4	1,6	1,5
Autre religion	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif	1 532 110	1 880 722	3 412 832

**Graphique 7. 6: Répartition (%) des jeunes par sexe selon la religion**


### 7.3.3. Profil des jeunes selon la nationalité

La presque totalité des enfants guinéens comme il fallait s'y attendre sont de nationalité guinéenne près de 99 %. L'écart de proportion entre les jeunes filles et les jeunes du sexe opposé est de moins de 1 pourcent soit 99 % et 98, 9 %.

**Tableau 7.13: Répartition (%) des jeunes selon la nationalité**

Nationalité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Guinéens	98,9	99,0	98,9
Non Guinéens	1,1	1,0	1,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 532 110	1 880 722	3 412 832

### 7.4. Conclusion

L'effectif des jeunes est de 3412832, soit 1532110 de sexe masculin et 1880722 de sexe féminin. Parmi ceux-ci 51,5 % sont mariés, 30,4 % de jeunes hommes et 68,6 % de jeunes filles. De 15 ans à 34 ans le nombre moyen d'enfants qu'une jeune femme peut espérer mettre au monde est de. L'âge moyen des jeunes filles à la naissance de leur premier enfant est 25,9 ans.



## CHAPITRE 8 : SITUATION DES JEUNES EN MATIERE D'EDUCATION

Après l'étude des caractéristiques sociodémographiques et culturelles des jeunes, nous abordons à présent dans ce chapitre comme intitulé la situation en matière d'éducation. Elle touche pratiquement la scolarisation, l'alphabétisation et le niveau d'instruction des jeunes.

### 8.1. Taux de fréquentation des jeunes par groupe d'âges

#### 8.1.1. Taux de fréquentation selon le milieu de résidence

Il découle du tableau ci-dessous que le taux de fréquentation des jeunes de façon générale est de 21,2 %, ce qui signifie 35,4 % en milieu urbain et 10,6 % en milieu rural. Ce taux varie dans le sens inverse du groupe d'âges. Quand on passe d'un groupe d'âges inférieur à un groupe d'âges supérieur le taux de fréquentation scolaire diminue. En d'autres termes, le taux de fréquentation passe de 38,0 % pour les 15-19 ans à 5,6 % pour les 30-34 ans. Nous constatons également que la même propension se dégage quel que soit le milieu de résidence.

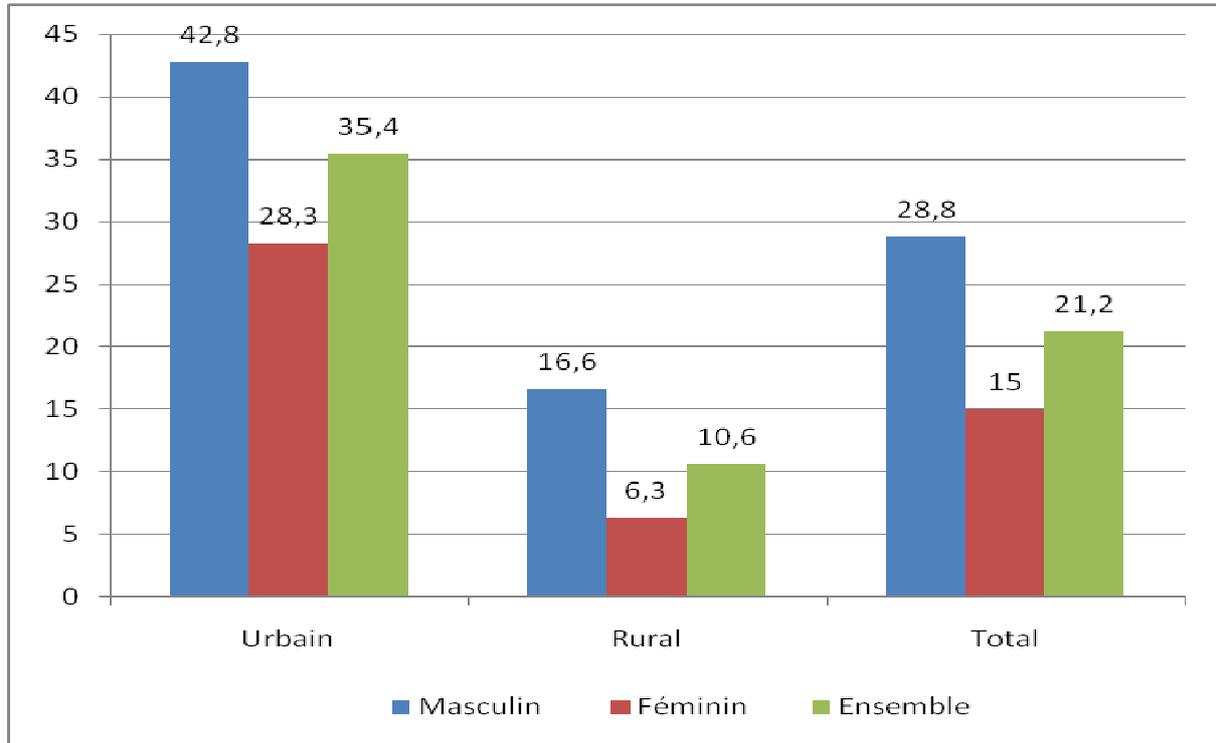
**Tableau 8.1: Taux de fréquentation (%) selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	15 à 19 ans	67,7	50,1	58,6
	20 à 24 ans	52,2	31,2	41,6
	15 à 24 ans	60,2	41,2	50,4
	25 à 29 ans	21,7	10,3	15,8
	30 à 34 ans	5,6	3,0	4,3
	25 à 34 ans	14,7	7,2	10,9
	15 à 34 ans	42,8	28,3	35,4
Rural	15 à 19 ans	32,0	15,1	22,9
	20 à 24 ans	15,5	4,8	9,2
	15 à 24 ans	25,5	10,5	17,1
	25 à 29 ans	5,4	1,5	3,0
	30 à 34 ans	1,7	0,7	1,1
	25 à 34 ans	3,7	1,1	2,1
	15 à 34 ans	16,6	6,3	10,6
Total	15 à 19 ans	47,6	29,6	38
	20 à 24 ans	34,9	16,5	24,8
	15 à 24 ans	42,0	23,6	32,1
	25 à 29 ans	12,9	4,8	8,3
	30 à 34 ans	3,4	1,5	2,3
	25 à 34 ans	8,6	3,3	5,6
	15 à 34 ans	28,8	15	21,2

En ce qui concerne l'analyse par sexe, globalement, les jeunes filles sont plus marginalisées que les jeunes hommes en matière de fréquentation scolaire. 28,8 % des jeunes hommes fréquentent un établissement d'enseignement formel contre 15,0 % de jeunes filles. Parmi les jeunes qui habitent en milieu urbain, nous y trouvons 42,8 % d'hommes qui fréquentent et 28,3 % de filles. Et en milieu rural, nous y observons 16,6 % d'hommes qui fréquentent contre 6,3 % de jeunes filles. L'écart entre jeunes filles et jeunes hommes dans l'ensemble se creuse davantage pour le groupe d'âges 20-24 ans. Pour cette tranche d'âges, nous comptons 34,9 % de jeunes hommes qui fréquentent contre 16,5 % de jeunes filles, soit un écart de 18,2 points de pourcentage. Nous remarquons également que la

différence entre jeunes filles et hommes d'approfondi entre les tranches d'âges 20-24 ans en milieu urbain (31,2 % contre 52,2 %) et 15-19 ans en milieu rural (15,1 % contre 32,0).

**Graphique 8. 1: Taux de fréquentation (%) selon le milieu de résidence et le sexe**



### 8.1.2. Taux de fréquentation selon la région administrative

Il résulte de l'analyse du tableau ci-dessous que le taux de fréquentation scolaire varie selon la région administrative. Nous enregistrons le plus fort taux à Conakry dans la capitale avec 35,9 %. Tandis que dans la région de Kankan nous avons le moindre taux de fréquentation scolaire, soit 11,8 %. Les autres régions ont un taux compris entre 14, % (Labé) et 22,4 % (N'Zérékoré). Comme précédemment le taux de fréquentation scolaire varie dans le sens inverse du groupe d'âges quelle que soit la région administrative. En faisant une différentielle par sexe nous nous rendons compte que l'écart s'accroît de plus pour le groupe d'âges 15-19 ans en défaveur des filles dans la région de N'Zérékoré où nous observons 55,3 % de jeunes hommes qui fréquentent contre 29,2 % de jeunes filles.

**Tableau 8.2: Taux de fréquentation par région administrative**

Région	Groupes d'âge	Taux de fréquentation			Région	Groupes d'âge	Taux de fréquentation		
		Masculin	Féminin	Ens.			Masculin	Féminin	Ens.
Boké	15 à 19 ans	43,6	26,8	34,8	Labé	15 à 19 ans	33,7	24,6	28,7
	20 à 24 ans	28,3	11,0	18,7		20 à 24 ans	18,9	8,7	12,9
	15 à 24 ans	37,2	19,7	27,8		15 à 24 ans	28,0	17,7	22,2
	25 à 29 ans	9,1	2,9	5,6		25 à 29 ans	6,2	2,6	3,9
	30 à 34 ans	2,6	1,1	1,7		30 à 34 ans	1,8	0,8	1,2
	25 à 34 ans	6,2	2,1	3,9		25 à 34 ans	4,2	1,8	2,7
	15 à 34 ans	25,0	12,2	18,0		15 à 34 ans	19,1	10,6	14,0
Conakry	15 à 19 ans	68,9	54,6	61,3	Mamou	15 à 19 ans	45,4	28,3	36,1
	20 à 24 ans	52,6	35,7	44,1		20 à 24 ans	25,7	9,9	16,1
	15 à 24 ans	60,2	44,9	52,3		15 à 24 ans	37,8	20,0	27,7
	25 à 29 ans	21,6	11,9	16,7		25 à 29 ans	8,8	2,5	4,7
	30 à 34 ans	5,7	3,5	4,7		30 à 34 ans	2,2	0,9	1,3
	25 à 34 ans	14,8	8,4	11,7		25 à 34 ans	5,6	1,7	3,0
	15 à 34 ans	41,3	30,7	35,9		15 à 34 ans	25,5	11,5	17,0
Faranah	15 à 19 ans	42,5	19,7	30,7	N'Zéré-koré	15 à 19 ans	55,3	29,2	41,6
	20 à 24 ans	27,9	8,8	17,0		20 à 24 ans	36,9	13,4	23,5
	15 à 24 ans	37,0	15,0	25,2		15 à 24 ans	48,1	22,3	34,1
	25 à 29 ans	9,8	2,5	5,2		25 à 29 ans	13,5	4,3	8,1
	30 à 34 ans	2,8	0,8	1,6		30 à 34 ans	3,5	1,5	2,3
	25 à 34 ans	6,5	1,7	3,5		25 à 34 ans	8,7	3,1	5,4
	15 à 34 ans	25,7	9,1	16,2		15 à 34 ans	32,9	14,2	22,4
Kankan	15 à 19 ans	30,2	13,7	21,4	Total	15 à 19 ans	47,6	29,6	38,0
	20 à 24 ans	20,4	7,3	13,4		20 à 24 ans	34,9	16,5	24,8
	15 à 24 ans	26,0	10,9	18,0		15 à 24 ans	42,0	23,6	32,1
	25 à 29 ans	7,7	2,1	4,6		25 à 29 ans	12,9	4,8	8,3
	30 à 34 ans	2,0	0,8	1,3		30 à 34 ans	3,4	1,5	2,3
	25 à 34 ans	5,2	1,5	3,2		25 à 34 ans	8,6	3,3	5,6
	15 à 34 ans	17,5	7,0	11,8		15 à 34 ans	28,8	15,0	21,2
Kindia	15 à 19 ans	49,5	30,0	38,9					
	20 à 24 ans	35,8	14,9	23,7					
	15 à 24 ans	43,5	22,9	32,0					
	25 à 29 ans	13,1	4,4	7,9					
	30 à 34 ans	3,6	1,4	2,4					
	25 à 34 ans	8,7	3,1	5,4					
	15 à 34 ans	29,9	14,5	21,1					

## 8.2. Les abandons et la marginalisation scolaire chez les jeunes et les raisons évoquées

### 8.2.1. Abandons et la marginalisation scolaire selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous montre que les causes d'abandons ou de non fréquentation, dans l'ensemble, sont liées dans une forte propension à l'aide aux parents, soit 21,7 % des cas. Cependant, les causes d'abandon ou de non fréquentation liées à la maladie sont moindres. Elles sont estimées à environ 1,7 % des cas. Les autres modalités contribuent dans l'ordre de 2,8 % à 17,1 %. Il ressort également de l'analyse par sexe que l'aide aux parents reste une cause majeure

d'abandon ou de non fréquentation pour les jeunes hommes et pour les jeunes filles. Ainsi nous avons 19,3 % et 23,3 % respectivement de jeunes hommes et jeunes filles qui en déclarent comme cause d'abandon ou de non fréquentation.

En milieu urbain, la cause majeure d'abandon ou de non fréquentation provient d'apprentissage de métiers par les jeunes quel que soit le sexe. Autrement dit pour celle-ci, nous avons, de façon générale, 27,6 % des cas d'abandon ou de non fréquentation, soit 35,6 % des cas pour les jeunes hommes et 22,7 % des cas pour les jeunes filles. En ce qui concerne le milieu rural, le facteur déterminant est l'aide aux parents quel que soit le sexe. L'aide aux parents y représente dans l'ensemble 24,6 % des cas, ce qui signifie 23,0 % pour les jeunes hommes et 25,8 % pour les jeunes filles.

**Tableau 8.3 : Répartition (%) par sexe et par fréquentation selon les d'abandons ou de non fréquentation**

Milieu de résidence	Raisons	Sexe								
		Masculin			Féminin			Total		
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Total
Urbain	Pas d'école/école éloignée	5,7	4,5	5,1	6,7	4,3	5,7	6,3	4,4	5,5
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	17,4	17,1	17,3	18,0	15,9	17,1	17,8	16,4	17,2
	Redoublements	2,2	7,0	4,5	2,4	6,8	4,2	2,4	6,9	4,3
	Echecs répétés	2,9	7,7	5,2	2,4	7,6	4,5	2,6	7,6	4,8
	Manque d'intérêt	11,4	14,9	13,1	12,8	13,4	13,0	12,3	14	13
	Apprentissage d'un métier	37,6	33,4	35,6	23,9	21,0	22,7	28,7	26,1	27,6
	Priorité à l'école coranique	9,7	5	7,4	5,3	2,4	4,1	6,8	3,5	5,4
	Aide aux parents	10,2	6,9	8,6	19,6	12,6	16,7	16,3	10,3	13,6
	Mariage/Grossesse	0,7	1	0,8	7,3	13,0	9,6	5,0	8,0	6,3
	Maladie	2,1	2,6	2,3	1,7	2,9	2,2	1,8	2,8	2,2
	15 à 34 ans	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	31 165	28 749	188 826	57 622	40 736	203 296	88 787	69 485	
Rural	Pas d'école/école éloignée	24,2	7,7	20,8	25,2	6,0	21,8	24,8	6,7	21,4
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	16,2	20,7	17,1	16,8	17,0	16,8	16,5	18,7	16,9
	Redoublements	1,0	8,1	2,5	1,0	6,7	2	1	7,3	2,2
	Echecs répétés	0,8	8,1	2,3	0,7	6,9	1,8	0,7	7,4	2
	Manque d'intérêt	6,8	13,6	8,2	7,9	11,5	8,5	7,4	12,4	8,4
	Apprentissage d'un métier	7,4	15,1	9,0	4,3	8,8	5,1	5,5	11,6	6,7
	Priorité à l'école coranique	17,0	7,2	14,9	5,2	2,3	4,7	9,9	4,5	8,9
	Aide aux parents	24,9	15,5	23,0	28,0	16,0	25,8	26,7	15,8	24,6
	Mariage/Grossesse	0,4	0,8	0,5	10,0	21,9	12,1	6,2	12,4	7,4
	Maladie	1,3	3,4	1,7	1,1	3,0	1,4	1,2	3,1	1,5
	15 à 34 ans	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	1 798	1 221	3 019	2 215	1 328	3 543	4 013	2 549	6 562
15 à 34 ans	Pas d'école/école éloignée	20,8	6,3	16,8	21,2	5,2	17,3	21	5,7	17,1
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	16,4	19,1	17,2	17	16,5	16,9	16,8	17,6	17
	Redoublements	1,2	7,6	3	1,3	6,8	2,6	1,2	7,1	2,8
	Echecs répétés	1,2	7,9	3,1	1	7,3	2,6	1,1	7,5	2,8
	Manque d'intérêt	7,6	14,2	9,4	9	12,4	9,8	8,4	13,2	9,7
	Apprentissage d'un métier	13	23,2	15,8	8,6	14,6	10	10,3	18,3	12,4
	Priorité à l'école coranique	15,6	6,2	13	5,2	2,3	4,5	9,3	4	7,9
	Aide aux parents	22,2	11,7	19,3	26,1	14,4	23,3	24,6	13,2	21,7
	Mariage/Grossesse	0,5	0,8	0,6	9,4	17,7	11,4	5,9	10,4	7,1
	Maladie	1,5	3	1,9	1,2	2,9	1,6	1,3	3	1,7
	15 à 34 ans	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	168 716	65 220	447 531	264 296	85 697	502 395	433 012	150 917	949 926

### **8.2.2. Abandons et marginalisation scolaire selon la région administrative**

Il ressort des statistiques du tableau ci-dessous que pratiquement dans la plupart des régions administratives nous pouvons constater que les causes d'abandon ou de non fréquentation scolaire sont liées à l'inexistence des écoles ou des écoles très éloignées. Il s'agit des régions de Faranah (22,9 %), Kindia (18,5 %), Labé (27,3 %) et Mamou (26,7 %). En revanche dans les régions de Kankan (33,2 %) et N'Zérékoré (22,8%), l'aide aux parents est la cause principale des abandons ou de non fréquentation scolaire. Quant à la Capitale Conakry (26,5 %), les jeunes abandonnent ou ne fréquentent à cause de l'apprentissage d'un métier.

**Tableau 8.4: Répartition (%) par région administrative et par sexe et par fréquentation selon la raison d'abandon**

Région	Raisons d'abandon ou de non fréquentation	Sexe											
		Masculin				Féminin				Total			
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total
Boké	Pas d'école/école éloignée	24,6	7,1	0	19,8	27,8	5,5	0	22,0	26,5	6,2	0	21,1
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	12,5	18,7	0	14,2	16,2	15,4	0	16,0	14,7	16,8	0	15,3
	Redoublements	1,2	8,5	0	3,2	1,7	7,5	0	3,3	1,5	8,0	0	3,2
	Echecs répétés	0,8	7,3	0	2,6	0,9	6,1	0	2,3	0,9	6,6	0	2,4
	Manque d'intérêt	6,4	14,1	0	8,5	8,9	11,6	0	9,6	7,9	12,7	0	9,1
	Apprentissage métier	8,7	18,5	0	11,4	5,9	10,5	0	7,1	7,1	14,0	0	8,9
	Priorité à l'école coranique	32,3	12,8	0	26,9	6,0	2,4	0	5,1	16,9	6,9	0	14,3
	Aide aux parents	11,8	9,6	0	11,2	22,3	15,3	0	20,5	17,9	12,8	0	16,5
	Mariage/Grossesse	0,3	0,5	0	0,4	8,7	22,5	0	12,3	5,2	12,9	0	7,3
	Maladie	1,4	2,9	0	1,8	1,4	3,2	0	1,9	1,4	3,1	0	1,9
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
	15 à 34 ans	19 906	7 632	21 388	48 926	27 877	9 828	14 483	52 188	47 783	17 460	35 871	101 114
Conakry	Pas d'école/école éloignée	7,1	6,0	0	6,5	7,8	5,8	0	6,8	7,6	5,9	0	6,7
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	18,9	18,4	0	18,6	19,7	17,7	0	18,7	19,4	18,0	0	18,7
	Redoublements	2,6	6,9	0	5,1	2,1	6,5	0	4,3	2,3	6,7	0	4,6
	Echecs répétés	4,4	8,2	0	6,6	3,0	7,7	0	5,3	3,5	7,9	0	5,8
	Manque d'intérêt	12,8	17,1	0	15,3	13,4	13,8	0	13,6	13,2	15,2	0	14,2
	Apprentissage métier	35,4	29,2	0	31,8	25,9	20,5	0	23,3	29,1	24,1	0	26,5
	Priorité à l'école coranique	7,2	4,4	0	5,6	3,9	2,5	0	3,2	5,0	3,3	0	4,1
	Aide aux parents	8,7	6,1	0	7,2	16,3	11,7	0	14,0	13,8	9,4	0	11,5
	Mariage/Grossesse	0,5	1,0	0	0,8	6,2	11,0	0	8,6	4,3	6,8	0	5,6
	Maladie	2,5	2,7	0	2,6	1,7	2,7	0	2,2	1,9	2,7	0	2,4
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
	15 à 34 ans	9 801	13 410	54 322	77 533	19 694	18 814	50 043	88 551	29 495	32 224	104 365	166 084

Région	Raisons d'abandon ou de non fréquentation	Sexe											
		Masculin				Féminin				Total			
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total
Faranah	Pas d'école/école éloignée	28,6	6,8	0	23,0	27,2	3,6	0	22,6	27,8	5,1	0	22,8
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	15,0	15,4	0	15,1	14,9	13,2	0	14,6	15,0	14,2	0	14,8
	Redoublements	0,9	9,6	0	3,1	0,9	8,2	0	2,3	0,9	8,9	0	2,6
	Echecs répétés	1,0	9,8	0	3,2	0,8	8,7	0	2,3	0,9	9,2	0	2,7
	Manque d'intérêt	8,3	14,5	0	9,9	9,6	12,1	0	10,1	9,1	13,2	0	10,0
	Apprentissage métier	11,2	20,9	0	13,6	7,7	16,9	0	9,5	9,0	18,8	0	11,2
	Priorité à l'école coranique	13,2	4,5	0	11,0	4,9	1,7	0	4,3	8,1	3,0	0	7,0
	Aide aux parents	20,0	14,4	0	18,5	23,9	13,5	0	21,8	22,4	13,9	0	20,5
	Mariage/Grossesse	0,5	1,1	0	0,6	9,1	19,4	0	11,1	5,7	10,8	0	6,8
	Maladie	1,5	3,0	0	1,9	1,1	2,7	0	1,4	1,2	2,9	0	1,6
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	17 251	5 887	16 985	40 123	27 198	6 675	8 518	42 391	44 449	12 562	25 503	82 514	
Kankan	Pas d'école/école éloignée	16,3	5,8	0	14,7	16,4	4,2	0	14,8	16,4	4,9	0	14,8
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	18,1	18,9	0	18,2	17,0	14,2	0	16,6	17,4	16,4	0	17,3
	Redoublements	1,1	6,1	0	1,9	1,0	5,0	0	1,5	1,1	5,5	0	1,7
	Echecs répétés	0,7	7,1	0	1,8	0,7	6,8	0	1,5	0,7	7,0	0	1,6
	Manque d'intérêt	7,9	13,3	0	8,8	8,2	11,1	0	8,6	8,1	12,2	0	8,6
	Apprentissage métier	10,8	19,6	0	12,1	6,1	10,6	0	6,6	8,0	14,7	0	8,9
	Priorité à l'école coranique	7,7	4,2	0	7,1	3,3	2,3	0	3,2	5,1	3,2	0	4,8
	Aide aux parents	36,1	22,3	0	34,0	34,4	20,8	0	32,6	35,1	21,5	0	33,2
	Mariage/Grossesse	0,5	0,6	0	0,5	12,3	22,5	0	13,6	7,4	12,3	0	8,1
	Maladie	0,7	2,1	0	0,9	0,8	2,4	0	1,0	0,8	2,3	0	1,0
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	48 942	9 143	25 391	83 476	70 781	10 534	13 233	94 548	119 723	19 677	38 624	178 024	

Région	Raisons d'abandon ou de non fréquentation	Sexe											
		Masculin				Féminin				Total			
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total
Kindia	Pas d'école/école éloignée	21,5	6,4	0	17,3	23,6	6,2	0	19,3	22,8	6,3	0	18,5
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	14,2	21,1	0	16,1	16,2	17,3	0	16,5	15,4	18,9	0	16,3
	Redoublements	1,2	6,9	0	2,8	1,3	6,1	0	2,5	1,3	6,4	0	2,6
	Echecs répétés	1,2	6,7	0	2,7	0,9	6,1	0	2,2	1,0	6,3	0	2,4
	Manque d'intérêt	6,0	12,2	0	7,7	9,0	12,4	0	9,8	7,9	12,3	0	9,0
	Apprentissage métier	14,0	25,4	0	17,1	8,4	12,7	0	9,5	10,5	18,0	0	12,4
	Priorité à l'école coranique	24,8	7,3	0	19,9	5,7	1,9	0	4,8	12,9	4,2	0	10,7
	Aide aux parents	15,1	10,1	0	13,7	25,0	14,2	0	22,3	21,3	12,5	0	19,0
	Mariage/Grossesse	0,6	0,9	0	0,7	8,9	20,2	0	11,7	5,7	12,2	0	7,4
	Maladie	1,4	3,0	0	1,8	1,0	2,9	0	1,5	1,2	2,9	0	1,6
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	23 561	9 068	31 889	64 518	38 712	12 799	23 077	74 588	62 273	21 867	54 966	139 106	
Labé	Pas d'école/école éloignée	32,6	8,9	0	25,9	35,0	8,5	0	28,4	34,0	8,7	0	27,3
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	15,3	18,8	0	16,3	16,3	16,5	0	16,4	15,9	17,6	0	16,3
	Redoublements	1,0	10,4	0	3,7	1,5	10,0	0	3,6	1,3	10,2	0	3,6
	Echecs répétés	1,3	9,1	0	3,5	1,1	9,3	0	3,1	1,2	9,2	0	3,3
	Manque d'intérêt	5,6	11,8	0	7,4	6,7	10,6	0	7,6	6,2	11,2	0	7,5
	Apprentissage métier	9,2	18,0	0	11,6	4,1	9,0	0	5,3	6,2	13,2	0	8,1
	Priorité à l'école coranique	21,4	10,0	0	18,2	8,3	3,9	0	7,3	13,8	6,7	0	12,0
	Aide aux parents	11,7	9,5	0	11,1	21,0	14,1	0	19,3	17,1	12,0	0	15,8
	Mariage/Grossesse	0,2	0,6	0	0,3	5,0	15,6	0	7,6	3,0	8,7	0	4,5
	Maladie	1,7	2,8	0	2,0	1,0	2,5	0	1,4	1,3	2,7	0	1,7
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	17 682	6 928	12 683	37 293	24 319	8 017	11 081	43 417	42 001	14 945	23 764	80 710	

Région	Raisons d'abandon ou de non fréquentation	Sexe											
		Masculin				Féminin				Total			
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total
Mamou	Pas d'école/école éloignée	32,0	9,0	0	25,6	32,4	7,6	0	27,4	32,3	8,2	0	26,7
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	14,5	18,4	0	15,6	13,4	16,6	0	14,1	13,8	17,5	0	14,7
	Redoublements	1,5	10,0	0	3,9	1,3	9,3	0	2,9	1,4	9,7	0	3,3
	Echecs répétés	1,0	10,3	0	3,6	0,8	9,5	0	2,6	0,9	9,9	0	3,0
	Manque d'intérêt	4,5	10,4	0	6,2	5,2	10,1	0	6,2	4,9	10,3	0	6,2
	Apprentissage métier	12,0	20,9	0	14,5	5,2	9,3	0	6,0	7,7	14,8	0	9,4
	Priorité à l'école coranique	16,4	7,2	0	13,9	9,9	3,9	0	8,7	12,3	5,5	0	10,7
	Aide aux parents	15,4	9,6	0	13,8	23,3	14,4	0	21,5	20,4	12,1	0	18,5
	Mariage/Grossesse	0,5	0,5	0	0,5	7,1	16,3	0	8,9	4,6	8,8	0	5,6
	Maladie	2,1	3,6	0	2,5	1,4	3,0	0	1,7	1,7	3,3	0	2,0
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	9 650	3 753	11 312	24 715	16 411	4 162	8 470	29 043	26 061	7 915	19 782	53 758	
N'Zéré-koré	Pas d'école/école éloignée	12,2	3,1	0	9,5	12,0	2,3	0	9,3	12,1	2,6	0	9,4
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	20,5	21,4	0	20,7	20,7	18	0	19,9	20,6	19,3	0	20,2
	Redoublements	1,0	5,6	0	2,4	1,1	5,3	0	2,2	1,1	5,4	0	2,3
	Echecs répétés	1,3	6,8	0	2,9	1,2	6,5	0	2,6	1,2	6,6	0	2,7
	Manque d'intérêt	9,9	15,9	0	11,7	10,7	13,7	0	11,5	10,4	14,5	0	11,6
	Apprentissage métier	15,6	25,7	0	18,6	11,3	17,7	0	13,1	12,9	20,8	0	15,1
	Priorité à l'école coranique	9,1	2,3	0	7,1	4,7	1,4	0	3,8	6,3	1,8	0	5,0
	Aide aux parents	27,4	13,5	0	23,2	26,0	13,5	0	22,5	26,5	13,5	0	22,8
	Mariage/Grossesse	0,7	1,2	0	0,9	10,6	18	0	12,7	7,1	11,5	0	8,3
	Maladie	2,2	4,5	0	2,9	1,9	3,6	0	2,3	2,0	3,9	0	2,5
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	21 923	9 399	39 625	70 947	39 304	14 868	23 497	77 669	61 227	24 267	63 122	148 616	

Région	Raisons d'abandon ou de non fréquentation	Sexe											
		Masculin				Féminin				Total			
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	Total
Ensemble	Pas d'école/école éloignée	20,8	6,3	0	16,8	21,2	5,2	0	17,3	21	5,7	0	17,1
	Coût élevé des frais de scolarité/Manque de soutien	16,4	19,1	0	17,2	17,0	16,5	0	16,9	16,8	17,6	0	17
	Redoublements	1,2	7,6	0	3,0	1,3	6,8	0	2,6	1,2	7,1	0	2,8
	Echecs répétés	1,2	7,9	0	3,1	1,0	7,3	0	2,6	1,1	7,5	0	2,8
	Manque d'intérêt	7,6	14,2	0	9,4	9,0	12,4	0	9,8	8,4	13,2	0	9,7
	Apprentissage métier	13	23,2	0	15,8	8,6	14,6	0	10,0	10,3	18,3	0	12,4
	Priorité à l'école coranique	15,6	6,2	0	13,0	5,2	2,3	0	4,5	9,3	4,0	0	7,9
	Aide aux parents	22,2	11,7	0	19,3	26,1	14,4	0	23,3	24,6	13,2	0	21,7
	Mariage/Grossesse	0,5	0,8	0	0,6	9,4	17,7	0	11,4	5,9	10,4	0	7,1
	Maladie	1,5	3,0	0	1,9	1,2	2,9	0	1,6	1,3	3,0	0	1,7
	Total	100	100	0	100	100	100	0	100	100	100	0	100
15 à 34 ans	168 716	65 220	213 595	447 531	264 296	85 697	152 402	502 395	433 012	150 917	365 997	949 926	

### 8.3. Scolarisation des jeunes selon le statut d'handicap

#### 8.3.1. Variation selon le milieu de résidence

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que le taux de fréquentation des jeunes est de 21,2 %, soit 35,4 % en milieu urbain et 10,6 % en milieu rural. En faisant une analyse comparative par statut d'handicap, nous nous apercevons que 15,2 % des personnes vivant avec un handicap fréquentent contre 21,3 % des non handicapés. Ceci démontre de façon générale que la fréquentation est largement en défaveur des personnes vivant avec un handicap. Nous observons également la même tendance qui se dégage quel que soit le milieu de résidence. En outre, il faut noter que la différence entre personnes vivant avec un handicap et les non handicapés en matière de fréquentation s'exacerbe en milieu urbain. Nous y relevons 35,4 % de Non handicapés qui fréquentent et 28,7 % d'handicapés. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'en ville les jeunes vivant avec handicap tombent sous le joug de la mendicité au détriment de la fréquentation scolaire.

**Tableau 8.5: Taux de fréquentation par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence et Sexe		Taux de fréquentation		
		Handicap	Non handicap	Ensemble
Urbain	Masculin	32,7	42,9	42,8
	Féminin	24,1	28,3	28,3
	Total	28,7	35,4	35,4
Rural	Masculin	8,6	16,7	16,6
	Féminin	4,4	6,3	6,3
	Total	6,5	10,7	10,6
Total	Masculin	18,3	29,0	28,8
	Féminin	11,8	15,1	15,0
	Total	15,2	21,3	21,2

#### 8.3.2. Variation selon la région administrative

Selon la région administrative d'appartenance, les enfants non handicapés sont toujours privilégiés comparé aux autres jeunes vivants avec un handicap et cela quel que soit le sexe des jeunes. Les régions administratives de Labé avec 7,8 et 6,4 % de jeunes vivants avec un handicap respectivement de sexe masculin et 6,4 % de sexe féminin. Elle est suivie de la région administrative de Mamou 10,9 % de jeunes de sexe masculins et 6,8% de sexe féminin. Les régions de Kankan et de Labé enregistrent presque les mêmes taux de fréquentation scolaires les plus faibles chez les jeunes filles soit respectivement 5,8 % et 5,7 %.

La zone spéciale de Conakry reste toujours favorisée et cela quel que soit le sexe et les jeunes filles restent toujours affectés par la faible scolarisation.

**Tableau 8.6: Taux de fréquentation par statut d'handicap selon la région administrative et le sexe**

Milieu de résidence	Sexe	Statut d'handicap		
		Handicap	Non Handicap	Ensemble
Boké	Masculin	13,5	25,2	25,0
	Féminin	8,0	12,3	12,2
	Total	10,9	18,1	18,0
Conakry	Masculin	34,9	41,4	41,3
	Féminin	28,5	30,7	30,7
	Total	31,9	35,9	35,9
Faranah	Masculin	12,9	25,9	25,7
	Féminin	5,8	9,1	9,1
	Total	9,4	16,3	16,2
Kankan	Masculin	12,5	17,5	17,5
	Féminin	5,7	7,0	7,0
	Total	9,2	11,9	11,8
Kindia	Masculin	22,0	30,0	29,9
	Féminin	14,3	14,6	14,5
	Total	18,2	21,2	21,1
Labé	Masculin	7,8	19,3	19,1
	Féminin	6,4	10,6	10,6
	Total	7,1	14,2	14,0
Mamou	Masculin	10,9	25,8	25,5
	Féminin	6,8	11,6	11,5
	Total	8,9	17,1	17,0
N'Zéré-koré	Masculin	17,6	33,2	32,9
	Féminin	9,3	14,2	14,2
	Total	13,5	22,6	22,4
Total	Masculin	18,3	29,0	28,8
	Féminin	11,8	15,1	15,0
	Total	15,2	21,3	21,2

### 8.3.3. Variation selon le niveau de vie

L'analyse comparative des jeunes par niveau de vie du ménage selon le statut d'handicap montre que, quel que soit le niveau de vie du ménage les jeunes non handicapées fréquentent mieux que les jeunes vivant avec un handicap. Par ailleurs, il faut souligner que l'écart entre les jeunes vivant avec un handicap et les jeunes non handicap s'accroît dans les ménages riches. Le taux de fréquentation pour les uns est de 21,5 % et 27,8 % pour les autres, soit un écart de 6,3 points de pourcentage.

**Tableau 8.7: Taux de fréquentation par statut d'handicap selon le niveau de vie**

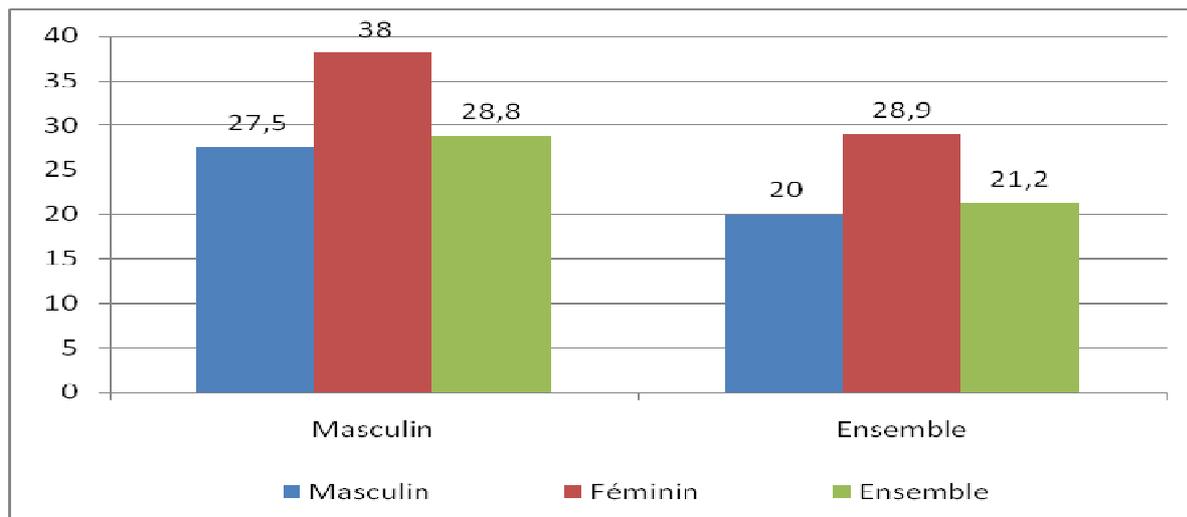
Milieu de résidence	Sexe	Taux de fréquentation		
		Handicap	Non Handicap	Ensemble
Très pauvre	Masculin	4,5	9,3	9,2
	Féminin	1,6	2,7	2,7
	Total	3,0	5,4	5,4
Pauvre	Masculin	7,4	15,6	15,5
	Féminin	2,9	5,2	5,1
	Total	5,2	9,5	9,5
Moyen	Masculin	12,7	24,1	23,9
	Féminin	6,6	9,9	9,9
	Total	9,7	15,9	15,8
Riche	Masculin	25,2	36,9	36,7
	Féminin	17,4	19,8	19,7
	Total	21,5	27,8	27,7
Très riche	Masculin	35,1	42,9	42,8
	Féminin	28,0	31,0	31,0
	Total	31,8	36,8	36,8
Total	Masculin	18,3	29,0	28,8
	Féminin	11,8	15,1	15,0
	Total	15,2	21,3	21,2

#### 8.4. Scolarisation des jeunes selon le sexe du chef de ménage

Nous en déduisons du tableau ci-dessous que le sexe du chef de ménage influence le taux de fréquentation des jeunes. Le taux de fréquentation des jeunes vivant dans les ménages dirigés par un homme est de 20,0 %. Par contre chez leurs homologues femmes nous trouvons 28,9 % comme taux de fréquentation. En outre, nous constatons quel que soit le sexe chef de ménages les jeunes hommes fréquentent mieux que les jeunes filles, surtout dans les ménages dirigés par les femmes. Ainsi dans ceux-ci nous observons 38,0 % de jeunes hommes qui fréquentent contre 22,3 %, soit un écart de 15,7 points de pourcent.

**Tableau 8.8: Taux de fréquentation par sexe du chef de ménage selon le groupe d'âges et le sexe**

Sexe	Groupe d'âge	Taux de fréquentation		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Masculin	15 à 24 ans	40,8	22,0	30,6
	25 à 34 ans	8,1	3,0	5,3
	15 à 34 ans	27,5	13,9	20,0
Féminin	15 à 24 ans	50,1	33,4	40,9
	25 à 34 ans	13,1	5,4	8,3
	15 à 34 ans	38,0	22,3	28,9
Ensemble	15 à 24 ans	42,0	23,6	32,1
	25 à 34 ans	8,6	3,3	5,6
	15 à 34 ans	28,8	15,0	21,2

**Graphique 8. 2: Taux de fréquentation par sexe du chef de ménage selon le groupe d'âges et le sexe**


### 8.5. Scolarisation des jeunes selon le statut d'handicap du chef de ménage

La scolarisation des jeunes selon le statut d'handicap du chef de ménage fait observer des taux de fréquentation scolaire identiques chez les jeunes selon que le chef de ménage vit avec un handicap majeur ou non. Les taux les plus élevés sont enregistrés au groupe d'âge 15-24 ans et sont de 31,4 % chez les CM vivant avec un handicap et de 32,1 % chez les CM non handicapés.

L'analyse comparative par sexe des jeunes selon le statut d'handicap du CM indique des taux de fréquentation scolaire plus élevés chez les jeunes de sexe masculin dont le CM ne vit pas avec un handicap comme vivant avec un handicap. Les jeunes filles sont défavorisées quel que soit le statut du CM avec 23,8 % de jeunes dont le CM vit avec un handicap et 23,6 % de jeunes dont le CM vit sans handicap majeur à 15-24 ans, taux de fréquentation plus élevés selon les groupes d'âges. Ces taux de jeunes sont à la baisse à 15-34 ans et sont plus faibles à 25-34 ans.

**Tableau 8.9: Taux de fréquentation par statut d'handicap et par groupe d'âges selon le sexe**

Statut d'handicap	Groupe d'âges	Taux de fréquentation		
		Masculin	Féminin	Ens.
Handicapé	15 à 24 ans	39,6	23,8	31,4
	25 à 34 ans	8,6	3,8	6,0
	15 à 34 ans	27,7	15,4	21,2
Non handicapé	15 à 24 ans	42,1	23,6	32,1
	25 à 34 ans	8,6	3,3	5,6
	15 à 34 ans	28,8	15,0	21,2
Total	15 à 24 ans	42,0	23,6	32,1
	25 à 34 ans	8,6	3,3	5,6
	15 à 34 ans	28,8	15,0	21,2

### 8.6. Scolarisation des jeunes selon le niveau de vie des ménages

Les résultats du tableau ci-dessous nous découvrent que le niveau de vie du ménage influence positivement la fréquentation scolaire des jeunes. Le taux de fréquentation scolaire passe de 5,4 % dans les ménages très pauvres à 36,8 % dans les ménages très riches, soit un accroissement de 5,9. En d'autres termes entre les ménages très pauvres et très riches, le taux de fréquentation a pratiquement été multiplié par sept. Il ressort de même comme dans les cas de figure que le niveau de fréquentation reste en faveur des jeunes hommes quel que soit le niveau de vie. Mais la disparité

s'annonce de plus dans les ménages riches où nous avons un taux de fréquentation de 36,7 % pour les jeunes hommes et 19,7 % pour les jeunes filles, soit une différence de 17 %.

**Tableau 8.10: Taux de fréquentation par niveau de vie et par groupe d'âges selon le sexe**

Niveau de vie du ménage	Groupe d'âge	Taux de fréquentation		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	15 à 24 ans	14,8	4,5	8,9
	25 à 34 ans	1,8	0,5	1,0
	15 à 34 ans	9,2	2,7	5,4
Pauvre	15 à 24 ans	23,8	8,7	15,3
	25 à 34 ans	3,6	0,9	2,0
	15 à 34 ans	15,5	5,1	9,5
Moyen	15 à 24 ans	35,0	16,2	24,6
	25 à 34 ans	5,7	1,8	3,3
	15 à 34 ans	23,9	9,9	15,8
Riche	15 à 24 ans	51,4	29,6	40,1
	25 à 34 ans	11,3	4,4	7,6
	15 à 34 ans	36,7	19,7	27,7
Très riche	15 à 24 ans	61,8	45,3	53,2
	25 à 34 ans	14,9	8,2	11,6
	15 à 34 ans	42,8	31,0	36,8
Ensemble	15 à 24 ans	42,0	23,6	32,1
	25 à 34 ans	8,6	3,3	5,6
	15 à 34 ans	28,8	15,0	21,2

## 8.7. Alphabétisation et niveau d'instruction

La répartition inégale des infrastructures scolaires fait que bon nombre de citoyens se retrouvent sans établissement d'enseignement formel ou du moins ils y sont très loin. En outre, d'autres bien qu'ayant une accessibilité géographique facile se voient lésés par d'autres conditions d'ordre économique, politique et culturelle. Ces facteurs-là favorisent au sein de l'individu la non appropriation par la lecture et par l'écriture d'une langue quelconque. L'objectif de cette section est de ?

### 8.7.1. Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous relatif au taux d'alphabétisation montre que 39,9 % des jeunes sont alphabétisés, 22,2 % en milieu rural et 63,4 % en milieu urbain. Les jeunes hommes sont plus alphabétisés que les jeunes filles quel que soit le milieu de résidence considéré. Ainsi, nous avons dans l'ensemble 52,4 % de jeunes hommes alphabétisés et 29,7 % de jeunes filles alphabétisées. Et quant aux milieux urbain et rural, nous observons respectivement 74,3 % de jeunes hommes contre 53,0 % de jeunes filles et 33,2 % de jeunes hommes contre 14,3 % de jeunes filles alphabétisés.

Considérant la structure par âge, nous nous apercevons que les jeunes de moins de 25 ans sont plus alphabétisés que ceux de 25 ans et plus. En d'autres termes, nous relevons 46,3 % de 15-24 ans et 30,7 % de 25-34 ans qui sont alphabétisés. Pour ce qui est de l'analyse par sexe, comme précédemment, nous observons la même tendance.

**Tableau 8.11: Taux d’alphabétisation par milieu de résidence et par sexe selon le groupe d’âge**

Milieu de résidence	Sexe	Taux d’alphabétisation		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Urbain	Masculin	77,9	68,5	74,3
	Féminin	60,8	40,2	53,0
	Total	69,1	54,1	63,4
Rural	Masculin	37,9	26,5	33,2
	Féminin	19,6	7,9	14,3
	Total	27,6	15,2	22,2
Total	Masculin	57,0	45,4	52,4
	Féminin	37,2	19,4	29,7
	Total	46,3	30,7	39,9

### 8.7.2. Taux d’alphabétisation selon la région administrative

L’observation du tableau ci-dessous nous montre que le taux d’alphabétisation varie d’une région à une autre. La région de Conakry comprend le taux d’alphabétisation des jeunes le plus élevé, soit 69,3 %. A l’opposé, dans la région de Kankan, nous n’avons que seulement 22,0 % des jeunes qui sont alphabétisés. Comme précédemment, nous constatons que les jeunes hommes sont plus alphabétisés que les jeunes filles quelle que soit la région administrative. Cette différence se creuse davantage surtout dans la région de N’Zérékoré avec 25,9 points de pourcent d’écart.

En partant de la répartition des jeunes par région administrative et par groupe d’âges, nous constatons que les jeunes de 15-24 ans sont plus alphabétisés que ceux de 25-34 ans. En plus, les jeunes hommes sont plus alphabétisés que les jeunes filles.

**Tableau 8.12: Taux d’alphabétisation par région administrative et par sexe selon le groupe d’âge**

Milieu de résidence	Sexe	Taux d’alphabétisation		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Boké	Masculin	57,2	44,8	52,3
	Féminin	36,3	17,7	28,4
	Total	46,0	29,4	39,1
Conakry	Masculin	82,1	74,6	79,0
	Féminin	67,1	48,8	59,9
	Total	74,3	61,9	69,3
Faranah	Masculin	47,9	32,7	42,2
	Féminin	24,0	9,5	17,5
	Total	35,0	18,4	28,2
Kankan	Masculin	34,7	26,3	31,3
	Féminin	18,0	8,5	14,1
	Total	25,8	16,7	22,0
Kindia	Masculin	57,6	42,5	51,7
	Féminin	36,5	17,1	28,3
	Total	45,8	27,6	38,3
Labé	Masculin	47,4	35,6	42,9
	Féminin	32,7	13,9	24,3
	Total	39,1	21,8	31,9
Mamou	Masculin	54,0	36,6	47,4
	Féminin	32,8	12,1	23,1
	Total	41,9	20,6	32,7
N’Zéré-koré	Masculin	56,8	39,0	50,0
	Féminin	32,1	13,3	24,1
	Total	43,4	24,0	35,5
Total	Masculin	57,0	45,4	52,4
	Féminin	37,2	19,4	29,7
	Total	46,3	30,7	39,9

### 8.7.3. Taux d’alphabétisation selon la religion

L’examen du tableau ci-dessous démontre que l’appartenance d’un jeune à une religion influence son statut d’alphabétisation. Les jeunes chrétiens sont les plus alphabétisés. Sur un effectif de 100 nous avons plus de la moitié qui sont alphabétisés, soit 54,9 %. Cependant, ceux qui ne pratiquent aucune religion sont les moins alphabétisés avec un taux de 31,9 %. Les autres jeunes (des autres confessions religieuses) ont un taux d’alphabétisation compris entre 33,0 % et 39,1 %. En faisant une analyse différentielle par sexe, nous nous rendons compte que la marginalisation en termes d’alphabétisation reste en défaveur des jeunes filles quelle que soit la religion. Cet écart est plus accentué dans autre religion. En effet, nous y avons 56,2 % de jeunes hommes alphabétisés contre 25,6 % de jeunes filles.

En comparant les groupes d’âges nous remarquons que comme précédemment que les jeunes de 15-24 ans sont plus alphabétisés que ceux de 25-34 ans quelle que soit la croyance pratiquée. Mais aussi, il faut souligner que dans ce cas de figure aussi les jeunes filles sont reste encore moins alphabétisés que les jeunes hommes.

**Tableau 8.13: Taux d’alphabétisation par religion selon le sexe le groupe d’âge**

Religion	Sexe	Taux d'alphabétisation		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Sans religion	Masculin	51,9	35,2	45,2
	Féminin	28,9	11,3	21,4
	Total	39,2	21,4	31,9
Musulmane	Masculin	55,7	44,1	51,1
	Féminin	36,3	18,9	28,9
	Total	45,2	29,8	38,9
Chrétienne	Masculin	72,6	64,2	69,3
	Féminin	50,7	30,5	42,6
	Total	60,8	45,9	54,9
Animiste	Masculin	57,3	36,3	48,3
	Féminin	31,5	10,2	21,8
	Total	42,8	20,9	33,0
Autre religion	Masculin	61,5	48,9	56,2
	Féminin	31,5	17,6	25,6
	Total	44,8	31,3	39,1
Total	Masculin	57,0	45,4	52,4
	Féminin	37,2	19,4	29,7
	Total	46,3	30,7	39,9

### 8.7.4. Taux d’alphabétisation selon le niveau de vie du ménage

De l’exploration du tableau ci-dessous nous découvrons que le niveau de vie des ménages où vivent les jeunes influe positivement leur alphabétisation. Le taux d’alphabétisation des jeunes qui vivent dans les ménages très pauvres et très riches est respectivement 13,0 % et 69,1 %. Comme la religion, l’alphabétisation reste toujours en défaveurs des filles quel que soit le niveau de vie du ménage. Cette situation se détériore de plus quand nous nous trouvons dans les ménages riches. Ainsi, nous y relevons 61,7 % de jeunes hommes alphabétisés contre 37,3 % de jeunes filles, soit un écart de 24,4 %.

L’étude comparative par groupe d’âges montre que les moins jeunes, c’est-à-dire ceux qui ont un âge compris entre 15 et 34 ans, sont plus alphabétisés que les 25-34 ans quel que soit le niveau de vie.

**Tableau 8.14: Taux d'alphabétisation par niveau de vie et par sexe selon le groupe d'âge**

Religion	Sexe	Taux d'alphabétisation		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Très pauvre	Masculin	24,7	16,7	21,2
	Féminin	10,1	3,9	7,2
	Total	16,3	9,0	13,0
Pauvre	Masculin	34,7	23,5	30,1
	Féminin	16,1	5,7	11,4
	Total	24,2	12,7	19,2
Moyen	Masculin	48,6	34,3	43,2
	Féminin	27,7	10,7	20,3
	Total	37,1	19,9	30,0
Riche	Masculin	66,7	53,1	61,7
	Féminin	45,9	23,9	37,3
	Total	55,9	37,1	48,7
Très riche	Masculin	81,9	74,3	78,8
	Féminin	67,0	48,5	59,8
	Total	74,2	61,4	69,1
Total	Masculin	57,0	45,4	52,4
	Féminin	37,2	19,4	29,7
	Total	46,3	30,7	39,9

## 8.8. Niveau d'instruction des jeunes

### 8.8.1. Le niveau d'instruction des jeunes selon le milieu de résidence

Les résultats du tableau ci-dessous nous montrent que sur 100 jeunes, 56,0 % n'ont aucun niveau, 13,4 % ont un niveau primaire, 24,0 % ont un niveau secondaire et 6,7 % ont un niveau supérieur. La même tendance se dégage également quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, il faut noter que les jeunes qui vivent en milieu rural fréquentent moins que ceux qui vivent en milieu urbain. En d'autres termes nous avons 74,4 % des jeunes qui vivent en milieu rural et qui n'ont aucun niveau d'instruction contre 31,5 % de ceux qui vivent en milieu urbain.

En faisant une analyse différentielle par sexe, nous remarquons dans l'ensemble que les jeunes filles fréquentent moins par rapport aux jeunes hommes. En effet, 65,4 % de jeunes filles n'ont aucun niveau contre 44,4 % de jeunes hommes. Elles parviennent difficilement au niveau supérieur, soit 4,0 %. En revanche, les jeunes hommes universitaires représentent 10,0 %. En milieu urbain, nous avons 40,4 % des jeunes filles n'ayant aucun niveau d'instruction et 22,1 % de jeunes hommes de même niveau. En ce qui concerne le milieu rural, à l'instar du milieu urbain, les jeunes filles comme les jeunes hommes se font inscrire de moins dans un établissement d'enseignement formel. 81,9 % des jeunes filles et 64,0 % n'ont aucun niveau d'instruction.

**Tableau 8.15: Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	22,1	40,4	31,5	64,0	81,9	74,4	44,4	65,4	56,0
Primaire	13,5	16,3	14,9	15,1	10,1	12,2	14,3	12,6	13,4
Secondaire	45,7	34,1	39,8	18,5	7,4	12,1	31,2	18,1	24,0
Supérieur	18,7	9,2	13,8	2,4	0,5	1,3	10,0	4,0	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	713 866	748 274	1 462 140	818 244	1 132 448	1 950 692	1 532 110	1 880 722	3 412 832

### 8.8.2. Le niveau d'instruction des jeunes selon la région administrative

De l'étude du tableau ci-dessous, nous constatons que le niveau d'instruction varie en fonction des régions administratives, mais avec les mêmes tendances. La région de Kankan et la zone spéciale de Conakry se démarquent nettement des autres régions administratives. Autrement dit dans ces deux régions nous observons respectivement 74,6 % et 25,4 % des jeunes qui n'ont aucun niveau d'instruction. Les autres régions ont des proportions de jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction comprises entre 56,0 % et 67,5 %. L'analyse comparative par sexe montre que la proportion des jeunes filles n'ayant aucun niveau d'instruction est supérieure à celle des jeunes garçons quelle que soit la région administrative. Cette situation de marginalisation s'accroît de plus dans la région administrative de N'Zérékoré où nous comptons 76,3 % de jeunes filles n'ayant aucun niveau d'instruction contre 53,9 % de jeunes hommes, c'est-à-dire un écart de 22,4 %. Néanmoins dans la Capitale Conakry nous en connaissons moins que partout ailleurs, 32,9 % de filles n'ont aucun niveau d'instruction contre 17,8 %, soit un écart de 15,1 %.

**Tableau 8.16: Répartition (%) par région administrative et par sexe selon le niveau d'instruction**

Région	Sexe	Niveau des jeunes				Total	Effectif
		Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Boké	Masculin	48,3	17,2	30,4	4,1	100,0	158 627
	Féminin	68,2	14,6	16,0	1,2	100,0	193 663
	Total	59,3	15,8	22,5	2,5	100,0	352 290
Conakry	Masculin	17,8	12,2	44,0	26,1	100,0	350 486
	Féminin	32,9	16,1	36,7	14,3	100,0	361 242
	Total	25,4	14,2	40,3	20,1	100,0	711 728
Faranah	Masculin	53,4	16,2	26,8	3,6	100,0	116 256
	Féminin	77,4	11,3	10,4	0,9	100,0	153 895
	Total	67,1	13,4	17,4	2,1	100,0	270 151
Kankan	Masculin	65,5	9,5	20,2	4,8	100,0	287 411
	Féminin	82,4	6,5	9,8	1,2	100,0	332 987
	Total	74,6	7,9	14,6	2,9	100,0	620 398
Kindia	Masculin	45,2	15,0	31,3	8,5	100,0	214 806
	Féminin	67,5	12,7	16,9	2,9	100,0	284 683
	Total	57,9	13,7	23,1	5,3	100,0	499 489
Labé	Masculin	57,2	15,9	23,1	3,8	100,0	110 210
	Féminin	73,5	11,5	13,9	1,1	100,0	160 386
	Total	66,8	13,3	17,6	2,2	100,0	270 596
Mamou	Masculin	53,9	16,5	24,8	4,8	100,0	73 256
	Féminin	76,3	10,4	12,1	1,3	100,0	113 114
	Total	67,5	12,8	17,1	2,7	100,0	186 370
N'Zérékoré	Masculin	41,7	19,0	34,2	5,1	100,0	221 058
	Féminin	67,3	15,8	15,5	1,5	100,0	280 752
	Total	56,0	17,2	23,7	3,1	100,0	501 810
Ensemble	Masculin	44,4	14,3	31,2	10,0	100,0	1 532 110
	Féminin	65,4	12,6	18,1	4,0	100,0	1 880 722
	Total	56,0	13,4	24,0	6,7	100,0	3 412 832

### 8.8.3. Niveau d'instruction des jeunes selon la religion

De l'examen du tableau ci-dessous nous découvrons que la pratique d'une croyance influence le niveau d'instruction des jeunes. Les jeunes musulmans et chrétiens s'écartent nettement des autres. La proportion des jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction est plus forte chez musulmans, soit

57,8 %. Néanmoins chez leurs homologues chrétiens, ils ne représentent que 35,8 % des jeunes. Dans les autres religions, les jeunes qui n'ont aucun niveau d'instruction sont dans les proportions comprises entre 53,3 % et 55,7 %.

L'analyse comparative par sexe montre que la disparité entre filles et garçons est plus accentuée dans autre religion. Nous y notons 66,4 % de jeunes filles qui n'ont aucun niveau d'instruction contre 36,6 % de jeunes hommes.

**Tableau 8.17: Répartition (%) par région administrative et par sexe selon le niveau d'instruction**

Religion	Sexe	Niveau des jeunes				Total	Effectif
		Sans Niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Sans religion	Masculin	41,2	23,7	30,9	4,3	100,0	29 453
	Féminin	67,1	18,8	12,9	1,2	100,0	37 528
	Total	55,7	20,9	20,8	2,6	100,0	66 981
Musulmane	Masculin	46,6	13,7	30,1	9,7	100,0	1 356 795
	Féminin	66,9	11,7	17,5	3,9	100,0	1 668 430
	Total	57,8	12,6	23,1	6,5	100,0	3 025 225
Chrétienne	Masculin	22,8	17,7	43,4	16,1	100,0	122 014
	Féminin	47,0	19,8	27,0	6,3	100,0	142 636
	Total	35,8	18,8	34,5	10,8	100,0	264 650
Animiste	Masculin	37,9	24,9	33,5	3,7	100,0	22 030
	Féminin	66,8	19,0	13,3	0,8	100,0	29 828
	Total	54,5	21,5	21,9	2,0	100,0	51 858
Autre religion	Masculin	36,6	19,1	32,8	11,4	100,0	1 818
	Féminin	66,4	16,8	13,5	3,3	100,0	2 300
	Total	53,3	17,8	22,0	6,9	100,0	4 118
Ensemble	Masculin	44,4	14,3	31,2	10,0	100,0	1 532 110
	Féminin	65,4	12,6	18,1	4,0	100,0	1 880 722
	Total	56,0	13,4	24,0	6,7	100,0	3 412 832

## 8.9. Conclusion

Pour terminer, nous retenons que le taux de fréquentation des jeunes est à un niveau bas. Le taux de fréquentation des jeunes de 15-24 ans est de 28,8 %, soit 42,8 % en milieu rural et 16,6 % en milieu rural. Le faible niveau de fréquentation scolaire des jeunes est tributaire de l'aide aux parents, soit 21,7 % des cas en dépendent. Par ailleurs il faut souligner que les jeunes qui souffrent d'un handicap moins par rapport à ceux qui ne souffrent d'aucun handicap. En ce qui concerne le niveau d'alphabétisation des jeunes, il est estimé 39,9 %. Pour tous ces indicateurs le bât blesse davantage en milieu rural comparativement au milieu urbain et dans les régions de la haute guinée à savoir Kankan et Faranah.



## CHAPITRE 9 : PARTICIPATION DES JEUNES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

---

Ce chapitre aborde le travail et l'emploi des jeunes à partir des données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation. L'activité économique des jeunes donne des informations sur la population active, l'emploi et le chômage selon le niveau d'instruction des jeunes.

### 9.1. Structure de la population des jeunes selon la situation d'activité

La structure de la population des jeunes selon la situation d'activité par groupe d'âge indique que les jeunes sont majoritairement élèves ou étudiants à 15-34 ans soit 23,4 %. Ces proportions sont plus importantes aux groupes d'âges 15-19 ans (41,4 %) et 20-24 ans (27,3 %). Au groupe d'âge 15-24 ans nous enregistrons 41,4 %. L'analyse selon le sexe des jeunes démontre que les jeunes filles enregistrent les plus faibles proportions en matière d'activité économique.

Les jeunes occupés suivent les premiers (élève/étudiant) selon la classification dans la situation d'activité avec des proportions plus importantes de 53 % à 15-34 ans comparé aux jeunes élèves/étudiants qui sont de 23,4 %. Les proportions de jeunes occupés sont importantes à 30-34 ans soit 68,3 % et plus faible à 15-19 ans (42,4 %). Au groupe d'âge 15-24 ans la proportion est de 45,4 %.

Les jeunes de 15-34 ans et 15-24 ans sont chômeurs à des proportions identiques (1,2 %). Aux autres groupes d'âges les proportions tournent autour de 1,4 %.

Les jeunes filles, femmes au foyer sont plus importantes à 30-34 ans (41,1 %) et à 25-29 ans (39,6 %). Aux groupes d'âges 15-24 ans et 15-34 ans les proportions sont respectivement de 29,3 % et 34 %.

Les jeunes sont des rentiers dans des proportions variant de 0,3% à 0,7 % et les jeunes invalides de 0,2 % à 0,4 % dans les groupes d'âges.

**Tableau 9.1: Répartition (%) par sexe et par groupe d'âges selon la situation d'activité**

Sexe	Groupe d'âges	Situation d'activité								Total	Effectif
		Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer / Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide		
Masculin	15-19	45,1	1,2	1,4	51,4	0,0	0,7	0,0	0,2	100,0	519 492
	20-24	55,4	1,6	4,0	38,0	0,0	0,6	0,0	0,3	100,0	404 561
	15-24	49,6	1,3	2,5	45,6	0,0	0,7	0,0	0,3	100,0	924 053
	25-29	73,5	2,1	8,6	14,7	0,0	0,7	0,0	0,4	100,0	333 642
	30-34	86,3	2,0	6,5	4,0	0,0	0,7	0,0	0,4	100,0	274 415
	25-34	79,3	2,1	7,7	9,9	0,0	0,7	0,0	0,4	100,0	608 057
	15-34	61,4	1,6	4,6	31,4	0,0	0,7	0,0	0,3	100,0	1 532 110
	15-19	40,1	1,1	0,6	32,6	25,1	0,4	0,0	0,2	100,0	589 555
Féminin	20-24	43,9	0,9	1,8	18,6	34,4	0,3	0,0	0,2	100,0	496 263
	15-24	41,8	1,0	1,1	26,2	29,3	0,4	0,0	0,2	100,0	1 085 818
	25-29	50,3	0,9	3,0	5,8	39,6	0,2	0,0	0,2	100,0	444 157
	30-34	54,1	0,7	1,6	2,0	41,1	0,2	0,0	0,2	100,0	350 747
	25-34	52,0	0,8	2,4	4,1	40,3	0,2	0,0	0,2	100,0	794 904
	15-34	46,1	0,9	1,7	16,9	34,0	0,3	0,0	0,2	100,0	1 880 722
	15-19	42,4	1,1	1,0	41,4	13,3	0,5	0,0	0,2	100,0	1 109 047
	20-24	49,1	1,2	2,8	27,3	18,9	0,4	0,0	0,2	100,0	900 824
Total	15-24	45,4	1,2	1,8	35,1	15,8	0,5	0,0	0,2	100,0	2 009 871
	25-29	60,3	1,4	5,4	9,6	22,6	0,4	0,0	0,3	100,0	777 799
	30-34	68,3	1,3	3,8	2,9	23,1	0,4	0,0	0,3	100,0	625 162
	25-34	63,8	1,3	4,7	6,6	22,8	0,4	0,0	0,3	100,0	1 402 961
	15-34	53,0	1,2	3,0	23,4	18,7	0,5	0,0	0,2	100,0	3 412 832

## 9.2. Situation des jeunes en matière de chômage

### 9.2.1. Situation des jeunes en matière de chômage selon le niveau d'instruction

La situation en matière de chômage de la population des jeunes par groupe d'âge selon le niveau d'instruction enregistrent des proportions importantes au niveau des jeunes ayant atteint un niveau supérieur dans les études de façon décroissante

**Tableau 9.2: Taux de chômage par sexe et par groupe d'âge selon le niveau d'instruction**

Sexe	Groupe d'âge	Niveau d'instruction						Total
		Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel/ Technique	Supérieur	
Masculin	15 à 19 ans	5,0	5,4	7,5	12,0	46,1	23,3	5,3
	20 à 24 ans	4,7	6,0	9,1	15,9	58,1	66,2	9,2
	15 à 24 ans	4,9	5,7	8,5	15,1	57,4	66,0	7,3
	25 à 29 ans	3,9	5,6	8,2	13,7	51,1	58,9	12,8
	30 à 34 ans	3,0	4,3	6,5	10,6	33,5	40,1	9,0
	25 à 34 ans	3,5	5,0	7,4	12,2	42,5	50,0	10,9
	15 à 34 ans	4,2	5,4	8,0	13,0	45,0	52,4	9,2
Féminin	15 à 19 ans	3,7	4,4	5,1	8,6	39,6	17,5	4,0
	20 à 24 ans	2,4	3,5	5,5	13,8	54,6	66,7	5,7
	15 à 24 ans	3,1	4,1	5,4	12,6	53,9	66,3	4,8
	25 à 29 ans	1,7	3,6	6,3	12,8	48,9	60,1	7,1
	30 à 34 ans	1,4	3,0	5,0	10,8	31,3	40,4	4,1
	25 à 34 ans	1,6	3,4	5,9	12,0	41,2	53,1	5,8
	15 à 34 ans	2,3	3,8	5,6	12,2	44,1	56,3	5,3
Total	15 à 19 ans	4,3	4,9	6,4	10,6	42,9	20,3	4,6
	20 à 24 ans	3,5	4,8	7,7	15,1	56,1	66,4	7,5
	15 à 24 ans	4,0	4,9	7,2	14,2	55,5	66,1	6,0
	25 à 29 ans	2,8	4,7	7,6	13,4	50,0	59,3	10,2
	30 à 34 ans	2,2	3,8	6,1	10,7	32,5	40,2	6,9
	25 à 34 ans	2,5	4,3	7,0	12,2	41,9	50,8	8,6
	15 à 34 ans	3,3	4,7	7,1	12,7	44,5	53,5	7,3

### 9.3. Caractéristiques des jeunes au chômage

#### 9.3.1. Taux de chômage des jeunes selon le milieu de résidence

L'exploration du tableau ci-dessous nous indique que le taux de chômage varie en fonction du milieu de résidence. Le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, nous pouvons constater qu'en milieu urbain que 15,1 % des jeunes sont en chômage contre 3,0 % de jeunes vivant dans la même situation en milieu rural. L'analyse différentielle par sexe nous montre que les jeunes garçons chôment plus que les jeunes filles quel que soit le milieu de résidence. Cette situation se cristallise de plus en milieu urbain où nous avons 18,7 % de jeunes garçons qui chôment contre 10,8 % de jeunes filles, soit un écart de 7,9 %. En considérant la structure par âge, nous nous apercevons que les jeunes de moins de 25 ans chôment moins que les jeunes de 25 ans et plus quel que soit milieu de résidence.

**Tableau 9.3: Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe selon les groupes d'âges**

Milieu de résidence	Sexe	Grands groupes d'âges		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Urbain	Masculin	15,6	20,9	18,7
	Féminin	8,7	13,0	10,8
	Total	12,1	17,6	15,1
Rural	Masculin	3,5	3,9	3,7
	Féminin	2,9	1,6	2,3
	Total	3,2	2,8	3,0
Ensemble	Masculin	7,3	10,9	9,2
	Féminin	4,8	5,8	5,3
	Total	6,0	8,6	7,3

### 9.3.2. Taux de chômage des jeunes selon la région administrative

Selon la région administrative d'appartenance des jeunes, les résultats du tableau montre que la région de Conakry et ville capitale enregistre les taux les plus élevés de jeunes chômeurs et cela quel que soit le groupe d'âge soit 20,4 % à 25-34 ans contre 18 % à 15-34 ans et 14,5 % à 15-24 ans. Dans les autres régions administratives le taux passe de 3 % à Labé pour atteindre 5,6 % à Mamou. Les jeunes de sexe masculins sont toujours plus touchés que les autres du sexe opposé. Paradoxalement dans les régions de Boké, Faranah, Kankan, Labé, Mamou et N'Zérékoré le taux de chômage des jeunes filles est à la baisse à 25-34 ans comparé aux deux autres groupe d'âge définit dans le tableau.

**Tableau 9.4: Taux de chômage par région administrative et par sexe selon les groupes d'âges**

Milieu de résidence	Sexe	Grands groupes d'âges		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Boké	Masculin	6,0	8,0	7,0
	Féminin	3,9	3,7	3,8
	Total	5,0	6,1	5,5
Conakry	Masculin	18,0	23,5	21,5
	Féminin	11,1	16,0	13,8
	Total	14,5	20,4	18,0
Faranah	Masculin	3,7	5,3	4,5
	Féminin	2,1	1,8	2,0
	Total	2,9	3,6	3,2
Kankan	Masculin	5,6	7,5	6,5
	Féminin	5,2	4,8	5,0
	Total	5,4	6,6	6,0
Kindia	Masculin	7,4	9,6	8,6
	Féminin	3,5	3,9	3,7
	Total	5,3	6,7	6,0
Labé	Masculin	4,5	5,1	4,8
	Féminin	3,0	2,4	2,7
	Total	3,7	3,7	3,7
Mamou	Masculin	6,4	5,8	6,1
	Féminin	4,7	2,4	3,5
	Total	5,6	4,1	4,8
N'Zérékoré	Masculin	4,5	7,3	6,0
	Féminin	3,0	3,0	3,0
	Total	3,7	5,2	4,5
Total	Masculin	7,3	10,9	9,2
	Féminin	4,8	5,8	5,3
	Total	6,0	8,6	7,3

### 9.3.3. Taux de chômage des jeunes selon le niveau d'instruction

Le taux de chômage comme il fallait s'y attendre est plus élevé chez les jeunes ayant atteint un niveau supérieur dans le Curtis scolaire au groupe d'âge plus jeune cette fois 15-24 ans et à 15-34 ans soit respectivement 66,1 % ; 53,5 % et 53,5 % à 15-34 ans. Dans ce cas de figure le groupe d'âge 25-34 ans enregistre le taux de chômage le plus faible 50,8 %. Les jeunes du n'ayant aucun niveau scolaire et ceux du niveau préscolaire, les taux de chômage sont de 4% à 15-24 ans ; de 2,5 % à 25-34 ans et de 3,3 % à 15-34 ans. Dans les régions administratives restantes, le taux de chômage varie de 4 % à pour les jeunes sans niveau /préscolaire et 7,2 % pour ceux du collège. L'analyse selon le sexe suit la même tendance entre les groupes d'âges en défaveur des jeunes filles sauf au niveau des jeunes filles ayant atteint le niveau le niveau secondaire 1 et 2 (collège et lycée) ou les taux de chômage sont dans des proportions presque identique quel que soit le groupe d'âge de la jeune fille.

**Tableau 9.5: Taux de chômage par niveau d'instruction et par sexe selon le groupe d'âges**

Milieu de résidence	Sexe	Grands groupes d'âges		
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 34 ans
Sans niveau / Préscolaire	Masculin	4,9	3,5	4,2
	Féminin	3,1	1,6	2,3
	Total	4,0	2,5	3,3
Primaire	Masculin	5,7	5,0	5,4
	Féminin	4,1	3,4	3,8
	Total	4,9	4,3	4,7
Collège	Masculin	8,5	7,4	8,0
	Féminin	5,4	5,9	5,6
	Total	7,2	7,0	7,1
Lycée	Masculin	15,1	12,2	13,0
	Féminin	12,6	12,0	12,2
	Total	14,2	12,2	12,7
Professionnel / Technique	Masculin	57,4	42,5	45,0
	Féminin	53,9	41,2	44,1
	Total	55,5	41,9	44,5
Universitaire	Masculin	66,0	50,0	52,4
	Féminin	66,3	53,1	56,3
	Total	66,1	50,8	53,5
Total	Masculin	7,3	10,9	9,2
	Féminin	4,8	5,8	5,3
	Total	6,0	8,6	7,3

#### 9.4. Structure des jeunes travailleurs selon la catégorie socioprofessionnelle

Le taux de chômage des jeunes non occupé de 15-24 ans est très élevé (54,8 %) suivis de ceux du groupe d'âge 25-34 ans (35,8 %) compare aux autres jeunes répartis dans les catégories socioprofessionnelles restantes. Ils sont suivis des jeunes agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche soit 22 % de jeunes non occupé à 15-24 ans contre un taux élevé cette fois au groupe d'âge 25-34 ans soit 30,3 %. Les autres catégories socioprofessionnelles non restantes enregistrent des taux qui varient de 0,1 % à 18,5 %. Les filles ont des taux en deca des jeunes du sexe opposé dans la profession intellectuelle et scientifique; dans la profession intermédiaire; dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et dans les professions militaires, policières.

Les jeunes filles ont des taux identiques aux jeunes du sexe opposé dans l'emploi de type administratif et ne sont pas représentées dans la catégorie des conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage.

**Tableau 9.6: Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par sexe selon le groupe d'âges**

Catégorie socio-professionnelle	Groupe d'âge								
	15 à 24 ans			25 à 34 ans			15 à 34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non occupé	51,3	57,7	54,8	20,3	47,6	35,8	39,0	53,5	47,0
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Profession intellectuelle et scientifique	0,4	0,1	0,3	1,2	0,3	0,7	0,7	0,2	0,4
Profession intermédiaire	0,4	0,1	0,3	1,9	0,7	1,2	1,0	0,4	0,7
Employés de type administratif	0,2	0,2	0,2	1,3	0,7	0,9	0,6	0,4	0,5
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	8,7	12,0	10,5	18,5	18,3	18,4	12,6	14,7	13,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	24,2	20,1	22,0	35,5	26,4	30,3	28,7	22,7	25,4
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	13,2	8,9	10,9	16,5	4,7	9,8	14,5	7,2	10,4
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	0,3	0,0	0,2	0,6	0,0	0,3	0,5	0,0	0,2
Professions élémentaires	0,5	0,4	0,5	1,5	0,7	1,1	0,9	0,5	0,7
Professions militaires, policières et douanières	0,3	0,1	0,2	1,6	0,1	0,8	0,8	0,1	0,4
ND ou très imprécises	0,3	0,3	0,3	0,9	0,4	0,6	0,6	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	924 053	1 085 818	2 009 871	608 057	794 904	1 402 961	1 532 110	1 880 722	3 412 832

### 9.5. Structure des jeunes travailleurs selon le statut dans la profession

La structure des jeunes travailleurs par statut dans la profession selon le sexe et groupe d'âge montre les jeunes travaillent plus dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche soit 48,3 % à 15-24 ans ; 46,9 % à 25-34 ans et 47,6 % à 15-34 ans. Au groupe d'âge 25-34 ans les jeunes filles enregistrent le taux de chômage le plus élevé soit 50,3 % et aux groupes d'âges 15-24 ans et 15-34 ans les jeunes filles enregistrent les taux de chômage identiques soient respectivement 47,3 % et 48,7 %. Ils sont suivis des jeunes de profession commerçant de gros et de détail et de réparation de véhicule avec 20,1 % à 15-24 ans ; 23,9 % à 25-34 ans et 22 % à 15-34 ans. Les jeunes filles enregistrent des taux très élevés dans les professions susmentionnés. Les jeunes quel que soit le sexe sont quasiment absents dans les activités immobilières et services administratifs et d'appui ainsi que les activités d'information, d'édition et d'imprimerie scientifiques et les activités des organisations et organismes extra territoriaux.

**Tableau 9.7: Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par sexe selon le groupe d'âges**

Situation d'activité	Groupes d'âge jeunes								
	15 à 24 ans			25 à 34 ans			15 à 34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	49,6	41,8	45,4	79,3	52,0	63,8	61,4	46,1	53,0
Chômeur	1,3	1,0	1,2	2,1	0,8	1,3	1,6	0,9	1,2
Recherche 1er emploi	2,5	1,1	1,8	7,7	2,4	4,7	4,6	1,7	3,0
Elève/Étudiant	45,6	26,2	35,1	9,9	4,1	6,6	31,4	16,9	23,4
Femme au foyer/Aide familial	0,0	29,3	15,8	0,0	40,3	22,8	0,0	34,0	18,7
Rentier	0,7	0,4	0,5	0,7	0,2	0,4	0,7	0,3	0,5
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Invalide/Vieillard	0,3	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	924 053	1 085 818	2 009 871	608 057	794 904	1 402 961	1 532 110	1 880 722	3 412 832

### 9.6. Structure des jeunes travailleurs selon la branche d'activité

L'analyse du tableau ci-dessous nous indique que la plupart des jeunes travaillent dans les branches d'activités d'agriculture, d'élevage, de sylviculture et de pêche. de commerce de gros et de détail, de réparation de véhicule et d'activités de fabrication. Celles-ci réunissent respectivement 47,6 %, 10,9 % et 22,0 % des jeunes. Nous observons également la même tendance quel que soit le sexe.

**Tableau 9.8 : Taux de chômage par branche d'activité et par sexe selon le groupe d'âges**

Grand groupe de branche d'activités	Groupes d'âge jeune								
	15 à 24 ans			25 à 34 ans			15 à 34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	49,4	47,3	48,3	44,0	50,3	46,9	46,6	48,7	47,6
Activités extractives	3,8	2,6	3,2	4,2	1,9	3,1	4,0	2,2	3,2
Activités de fabrication	9,9	18,7	14,3	7,9	7,1	7,5	8,9	13,1	10,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,6	0,0	0,3	0,7	0,1	0,4	0,7	0,1	0,4
Construction des bâtiments et génie civil	5,4	0,3	2,8	5,1	0,2	2,9	5,3	0,3	2,8
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	17,2	23,0	20,1	17,6	31,3	23,9	17,4	26,9	22,0
Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Transport et entreposage	8,4	0,5	4,4	8,1	0,4	4,5	8,3	0,4	4,5
Activités de poste et de télécommunication	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités financières et d'assurances	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,3	0,2	0,3	1,2	0,6	0,9	0,8	0,4	0,6
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	1,1	0,4	0,8	3,7	1,2	2,6	2,5	0,8	1,7
Education	0,6	0,5	0,5	3,1	1,7	2,5	1,9	1,1	1,5
Santé et action sociale	0,3	0,3	0,3	0,9	1,1	1,0	0,6	0,7	0,7
Arts, spectacles et loisirs	0,6	0,1	0,4	0,7	0,2	0,5	0,6	0,2	0,4
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	2,0	5,8	3,9	2,0	3,2	2,5	2,0	4,6	3,2
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Branches non déclarées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif	924 053	1 085 818	2 009 871	608 057	794 904	1 402 961	1 532 110	1 880 722	3 412 832

## 9.7. Conclusion

De la participation des jeunes à l'activité économique, nous retenons que 92,7 % sont occupés et 7,3 % croupissent sous le carcan du chômage. Les jeunes ayant un niveau d'instruction élevé subissent de plein fouet le chômage par rapport à ceux qui ont un niveau d'instruction faible. Le taux de chômage des jeunes passe de 3,5 % pour les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction à 53,5 % pour les jeunes de niveau d'instruction supérieur. Parmi les jeunes nombreux sont ceux qui sont impliqués dans l'agriculture, l'élevage, sylviculture et pêche, soit 47,6 %. Les jeunes de métier qualifié dans l'industrie et l'artisanat et ceux qui sont les personnels de des services directs aux particuliers, commerçants et vendeuses représentent respectivement 10,4 % et 13,7 %.

## CONCLUSION GENERALE

---

L'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2014 a permis de retracer la profondeur des réalités quotidiennement vécues par les enfants et les jeunes en Guinée. Il ya lieu de rappeler à ce niveau que le RGPH outre cet objectif de renouveler la masse de données démographiques, sociales et économiques permettant aux décideurs et aux planificateurs des différents niveaux administratifs de disposer de plus de données pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes de développement ; il conduira à la mise en place de politiques spécifiques pour les groupes vulnérables.

Au terme de la présente analyse il s'avère que les enfants et les jeunes constituent une catégorie importante de la population sur le plan numérique mais aussi au plan de leur participation à l'activité économique ainsi qu'en matière de fécondité. Pour l'ensemble de la population, les caractéristiques des enfants et des jeunes sont très variables entre les régions et entre le milieu de résidence.

La fécondité précoce, la faible scolarisation des filles par rapport aux garçons, l'entrée précoce dans l'exercice d'une activité économique des enfants et du jeune tout sexe confondus sont autant de problèmes qui affectent la société guinéenne à la base. Pour être durablement résolus, ces problèmes exigent que des études approfondis soient menées pour mieux connaître les traits généraux dégagés par le recensement.

Toutefois a la lumière des résultats du recensement nous pouvons formuler quelques recommandations afin d'améliorer la situation sociale des enfants ainsi que la situation socioéconomique des jeunes. Ainsi nous suggérons du gouvernement, des partenaires au développement et des ménages de :

- améliorer davantage la scolarisation des enfants particulièrement celle de la fille ;
- veuillez à l'alphabétisation des jeunes non scolarisés ;
- prendre en charge les enfants handicapés et orphelins des deux parents ;
- sensibiliser les femmes afin d'accoucher dans les centres de santé pour améliorer le niveau de possession d'acte de naissance ;
- veuillez à l'application des lois régissant le travail des enfants ;
- adapter la formation et l'enseignement aux besoins d'emploi réel des employeurs ;
- améliorer les politiques de lutte contre le mariage précoce et la discrimination.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- SIE Tioye, A. M & BAHAN, D. (2009) Situation socioéconomique des enfants et des jeunes au Burkina Faso Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou (Burkina Faso).
- DOUALAMOU, M-A.. (1996), *Situation des enfants*, Institut National de la Statistique, Conakry (Guinée)
- CISSE, S. et COULIBALY, Y. S. (2009) Mortalité, Institut National de la Statistique, Bamako (Mali). ZOUKALEINI, Y. (sd) Les Déterminants Démographiques et Socio-économiques du confiage des Enfants Au Burkina Faso, Institut Supérieur des Sciences de la Population, Ouagadougou (Burkina Faso).
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (2013) Rapport d'activité RGPH Mortalité, Agence Nationale Statistique et de Démographie, Dakar, Sénégal
- Gouvernement de la République de Guinée (1996), Rapport initial sur l'application de la Convention Relative aux droits de l'enfant, Conakry, Guinée
- Ministère du Plan et de la Coopération (1983), Analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Conakry, Guinée
- Gouvernement de la République de Guinée (1995), Programme National d'Action en faveur de l'Enfant, Plan d'Action Intermédiaire, Conakry, Guinée

## ANNEXE

**Tableau A1. 1: Répartition selon la région administrative et le sexe**

Région administrative	Sexe des enfants de moins de 18 ans			Population totale		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	526 223	556 094	1 082 317	526 223	556 094	1 082 317
Conakry	832 738	827 055	1 659 793	832 738	827 055	1 659 793
Faranah	450 239	490 686	940 925	450 239	490 686	940 925
Kankan	972 462	988 519	1 960 981	972 462	988 519	1 960 981
Kindia	747 416	811 915	1 559 331	747 416	811 915	1 559 331
Labé	446 752	545 503	992 255	446 752	545 503	992 255
Mamou	331 252	399 085	730 337	331 252	399 085	730 337
N'Zérékoré	761 608	815 585	1 577 193	761 608	815 585	1 577 193
Total	5 068 690	5 434 442	10 503 132	5 068 690	5 434 442	10 503 132

**Tableau A2. 1 Répartition (%) de la population des enfants mariés précocement (15-24 ans) par région administrative selon le sexe**

Région	Masculin		Féminin		Ensemble		Population totale	RM
	%	Effectif	%	Effectif	%	Total		
Boké	9,5	1 136	9,9	3 283	9,8	4 419	1 082 325	34,6
Conakry	9,2	1 111	8,1	2 671	8,4	3 782	1 659 785	41,6
Faranah	8,4	1 007	8,8	2 913	8,7	3 920	940 925	34,6
Kankan	21,7	2 605	27,7	9 188	26,1	11 793	1 960 981	28,4
Kindia	17,4	2 094	16,4	5 441	16,7	7 535	1 559 331	38,5
Labé	10,9	1 311	9,2	3 040	9,6	4 351	992 255	43,1
Mamou	9,0	1 078	7,3	2 433	7,8	3 511	730 337	44,3
N'Zérékoré	13,9	1 670	12,5	4 146	12,9	5 816	1 577 193	40,3
Total	100	12 012	100	33 115	100	45 127	10 503 132	36,3

**Tableau A2. 2: Répartition des enfants selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe**

Âge	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 an	51 107	49 962	101 069	112 450	110 368	222 818	163 557	160 330	323 887
1 an	45 620	44 004	89 624	101 714	98 939	200 653	147 334	142 943	290 277
2 ans	53 816	51 951	105 767	128 884	125 001	253 885	182 700	176 952	359 652
3 ans	54 349	53 784	108 133	152 853	151 186	304 039	207 202	204 970	412 172
4 ans	51 477	51 542	103 019	138 565	136 425	274 990	190 042	187 967	378 009
5 ans	55 428	55 256	110 684	145 881	139 545	285 426	201 309	194 801	396 110
6 ans	51 597	51 164	102 761	138 636	129 363	267 999	190 233	180 527	370 760
7 ans	52 862	54 177	107 039	138 077	129 805	267 882	190 939	183 982	374 921
8 ans	46 605	49 196	95 801	119 735	113 319	233 054	166 340	162 515	328 855
9 ans	37 749	39 592	77 341	85 934	79 915	165 849	123 683	119 507	243 190
10 ans	49 795	52 477	102 272	120 865	107 281	228 146	170 660	159 758	330 418
11 ans	32 370	34 561	66 931	59 502	53 575	113 077	91 872	88 136	180 008
12 ans	43 547	50 874	94 421	95 478	88 150	183 628	139 025	139 024	278 049
13 ans	39 031	44 325	83 356	69 907	66 542	136 449	108 938	110 867	219 805
14 ans	45 641	50 478	96 119	68 431	65 277	133 708	114 072	115 755	229 827
15 ans	52 049	54 072	106 121	92 601	83 055	175 656	144 650	137 127	281 777
16 ans	41 862	46 633	88 495	51 774	60 017	111 791	93 636	106 650	200 286
17 ans	41 176	42 761	83 937	48 634	59 566	108 200	89 810	102 327	192 137
Total	846 081	876 809	1 722 890	1 869 921	1 797 329	3 667 250	2 716 002	2 674 138	5 390 140

**Tableau A3. 1: Répartition des enfants selon l'âge l'état matrimonial et le sexe**

Âge	Etat matrimonial																	
	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masculin	Féminin	Total
12 ans	133 720	123 305	257 025	4 764	13 056	17 820	183	202	385	44	117	161	59	167	226	138 770	136 847	275 617
13 ans	105 056	102 542	207 598	3 526	7 867	11 393	140	98	238	38	54	92	48	150	198	108 808	110 711	219 519
14 ans	109 970	102 947	212 917	3 722	12 192	15 914	122	110	232	33	74	107	81	248	329	113 928	115 571	229 499
15 ans	135 028	97 398	232 426	8 922	38 331	47 253	159	137	296	76	305	381	176	724	900	144 361	136 895	281 256
16 ans	88 541	67 023	155 564	4 718	38 259	42 977	84	202	286	46	323	369	147	692	839	93 536	106 499	200 035
17 ans	84 023	56 507	140 530	5 328	44 339	49 667	98	129	227	58	440	498	182	767	949	89 689	102 182	191 871
Total	656 338	549 722	1 206 060	30 980	154 044	185 024	786	878	1 664	295	1 313	1 608	693	2 748	3 441	689 092	708 705	1 397 797

**Tableau A3. 2 : Répartition de la population des enfants par sexe selon la région administrative et poids des enfants par région administrative selon le sexe**

Région administrative	Masculin		Féminin		Ensemble		RM	% Pop Région	Effectif
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%			
Boké	287 163	10,6	275 091	10,3	562 254	10,4	104,4	51,9	1 082 325
Conakry	351 111	12,9	375 760	14,1	726 871	13,5	93,4	43,8	1 659 785
Faranah	260 519	9,6	250 915	9,4	511 434	9,5	103,8	54,4	940 925
Kankan	556 548	20,5	537 079	20,1	1 093 627	20,3	103,6	55,8	1 960 981
Kindia	410 672	15,1	400 929	15,0	811 601	15,1	102,4	52,0	1 559 331
Labé	250 187	9,2	254 312	9,5	504 499	9,4	98,4	50,8	992 255
Mamou	181 988	6,7	179 160	6,7	361 148	6,7	101,6	49,4	730 337
N'Zérékoré	417 814	15,4	400 892	15,0	818 706	15,2	104,2	51,9	1 577 193
Total	2 716 002	100,0	2 674 138	100,0	5 390 140	100,0	101,6	51,3	10 503 132

**Tableau A3. 3 : Evolution de la population des enfants de 1983 à 2014**

Groupe d'âge	RGPH-1996			RGPH-2014			Taux d'accroissement		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 à 4	642 188	627 595	1 269 783	890 835	873 162	1 763 997	1,8	1,9	1,8
5 à 9	616 768	593 485	1 210 253	872 504	841 332	1 713 836	1,9	2,0	2,0
10 à 14	414 219	362 580	776 799	624 567	613 540	1 238 107	2,3	3,0	2,6
15 à 17	132 360	133 527	267 897	328 096	346 104	674 200	5,2	5,4	5,3
Total	1 805 535	1 717 187	3 522 722	2 716 002	2 674 138	5 390 140	2,3	2,5	2,4

**Tableau A3. 4: Rapport de masculinité**

Âge	Rapport de masculinité	Fréquence	Fréquence cumulée
0 an	102,01	6,01	6,01
1 an	103,07	5,39	11,39
2 ans	103,25	6,67	18,07
3 ans	101,09	7,65	25,71
4 ans	101,10	7,01	32,73
0 à 4 ans	102,02	32,73	32,73
5 ans	103,34	7,35	40,08
6 ans	105,38	6,88	46,95
7 ans	103,78	6,96	53,91
8 ans	102,35	6,10	60,01
9 ans	103,49	4,51	64,52
5 à 9 ans	103,71	31,80	64,52
10 ans	106,82	6,13	70,65
11 ans	104,24	3,34	73,99
12 ans	100,00	5,16	79,15
13 ans	98,26	4,08	83,23
14 ans	98,55	4,26	87,49
15 ans	105,49	5,23	92,72
16 ans	87,80	3,72	96,44
17 ans	87,77	3,56	100,00
Total	101,57	100,00	

**Tableau A3. 5: Répartition des enfants de 6-14 ans par statut d'orphelinat selon le statut d'activité**

Statut d'orphelinat	Travail des enfants			Effectifs
	Oui	Non	Total	
Orphelin	32,46	67,54	100	149 875
Non orphelin	33,10	66,90	100	2 802 068
Ensemble	33,07	66,93	100	2 951 943

**Tableau A3. 6: Effectif des filles selon l'âge et le nombre des naissances des douze derniers mois**

Âge	Naissances des 12 derniers mois				Total
	Zéro	Un	Deux	Trois	
12 ans	137 714	1 214	96	0	139 024
13 ans	110 289	566	12	0	110 867
14 ans	114 286	1 440	29	0	115 755
15 ans	131 851	5 166	110	0	137 127
16 ans	98 761	7 536	213	140	106 650
17 ans	92 265	9 753	256	53	102 327
Total	685165	25 675	716	193	711 750

**Tableau A3. 7 : Répartition (%) des enfants par type de ménage selon le milieu de résidence**

Situation de mariage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Monogame	65,00	44,95	51,24
Polygame	35,00	55,05	48,76
Total	100,00	100,00	100,00
Effectif	1 722 890	3 667 250	5 390 140

**Tableau A3. 8: Répartition des enfants travailleurs par lien de parenté**

Lien de parenté avec CM	Travail des enfants			Effectifs
	Oui	Non	Total	
Chef de ménage	43,62	56,38	100	337
Epoux/ Epouse	40,34	59,66	100	25 219
Enfants CM	33,66	66,34	100	2 036 654
Frère/sœur	40,41	59,59	100	76 887
Petits fils	27,42	72,58	100	293 841
Neveux	30,20	69,80	100	243 069
Oncle/tante	32,40	67,60	100	18 190
Autre parent	33,34	66,66	100	229 787
Aucun lien	45,89	54,11	100	27 959
Ensemble	33,07	66,93	100	2 951 943

**Tableau A4. 1: Répartition selon la région administrative, le sexe et la situation d'activité**

Région naturelle	Sexe	Situation d'activité					ND	Total
		Occupé	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer/Aide familial	Invalide/ vieillard		
Basse Guinée	Masculin	105 968	1 600	179 805	0	464	1 577	289 414
	Féminin	94 355	0	161 414	15 354	380	1 946	273 449
	Total	200 323	1 600	341 219	15 354	844	3 523	562 863
Moyenne Guinée	Masculin	115 873	677	140 003	0	700	423	257 676
	Féminin	106 582	0	127 854	21 117	562	520	256 635
	Total	222 455	677	267 857	21 117	1 262	943	514 311
Haute Guinée	Masculin	190 729	2 451	150 353	0	732	2 037	346 302
	Féminin	170 815	0	107 187	43 539	592	2 473	324 606
	Total	361 544	2 451	257 540	43 539	1 324	4 510	670 908
Guinée Forestière	Masculin	82 506	1 504	152 242	0	488	1 745	238 485
	Féminin	83 519	0	122 218	13 023	434	2 383	221 577
	Total	166 025	1 504	274 460	13 023	922	4 128	460 062
Conakry	Masculin	10 238	1 556	150 582	0	132	1 377	163 885
	Féminin	15 589	0	160 047	5 852	102	2 214	183 804
	Total	25 827	1 556	310 629	5 852	234	3 591	347 689
Total	Masculin	505 314	7 788	772 985	0	2 516	7 159	1 295 762
	Féminin	470 860	0	678 720	98 885	2 070	9 536	1 260 071
	Total	976 174	7 788	1 451 705	98 885	4 586	16 695	2 555 833

**Tableau A4. 2: Répartition (%) des enfants par groupe et par milieu de résidence et par situation d'activité selon le groupe d'âge**

Milieu de résidence	Groupe d'âge	Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer/ Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide/ vieillard	Total	Total
Masculin											
Urbain	6 à 9	46,7	0,0	71,5	46,5	0,0	0,0	0,0	53,5	67,0	47,3
	10 à 14	53,3	0,0	28,5	53,5	0,0	0,0	0,0	46,5	33,0	52,7
	6 à 14	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Rural	6 à 9	57,2	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	55,4	69,9	53,8
	10 à 14	42,8	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	44,6	30,1	46,2
	6 à 14	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Total	6 à 9	56,4	0,0	71,5	48,4	0,0	0,0	0,0	55,1	67,5	51,8
	10 à 14	43,6	0,0	28,5	51,6	0,0	0,0	0,0	44,9	32,5	48,2
	6 à 14	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Féminin											
Urbain	6 à 9	37,3	0,0	0,0	46,4	45,2	0,0	0,0	50,3	58,2	45,5
	10 à 14	62,7	0,0	0,0	53,6	54,8	0,0	0,0	49,7	41,8	54,5
	6 à 14	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Rural	6 à 9	57,4	0,0	0,0	52,6	44,7	0,0	0,0	54,0	52,6	54,3
	10 à 14	42,6	0,0	0,0	47,4	55,3	0,0	0,0	46,0	47,4	45,7
	6 à 14	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Total	6 à 9	55,3	0,0	0,0	49,4	44,8	0,0	0,0	53,3	57,5	51,3
	10 à 14	44,7	0,0	0,0	50,6	55,2	0,0	0,0	46,7	42,5	48,7
	6 à 14	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Total											
Urbain	6 à 9	41,4	0,0	71,5	46,4	45,2	0,0	0,0	52,1	61,9	46,4
	10 à 14	58,6	0,0	28,5	53,6	54,8	0,0	0,0	47,9	38,1	53,6
	6 à 14	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Rural	6 à 9	57,3	0,0	0,0	51,1	44,7	0,0	0,0	54,8	60,9	54,0
	10 à 14	42,7	0,0	0,0	48,9	55,3	0,0	0,0	45,2	39,1	46,0
	6 à 14	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Total	6 à 9	55,9	0,0	71,5	48,9	44,8	0,0	0,0	54,3	61,7	51,6
	10 à 14	44,1	0,0	28,5	51,1	55,2	0,0	0,0	45,7	38,3	48,4
	6 à 14	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau A4. 3: Répartition (%) des enfants par sexe selon la situation d'activité**

Situation d'activité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Occupé	39,2	37,7	38,4
Chômeur	0,0	0,0	0,0
Recherche 1er emploi	0,6	0,0	0,3
Elève/ Etudiant	60,0	54,3	57,2
Femme au foyer/ Aide familial	0,0	7,9	3,9
Rentier	0,0	0,0	0,0
Retraité	0,0	0,0	0,0
Invalide/ vieillard	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 295 762	1 260 071	2 555 833

**Tableau A4. 4: Répartition des enfants de 6-14 ans par région administrative et par sexe selon la situation d'activité**

Région administrative	Groupe d'âge	Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide/ vieillard	Total	Effectif
Masculin											
Boké	6 à 9 ans	41,1	0,0	0,5	58,2	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	70 419
	10 à 14 ans	36,9	0,0	0,1	62,8	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	65 293
	6 à 14 ans	39,1	0,0	0,3	60,4	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	135 712
Conakry	6 à 9 ans	5,7	0,0	1,3	92,9	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	76 967
	10 à 14 ans	6,8	0,0	0,6	92,5	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	86 920
	6 à 14 ans	6,3	0,0	1,0	92,7	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	163 887
Faranah	6 à 9 ans	52,2	0,0	0,8	46,8	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	67 617
	10 à 14 ans	42,5	0,0	0,3	57,0	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	62 013
	6 à 14 ans	47,5	0,0	0,5	51,7	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	129 630
Kankan	6 à 9 ans	58,5	0,0	1,1	40,2	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	139 183
	10 à 14 ans	53,8	0,0	0,4	45,5	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	115 714
	6 à 14 ans	56,4	0,0	0,8	42,6	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	254 897
Kindia	6 à 9 ans	40,9	0,0	0,8	58,1	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	103 195
	10 à 14 ans	34,2	0,0	0,4	65,3	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	92 051
	6 à 14 ans	37,7	0,0	0,6	61,5	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	195 246
Labé	6 à 9 ans	50,8	0,0	0,4	48,5	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	62 697
	10 à 14 ans	44,0	0,0	0,1	55,6	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	60 905
	6 à 14 ans	47,5	0,0	0,3	52,0	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	123 602
Mamou	6 à 9 ans	44,8	0,0	0,5	54,4	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	46 890
	10 à 14 ans	35,5	0,0	0,2	64,0	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	45 638
	6 à 14 ans	40,2	0,0	0,3	59,1	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	92 528
N'Zérékoré	6 à 9 ans	40,1	0,0	0,8	58,8	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	104 227
	10 à 14 ans	29,1	0,0	0,4	70,3	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	96 033
	6 à 14 ans	34,8	0,0	0,6	64,4	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	200 260
Total	6 à 9 ans	42,8	0,0	0,8	56,2	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	671 195
	10 à 14 ans	35,4	0,0	0,4	64,1	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	624 567
	6 à 14 ans	39,2	0,0	0,6	60,0	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	1295 762
Féminin											
Boké	6 à 9 ans	37,1	0,0	0,0	56,7	6,1	0,0	0,0	0,2	100,0	66 610
	10 à 14 ans	34,5	0,0	0,0	57,1	8,2	0,0	0,0	0,2	100,0	61 722
	6 à 14 ans	35,9	0,0	0,0	56,9	7,1	0,0	0,0	0,2	100,0	128 332
Conakry	6 à 9 ans	5,8	0,0	0,0	91,6	2,5	0,0	0,0	0,1	100,0	81 710
	10 à 14 ans	10,8	0,0	0,0	85,4	3,8	0,0	0,0	0,0	100,0	102 096
	6 à 14 ans	8,6	0,0	0,0	88,1	3,2	0,0	0,0	0,1	100,0	183 806
Faranah	6 à 9 ans	53,4	0,0	0,0	39,4	7,0	0,0	0,0	0,2	100,0	65 728
	10 à 14 ans	47,0	0,0	0,0	42,9	10,0	0,0	0,0	0,2	100,0	56 649
	6 à 14 ans	50,4	0,0	0,0	41,0	8,4	0,0	0,0	0,2	100,0	122 377
Kankan	6 à 9 ans	55,4	0,0	0,0	31,8	12,5	0,0	0,0	0,2	100,0	128 369
	10 à 14 ans	49,0	0,0	0,0	32,9	17,9	0,0	0,0	0,2	100,0	109 934
	6 à 14 ans	52,5	0,0	0,0	32,3	15,0	0,0	0,0	0,2	100,0	238 303

Région administrative	Groupe d'âge	Occupé	Chômeur	Recherche 1er emploi	Elève/ Etudiant	Femme au foyer Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide/ vieillard	Total	Effectif
Kindia	6 à 9 ans	39,0	0,0	0,0	56,3	4,5	0,0	0,0	0,1	100,0	96 788
	10 à 14 ans	34,1	0,0	0,0	59,8	5,9	0,0	0,0	0,1	100,0	89 109
	6 à 14 ans	36,7	0,0	0,0	58,0	5,2	0,0	0,0	0,1	100,0	185 897
Labé	6 à 9 ans	45,4	0,0	0,0	46,7	7,7	0,0	0,0	0,2	100,0	63 359
	10 à 14 ans	38,2	0,0	0,0	52,1	9,4	0,0	0,0	0,2	100,0	62 546
	6 à 14 ans	41,8	0,0	0,0	49,4	8,6	0,0	0,0	0,2	100,0	125 905
Mamou	6 à 9 ans	42,9	0,0	0,0	49,8	7,1	0,0	0,0	0,2	100,0	44 845
	10 à 14 ans	34,9	0,0	0,0	56,1	8,7	0,0	0,0	0,2	100,0	45 103
	6 à 14 ans	38,9	0,0	0,0	53,0	7,9	0,0	0,0	0,2	100,0	89 948
N'Zérékoré	6 à 9 ans	41,3	0,0	0,0	53,0	5,5	0,0	0,0	0,2	100,0	99 122
	10 à 14 ans	33,5	0,0	0,0	59,8	6,5	0,0	0,0	0,2	100,0	86 381
	6 à 14 ans	37,7	0,0	0,0	56,2	5,9	0,0	0,0	0,2	100,0	185 503
Total	6 à 9 ans	40,6	0,0	0,0	52,3	6,9	0,0	0,0	0,2	100,0	646 531
	10 à 14 ans	34,5	0,0	0,0	56,3	9,0	0,0	0,0	0,2	100,0	613 540
	6 à 14 ans	37,7	0,0	0,0	54,3	7,9	0,0	0,0	0,2	100,0	1260 071
Ensemble											
Boké	6 à 9 ans	39,1	0,0	0,2	57,5	3,0	0,0	0,0	0,2	100,0	137 029
	10 à 14 ans	35,8	0,0	0,1	60,0	4,0	0,0	0,0	0,2	100,0	127 015
	6 à 14 ans	37,5	0,0	0,2	58,7	3,5	0,0	0,0	0,2	100,0	264 044
Conakry	6 à 9 ans	5,7	0,0	0,6	92,2	1,3	0,0	0,0	0,1	100,0	158 677
	10 à 14 ans	9,0	0,0	0,3	88,7	2,0	0,0	0,0	0,1	100,0	189 016
	6 à 14 ans	7,5	0,0	0,5	90,3	1,7	0,0	0,0	0,1	100,0	347 693
Faranah	6 à 9 ans	52,8	0,0	0,4	43,2	3,5	0,0	0,0	0,2	100,0	133 345
	10 à 14 ans	44,6	0,0	0,2	50,3	4,8	0,0	0,0	0,2	100,0	118 662
	6 à 14 ans	48,9	0,0	0,3	46,5	4,1	0,0	0,0	0,2	100,0	252 007
Kankan	6 à 9 ans	57,0	0,0	0,6	36,2	6,0	0,0	0,0	0,2	100,0	267 552
	10 à 14 ans	51,5	0,0	0,2	39,4	8,7	0,0	0,0	0,2	100,0	225 648
	6 à 14 ans	54,5	0,0	0,4	37,7	7,2	0,0	0,0	0,2	100,0	493 200
Kindia	6 à 9 ans	40,0	0,0	0,4	57,3	2,2	0,0	0,0	0,2	100,0	199 983
	10 à 14 ans	34,2	0,0	0,2	62,6	2,9	0,0	0,0	0,1	100,0	181 160
	6 à 14 ans	37,2	0,0	0,3	59,8	2,5	0,0	0,0	0,1	100,0	381 143
Labé	6 à 9 ans	48,1	0,0	0,2	47,6	3,9	0,0	0,0	0,2	100,0	126 056
	10 à 14 ans	41,1	0,0	0,1	53,8	4,8	0,0	0,0	0,3	100,0	123 451
	6 à 14 ans	44,6	0,0	0,1	50,7	4,3	0,0	0,0	0,3	100,0	249 507
Mamou	6 à 9 ans	43,9	0,0	0,3	52,2	3,5	0,0	0,0	0,2	100,0	91 735
	10 à 14 ans	35,2	0,0	0,1	60,1	4,3	0,0	0,0	0,2	100,0	90 741
	6 à 14 ans	39,6	0,0	0,2	56,1	3,9	0,0	0,0	0,2	100,0	182 476
N'Zérékoré	6 à 9 ans	40,7	0,0	0,4	56,0	2,7	0,0	0,0	0,2	100,0	203 349
	10 à 14 ans	31,2	0,0	0,2	65,4	3,1	0,0	0,0	0,2	100,0	182 414
	6 à 14 ans	36,2	0,0	0,3	60,5	2,8	0,0	0,0	0,2	100,0	385 763
Total	6 à 9 ans	41,7	0,0	0,4	54,3	3,4	0,0	0,0	0,2	100,0	1317 726
	10 à 14 ans	35,0	0,0	0,2	60,2	4,4	0,0	0,0	0,2	100,0	1238 107
	6 à 14 ans	38,4	0,0	0,3	57,2	3,9	0,0	0,0	0,2	100,0	2555 833

**Tableau A4. 5: Répartition (%) des enfants par groupe et par milieu de résidence selon la situation d'activité**

Milieu de résidence	Groupes d'âge	Occupé	Recherche 1er emploi	Elève/étudiant	Femme au foyer/Aide familiale	Invalide	Total	Effectif
Masculin								
Urbain	6 à 9 ans	9,8	3,0	87,0	-	0,1	100	188 813
	10 à 14 ans	9,9	1,1	88,9	-	0,1	100	210 384
	6 à 14 ans	9,9	2,0	88,0	-	0,1	100	399 197
Rural	6 à 9 ans	55,4	-	44,3	-	0,2	100	482 382
	10 à 14 ans	48,2	-	51,5	-	0,2	100	414 183
	6 à 14 ans	52,1	-	47,7	-	0,2	100	896 565
Total	6 à 9 ans	42,8	0,8	56,2	-	0,2	100	671 195
	10 à 14 ans	35,4	0,4	64,1	-	0,2	100	624 567
	6 à 14 ans	39,2	0,6	60,0	-	0,2	100	1 295 762
Féminin								
Urbain	6 à 9 ans	9,9	-	84,9	5,1	0,1	100	194 129
	10 à 14 ans	13,7	-	81,1	5,1	0,1	100	232 715
	6 à 14 ans	12,0	-	82,8	5,1	0,1	100	426 844
Rural	6 à 9 ans	53,5	-	38,7	7,7	0,2	100	452 402
	10 à 14 ans	47,1	-	41,4	11,3	0,2	100	380 825
	6 à 14 ans	50,6	-	39,9	9,3	0,2	100	833 227
Total	6 à 9 ans	40,6	-	52,3	6,9	0,2	100	646 531
	10 à 14 ans	34,5	-	56,3	9,0	0,2	100	613 540
	6 à 14 ans	37,7	-	54,3	7,9	0,2	100	1 260 071
Total								
Urbain	6 à 9 ans	9,8	1,5	86,0	2,6	0,1	100	382 942
	10 à 14 ans	11,9	0,5	84,8	2,7	0,1	100	443 099
	6 à 14 ans	11,0	1,0	85,3	2,6	0,1	100	826 041
Rural	6 à 9 ans	54,5	-	41,6	3,7	0,2	100	934 784
	10 à 14 ans	47,7	-	46,7	5,4	0,2	100	795 008
	6 à 14 ans	51,4	-	43,9	4,5	0,2	100	1 729 792
Total	6 à 9 ans	41,7	0,4	54,3	3,4	0,2	100	1 317 726
	10 à 14 ans	35,0	0,2	60,2	4,4	0,2	100	1 238 107
	6 à 14 ans	38,4	0,3	57,2	3,9	0,2	100	2 555 833

**Tableau A4. 6: Répartition (%) par région et par sexe selon le grand groupe de branche d'activités (voir suite)**

	Boké			Conakry			Faranah		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage sylviculture et pêche	83,0	69,1	76,4	2,8	0,7	1,5	78,6	67,2	72,8
Activités extractives	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	2,2	2	2,1
Activités de fabrication	4,5	9,5	6,8	30,6	64,5	51,1	5,1	15,3	10,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0	0,3	0,1	0,2	0	0	0
Construction des bâtiments et génie civil	1,3	0,3	0,8	8,9	0,8	4	1,4	0,2	0,8
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	7,6	17	12	50,1	29,7	37,8	9,6	12,2	10,9
Activités d'hébergement et de restauration	0	0	0	0,3	0,3	0,3	0	0	0
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	0,1	0	0,1	0,8	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1
Activités de poste et de télécommunication	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités financières et d'assurances	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,1	0	0,1	0,5	0,2	0,3	0	0	0
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	0,1	0	0,1	1,1	0,4	0,7	0,1	0	0
Education	0,5	0,3	0,4	0,7	0,3	0,5	0,8	0,4	0,6
Santé et action sociale	0,1	0,2	0,1	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1
Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	0,6	0,2	0,3	0,1	0	0
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	2,2	3,2	2,7	2,6	2,2	2,4	1,9	2,5	2,2
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
<b>Effectif</b>	<b>135 712</b>	<b>128 332</b>	<b>264 044</b>	<b>163 887</b>	<b>183 806</b>	<b>347 693</b>	<b>129 630</b>	<b>122 377</b>	<b>252 007</b>

**Tableau A4. 7: Répartition (%) par région et par sexe selon le grand groupe de branche d'activités (suite)**

	Kankan			Kindia			Labé		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage sylviculture et pêche	73,7	57,2	66	83	73,1	78,2	82,4	86,1	84,2
Activités extractives	5,7	10	7,7	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Activités de fabrication	5,9	15,6	10,4	5,4	13,1	9,1	6,6	8,4	7,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Construction des bâtiments et génie civil	1,5	0,3	1	2,8	0,3	1,6	2,3	0,2	1,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	11,5	13,1	12,3	7,2	12,3	9,7	7,5	3,8	5,7
Activités d'hébergement et de restauration	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1
Activités de poste et de télécommunication	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités financières et d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0	0	0
Education	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Santé et action sociale	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0	0
Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	1	3,3	2,1	0,6	0,6	0,6	0,6	1	0,8
Activités des organisa- tions et organismes extra territoriaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres branches d'activi- tés non classées ailleurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
<b>Effectif</b>	<b>254 897</b>	<b>238 303</b>	<b>493 200</b>	<b>195 246</b>	<b>185 897</b>	<b>381 143</b>	<b>123 602</b>	<b>125 905</b>	<b>249 507</b>

**Tableau A4. 8: Répartition (%) par région et par sexe selon le grand groupe de branche d'activités (suite et fin)**

	Mamou			N'Zérékoré			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage sylviculture et pêche	79,8	78,7	79,3	75,1	67	71	76,6	66,2	71,5
Activités extractives	0,1	0,1	0,1	1,2	0,8	1	2	2,9	2,5
Activités de fabrication	6,7	12,7	9,7	5,8	14,2	10	6,3	15,2	10,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Construction des bâtiments et génie civil	2,8	0,2	1,5	3,5	0,3	1,9	2,3	0,3	1,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	8,5	5,9	7,2	12,7	15,2	14	10,7	12,6	11,6
Activités d'hébergement et de restauration	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	0	0,2	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1
Activités de poste et de télécommunication	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités financières et d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0	0	0	0,1	0	0,1	0,1	0	0
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0	0,1	0	0	0,1	0	0	0	0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	0,4	0,1	0,3	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1
Education	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3
Santé et action sociale	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	1,3	1,5	1,4	1,1	1,9	1,5	1,2	2,1	1,6
Activités des organisa- tions et organismes extra territoriaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres branches d'activi- tés non classées ailleurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>92 528</b>	<b>89 948</b>	<b>182 476</b>	<b>200 260</b>	<b>185 503</b>	<b>385 763</b>	<b>1295 762</b>	<b>1260 071</b>	<b>2555 833</b>

**Tableau A5. 1: Effectifs des jeunes et toute la population selon la région administrative et le sexe**

Région administrative	Jeunes			Population totale		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	158 627	193 663	352 290	526 223	556 094	1 082 317
Conakry	350 486	361 242	711 728	832 738	827 055	1 659 793
Faranah	116 256	153 895	270 151	450 239	490 686	940 925
Kankan	287 411	332 987	620 398	972 462	988 519	1 960 981
Kindia	214 806	284 683	499 489	747 416	811 915	1 559 331
Labé	110 210	160 386	270 596	446 752	545 503	992 255
Mamou	73 256	113 114	186 370	331 252	399 085	730 337
N'Zérékoré	221 058	280 752	501 810	761 608	815 585	1 577 193
Total	1 532 110	1 880 722	3 412 832	5 068 690	5 434 442	10 503 132

**Tableau A5. 2: Evolution de la population des jeunes (annexe)**

Groupe d'âge	RGPH-1996			RGPH-2014			Taux d'accroissement		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ens.
15 à 19	314 495	346 567	661 062	519 492	589 555	1 109 047	0,03	0,03	0,03
20 à 24	233 874	283 550	517 424	404 561	496 263	900 824	0,03	0,03	0,03
25 à 29	237 081	314 993	552 074	924 053	1 085 818	2 009 871	0,08	0,07	0,07
30 à 34	188 415	237 941	426 356	333 642	444 157	777 799	0,03	0,04	0,03
Total	973 865	1 183 051	2 156 916	2 181 748	2 615 793	4 797 541	0,05	0,05	0,05

**Tableau A5. 3: Répartition des jeunes selon la région administrative, le sexe et la proportion des jeunes dans la population totale**

Région administrative	Sexe			Poids			RM
	% Masculin	% Féminin	% Total	Masculin	Féminin	% Poids Total	
Boké	10,35	10,30	10,32	30,14	34,83	32,55	81,91
Conakry	22,88	19,21	20,85	42,09	43,68	42,88	97,02
Faranah	7,59	8,18	7,92	25,82	31,36	28,71	75,54
Kankan	18,76	17,71	18,18	29,55	33,69	31,64	86,31
Kindia	14,02	15,14	14,64	28,74	35,06	32,03	75,45
Labé	7,19	8,53	7,93	24,67	29,40	27,27	68,72
Mamou	4,78	6,01	5,46	22,11	28,34	25,52	64,76
N'Zérékoré	14,43	14,93	14,70	29,03	34,42	31,82	78,74
Ensemble	100,00	100,00	100,00	30,23	34,61	32,49	81,46
Effectif	1 532 110	1 880 722	3 412 832				

**Tableau A6. 1: Répartition des jeunes selon la situation d'activité, le groupe d'âges et le sexe**

Situation d'activité	Groupe d'âge jeunes								
	15 à 24 ans			25 à 34 ans			15 à 34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	458 005	453 811	911 816	481 618	413 017	894 635	939 623	866 828	1 806 451
Chômeur	12 455	10 642	23 097	12 491	6 289	18 780	24 946	16 931	41 877
Recherche 1er emploi	23 361	12 190	35 551	46 652	19 028	65 680	70 013	31 218	101 231
Elève/Étudiant	420 424	284 129	704 553	60 034	32 783	92 817	480 458	316 912	797 370
Femme au foyer/Aide familial	0	317 948	317 948	0	319 879	319 879	0	637 827	637 827
Rentier	6 125	3 848	9 973	4 063	1 848	5 911	10 188	5 696	15 884
Retraité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Invalide/Vieillard	2 534	1 813	4 347	2 543	1 391	3 934	5 077	3 204	8 281
ND	1 149	1 437	2 586	656	669	1 325	1 805	2 106	3 911
<b>Total</b>	<b>924 053</b>	<b>1 085 818</b>	<b>2 009 871</b>	<b>608 057</b>	<b>794 904</b>	<b>1 402 961</b>	<b>1 532 110</b>	<b>1 880 722</b>	<b>3 412 832</b>

**Tableau A6. 2: Répartition des jeunes selon la catégorie socioprofessionnelle, le groupe d'âges et le sexe**

Catégorie socioprofessionnelle	Groupe d'âge jeunes								
	15 à 24 ans			25 à 34 ans			15 à 34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non occupé	474 484	626 961	1 101 445	123 649	378 420	502 069	598 133	1 005 381	1 603 514
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	243	255	498	882	884	1 766	1 125	1 139	2 264
Profession intellectuelle et scientifique	3 929	1 534	5 463	7 308	2 177	9 485	11 237	3 711	14 948
Profession intermédiaire	3 613	1 512	5 125	11 790	5 376	17 166	15 403	6 888	22 291
Employés de type administratif	2 206	1 660	3 866	7 687	5 310	12 997	9 893	6 970	16 863
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	80 120	130 275	210 395	112 361	145 254	257 615	192 481	275 529	468 010
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	224 016	217 978	441 994	215 843	209 724	425 567	439 859	427 702	867 561
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	121 892	97 132	219 024	100 034	37 485	137 519	221 926	134 617	356 543
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	3 035	221	3 256	3 885	192	4 077	6 920	413	7 333
Professions élémentaires	4 679	4 579	9 258	9 271	5 497	14 768	13 950	10 076	24 026
Professions militaires, policières et douanières	2 791	672	3 463	9 871	1 030	10 901	12 662	1 702	14 364
ND ou très imprécises	3 045	3 039	6 084	5 476	3 555	9 031	8 521	6 594	15 115
<b>Total</b>	<b>924 053</b>	<b>1 085 818</b>	<b>2 009 871</b>	<b>608 057</b>	<b>794 904</b>	<b>1 402 961</b>	<b>1 532 110</b>	<b>1 880 722</b>	<b>3 412 832</b>

**Tableau A6. 3: Répartition selon branche d'activité, le groupe d'âges et le sexe**

Grands groupes de branche d'activités	Groupe d'âge jeunes								
	15 à 24 ans			25 à 34 ans			15 à 34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	220 881	215 379	436 260	212 778	208 902	421 680	433 659	424 281	857 940
Activités extractives	17 183	11 751	28 934	20 214	7 794	28 008	37 397	19 545	56 942
Activités de fabrication	44 244	85 040	129 284	38 098	29 397	67 495	82 342	114 437	196 779
Production et distribution d'électri- cité, de gaz et d'eau	2 729	198	2 927	3 407	261	3 668	6 136	459	6 595
Construction des bâtiments et génie civil	24 085	1 226	25 311	24 826	982	25 808	48 911	2 208	51 119
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	76 669	104 772	181 441	85 036	129 944	214 980	161 705	234 716	396 421
Activités d'hébergement et de restauration	543	1 060	1 603	1 265	1 626	2 891	1 808	2 686	4 494
Activités d'informa- tion, d'édition et d'imprimerie	122	74	196	443	169	612	565	243	808
Transport et entreposage	37 542	2 051	39 593	39 393	1 508	40 901	76 935	3 559	80 494
Activités de poste et de télécommunication	179	119	298	905	345	1 250	1 084	464	1 548
Activités financières et d'assurances	198	161	359	833	577	1 410	1 031	738	1 769
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	1 531	807	2 338	5 607	2 347	7 954	7 138	3 154	10 292
Activités immobi- lières et services administratifs et d'appui	145	112	257	71	54	125	216	166	382
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	4 977	2 001	6 978	18 125	5 170	23 295	23 102	7 171	30 273
Education	2 664	2 154	4 818	15 047	7 129	22 176	17 711	9 283	26 994
Santé et action sociale	1 132	1 585	2 717	4 477	4 515	8 992	5 609	6 100	11 709
Arts, spectacles et loisirs	2 625	609	3 234	3 201	1 022	4 223	5 826	1 631	7 457
Autres activités de services fournis à la collectivité et de services personnels	9 150	26 387	35 537	9 473	13 416	22 889	18 623	39 803	58 426
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	76	145	221	327	197	524	403	342	745
Autres branches d'activités non classées ailleurs	27	18	45	43	16	59	70	34	104
Branches non déclarées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ND	477 351	630 169	1 107 520	124 488	379 533	504 021	601 839	1 009 702	1 611 541
Total	924 053	1 085 818	2 009 871	608 057	794 904	1 402 961	1 532 110	1 880 722	3 412 832

**Tableau A6. 4: Répartition selon la fréquentation scolaire, la région de résidence et le sexe**

Région	Sexe	Fréquentation scolaire			Total	Effectif
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement		
Boké	Masculin	42,7	5,7	51,6	100	135 712
	Féminin	45,1	6,2	48,8	100	128 332
	Total	43,8	5,9	50,2	100	264 044
Conakry	Masculin	8,3	9,0	82,7	100	163 887
	Féminin	13,5	9,3	77,2	100	183 806
	Total	11,0	9,2	79,8	100	347 693
Faranah	Masculin	48,7	7,0	44,3	100	129 630
	Féminin	59,4	6,6	34,0	100	122 377
	Total	53,9	6,8	39,3	100	252 007
Kankan	Masculin	57,7	5,7	36,5	100	254 897
	Féminin	68,1	5,0	26,9	100	238 303
	Total	62,7	5,4	31,9	100	493 200
Kindia	Masculin	39,0	5,9	55,1	100	195 246
	Féminin	42,6	6,5	50,9	100	185 897
	Total	40,7	6,2	53,0	100	381 143
Labé	Masculin	47,2	7,3	45,6	100	123 602
	Féminin	48,9	7,2	43,8	100	125 905
	Total	48,0	7,3	44,7	100	249 507
Mamou	Masculin	41,5	6,8	51,8	100	92 528
	Féminin	47,3	6,5	46,2	100	89 948
	Total	44,4	6,6	49,0	100	182 476
N'Zérékoré	Masculin	35,5	5,0	59,5	100	200 260
	Féminin	43,2	5,4	51,4	100	185 503
	Total	39,2	5,2	55,6	100	385 763
Total	Masculin	40,6	6,4	53,0	100	1 295 762
	Féminin	46,1	6,5	47,4	100	1 260 071
	Total	43,3	6,5	50,2	100	2 555 833